Theological Seminary.
PRINCETON, N. J.
Part of the
ADDISON ALEXANDER LIBRARY,
which was presented by
MESSRS. R. L. AND A. STUART.

Case, Division DC82
Shelf, Section C23
Book, No. v.2

110-6
5

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

II.

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

10e ET 11e SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

PARIS.

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, RUE DE LA HARPE, 81.

M DCCC XXXIX.

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE.

DEPUIS PHILIPPE-AUGUSTE

PREMIÈRE PÉRIODE.

IXe ET IIIe SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

PARIS.

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, RUE DE LA HARPE, 81.

M DCCC XXXIX.

HUGUES CAPET,

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE XVIII.

PÈLERINAGE ET CONQUÊTE DES NORMANDS EN ITALIE.

Les quarante Normands pèlerins. — Leur retour en Normandie. — Récit de leur pèlerinage. — La Pouille. — Belles villes. — Beau ciel. — Promesses. — Population normande. — Le duc Richard. — Le baronage de Hauteville. — Le duc Robert. — Départ du lignage de Tancrède.

933 — 1032.

Les trompettes retentissaient aux champs de Normandie; les cloches de l'église de Bayeux, présent du duc Richard, sonnaient à pleine volée. Un peuple de dignes chevaliers, de

nobles dames, de clercs en étole, de religieux et de serfs entourait quarante pèlerins normands au teint noirci par de longues fatigues: ils étaient tous revêtus de rudes armures, un casque de fer couvrait leur tête; ils portaient la cuirasse et le brassard; seulement quelques-uns avaient encore le bourdon et la panetière, l'escarcelle de voyage et les coquilles qui annonçaient à tous les chrétiens que les pauvres pèlerins avaient traversé les mers lointaines[1]; ils avaient vu le rivage de Syrie, le tombeau de Jésus-Christ; des larmes ruisselaient sur leurs joues quand ils racontaient les outrages dont le saint sépulcre était l'objet de la part des mécréans : braves chevaliers, ils avaient aussi d'autres aventures à conter.

En s'en revenant donc de Palestine, ils étaient passés d'abord à Constantinople; la ville de Constantin, parée des dépouilles de Rome, leur avait paru brillante; ils avaient vu les

1 Avan mille puis que Christ lo nostre Seignor prist char en la virgine Marie, apparurent en lo monde. XL. vaillant pèlerin; venoient del saint Sépulcre de Jérusalem. *Voyez l'Ystoire de li Normant*, par Aimé, moine du mont Cassin, d'après un Mss. du treizième siècle, publié par M. Champollion-Figeac, et la *Chronique de Robert Viscart*.

empereurs couverts d'or, les hippodromes de marbre, les chars traînés par des chevaux blancs; les palais qui s'élevaient sur le Bosphore, les populations efféminées qui passaient leur vie dans les molles émotions de l'Orient. A Constantinople, les Normands avaient trouvé parmi les gardes du palais des hommes qui descendaient avec eux d'une commune patrie; quand la main de toutes les races méridionales s'était affaiblie de manière à ne pouvoir plus tenir le glaive, il avait bien fallu que les Grecs dégénérés appelassent d'autres défenseurs. La garde des empereurs fut confiée aux Warenges; leur origine était scandinave; ils appartenaient tous à cette mystérieuse famille du Nord dont l'histoire se mêle aux traditions d'Odin[1] et de Thorn. Les Normands avaient été bien accueillis à Constantinople; on leur avait proposé d'entrer comme prétoriens au service de l'Empire: pauvres pèlerins! ils ne pouvaient se consacrer qu'au service de Dieu; ils voulurent revoir la Normandie avec

1 *Voyez* sur les Warenges, DUCANGE dans ses *Dissertations sur le Bas-Empire*.

ses plaines vertes, ses pommiers et ses herbages plantureux [1].

Tout en cheminant vers l'Italie, les pèlerins, selon l'usage, visitèrent les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, les apôtres et les serviteurs de Dieu; le pèlerinage n'était pas complet quand Rome n'avait point été saluée ! Jérusalem et Rome, le sépulcre du Christ et le tombeau des apôtres, tel était l'itinéraire de tout pieux voyageur. Les chevaliers normands s'étaient donc dirigés vers Rome afin de recevoir la bénédiction apostolique du pape dans l'église de Latran; ils furent dignement accueillis, comme les pèlerins devaient l'être dans la loi catholique; que pouvait-on refuser à ces humbles chrétiens ? La panetière, le bourdon étaient la sauve-garde à travers les longues routes et les périlleuses aventures. Les cloches sonnèrent aux basiliques tout comme elles furent mises au vent à Bayeux quand les Normands arrivèrent; on les entourait de toutes parts dans le Campo-Vaccino, et ils firent leurs stations au Colysée purifié par l'image des saints. Lorsque

1 *Chronique de Normandie*, ad ann 983.

les braves Normands furent admis dans la basilique de Latran, le pape leur exposa le triste état du midi de l'Italie, envahi par les Sarrasins. Comment ces braves chevaliers ne songeraient-ils pas à combattre les infidèles[1]? Ces terres du midi de l'Italie, vivement menacées par les mécréans, étaient alors la Pouille, Naples et la Sicile; des navires aux longs flancs, à la carène noire, aux voiles découpées et fines, débarquaient de nombreuses troupes de Sarrasins qui désolaient ces belles contrées. La Pouille, désignée dans les chroniques sous le titre générique d'*Apulia*, avait passé de la domination grecque sous celle de quelques seigneurs et comtes particuliers qui se défendaient avec peine contre les Sarrasins; ces comtes, possesseurs de riches domaines, de campagnes riantes, devaient foi et hommage aux empereurs de Byzance; mais ils s'en déchargeaient sans scrupule quand ils avaient assez de force pour se défendre contre les Grecs et les Sarrasins[2]; ils

1 Et li pèlegrin de Normendie vindrent là, non porent soustenir tant injure de la seignorie de li Sarrazin, ne que li chrestiens en fussent subject à li Sarrazin. (*Chroniq. de li Normant*, liv. 1er.)

2 Ducange a fait un beau travail sur les familles normandes;

gouvernaient sans reconnaître la souveraineté de Constantinople. Il en était des comtes d'Italie comme des comtes francs, ils s'étaient affranchis de tout suzerain ; Naples se trouvait dans les mêmes conditions que la Pouille, tandis que la Sicile, envahie par les infidèles, subissait la domination absolue de l'islamisme; ses églises étaient transformées en mosquées, ses monastères, ses oratoires étaient livrés au pillage, et les jeunes filles de Syracuse embellissaient les sérails de Bagdad, d'Alep et de Tripoli.

Les Sarrasins assiégeaient alors Salerne, la ville chantée par Horace ; les habitans, vivement pressés par les infidèles, n'attendaient plus de secours des hommes; ils imploraient la Vierge sainte, les patrons de l'Église, lorsque les gonfanons des chevaliers normands se montrèrent dans la plaine. « Cestui pélegrin alèrent à Guaimar serenissime principe, liquel governoit Salerne à droite justice, et proièrent qu'il lor fust donné arme et chevauz, et qu'il vouloient

il est éminent comme tout ce que faisait Ducange. Ce travail, qui porte le titre de *Généalogie des rois de Sicile*, a été publié par M. Champollion-Figeac. Muratori a écrit une dissertation *de Normannis*, tom. v, pag. 255.

combatre contre li Sarrazin, et non pour pris de monnoie, mès qu'il non povoient soustenir tant superbe de li Sarrazin; et demandèrent chevauz. Et quant il orent pris armes et chevauz, il assallirent li Sarrazin et moult en occistrent, et moult s'encorurent vers la marine, et li autre fouirent par li camp; et ensi li vaillant Normant furent veincéor, et furent li Salernitain délivré de la servitute de li pagan [1]. »

C'est avec un sentiment de fierté que la chronique raconte dans sa naïve langue le courage et le désintéressement des pèlerins de Normandie; il fallait voir la joie et la reconnaissance qui les entouraient! Quels étaient ces dignes et nobles pèlerins? que pouvait-on leur offrir pour récompense? des terres, des honneurs, tout devait leur être prodigué. « Et quant ceste grant vittoire fu ensi faite par la vailantise de ces .xl. Normant pélegrin, lo prince et tuit li pueple de Salerne les regracièrent moult, et lor offrirent domps, et lor prometoient rendre grant guerredon. Et lor prièrent qu'il demorassent à deffendre li chrestien. Mès li Normant

1 *Ystoire de li Normant*, liv. 1er, cap. XVII.

non vouloient prendre mérite de deniers pour ce qu'ils avoient fait por lo amor de Dieu, et se excusèrent qu'il non poient demorer[1]. »

C'étaient ces héroïques pèlerins qui arrivaient à Bayeux à l'heure que je vous ai dite, quand les trompettes et buccines sonnaient ; les clercs, les chevaliers, les entouraient pour ouïr les nouvelles de leur pèlerinage : combien de terres n'avaient-ils pas parcourues ! quelle était la souffrance du peuple pieux qui adorait le tombeau de Jésus-Christ[2] ! Les pèlerins répondaient aux paroles de tous; ils contaient à leurs parens, amis, clercs, dames et demoiselles, leurs beaux exploits; ils énuméraient les riches terres de la Pouille qu'ils avaient vaincues, les châteaux, le soleil d'or qui en illuminait les créneaux, la beauté des femmes de Sicile; et ces récits enflammaient la tête des Normands à la blonde chevelure, qui étaient sans fiefs et sans avoir[3]; n'y avait-il pas là de belles conquêtes

1 *Ystoire de li Normant*, liv. 1er, chap. XVIII.

2 MURATORI, *Dissert. de Normannis*, tom. V. — DUCANGE, *Généalogie des rois de Sicile*, et les documens recueillis par M. Champollion-Figeac.

3 Ces chevaliers sans avoir (*sense avere*) formaient une classe

de grands aleuds et de merveilleuses terres riches en troupeaux, en produits de toutes natures ? Les pèlerins portaient avec eux les présens recueillis dans ces lointains voyages : des amandes, des noix confites, des instrumens de fer incrustés d'or [1] ; ils disaient que ce pays était comme la terre promise où le lait et le miel coulaient à plein bord. De tels récits excitaient vivement l'imagination des braves Normands ; pourquoi n'iraient-ils pas conquérir ces terres ? qui pouvait les empêcher de se mettre en quête de grandes aventures ? comment n'imiteraient-ils pas leurs courageux devanciers ? que pouvaient être pour eux les périls de la guerre ?

La Normandie était remplie alors d'une population surabondante ; chaque année on voyait débarquer sur toutes ses côtes de nouvelles expéditions qui venaient de la Norwége et du

à part dans la chevalerie du moyen âge ; ils n'entraient pas dans l'ordre général des fiefs.

1 Et mandèrent lor messages avec ces victorioux Normans, et mandèrent citre, agmidole, noiz confites, pailles impérials, ystrumens de fer aorné d'or, et ensi les clamèrent qu'il deussent venir à la terre qui mène lac et miel et tant belles coses. (*Ystoire de li Normant*, liv. 1er, cap. XIX.)

Danemarck ; les beaux héritages que les Scandinaves s'étaient donnés depuis un siècle allé-chaient tous les habitans des terres âpres et sombres du nord de l'Europe ; les skaldes avaient chanté la fortune de Rolf et des ducs de Normandie ; ils avaient dit comment les vastes herbages de Caen, de Bayeux, de Vire, s'étaient couverts de puissantes châtellenies qui retenaient même les noms chers encore à la race danoise [1] ; chaque année les gardes des ports et cités signalaient l'arrivée de nouvelles flottes toutes remplies de colons qui demandaient terres et États. Les skaldes récitaient dans leurs sagas la généalogie si respectée dans la race du Nord ; tous sortaient des Harold, des Rolf, des Suénon ; il fallait guerroyer pour trouver état à tant d'hommes qui étaient sans fief : la Normandie n'en pouvait plus, tant elle se trouvait surchargée ; il paraît aussi que cette race si forte se multipliait avec une rapidité indicible ; ce n'était pas sans raison que Jornandès avait appelé la Scandinavie la source

1 Bien des localités encore en Normandie retiennent leur vieille dénomination scandinave. *Voyez* mon essai sur les invasions des Normands (aux notes).

du genre humain [1]. L'unité de mariage n'était point admise; la race normande prenait et quittait ses mies; il n'y avait rien de sacré dans l'union de l'homme et de la femme: ceci faisait que dans telle race on comptait vingt-cinq, trente enfans bâtards, ou pauvres cadets, tous vigoureux, qui requéraient héritage [2].

Qu'on s'imagine, avec cette immensité de population dans chaque race, une mauvaise culture des champs, la famine dévorante qui apparaissait à des périodes rapprochées, cette persévérance dans le désordre atmosphérique, qui pendant trente ans abîma les Gaules sous les pluies battantes: comment ne pas se précipiter sans cesse sur des terres nouvelles pour chercher fortune et ressource? Quand on avait la lance au poing et la vigueur dans le bras, qui pouvait empêcher de seller un cheval de bataille, et de courir, courir, jusqu'à ce qu'on trouvât un état convenable? Le récit des quarante pèlerins excita une vive et profonde

1 *Vagina gentium*; j'ai traduit par le terme convenable.

2 Les chroniques se servent habituellement de l'expression: *More Danico sibi copulavit.* (Dudon de Saint Quentin, liv. xii, cap. ii.) Le roman du Rou dit habituellement: « Il en fit sa mie. » Mss. Sainte-Palaye, pag. 36.

sensation par toutes les terres de Normandie; on s'exaltait en pensant aux richesses de ces villes lointaines, à la beauté des femmes, à l'aspect de ce soleil qui ne quittait jamais les rivages fleuris, à ces riches commerçans qui faisaient belles toiles et tissus d'or; et puis, en témoignage de ces richesses, n'avait-on pas les présens, les armes dorées, les purs chevaux richement harnachés? Quelle belle terre que celle qui produisait ces pommes d'or sucrées, ces grenades rouges comme le feu, ces raisins jaunis sous le pampre, la vigne en spirale tant aimée des barbares du Nord!

La Normandie avait pour duc Richard I^er^ lors du premier pèlerinage des Normands en Sicile; Richard était fils de Guillaume Longue-Épée et petit-fils de Rolf, le premier duc de Normandie; Richard à la haute taille, au visage vermeil, grand constructeur d'églises et de monastères [1]; il remplissait la Neustrie de sa

1 Le roman du Rou, le plus long et le plus utile des monumens pour l'*Histoire de Normandie*, se complaît à ces portraits des ducs de Normandie. Voici comment il peint Guillaume Longue-Épée :

Guillaume Longue-Épée fu de haute estature;
Gros fu par les épaules, greille par la chainture;

renommée : comme il tenait les Normands sous une bonne et ferme police, la plupart songeaient à quitter ses terres pour chercher fortune; que pouvaient être des chevaliers qui n'avaient pas la liberté de se battre et de se venger? Sous les règnes de Richard Ier [1] et de son fils Richard II, les pèlerinages des Normands eurent grande fureur; y avait-il haine et querelle entre les Normands; un cadet avait-il porté la main sur son aîné, ou bien le fief était-il usurpé, alors on quittait la Normandie pour les terres méridionales de l'Italie, on allait quérir un état en la Pouille.

Voulez-vous que je vous raconte comment

Jambes eut longues, droites, et large la forcheure;
Oils droits et aperts eut, et douce regardeure;
Mais à ses ennemis semble moult fière et dure;
Bel nez et belle bouche, et belle parleure;
Fort su comme jehans, et hardi sans mesure.

1 Le portrait de Richard est encore plus piquant :

Richard sout en daneiz et en normant parler,
Une charte sout lire et les parts deviser,
D'eschez sout et des table son compagnon mater;
Bien sout paitre un oisel, et leurer et porter;
En bois sout cointement et berner et vener,
As talivas se sout et couvrir et mesler,
Mestre pie destre avant et entre deulx doubler.

arriva la grande résolution d'un voyage aux terres de la Pouille? je vais dire la chronique et les histoires normandes. « Il y avait haine et odie entre deux princes de Normandie ; c'est Gisilberte et Guillerme : Gisilberte, que l'on appelait et clamait Bua Terre ou Bonne Terre, prit colère contre Guillerme qui terre contestait; son compagnon le précipita d'un lieu très-haut, et le tua sur le coup. Or, le sire Robert, voulant faire justice de ce meurtre, ordonna qu'on lui courût sus de tout côté; il advint donc que Gisilberte partit avec quatre frères, sur le message du prince de Salerne; ils s'en vont en Italie où ils furent reçus comme des anges. Sur toutes les routes on leur donnait tout ce qu'ils pouvaient désirer, vivres et armes; ils vinrent ainsi en cheminant jusqu'à Capoue, où ils trouvèrent là un comte qui était menacé par les Grecs; les Normands montèrent à cheval, sonnèrent du cor, et se précipitèrent la lance baissée sur les Grecs : en vain l'empereur semonça tous ses hommes pour repousser les valeureux Normands; il en vint tant, de ces Grecs, que leurs lances étaient aussi épaisses que les roseaux dans un champ; les hommes étaient aussi

pressés que les abeilles dans leur ruche[1] : les braves Normands ne s'en étonnèrent point; ils dissipèrent à coups de lance ces myriades de Grecs affaiblis, couverts d'étoffes soyeuses. Il ne fut donc renommée que des Normands en Italie ; le bruit s'en répandit au loin ; si bien que lorsque les messagers arrivèrent à Bayeux et Vire, il y eut d'autres Normands encore prêts à partir; peu à peu, pèlerins par pèlerins, on en compta jusqu'à trois mille qui s'établirent dans les environs de Salerne, et fondèrent une véritable colonie. »

Voici comment avaient lieu tous ces lointains voyages de Normands; je laisse encore parler un vieux et simple chroniqueur : « Sur ces entrefaites, dit le moine Glaber, un Normand nommé Rodolphe, homme d'une hardiesse à toute épreuve, encourut la disgrâce du comte Richard. Redoutant la colère de ce seigneur, il prit avec lui tout ce qu'il put emporter, et vint à Rome exposer ses raisons au souverain pon-

1 « Et sont veues les lances estroites come les canes sont en lo lieu ou ils croissent, comme li ape quant il issent de lor lieu quant il est plein. » (*Chronique des Normands*, liv. 1er, chap. XXII et XXIII.)

tife Benoît. Le pape, frappé de son noble maintien et de sa mine guerrière, se hâta de se plaindre devant lui de l'irruption que les Grecs venaient de faire dans les fiefs romains. Mais ce qui excitait le plus vivement sa douleur et ses regrets, c'est que parmi tous les siens, il ne se trouvait pas un homme capable de repousser les attaques de l'étranger. A ces paroles du pontife, Rodolphe se proposa pour faire la guerre aux Grecs, pourvu qu'il fût seulement secondé par les Italiens, qui avaient de plus que lui à défendre les intérêts de leur véritable patrie. Aussitôt le pape l'adressa avec sa suite aux grands du pays de Bénévent, leur enjoignant de lui céder toujours le commandement dans les combats, et d'obéir unanimement à ses ordres. Les Bénéventins l'accueillirent en effet comme le pape l'avait prescrit. Rodolphe se mit sur-le-champ à la poursuite des Grecs qui levaient des contributions dans les villes, les attaqua, leur enleva leur butin et les massacra [1]. »

Les émigrations de Normands prirent un grand

1 Raoul Glaber, *Chronique*, liv. III, chap. I.

développement sous Robert le libéral ou le *diable* des vieilles chroniques; le duc voulait être maître et seigneur de toutes les terres; il ne respectait ni les chartres normandes ni les priviléges des fiefs; et que de mutins et mécontens ne devait-il pas faire parmi les comtes! En ce temps encore vivait en Normandie un seigneur nommé Tancrède; il était possesseur de la terre de Hauteville, dans le pays de Cotentin, si merveilleux en châtellenies de la race normande. Savez-vous bien que le seigneur de Hauteville, en toute sa fortune, n'avait pas de quoi donner un état à trois de ses fils tant seulement? Tancrède était de bonne naissance et dans le lignage du duc Richard; il paraissait avec dix chevaliers sous sa bannière; mais les guerres l'avaient tant ruiné! Il avait eu deux femmes, Murcille et Frédésende, douze fils gras et frais, et presque autant de filles; quel lignage pour un baron, et comment songer à les établir! y aurait-il assez de manoirs et de fiefs dans la terre du Cotentin? Hélas! non; et pourtant ses fils étaient tous dignes d'un tel état et d'une grande renommée! Son aîné s'appelait Guillaume Bras-de-Fer; ses frères

avaient nom Honfroy, Drogon ou Dragon, noms terribles qui signalaient leurs poitrines de fer et la force de leurs coups [1]. Les Hauteville avaient quelques vassaux avec eux, et les trois aînés de la race résolurent de passer en Italie pour rejoindre les intrépides Normands qui les avaient précédés dans cette longue carrière de conquêtes et de services militaires contre les Sarrasins et les Grecs. Les pèlerins, de retour de Palestine, rapportaient de si bonnes nouvelles de leurs amis de la Pouille! tous ces petits baronnets partis sans deniers, sans chevaux, avec la panetière et le bourdon, étaient maintenant seigneurs de grandes terres qu'ils avaient reçues en fief et bons écus d'or, prix de leur solde; fins et matois comme toute la race normande, ils n'avaient pas d'attachement fixe; aujourd'hui ils suivaient les comtes de la Pouille révoltés, demain les empereurs grecs, de sorte qu'ils avaient ainsi gagné un bel état, des armes magnifiques et des chevaux à la longue crinière.

1 Le plus savant travail sur les Tancrède de Hauteville a été publié par Ducange dans ses *Familles normandes*, § 1er.

La colonie normande avait même fondé une belle ville militaire, Aversa, qui était un point fortifié, siége de la puissance aventureuse des chevaliers et des comtes. Comme ils avaient besoin d'une commune défense, les Normands établirent là une hiérarchie de terres et de fiefs: au premier son du cornet, tout chevalier devait prendre les armes. La république féodale s'était établie militairement sur ces terres ennemies; il fallait bien se prêter un mutuel secours dans les batailles contre les Grecs et les comtes italiens de la Pouille : « allons donc, nobles chevaliers, soyez alertes, car les Grecs et les Italiens peuvent vous dresser des embûches[1] ! »

C'est vers cette colonie normande que les trois aînés de la race de Tancrède de Hauteville s'acheminèrent avec quelques deniers en leur escarcelle, douze chevaux de main, et leurs écuyers; ils étaient accompagnés de plusieurs seigneurs, baronnets, parmi lesquels Robert Grosméneil, Guillaume Groult, Tristan Citeau, Richard de Cariel, Ranulfe ou Renouf, tous possédant petites terres ou sans avoir et sans fief.

1 Voir DUCANGE, *Familles normandes*, § 2.

Il y avait trente ans déjà que les premiers pèlerins étaient arrivés en Normandie; les cloches avaient sonné leur retour. Maintenant c'étaient les Hauteville, bonne famille du Cotentin, qui partaient pour conquérir états; les églises faisaient mille vœux, les processions accompagnaient les courageux pèlerins : « Que Dieu vous sauve et vous préserve, nobles chevaliers, qu'il vous garde à travers les Alpes ! Les bois de sapins cachent plus d'une embûche d'infidèles ! Braves pèlerins, faites-vous état en Apulie, afin que l'éclat en revienne sur la forte et grande lignée normande ! »

CHAPITRE XIX.

AVÉNEMENT DE HENRI Ier.

Influence de la race Normande. — Henri Ier. — Robert, son frère. — Constance. — Guerre civile. — Traité avec les Normands.— Cession de territoire.— Entrevue de l'empereur et du roi Henri.

1031 — 1036.

La race normande se montre envahissante depuis le neuvième siècle; elle ne reste jamais immobile, on dirait qu'elle éprouve le besoin d'agir et de déborder; les Scandinaves sont les peuples dominant dans toutes les destinées du moyen âge. Famille toute neuve dans l'Eu-

rope méridionale, elle n'a pas encore contracté les faiblesses et les infirmités des vieilles nations; les Scandinaves viennent rajeunir le sang des Francs et des Gaulois abâtardis. Il est des temps aussi où les nations ont besoin de s'infuser une vie toute nouvelle : de là cette influence que les Normands exercent sur une longue période; ces enfans des pirates du Nord possèdent les deux conditions du succès, la force et la ruse. Que peut-on comparer aux rudes coups des Normands? et quand les armes ne suffisent pas, ils sont comme des loups cachés sous la peau des brebis; ils imitent les hommes doux et simples, comme Hasting, le compagnon de Rolf, qui fit le mort sous le suaire, pour entrer dans la ville de Luna[1]; et puis, quand le peuple sans défiance fut rassemblé dans l'église, quand la prière du trépassé commença, ces pèlerins normands, que vous voyez là pieusement recueillis, se précipitèrent la lance

1 L'expédition du pirate Hasting en Italie dès l'année 860 me paraît constatée : elle précéda d'un siècle le pèlerinage des quarante Normands : *Deindè Italia m petunt Normanni, et Pisas civitatem aliasque capiunt atque devastant.* DUCHESNE, *Hist. scriptor. antiq.* pag. 2. *Voyez* aussi *Annal. Bertinian.* ad ann. 849.

en main sur le peuple, et s'emparèrent ainsi de Luna, la cité riche et sans défense. Ruse et force, telle était la double devise de ces Normands, l'effroi des vieux chroniqueurs, nobles hommes qui parlaient encore danois et normand dans la belle cité de Bayeux[1].

Ce caractère envahisseur du peuple normand se révèle dans tous les événemens contemporains; il explique surtout la puissance politique des ducs de Normandie. Ces ducs commandaient à des populations martiales et fières; les Normands ont soif de conquêtes et de terres; ils convoitent déjà la souveraineté de la Bretagne qui est si bien à leur convenance; ils étaient à l'étroit dans la Neustrie; ils ne respiraient plus, resserrés dans ces beaux herbages qu'arrosent l'Eure et la Seine : pourquoi leur gonfanon ne s'étendrait-il pas jusqu'à Pontoise même? Telle était l'ambition des ducs de Normandie, alors qu'ils prêtaient la main à l'avénement de Hu-

1 *Quoniam quidem Rothomagensis civitas romanâ potiùs quàm daciscâ eloquentiâ utitur; Bajocacensis fruitur frequentiùs daciscâ linguâ quàm romanâ.* (Dudo S. Quent. lib. 3. — Duchesne, *scriptor. rerum normannor.* pag. 112.)

gues Capet ; avec une nouvelle race ils pouvaient étendre leur domination : le duc Richard domina le parlement de Compiègne, où Hugues Capet fut élevé à la couronne; les ducs de Normandie avaient besoin, pour s'affermir, de la ruine entière de la race carlovingienne, changement nécessaire à l'affermissement de leur pouvoir : n'étaient-ils pas aussi les chefs d'une race de forts aventuriers venus du Nord pour dévaster les églises et conquérir les fiefs ? Toutes ces idées se tenaient entre elles. Les comtes de Paris étaient au milieu des Francs ce que le comte Rolf avait été parmi les Normands! ils avaient commandé à de nobles et dignes hommes qui les avaient élus pour chefs. Rolf avait placé à son front la couronne de comte, comme Hugues Capet y avait posé la couronne de roi; ni plus ni moins, il y avait parité.

Robert, le roi de France, était mort laissant plusieurs fils ; l'autorité de la reine Constance s'accrut à ce point, qu'elle put convoquer les vassaux et leur dire : « Henri est l'aîné des fils de Robert, mais il est paresseux, incapable; comment voulez-vous qu'il règne? pré-

férez le puîné de mes fils, Robert, l'enfant que chérissait le roi, comme dernier issu de sa lignée[1]. » Constance avait voué à Henri une haine de marâtre, elle ne pouvait ni le voir ni le sentir; tous les clercs s'étonnaient qu'une mère qui avait porté en son sein ce fils Henri, fût dénaturée à ce point de le priver de son héritage. Telle était pourtant la vérité : ajoutez à cela que la reine Constance voulait jouir d'une longue tutelle, et que Robert n'avait point l'âge encore pour régner par lui-même! Constance poussait le désir de gouverner bien loin, mais elle n'était point grandement aidée dans son projet; elle n'avait pas pour elle les hauts vassaux. Sous le règne de Robert même, les féodaux étaient plusieurs fois venus en cour plénière pour se plaindre de cette déplorable puissance de la reine qui les gouvernait[2]. Constance était la princesse impérative; ni les clercs ni les féodaux de la

1 DUCHESNE a publié le texte des chroniques qui parlent de la vie de Henri Ier. *Voyez* tom. IV de sa Collection, pag. 145 à 161.

2 WILL. GEMETICENS. *Hist. normannor.* lib. VI, apud DUCHESNE, *Hist. normann.* pag. 260.

race du Nord ne pouvaient la supporter; autant Berthe dans sa vie privée était douce et bonne, autant Constance était ardente; quand elle était colère, elle se servait de ses ongles et de ses poings pour faire respecter ses volontés. Le peuple de serfs ne la détestait pas pourtant, car elle était bonne catholique comme la race du Midi, et la cruauté n'était pas en opposition avec la sauvagerie de cette époque. Rien ne fut plus populaire alors que l'exécution des manichéens d'Orléans; la reine n'avait-elle pas arraché l'œil à un des clercs récalcitrant dans son erreur? Jamais elle ne fut tant applaudie !

Henri connaissait la haine de sa mère, et il se hâta de fuir en la terre de Normandie pour requérir secours du duc; il pouvait espérer le triomphe de sa cause; le duc Robert commandait à la race normande la plus valeureuse, la plus forte aux batailles; en prêtant appui au roi, il acquérait une nouvelle influence : n'y avait-il pas de vieux rapports entre le roi des Francs et le duc de Normandie? Hugues Capet et Richard n'avaient-ils pas été intimement unis dans l'origine de leur pouvoir? Robert de Nor-

mandie accueillit très-courtoisement le fils de la race royale, qui vint à Bayeux avec douze de ses fidèles; le duc avait des haines contre Constance, il convoqua ses propres barons pour une expédition militaire : qui donc se serait refusé à suivre le brave duc sur les terres de France? Il y eut une cour plénière à Évreux, et l'on décida que Henri serait reconnu pour suzerain. La haine des vassaux contre Constance était grande; quand la trompette retentit, il y eut bien peu d'hommes d'armes qui restèrent dans leurs fiefs; tous quittèrent leurs domaines pour suivre à cheval Robert et Henri, alliés dans la guerre. Beau pays que celui qu'allaient envahir les Normands! Lorsqu'on avait passé l'Epte, au-dessous de Gisors, on entrait dans les terres du Vexin, sous la suzeraineté des rois francs; on trouvait là Mantes, la riante cité; Meulan et Poissy avec leurs riches monastères si souvent ravagés par les Normands lors des grandes expéditions de Rolf et de Hasting dans la Seine, quand les cités et les églises déploraient les pilleries

1 Guillaume de Jumièges, lib. vi, cap. vii.

de ces enfans du Nord. Rien de plus fertile que ces vertes campagnes qui s'étendaient entre l'Epte, la Seine et l'Eure jusqu'à Pontoise, séjour des rois sous la seconde race : dans ces vastes plaines se déployaient d'opulentes abbayes, des monastères adonnés à la culture des terres, des châteaux fortifiés, des villes fort grandes et très-peuplées. Qui pouvait ne pas célébrer le beau pays du Vexin normand, dont les limites étaient à peine à huit lieues de Paris? Il suffisait de dépasser les murailles de Poissy pour entrer dans le Vexin, pays intermédiaire entre la race franque et la race normande, belle escarboucle convoitée par tous : qui n'avait vu Pontoise, disaient les clercs, sous la première race, n'avait pas une idée de la cité céleste[1]! Lors donc qu'il fut convenu en parlement des chevaliers que la guerre serait déclarée à Constance, la tutrice de Robert l'enfant, qui prenait le titre de roi, la chevalerie se précipita sur les terres qui s'of-

1 Grégoire de Tours, liv. IV. Il y aurait une histoire curieuse à faire, c'est celle de tous les bords de la Seine et de l'Eure sous la première et la deuxième race ; ce travail de restauration scientifique serait de la plus haute curiosité.

fraient devant elle avec leur parure de mai. Le duc de Normandie, selon sa coutume des batailles, imposa à ses barons l'obligation de ne rien épargner; il fallait se montrer implacable, parce qu'on voulait imprimer de la terreur; et d'ailleurs Robert le Diable, comme on le nommait déjà, pardonnait peu quand il apparaissait avec son terrible visage et ses dures mains; dans la force encore de la vie, plein d'impétueuses passions, n'épargnant ni les monastères, ni les églises, alors même que les gémissemens de la femme et de l'orphelin s'élevaient jusqu'à lui, Robert ne connaissait ni liens des familles, ni prescriptions religieuses. Hélas! les Normands avaient vu plus d'un exemple de sa rigueur; c'était le véritable héritier de Rolf et de Hasting : quel duc inflexible[1]! Toute la chevalerie normande partit pour combattre Constance, qui commandait aux Francs, aux Bourguignons, et à son fils, qu'elle faisait porter en tête de ses carrés de lances. Toutes les campagnes du Vexin

1 GUILLAUME DE JUMIÈGE, liv. VI. Je ne sache rien de plus intéressant que les chroniques de Normandie aux dixième et onzième siècles.

furent ainsi envahies[1] par les Normands qui marchaient valeureusement à la conquête, comme ils l'avaient fait sous leurs ancêtres quand ils assiégèrent Paris. Cette épaisse poussière qui s'élève là-bas dans la plaine signale la présence des envahisseurs. Entendez-vous les pesans chevaux nourris aux campagnes et aux haras de Bayeux et du Cotentin? ils hennissent à l'aspect des chevaliers que conduit Humbert, le plus fidèle des comtes normands; l'éclat du soleil fait briller de mille feux le fer des casques et des boucliers. Qui pouvait résister à ces terribles conquérans? serait-ce vous, Francs amollis sous le sceptre d'une femme? ce n'est pas vous non plus, Neustriens du pays entre Seine et Oise. Appellera-t-on les Bourguignons à l'aide? mais n'est-ce pas là aussi une race affaiblie qui sommeillait depuis trop longtemps à l'abri des côtes rôties par le soleil de juillet? Ils marchent avec audace, les braves Normands! ce

1 GUILLAUME DE JUMIÈGE, liv. VII, chap. XXVIII. Comparez aussi avec la petite chronique manuscrite publiée par l'abbé DE CAMPS. (*Cartul.* fol. 37.)

n'est pas pour la première fois qu'ils visitent les bords de la Seine. Hélas ! les abbayes de Saint-Denis en France et de Saint-Germain-l'Auxerrois se souvenaient encore des terribles envahisseurs.

Quand la reine Constance ne put plus résister, quand elle vit les lances normandes à une journée de Paris, que devait-elle faire ? pouvait-elle s'opposer avec quelques barons, le comte de Champagne et quelques leudes, à ces bouillans envahisseurs ? Robert le Diable ne pardonnait guère, c'était sa légende d'être implacable. Constance envoya donc deux prélats vénérables pour apaiser les Normands; le duc Robert exigea qu'avant toute chose Henri, l'aîné de race, fût reconnu et salué comme roi des Français; Robert, le puîné du lignage, recevait la Bourgogne. En même temps Henri, reconnu roi par l'intervention de Robert, duc de Normandie, lui cédait tout le Vexin jusqu'à Poissy; de sorte que le royaume de France se circonscrivait de plus en plus. Il n'y avait pas trois bonnes heures d'une course de vigoureux chevaux partis de Paris pour atteindre les extrémités de la frontière : étaient-

ce là les dépendances d'un royaume[1] ? Les Normands, au contraire, accroissaient leur pouvoir de toutes leurs forces; ils acquéraient de plantureuses terres, trois grandes abbayes; ils se distribuaient tous les fiefs jusqu'à Poissy, en mesurant les domaines avec des lacets de cuir. Il y eut tel baronnet normand qui reçut jusqu'à huit manoirs dans le Vexin; voyez quelle bonne conquête pour les chevaliers !

Henri était donc sur son trône par l'appui de la race normande; tout n'était point fini pour la guerre : les Bourguignons étaient les alliés de la famille germanique; eux et les Lorrains se confondaient dans de communes haines et de mêmes sympathies. L'avénement de Henri I^er^ au trône blessait la race germanique; elle se décida inopinément aux batailles. A cette époque, quand une injure était jetée au front d'un comte, il courait la venger; voici le droit public des féodaux : à peine la paix était faite en Normandie, que les palefrois hennirent

1 Comparez ORDERIC VITAL, liv. II. — NANGIS, *Cronic.* ad ann. 1031. — Apud DUCHESNE, tom. IV, pag. 99. — *Chronique manuscrite de Normandie*, dans le *Cartulaire* de l'abbé DE CAMPS, fol. 38, tom. II.

aux bords de la Meuse et du Rhin; des messages annoncèrent que l'empereur Conrad et ses fiers Allemands menaçaient d'envahir les terres de France : encore du sang répandu! L'inimitié était terrible, elle venait d'une rivalité de race, d'un désir de conquête insatiable, de l'esprit même de ces populations de chevaliers; fallait-il encore une fois courir l'un sur l'autre la lance baissée [1] ?

Au milieu de ces querelles de races et de familles, il y avait au désert quelques solitaires, des abbés pieux qui intervenaient pour apaiser la soif de fiefs au cœur des hommes d'armes; nulle force ne pouvait arrêter deux féodaux prêts à croiser le fer, semblables à des chevaux lancés à toute bride, se fracassant le poitrail et la tête dans une rude rencontre; quelle puissance pouvait se placer entre eux pour empêcher ce heurtement! La voix chrétienne des solitaires et des saints évêques se faisait alors entendre. Ainsi, quand Henri et Conrad se mesuraient de leurs camps militaires, Saint-

1 Voyez *Vita S. Poppo. abb. Stabul. apud* DUCHESNE, tom. IV, pag. 155. — RAOUL GLABER, liv. IV, chap. VIII.

Popon, du sein de la solitude de Stavelo, intervint pour conclure un traité d'alliance entre ceux-là mêmes que la vengeance appelait aux batailles. Conrad envoya des ambassadeurs à la cour plénière de Poissy; ils apportaient à Henri, roi de France, un immense lion à la crinière flottante, présent des empereurs de Constantinople à Conrad; puis des armures de fer tellement durcies, des cottes de mailles si étroitement travaillées aux fabriques de Nuremberg, que la pointe aiguë de l'épée ne pouvait pénétrer dans les anneaux rétrécis; et pour compléter cette alliance des deux races, Henri était fiancé à Mathilde, une des filles de Conrad [1].

Tous les événemens de cette période se résument en querelles féodales; il y a une empreinte de monotonie dure et triste dans les chroniques; toujours des combats, des inimitiés de famille. Il n'y a pas d'unité; chaque territoire est habité par une race diffé-

1 Comparez RAOUL GLABER, liv. IV, chap. VIII. — ANSELME, *Canonic. Leod. Hist.* — MARLOT, *Hist. de Reims*, liv. I, chap. XXVIII, tom. II, pag. 90. — HERMANN. *apud* PITHOU, pag. 141.

rente; on ne peut expliquer les événemens que si l'on admet cette diversité de peuples rivaux qui se poussent et se heurtent: les Francs, les Neustriens, les Normands, les Bourguignons, les Aquitains; on ne trouve pas de France encore. Toute unité disparaît devant la variété incessante de mœurs et d'origines dans chaque famille de peuple; le roi ne gouverne pas au-delà de ses propres terres. Henri Ier s'appuie de l'alliance des Normands, c'est le chef d'une fédération armée, et, certes, mieux vaut être duc de Normandie que roi de France : le livre des fiefs est bien mieux garni en bonnes redevances dans les palais de Bayeux ou de Rouen que dans les chartres de Saint-Barthélemy en l'île de Seine. Comptez-les! comptez-les vos fiefs, pauvres rois de France! que trouverez-vous! à peine vingt terres en Parisis avec redevance de quelques hommes ou de quelques muids de vin; et pour les ducs normands, il y a bien encore trois cents manoirs qui donnent leurs bons revenus au fisc de Robert le Diable, le Libéral, le Magnifique!

CHAPITRE XX.

LES TROIS GRANDS PÈLERINS.

Itinéraire des pèlerins. — Le comte d'Angoulême. — Pèlerinage à Jérusalem. — Foulques Néra, comte d'Anjou. — Son triple pèlerinage. — Robert le Diable à Jérusalem et à Nicée. — Le lignage de Tancrède dans la Pouille.

1020 — 1040.

Le caractère sombre du dixième siècle s'était un peu épanoui en gaieté, au commencement du onzième par les pèlerinages; la terre féodale était triste; il s'était manifesté une succession de sinistres présages, un bouleversement dans l'ordre naturel, qui avaient excité

les méditations solitaires des clercs et des châtelains [1]. La Gaule avait été si profondément labourée par la guerre, qu'elle n'offrait plus aux pas des chevaux un terrain solide et abondant; l'espace était trop étroit pour respirer à l'aise; ces poitrines belliqueuses avaient besoin de se dilater dans un autre atmosphère, en face d'un autre soleil, car pendant dix ans les provinces avaient été inondées de pluies battantes et opiniâtres : on pouvait désirer des climats plus doux, un aspect de nature moins sauvage. Combien n'était-il pas populaire ce pèlerinage qui faisait quitter le sol en servant Dieu! L'esprit chevaleresque se complaisait à ces courses lointaines. N'y avait-il pas dans la société un solennel repentir, un jubilé universel, une expiation sainte? Allez à Rome adorer le tombeau des apôtres, allez en Terre-Sainte pleurer sur le sépulcre du Christ, tel était le cri universel; là on devait trouver le pardon des grandes fautes! Comme la vie féodale se composait de violences, de pillages, les

1 Raoul Glaber, liv. vi et suivans. — Adhémar de Chabanais, liv. iii. Frodoard est aussi curieux, mais il s'arrête malheureusement au milieu du dixième siècle (ann. 960).

comtes, les chevaliers étaient au comble de leurs vœux, de trouver encore dans la vie errante une voie de pardon.

L'itinéraire des pèlerins était tracé par les vieilles chroniques[1]; les pèlerins qui partaient du duché de France traversaient rapidement la Brie pour visiter la Bourgogne, si pleine d'oratoires silencieux au milieu des déserts de Cluny et de Citeaux; il y avait là des stations de prière, des oratoires pour s'agenouiller, car la terre devenait difficile; le Jura commençait avec ses sapins orgueilleux sur la crête des rochers; il n'y avait que des routes de bûcherons tracées dans les montagnes, des sentiers à peine indiqués. Les fondations pieuses avaient parsemé les Alpes ici là de petits lieux de refuge où le pèlerin pouvait reposer la tête quand l'orage de neige fouettait les grands arbres. Le village de Sion était le premier lieu de la station

1 Il existe un itinéraire complet des pèlerins dès le quatrième siècle; dom Bouquet l'a publié. On peut voir également dans les Bollandistes la vie des plus pieux de ces voyageurs. Mabillon a donné plusieurs itinéraires dans les *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.* On trouve dans ses *Analecta* une chartre ou passe-port des pèlerins.

des pèlerins dans les Alpes, et il portait ce nom de Sion précisément pour rappeler le but des saints voyages en traversant les montagnes : n'était-ce pas leurs vœux de voir et d'adorer cette éternelle cité dont parlait l'Écriture? Souvent les Alpes étaient un triste lieu pour les pèlerins ; là se cachaient des voleurs et pillards de profession, qui ne respectaient ni les immunités de l'Église, ni le caractère sacré dont les pauvres chrétiens étaient revêtus[1] ! S'ils échappaient aux redoutables défilés des Alpes, les pieux voyageurs approchaient de Milan, la ville de Lombardie; ils visitaient la Monza, San-Ambrosio, les antiques églises. Que de saints monumens sur la route, à Ravenne, à Bologne, au pied des Apennins! Nous voici encore dans les montagnes hautes, escarpées, silencieuses, où les anachorètes habitaient le désert ! Quand les Apennins disparaissaient sous des nuages vaporeux, alors se montrait aux yeux des pèlerins l'aride cam-

1 L'existence des Sarrasins dans les Alpes est constatée pa une multitude de monumens. *Voyez* la *Dissertation de* M. Reinaud, pag. 172.

pagne de Rome, pleine de tombeaux, sous l'herbe jaune et flétrie des marais.

Rome avec ses sept collines excitait des transports de pieuse joie dans l'âme des chrétiens; quand ils approchaient de Saint-Jean-de-Latran, quand ils visitaient les tombeaux de Pierre et Paul les apôtres du Christ, des larmes abondantes ruisselaient sur leurs joues; ils s'agenouillaient devant la face bénie du pape, leurs mains osseuses brisaient leurs poitrines à coups redoublés; ils gémissaient de leurs fautes jusqu'à ce que la voix puissante du père commun des fidèles leur eût donné l'absolution; ils recevaient la croix et l'escarcelle de voyage; ils avaient les immunités de l'Église. Toutes les communautés de moines, toutes les villes fidèles leur devaient asile : qui aurait refusé un gîte au pauvre pèlerin[1] ? Alors ils se mettaient en marche à travers la Hongrie, la Pannonie, jusqu'à Constantinople, la seconde station du pèlerinage. Les grandes voies romaines favorisaient ces pérégrinations; partout

1 Voir l'*Itinéraire des Pèlerins*, tom. IX. Dom BOUQUET (Collect. des *Hist. de France*, et mes Notes sur les croisades, tom. I).

existaient encore des vestiges de ces beaux chemins de pierres dures et calcinées qui, au temps de la vieille Rome, voyaient passer les légions victorieuses, les chars des propréteurs et des proconsuls. A Constantinople, les reliques étaient nombreuses, et les pèlerins pouvaient adorer les vestiges de la prédication chrétienne; un chemin direct menait de Constantinople à Nicée, la ville des conciles si retentissans au moyen âge. De Nicée à Antioche, la voie était facile; Antioche avec ses bosquets de Daphné, tant aimés de Julien, alors que le Galiléen triomphait! Après l'Asie mineure venait la Syrie, fanatique pour l'islamisme, et c'était-là que commençaient les dangers des voyageurs; que d'humiliations pour de braves chevaliers de se voir apostropher à la face par les noms les plus ignominieux, eux qui avaient le bras fort, la main aussi dure que le fer! Mais le Christ n'avait-il pas été abreuvé de plus grands outrages? n'avait-il pas été souffleté quand son doux regard pardonnait aux hommes? Jérusalem! Jérusalem! tel était le but de tous les vœux. La génération était triste, les pèlerinages lui rendaient sa gaieté; c'étaient comme

une grande distraction jetée sur la vie; ce but du pieux voyage atteint, qu'avait-on à souhaiter de plus haut et de plus parfait? la tâche de l'homme était finie [1].

Ce comte qui part du château d'Angoulême avec quelques-uns de ses servans les plus fidèles, sur de hauts chevaux de bataille, c'est Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême. Il avait commencé sa vie dans les armes, comme vassal de Guillaume duc d'Aquitaine; il avait conquis l'amitié du fier duc, car enfin il n'était baron ni chevalier qui pût le lui disputer dans les champs : aussi en avait-il reçu fiefs et terres à plein gré [2]. Quel rude caractère que ce Guillaume Taillefer! il ne pardonnait rien, ni les vengeances personnelles, ni les usurpations de fiefs. Henri, sire de Rancogne, avait élevé le château de Fractarbot en l'absence de Taillefer, et malgré le serment prêté. Que fait l'impitoyable comte? il mande à son fils la félonie, et l'invite à le venger; or, Geofffroy, fils

1 *Voyez* DUCANGE, v° *Peregrinatio*. Il rapporte aussi une chartre ou passe-port des pèlerins.

2 *Chronique des comtes d'Angoulême*, dom BOUQUET, tom. X, pag. 160. — Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, article GUILLAUME TAILLEFER II, tom. III, pag. 168, in-4°.

du comte, vint trouver Henri le traître : « N'as-tu pas juré sur le corps de saint Cybar de rester paisible en ton domaine ? » Et comme Henri répondait fièrement, Geoffroy lui passa sa longue épée à travers le corps. Que de violences dans ce comte d'Angoulême ! Hélas ! comment les expier, si ce n'est par le voyage en Terre-Sainte ? Voilà donc Guillaume Taillefer qui moult clame et convoque ses fidèles ; pourquoi n'irait-on pas en long pèlerinage ? le Seigneur a besoin d'être honoré en son saint tombeau ; un long cri se fait entendre dans l'idiome roman : « lo volt ! lo volt ! » et bientôt une belle suite de pèlerins se mettent en marche pour la Terre-Sainte ; ils étaient gais, pimpans comme le baronnage du Midi ; les uns portaient le faucon au poing, les autres le bourdon et la panetière ; ils chantaient maintes cantilènes et oraisons méridionales. Guillaume Taillefer ne prit pas la route habituelle des pèlerins, il ne traversa pas les Alpes ; les barons du Midi entrèrent en Bavière par Augsbourg, la vieille cité aux saintes images [1]. De là ils visitèrent

1 Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, article COMTES

le pays des Hongres, nouvellement convertis à la foi; puis ils vinrent par l'Esclavonie à Constantinople et dans l'Asie mineure. Ce pèlerinage dura dix-huit mois au milieu des aventures les plus hardies. Guillaume et ses suivans d'armes souffrirent de grandes privations; ils étaient fort amaigris à leur retour; le comte tomba dans une indicible langueur! Pourquoi ses yeux brillans se ternissaient-ils de leur éclat? pourquoi cette main, naguère si forte, si puissante, se desséchait-elle de manière à ne pouvoir plus tenir l'épée? On disait partout, parmi les sages et les anciens, que le comte avait été ensorcelé par une femme, infernale magicienne; il y eut jugement de Dieu, duel de champions, épreuve du feu; mais le malheureux comte d'Angoulême, pèlerin et repentant, mourut le jour des Rameaux, quand le peuple célébrait avec joie la Pâque fleurie [1].

En même temps s'accomplissaient les longues pérégrinations de Foulques Néra, qui prit le beau nom de *Hiérosolymitain*. Au pays de

D'ANGOULÊME. *Voyez* aussi *la Chronique des comtes d'Angoulême*, dans dom BOUQUET.

1 *Art de vérifier les Dates*, tom. III, in-4°, pag. 168.

l'Anjou, dans la ville d'Angers surtout, vivait Foulques, seigneur et comte [1] ; il était basané et très-brun à sa naissance, et puis ses pèlerinages l'avaient tant exposé au soleil d'Orient, qu'on ne l'eût plus reconnu à son retour. Il portait aussi le titre de hiérosolymitain, à cause de ses voyages, et le peuple le nommait encore le Palmier, en souvenir de la terre de Judée, peut-être aussi parce qu'il était droit et grand comme l'arbre solitaire du désert : hélas ! le pèlerin gardait souvenir du palmier qui l'avait abrité sur la citerne, et de l'olivier sauvage qui couvrait sa tête, alors que trempé de sueur il montait sur le Golgotha ! C'était un rude homme que Foulques le Noir ; il avait fait la guerre à Conan le Tort ou le Bossu, comte de Rennes, et l'avait tué de sa main : que de batailles livrées ! quel intrépide chevalier que Foulques le Noir ! rien ne l'arrêtait ; Constance, femme de Robert, lui écrit : « Mon bel oncle, Hugues de Beauvais, favori du roi, m'insulte. » A cet appel, le comte d'Anjou arrive à la cour plénière, il tue de sa main Hugues de

1 *Voyez* la curieuse *Chroniq. Gesta Consul. Andeg.* cap. VIII.

Beauvais ! Maintenant n'a-t-il pas à craindre l'excommunication ? il a tué un leude du roi de France ! Brave pèlerin, partez donc pour la Terre-Sainte ; allez demander à genoux d'être lavé de ce meurtre fatal, ou bien élevez un monastère en repentir de vos crimes [1].

Foulques le Noir se mit en route de son comté d'Anjou ; il n'était suivi que de quelques sergens d'armes, mais tous humbles et sans faste : en quittant son château d'Angers, il fonda l'abbaye de Beaulieu près de Loches ; Foulques n'était-il pas excommunié ? aussi l'orage gronda sur ces fondations fragiles, des tourbillons de vent brisèrent les premiers fondemens de l'abbaye ; ainsi agissait Dieu pour punir le meurtrier [2]. Foulques le Noir visita Rome, Constantinople et Jérusalem ; ce premier pèlerinage accompli, il revient en son comté, saint et absous par le pape ; il court soutenir de nouvelles guerres ! Le comte de Blois envahit l'Anjou ; faudra-t-il lui céder des villes, des fiefs, de riches abbayes ? Oh ! certes,

1 *Voyez* RAOUL GLABER, liv. III, chap. II.

2 Glaber entre dans de grands détails sur cette première destruction de l'abbaye de Loches, liv. II, chap. 4.

non; le brave comte s'avance, la mêlée est dure, Foulques est renversé de cheval : entendez-vous ce nouveau cri de guerre? c'est le frère de Foulques, Herbert *éveille chien*, car c'était lui qui de son cornet retentissant appelait, au jour de chasse, les lévriers. La victoire demeura au comte d'Anjou; il envahit à son tour les terres de Blois; que de belles villes furent conquises ! Le comte de Blois, qui voulait vaincre, fut vaincu [1].

Que pouvaient être de vaines victoires à côté du triomphe dans le Christ? L'Orient! l'Orient! tel est le cri de la piété du comte d'Anjou, comme son cri d'armes avait été : *rallie, rallie à moi* [2] ! Foulques part une seconde fois pour Jérusalem; ce n'est plus un simple pèlerin isolé que quelques servans d'armes accompagnaient, il est alors suivi des clercs et des braves sei-

1 C'est à cette époque, néanmoins, que le comte d'Anjou se rendit le fidèle et le féodal du comte de Poitiers en recevant la ville de Loudun ; le père de Foulques, Geoffroi Grisegonelle, avait vaincu le duc d'Aquitaine en 987; la fortune tourna : « *Gaufridus Grisagonella, pater avi mei Fulconis, excussit Londunum de manu Pictaviensis comitis, et in prælio campestri superavit eum super rupes, et persecutus est eum usque Mirebellum.* » (SPICILEG. in-fol., tom. III, pag. 232.)

2 *Art de vérifier les Dates*, tom. IV.

gneurs d'Aquitaine. A la tête marchent les évêques de Poitiers et de Limoges avec la mitre et la crosse pastorales; ceux qui rencontraient une telle troupe croyaient qu'elle n'allait pas au-delà de l'oratoire voisin, tant elle était riche et ornée, et pourtant c'est vers Jérusalem qu'elle s'avance. Seigneur, en quel état est la Syrie! Savez-vous que les barbares imposent aux chrétiens un triste servage? Tous ceux qui veulent arriver jusqu'au saint lieu, doivent ouvrer et faire ordure sur le sépulcre! Le comte s'abaissera-t-il jusqu'à cette fatale coutume? Que fait le rusé comte? il se munit d'une vessie remplie de bon vin blanc[1], et le

1. Ce trait singulier de ruse naïve se trouve rapporté tout entier dans la *Chroniq. Turonens.* BOUQUET, tom. X, pag. 283, et dans le *Gest. Consul. Andeg.* ibid. pag. 256, 264. *Dato pretio tam pro se quam pro aliis christianis ad portam sibi prohibitam, morantibus urbem celeriter cum omnibus intravit, sed sepulcri claustra eis prohibuerunt; nempe cognito quod vir Dei, alti sanguinis esset, deludendo dixerunt, nullo modo ad sepulcrum pervenire posse, nisi super illud et crucem Dominicam mingeret: quod vir prudens, licet invitus, annuit. Quæsita igitur arietis vesica purgata atque mundata et optimo vino albo impleta, quin etiam aptè inter ejus femora posita est, et comes discalceatus ad sepulchrum Domini accessit vinumque super sepulchrum fudit et sic ad libitum cum omnibus sociis intravit.* (Voyez *Gesta consulum Andegavens.*)

verse sur le sépulcre, si bien que les Sarrasinois furent trompés ! Que dites-vous de la ruse de Foulques? comme il pleure agenouillé devant le saint sépulcre ? il le baise avec ardeur, et tant sa foi est grande, qu'il enlève de ses dents acérées un fragment de la pierre du saint tombeau [1].

Il revient, le noble Foulques, jusqu'à sa ville d'Angers; mais depuis qu'il a vu les merveilles de l'Orient, depuis qu'il a senti les feux du soleil d'Asie, il ne peut plus se souffrir dans les froides murailles d'Angers, sous le ciel brumeux de l'Occident; il y est inquiet et guerroyant. Pour la troisième fois il s'achemine vers Jérusalem, plus ardent que jamais; sa taille est voûtée, le palmier ne porte plus ses branches aussi haut; mais qu'importe? il marche humblement dans la sainte route. A Constantinople, Foulques rencontre un riche et fastueux pèlerin : c'est Robert, duc de Normandie, dont je vous dirai plus tard la pérégrination hardie; quant à Foulques, ce terrible homme d'armes, ce comte si impitoyable, il

1 *Chronic. Turonens.* Dom BOUQUET, tom. x, pag. 283.

s'avança humble et à pieds nus jusqu'à Jérusalem; lorsqu'il vit pour la troisième fois le saint tombeau du Christ, il fit un vœu de pénitence, et tandis que les Sarrasins jetaient des yeux de fureur sur les pèlerins de France, Foulques ordonna à ses servans d'armes de le frapper de verges, lui, le comte Foulques d'Anjou! Il parcourut les rues de Jérusalem avec la corde au cou, et poussant des cris lamentables. Il disait: « Que Dieu pardonne au traître, au félon, au parjure Foulques d'Anjou», et les sergens du comte le frappaient dru, le frappaient dru! Ensuite le comte prit sa route pour s'en revenir en Aquitaine; il fit le trajet de l'Orient à pied par l'Allemagne. En arrivant à Metz, une maladie cruelle le saisit; il mourut, le digne comte, et fut enterré en son tombeau dans la cathédrale [1]!

Alors était aussi parti en pèlerinage Robert de Normandie, le brave et impitoyable Robert, surnommé *le Diable;* il allait y querir l'absolution de ses péchés! De longues légendes étaient écrites sur le duc Robert! Il gou-

1 *Gesta Consul. Andeg.* — Dom Bouquet, tom. x, pag. 253, 254 et 283.

vernait enfant le comté d'Hièmes; puis, à la mort de son frère Richard III, il fut appelé au duché de Normandie : c'était un noble homme, magnifique, dont les chroniques célébraient la grandeur et la joyeuse vie ; ses premières armes furent vivement poussées même contre sa famille ; il arracha Évreux à son oncle l'archevêque de Rouen : et que lui importait la parenté et la mitre d'or ? Après la guerre contre l'archevêque de Rouen, le terrible envahisseur des biens de l'Église marche contre l'évêque de Bayeux et le dépouille [1] ! Ne vouliez-vous pas que les clercs le surnommassent déjà le Diable dans les chroniques et légendes? lui, le duc Robert, qui ne ménageait ni les églises ni les monastères, ce grand usurpateur des biens des clercs, ne devait-on pas le placer dans une légion de démons noirs peints sur la porte des monastères? Le puissant féodal Robert défendit le droit de Henri I^er^, et quand Constance voulut lui arracher la couronne, le duc de Normandie donna asile à son suzerain Henri I^er^, sous sa tente de Fécamp ! Le ban et l'arrière-

1 *Chronique de Normandie*, ad ann. 1027, 1030.

ban furent alors convoqués ; Robert écrivit à son oncle Mauger, comte de Corbeil, de mettre tout à feu et à sang sur les terres de France : hélas ! ce qui fut dit fut fait ; la flamme s'éleva sur plus d'une cité et d'un monastère de clercs ; la guerre fut menée en véritable diable, comme le dit le moine Orderic Vital : Constance se vit obligée de traiter[1]. La Normandie acquit Chaumont, Pontoise et tout le Vexin français, certes un beau lot dans la guerre : Constance à peine domptée, Robert se précipite sur la Bretagne ; une seule course militaire des Normands la soumet à l'hommage du duc. Sans une tempête horrible, Robert aurait essayé la conquête de l'Angleterre ; les vents dispersèrent sa flotte ; il fut contraint de regagner Bayeux, la véritable cité normande ; quel diable que ce Robert le Magnifique !

Maintenant, étonnez-vous que lorsqu'il n'y eut plus rien à conquérir, cette âme ardente et un peu bourrelée de remords songeât aux

1 *Quod cernens Constantia mox ab eo dextram expetiit et deinceps quoad vixit tempore sibi fidelis extitit.* (Duchesne, tom IV, pag. 148.) *Voyez* aussi la chronique rapportée par dom Bouquet, tom. X, pag. 276.

lointains pèlerinages! L'année 1035 commençait; le duc avait atteint sa cinquantième année, et il sentait quelque repentance : Robert n'imita point les pauvres pèlerins qui s'acheminaient le bourdon et la panetière en main; il parut sur sa route fastueux comme un noble et fier duc de Normandie[1], le plus grand des féodaux; il était suivi de chevaux, de varlets, de pages le faucon sur le poing, les chiens en laisse, comme sur les tapisseries de la conquête; il traversa les Alpes, les Apennins, et vint à Rome où il fut accueilli au son des cloches à pleine volée[2] : la procession des pélerins était splendide; Robert brilla de tout l'éclat de sa magnificence, il voulut laisser de grands souvenirs des Normands, ses hardis compagnons déjà célèbres en Italie; il ordonna

1 « Grant foison de chevaliers, barons et autres gens de Normandie. » (*Chroniq. normande.* DUCHESNE.)

2 *Chroniq. de Jean Bromton*, pag. 913. Jamais Robert n'oublia cependant son humilité de pèlerin. En l'entrée d'une cité, « l'un de ceulx qui gaitait et gardait la porte, haulse ung baston que il tenait et fiert le duc parmi les espaules, tant qu'il le fist tout canceler. Le chroniqueur ajoute que ses serviteurs voulant riposter, le duc leur défendit fort et dist que raison est que pelerins soffrent par l'amour de Dieu; ainsi le duc Robert garanti de la mort celui qui l'avait feri et dist à ses gens que mieulx amait le cop qui lui avait donné que la meilleur cité qu'il eûst. » (*Chroniq. de Normandie.*)

donc que ses chevaux de bataille, tout caparaçonnés d'argent, fussent ferrés d'or; et si, dans les splendides cavalcades des pèlerins, un de ces fers tombait, les varlets d'armes devaient le laisser aux mains du peuple, car nul Normand ne s'abaisserait pour le prendre; se courber n'était pas dans leurs habitudes! Le pape donna à Robert l'escarcelle de pèlerin dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et tous s'acheminèrent vers Constantinople.

Dans cette grande capitale, nouvel éclat, splendeur immense! les pèlerins saluèrent avec fierté l'empereur sur son trône : comme on n'avait pas de siéges pour les barbares, comme le disaient les Grecs, Robert et ses nobles serviteurs s'assirent sur leurs manteaux d'hermine; quand ils se relevèrent, jamais ils ne consentirent à reprendre ces courts et riches mantels : « Est-ce que jamais Normand emportait le siége sur lequel il était assis? » telle fut leur hautaine réponse[1]. A Constantinople,

1 On traita bien les Normands à Constantinople, parce qu'on les craignait déjà. Le voisinage des fils de Tancrède inspirait du respect. (Bénédict., *Art de vérifier les Dates*, tom. IV, pag. 5. On lit dans la *Chronique de Normandie* : « En ce temps

comme on l'a dit, Robert de Normandie rencontra le comte Foulques Néra; ils firent le pèlerinage de concert à Jérusalem, sous la conduite de marchands arméniens d'Antioche; Robert le Diable, le brave duc, si fort à cheval, fut obligé de se faire porter en litière, sur les bras vigoureux de quatre Maures; comme il rencontra un pèlerin qui s'en revenait en Normandie, la terre commune, Robert le duc s'agitant sur sa litière, lui cria : « Pèlerin, tu diras à Caen et à Bayeux que tu m'as vu porter en Terre-Sainte par quatre diables [1].» Aux yeux de Robert, n'étaient-ce pas de véritables démons que ces mécréans qui portaient les chrétiens sur leurs épaules noires et velues? Robert visita le saint tombeau, et versa des larmes abondantes sur ce sépulcre vide; à son retour, il tomba malade d'épuisement à Nicée, la cité des conciles : dans son voyage à travers l'Asie mineure, l'empereur grec, qui craignait les Normands courageux et

tous ses gens mangèrent à terre et n'avaient ne tables ne fourmes pour eulx servir : mais pource que le duc Robert en faisait faire partout où il venait, l'empereur et les gens du pays par où il passait les aprinrent à faire lors. »

1 JEAN BROMTON, pag. 913.

hardis, leur avait tendu plus d'une embûche; le valeureux duc les surmonta toutes à l'aide de ses dignes compagnons; mais à Nicée les Grecs employèrent le poison, et Robert de Normandie, tout couvert d'or dans sa jeunesse, ce Robert qui violait pucelles et saintes filles, et avait fait, disait-on, pacte d'argent avec le diable, ce duc Robert mourut à l'hospice des pèlerins, dans l'année du Christ 1035, le 2 du mois de juillet[1]. Les Normands reprirent le chemin de Constantinople, passèrent le Bosphore, et vinrent rejoindre leurs frères de Normandie établis dans la Pouille.

Que faisaient ces nobles chevaliers dans l'Italie? avaient-ils grandi leur puissance, avaient-ils suivi cette destinée de courage et de conquêtes qui leur était prédite en quittant la terre natale? Les Normands avaient d'abord vaillamment combattu les Grecs qui menaçaient la

1 *Art de vérifier les Dates*, tom. IV, pag. 5, in-4°. Rien de plus fier et de plus hautain que Robert le Diable; il ne considère jamais la Normandie comme un fief, mais comme un royaume. On trouve une chartre dans laquelle il appelle nominativement la Normandie un royaume. *Notum esse volumus cunctis* REGNI NOSTRI *fidelibus*. (*Cartul. de S. Amand de Rouen*, fol. 57.)

Pouille; ils avaient brisé les armées que l'empereur dirigeait contre les comtes et petits seigneurs de la contrée; les chevaliers de Normandie s'étaient mis au service de Gaimar, prince de Salerne, et leur nombre devint si considérable, que tous purent se gouverner dans leurs terres d'une façon indépendante. Les Grecs étaient attérés de cette grande valeur des chevaliers normands, et Docéan, prince de la Calabre au nom de l'empereur, traita avec eux pour ressaisir la Sicile, envahie par les Sarrasins [1]; les chevaliers firent là merveille à coups de lances et d'épées; rien ne résista à leur valeur, les mécréans furent vaincus. Les Grecs méconnurent-ils ces services, ou bien les Normands, forts et vaillans, ne voulurent-ils plus conquérir pour d'autres ce qui leur convenait si bien pour eux-mêmes? Les Normands furent dignes de leurs ancêtres;

1 « Et à dire la vérité, plus valut la hardièce et la prouesce de ces petits de Normans que la multitude de li Grex, et ont combatu à la cité, et ont vainchut lo chastel de li Sarrazin, et la superbe de li Turmagni gist par li camp, li gofanon de li chrestien sont efforciez, et la gloire de la victoire est donnée à li fortissime Normant. » (*Ystoire de ly Normant*, liv. II, chap. VIII.)

ils n'y manquèrent ni pour la ruse ni pour le courage. Après avoir servi les Grecs, ils combattirent contre eux et contre les comtes de la Calabre et de la Pouille ; forts, vaillans comme ils étaient, ils voulurent avoir les profits de la vaillance et de la force. La race de Tancrède de Hauteville avait procréé d'abord Guillaume Bras de Fer : ce Guillaume prit le titre de comte, et s'établit avec ses frères à Melfi, qui devint comme le cœur de cette république féodale des Normands ; Drogon, son frère puîné, lui succéda ; on le voit déjà qui prend dans les chartres le titre de duc et magistrat de l'Italie, comte des Normands de toute la Pouille et la Calabre [1] ; quant aux autres frères, qui eut une ville, qui l'autre, tous avec un bon héritage.

Au-dessus d'eux se place Robert, l'aîné des enfans du second lit de Tancrède de Hauteville ; sous le nom de Guiscard ou de Wiscart (le Rusé), Robert constitua le véritable empire des Normands en Italie ; il n'avait d'abord

1 *Ego Drogo, divinâ providentiâ dux et magister Italiæ, comesque Normannorum totius Apuliæ atque Calabriæ.* (Ducange, *Généalogie des rois normands de Sicile*, § 1er.)

reçu que le petit château de Saint-Marc, situé dans la Calabre; puis il obtint la province tout entière. A la mort de son frère Homfroy, Robert fut élevé au titre de comte des Normands. Or, il faudra dire plus tard la finesse et l'expertise de Robert Guiscard dans le gouvernement de la Pouille et de la Sicile : quel bel établissement ne firent point là encore les enfans de Normandie ! quelle famille que ces chevaliers ! ils avaient de la persévérance et de l'énergie; ils dominaient partout où se montrait leur gonfanon : la race normande fut alors absorbante; c'est une nouvelle et puissante invasion du Nord qui retrempe l'esprit et les mœurs de la société [1].

Ces mœurs éprouvaient en effet une grande modification par le goût des pèlerinages, l'horizon s'étendait un peu au-delà des habitudes du clocher; le dixième siècle était marqué d'un caractère sombre et sédentaire; chacun cherchait à se rapprocher, à se défendre dans sa terre, dans sa tour, dans son église; les inva-

1 Voir DUCANGE, *Famille normande*, Mss. publié par M. Champollion dans l'*Ystoire de ly Normant.* (*appendix.*)

sions des Hongres, des Normands et des Sarrasins détruisaient tout; résister était la somme de force que pouvait donner la société, elle n'en avait réellement pas d'autre; que pouvait-elle oser quand ses cités étaient en flammes, ses monastères pillés, ses châsses de saints dispersées ! Aussi la génération est-elle couverte comme d'un crêpe funèbre; la vie se passe entre la souffrance et le tombeau; elle ne va pas au-delà de l'hymne pieuse au sépulcre. Dans le onzième siècle, au contraire, il y a une sorte de réaction contre l'existence locale; la vie du clocher ne satisfait plus, on veut courir en pèlerinage; l'idée de voir d'autres climats, de jouir d'un autre soleil s'empare de tout le peuple. On part de France ou de Normandie, du Poitou et de l'Anjou; on soupire après Rome et la Palestine. Le caractère du peuple devient enjoué, on voit une race plus portée aux distractions et aux conquêtes. Les croisades furent préparées par cet esprit actif; ce n'est pas la seule prédication de Pierre l'Ermite qui opéra l'entraînante vocation pour les voyages. Jamais la parole de l'homme ne produit un immense effet si la société ne

correspond pas à son esprit. Il faut que les temps soient préparés quand la prédication remue. La croisade fut amenée par la tendance de tous : la multitude avait besoin de respirer sous un plus vaste horizon et de secouer cette vie de châteaux, ce linceul de pierre et de fer qui ensevelissait l'existence du peuple au dixième siècle !

CHAPITRE XXI.

HISTOIRE DES FEUDATAIRES.

Normandie. — Guillaume le Bâtard. — Bretagne. — Ses ducs Alain. — Révolte des serfs. — Flandre. — Les Baudouin. — Comte d'Anjou. — Geoffroy Martel. — Comte de Champagne et de Blois. — Thibault. — Aquitains. — Gascons. — Toulouse. — Bourgogne. — Sires feudataires. — Les Buchardus Montmorency. — Montlhéry. — Les barons de Coucy. — Montfort-l'Amaury. — Le sire de Beaugency. — Les seigneurs de Corbeil. — Les princes de Béarn. — Comminges. — Armagnac. — Les Fesenzac. — Les Périgord.

1024 — 1045.

Le duc Robert le Magnifique, en prenant la pieuse résolution d'un pèlerinage en Palestine, s'était longtemps consulté sur le choix d'un successeur pour ses terres ; la Normandie était

un si beau lot! qui aurait donc son apanage? Le voyage entrepris était grandement périlleux; hélas! pouvait-on répondre de revenir quand on passait au-delà des mers comme la merlette, oiseau voyageur que le pèlerin voyait sur l'onde bleue, et que plus tard il posa sans bec ni pattes sur le blason! Que de périls en la Terre-Sainte! Le pèlerin était comme un homme qui dépouillait sa vie matérielle pour entrer dans la Sion céleste, la sainte cité de Dieu; qu'étaient désormais les biens terrestres en comparaison de cette palme cueillie au Golgotha? L'idée du pèlerinage était comme une abdication morale de tout pouvoir humain pendant la longue route en Palestine!

Robert le Magnifique voulut complètement disposer de son duché, car il quittait la Normandie : à qui laisserait-il ce beau lot? Au temps de ses passions bouillantes, à cette époque où les légendes l'appelaient le *Diable*, tant il remplissait ses domaines de mauvaise renommée, le duc Robert avait rencontré, à son retour de la chasse au sanglier, une jeune fille qui lavait du linge avec ses compagnes

auprès d'un ruisseau[1]; cette jeune fille avait nom Harlete, du vieux mot saxon *Her-leve*[2] (la maîtresse chérie); Robert, frappé de sa beauté, dit à un de ses hommes : « Va proposer au père de la jeune fille des présens d'or pour l'obtenir. » Le père refusa d'abord, mais un vieux frère, ermite de la forêt, lui fit voir combien il était dangereux de résister à l'homme puissant[3], au sire duc de Normandie : tout fut dit et convenu; Robert fit ses volontés de la jeune Harlete; il l'aima tendrement, et de là naquit un enfant mâle et fort membré, partout connu sous le nom de Guillaume; on lui donna le titre de Bâtard, ce qui n'était point alors une injure, car c'étaient presque toujours les bâtards qui avaient fait les grandes choses féodales! on l'éleva à tous les arts de chevalerie dans le château de Falaise.

1 Benoit de Sainte-Maure, *Chronique en vers*, ad ann. 1024, 1031.

2 En latin *Herleva*.

3 Ne fust un suen frère, un seint hom,
Qu'il eust de grand religion.....

(*Voyez* aussi le *Roman du Rou*.)

Le bruit du prochain départ de Robert *le Diable* s'était partout répandu; ses comtes, ses compagnons vinrent le trouver en cour plénière : «Eh! sire duc, nous laisserez-vous sans chef? — Par ma foi, répondit Robert, je ne vous laisserai pas sans seigneur; j'ai un petit bâtard qui grandira s'il plaît à Dieu, choisissez-le dès à présent, et je lui donnerai le duché devant vous comme à mon successeur[1].» Les serviteurs de Robert applaudirent à ce désir, et placèrent leurs mains dans celles de Guillaume[2]. Après le départ du pèlerin, le bâtard fut reconnu par de nombreux barons et chevaliers qui formaient la cour plénière : et comment le petit bâtard n'aurait-il pas été chéri d'un bon nombre de barons et chevaliers, quand il était déjà expert au fait de la guerre? Il aimait passionnément les armes de fer, les lourdes épées, les chevaux de Gascogne

1 *Chroniq. de Normandie.* (Bénédict. *Collect. des Hist. de France*, tom. XI, pag. 400.)

2 *Manibus illorum manibus ejus, vice cordis, datis.* (Dudon S. Quent. *Hist.* pag. 157.) Dudon de Saint-Quentin était contemporain; il a écrit les plus romanesques *Chroniques de Normandie.*

et d'Auvergne; il récitait les nobles généalogies des coursiers[1] mieux que les comtes de l'Étable; colère, vindicatif, il montrait ce caractère ardent que les féodaux exaltaient quand on les conduisait aux batailles.

Cependant il s'était formé en Normandie un parti opposé au duc Guillaume; si les propres hommes de Robert, si les fidèles de sa cour plénière avaient proclamé l'élection du bâtard, il y avait bien d'autres nobles hommes qui ne voulaient point s'abaisser sous le fils d'Harlete de Falaise. Comment un bâtard serait-il préféré aux neveux, aux cousins par lignage de Robert le Magnifique? Il se fit donc au milieu des barons danois et normands, d'un sang si pur, si généreux, une opposition puissante contre le bâtard; on prenait ici là les armes contre lui; les châtellenies hissaient des gonfanons ennemis au duc Guillaume : à mesure qu'on savait les nouvelles d'Orient, les périls de Robert de Normandie, on se montrait plus profondément opposé encore. Bientôt on apprit la mort du duc Robert à Nicée; des char-

1 *Qui nominibus propriis vulgò sunt nobilitati*. Le chroniqueur Guillaume de Poitiers, pag. 181.

tres en furent portées à Caen, à Bayeux, à Rouen, et le baronnage normand prit les armes. Les suivans du duc se partagèrent : les uns soutinrent Guillaume, le fils d'Harlete; les autres se prononcèrent pour la lignée légitime des ducs de Normandie. Cette guerre civile au sein du baronnage normand, empêcha d'abord le développement de la grande puissance de ses ducs; la monarchie de Henri Ier s'affranchit un moment du joug des hommes du Nord, comme on le dira plus tard en cette histoire [1].

La Bretagne avait été soumise à l'influence des ducs de Normandie; les chartres mêmes constatent qu'elle faisait hommage aux successeurs de Rolf; c'était une population à part que la Bretagne, telle que nous l'avons décrite avec ses forêts druidiques, son peuple demi-sauvage dans les landes, et ses cités sur les roches escarpées : si la Normandie se montrait impatiente sous le petit bâtard d'Harlete, la Bretagne était aussi en minorité; Alain, tout

1 Le reproche de son obscure naissance fut souvent opposé au duc Guillaume; il s'en vengea plusieurs fois d'une façon cruelle. Le bâtard fit couper les membres et le nez aux gens hardis qui insultaient à son origine. Voy. *Chroniq. de Normandie.* (BOUQUET, *Hist. de France*, tom. XI.)

enfant, était placé sous la tutelle de sa mère lorsqu'une révolte de serfs vint agiter la Bretatagne[1] : on sent déjà, dès le onzième siècle, le frissonnement des serfs pour la liberté; le cri de *commune* ne s'est point fait entendre encore, mais il y a comme une mer agitée qui annonce l'orage. En Bretagne la révolte fut tout entière un mouvement de serfs contre les nobles hommes; le duc enfant dut monter à cheval pour réprimer les serfs armés de pieux et de bâtons durcis au feu. Les nobles hommes demeurèrent vainqueurs; les Bretons avaient la tête dure et chaude, ils se soulevaient avec plus d'énergie encore que les Francs; il y eut là aussi guerre de bâtardise; on vit un bâtard de Conan le Tort se soulever contre Alain; il périt, le hardi jeune homme, dans le château de Malestroit, où il fut assiégé par Alain à la tête d'une fière noblesse; ainsi, guerre de barons en Bretagne comme en Normandie, gonfanons s'élèvent contre gonfanons!

Quelle noble maison gouvernait alors la Flandre! Après Baudouin le Barbu, célèbre

1 Comparez les *Chroniques bretonnes*, et dom MORICE, *Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 67.

dans les gestes des races féodales, il vint en la terre de Flandre un comte du nom de Baudouin le Débonnaire, qui prit le surnom de Baudouin de Lille, parce qu'il orna cette grande cité de châteaux forts et de maisons hautes et carrées[1]. Ce surnom de Débonnaire cachait néanmoins une âme altière et une ambition victorieuse; Baudouin ne fut débonnaire que pour les Flamands; on le voit dans les vieilles chroniques incessamment en guerre avec la race des Frisons et des Germains; quel homme que ce fier comte! il part la hache d'armes au poing et va brûler le palais impérial de Nimègue; Baudouin, le grand constructeur de maisons et de châteaux, fit creuser les fossés neufs qui séparent l'Artois de la Flandre; continuez, noble duc, et le roi Henri Ier, couché dans le sépulcre, vous désignera comme le tuteur de son fils Philippe Ier, roi de huit ans[2]!

1 Lille est appelée dans les chartres *Isla*, *Illa* et même *Insula*. Son origine ne remonte pas au-delà du neuvième siècle: elle prit le nom de Lille, à cause que, située au milieu d'une plaine marécageuse, elle forma comme une île. (Bénédict. *Art de vérifier les Dates*, tom. IV, pag. 97, in-4°.)

2 Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI. — Meier. *Annal. de Flandre*, ad ann. 1036, 1060.

N'avons-nous pas vu Foulques le Hiérosolymitain partir pauvre pèlerin pour la Terre-Sainte, versant des larmes de repentir? Jérusalem! Jérusalem! tel fut son cri d'armes. Il enchâssait cette devise dans son vêtement grossier tissu de bure. Foulques avait eu de Hildegarde (de race allemande) un fils qui porta le nom de Geoffroy Martel : « à cause des coups qu'il portait et ferrait de droite et de gauche comme un martel qui frappe sur l'enclume. » Les guerres de l'Angevin se dirigèrent surtout contre le comte de Blois et de Tours; il y avait là tant de belles châtellenies féodales! Le comte d'Anjou obtint la foi et hommage de la ville de Tours! Quand un vassal manquait à son droit, Geoffroy savait bien recourir aux armes pour lui enlever ses terres[1]; en vain Guérin, sire de Craon, lui envoie un cartel de chevalerie d'homme à homme; il travaille incessamment à sa conquête des fiefs. Les poétiques annales de l'Anjou nous racontent toutes les belles scènes de chevalerie, les lances brisées sur les brassards et les boucliers. Là se montre l'esprit féodal :

1 Comparez dom MORICE, *Hist. de Bretagne*, et MÉNAGE, *Hist. de Sablé*, pag. 120 à 123.

« Duc, je te livrerai bataille sur un cheval à bel poil[1], et voici quelles seront mes armes. » Ainsi écrit Geoffroy Martel au duc Guillaume, bâtard de Normandie; et le duc répond : « J'irai. » L'Anjou fut le théâtre des grandes prouesses au moyen âge[2]; c'est la province qui a conservé longtemps le plus pur blason. Un de ses comtes se fit depuis l'historien des grandes chroniques angevines.

Quel beau cri d'armes que « Champagne sous ses sires! » La maison de Champagne était mêlée à celle de Blois; Thibault III portait encore la couronne de comte, et avec cela il possédait le pays de Brie, Provins, la vieille ville que chanta plus tard le noble serviteur de la reine Blanche. Thibault bataillait furieusement contre le comte d'Anjou, ils se mesuraient sur plus d'un champ de guerre; puis le batailleur se fit pieux, et les églises sont pleines

1 « *Simul eximiâ arrogantiâ colorem equi sui, et armorum insignia quæ habiturus sit, insinuat.* » (*Chronique d'Anjou*, ad ann. 1035.)

2 Voici de grands coups d'épée : « Il courut sus ledit chevalier, le ferit de son épée tellement qu'il lui froissa le heaulme, lui coupa la coiffe et lui trancha l'oreille, et de ce coup l'abbatit par terre. » (*Ancien. Chroniq. d'Anjou*, ad ann. 1052.)

encore des fondations du comte Thibault. Le jour que son fils aîné Eudes vint au monde, Thibault l'envoya baptiser à l'abbaye de Cluny, si sainte déjà, et il conféra la terre de Cossiaco à cette abbaye en signe de réjouissance, car il avait un fils, noble héritier de sa race! Les cartulaires de Cluny donnent à Thibault le titre de *comte des Francs*[1]; pour Cluny, situé en terre de Bourgogne, les Francs étaient comme des étrangers, et l'on ne savait pas ce qui se passait en ces pays lointains. Le comté de Blois fut réuni à la Champagne, la même famille le possédait : cela se voyait souvent au moyen âge; deux terres éloignées étaient ainsi confondues dans une même race par héritage, alliance et transmission par lignage. « Dieu ait en aide le comte de Champagne et de Blois! » Ainsi dirent longtemps les sergens d'armes de Provins et de Troyes[2].

1 *Comes Francorum.* Dom MARTENNE, *Thesaurus anecdotor.* tom. II.

2 Le cri d'arme du comte de Champagne nous a été conservé dans le *Roman du Rou :*

François crie *Mont-joye*, et Normand *Diex-aye;*
Flamand crie *Arras*, et Angevin *r'allie;*
Et li Cuens Thiebaut *Chartres et Passavant.*

La race champenoise, grasse et fraîche, tenait à la famille du Nord; il n'en était pas de même des barons de l'antique Aquitaine, confondue bientôt avec la Gascogne, et qui passa plus tard dans le vaste comté de Toulouse, la véritable souveraineté de la race méridionale. Les derniers ducs de Gascogne avaient été : 1° Sanche-Guillaume, le fondateur d'un grand nombre de moutiers, et de l'abbaye surtout de Saint-Pé de Génèrez : les Gascons luttaient sans cesse contre les Navarrois vantards. Des chartres disent même que la Gascogne subit alors la souveraineté de Navarre ; 2° Bérenger fut le dernier duc de Gascogne ; son héritier Bernard, de la race d'Armagnac, réunit au duché de Guienne et d'Aquitaine la souveraineté des Gascons. Le gouvernement de la race méridionale fut toujours placé dans le comté de Toulouse. Quel magnifique domaine que celui de Pons, l'aïeul du comte Raymond de Toulouse, célèbre dans les croisades! Pons possédait non-seulement l'Albigeois, le Quercy, mais encore une partie de la Provence, et même Nîmes, la ville romaine. Pons fut un des grands pilleurs d'églises; sa foi n'était pas très-fer-

vente, car les chroniques lui reprochent d'avoir usurpé les biens des clercs pendant sa vie de plaisirs et de dissipations. Savez-vous bien que, par une chartre scellée de son anneau, il conféra l'évêché d'Alby à sa propre femme[1], tant alors les biens d'église étaient confondus avec les fiefs laïcs; barons féodaux prenaient terres partout où ils en trouvaient, quand elles étaient plantureuses!

Bourgogne et Provence se renfermaient encore dans le commun royaume d'Arles aux mains de la race germanique; la terre entre les Alpes et le Rhône était bien dans la souveraineté nominale de l'empereur, mais quel était le vassal qui aurait reconnu cette haute suprématie? Chaque fief avait là son seigneur, chaque aleud son propriétaire; la Provence avait même des comtes héréditaires; le premier fut Guillaume II, qui embellit Montpellier, sa cité de race; ses héritiers possédèrent par transmission ces belles terres : toute une lignée gouvernait ainsi militairement les cités,

1 « *Quapropter ego in Dei nomine, Pontius dono tibi dilectæ sponsæ meæ Majoræ episcopatum Albiensem.* » (Dom VAISSÈTE, *Hist. de Languedoc*, tom. II, pag. 206.)

et les fiefs du Midi! On voit ces familles méridionales apparaître dans l'histoire féodale de Provence, de Languedoc et de Gascogne[1]; elles ont leur nom particulier, leur patrimoine de race, depuis les ancêtres qui se perdent dans la nuit des Mérovingiens. Le royaume de Bourgogne ne dura qu'un temps; il ne faut pas le confondre avec le duché de ce nom, bien et dûment advenu comme apanage aux cadets de la race de Hugues Capet. Si le royaume de Bourgogne et d'Arles était tout méridional, quoique sous la main d'un prince germanique, le duché de Bourgogne était formé de la famille du Nord, se liant aux souvenirs des races d'Helvétie.

Tels étaient les hauts tenanciers! Il faut maintenant dire l'histoire des féodaux moins puissans qui enlaçaient la monarchie naissante. Au milieu même du Parisis, on trouvait des sires, comtes, barons, vidames, simples tenanciers sans grandes terres. Là-bas, à deux lieues de

1 Comparez dom Vaissète avec Papon, les historiens provinciaux du Midi de la France. Les preuves surtout forment la plus belle collection des chartres et des pièces diplomatiques. *Voyez* tom. II et III.

l'abbaye de Saint-Denis, sur une petite hauteur, se déployait une seigneurie antique, qui s'appelait *Mons Morenciacus ;* quelle était son origine, à quelle coutume avait-elle emprunté son nom[1]? En fouillant bien, vous voyez d'abord apparaître Buchardus, fils du seigneur de Colombe; sa femme, Hildegarde, était issue de Thibault le Tricheur : salut donc, premier baron de Montmorency : seigneur de Marly et d'Écouen ! Voici venir le second seigneur de Montmorency : il porte le nom de Buchardus la Longue-Barbe ; il eut pour femme la dame de Château-Basset dans la manse de l'abbaye de Saint-Denis : or, déjà la baronnie de Montmorency était devenue le refuge des bannis et maudits sujets du royaume de France[2]; cette lignée se transmit à Buchardus III, l'un

1 Montmorency ne dépendait pourtant pas de la châtellenie de Paris : « Les fiez de la chastellenie de Montmorency ne sont pas de la condition du fiez de la vicomté de Paris, comment que ladite chastellenie soit enclose en ladicte vicomté. » Manuscrit cité par Lebœuf, *Hist. ecclésiast. de Paris*, tom. III, pag. 388.

2 La première chartre où il est fait mention des Buchardus de Montmorency émane de Lothaire : *Quæcumque verò à præfato Burchardo eidem loco donata sunt, villam videlicet Brajacus, et duos molendinos apud villam quæ dicitur Monsmo-*

des hommes d'armes les plus vaillans du dixième siècle. La seigneurie de Montmorency s'étendait de la colline boisée sur toute cette plaine fertile arrosée par de limpides ruisseaux, des cascades et des lacs où se miraient les chevaux caparaçonnés.

La châtellenie de Montlhéry, à quelques lieues d'Orléans, était aussi antique que la race des Montmorency; son premier sire fut nommé Thibault File-Étoupes, parce qu'il aimait à tisser le drap ou la toile dans son manoir, comme un clerc dans un monastère, ou un serf en sa case. Le roi Robert lui donna le titre de grand forestier, car il poursuivait les sangliers et loups avec une vigueur sans pareille dans les forêts d'Orléans. Que dites-vous aussi des sires de Coucy, ces braves seigneurs d'une vieille lignée? il y a là les débris d'une tour bien haute dans la baronnie de Coucy. Le premier baron porta le nom d'Albéric; homme fort de corps, géant immense auquel les romans ont donné neuf pieds de haut; il succomba

rencius. MABILLON, *Act. sanct. Benedict. sæcul.* V, pag. 245, *ex autographo*, et BOUQUET, tom. IX, pag. 622.

dans une fameuse bataille contre les Lorrains sur la Meuse [1].

Et pourquoi oublierions-nous les sires de Montfort-l'Amaury, châtelains qui avaient choisi leur poste féodal sur une hauteur entre Paris et Chartres? Le premier de ces féodaux portait le nom d'Amaury II; il s'était fait vassal fidèle du roi de France, il ne quittait point sa cour plénière, et signait au besoin ses chartres. Amaury fut le père de Simon baron de Montfort, l'aïeul de ces Montfort si redoutés de la race méridionale, quand les barons du Nord fondirent sur les Albigeois hérétiques des belles terres du Midi [2]; triste croisade hélas! Voici maintenant les sires de Beaugency, pays de vin blanc et clairet si aimé du roi Robert et de Henri son fils couronné! Les chanoines d'Amiens possédèrent la souveraineté de

1 Lion, qui de Couchy tenoit tout le terral,
Qui fu de neuf pie grau, un bras eut trop mortal
Ces Loherains détranche tiestes, jambes et musteals.
L'evesque Réginaire noblement soy demaine,
De sa hache assena Lion le capitaine.

On sait que les sires de Coucy prirent pour devise :

Je ne suis roi ne duc, prince ne comte aussi;
Je suis le sire de Couci.

2 Voir *Philippe-Auguste*, tom. III.

ce beau vignoble, et je vous en dirai le motif : c'est que le seigneur de Beaugency, attaqué de la lèpre, était venu prier le corps de saint Firmin en leur église, et il avait été miraculeusement guéri. Le premier seigneur héréditaire de Beaugency porta le nom de Landry; il fut bien soumis à l'Église, car tandis que le seigneur abbé de Vendôme était sur le palefroi pour recevoir l'hommage, Landry était à pied et baisait le genou de son seigneur [1].

Pour compléter le terrier féodal du centre du Parisis, je dois parler des comtes de Corbeil. Vieille cité que le *Carbolium* des chartres du moyen âge! Quelle belle situation pour un comté, que de voir la Seine et l'Essone passer au pied de ses murailles! Aussi étaient-ils bien riches les sires de Corbeil! Le troisième comte, vivant sous Robert et Henri de France, portait le nom de Maugis ou Mauger, célèbre dans les romans de chevalerie et les chansons de geste. Maugis, l'un des grands tenanciers des domaines du roi, prêta secours à Henri Ier dans les guerres qu'enfant il eut à

1 *Gallia christiana*, tom. x, pag. 1148, appendix.

soutenir contre Constance. Corbeil, Montlhéry, Coucy, Montmorency, telles sont les seigneuries les plus souvent citées aux chartres et chroniques de Saint-Denis en France ! C'étaient les anciens vassaux en la cour du suzerain.

Il y avait au Midi un autre vieux baronnage qui se liait à la vie des cités, à la force populaire du sol : dans cette belle race méridionale apparaissaient les vicomtes princes de Béarn, depuis les antiques seigneurs de l'époque carlovingienne du nom de Centulfe, jusqu'à Gaston III, qui recevait l'hommage de ses vassaux, les seigneurs du Béarn. Et les comtes de Comminges, d'antique mémoire ; ils étaient issus de Lupus, comte de Gascogne, qui périt dans une bataille ; vigoureux comte, il était attaché à son cheval comme à son château et à sa famille : ce palefroi, dit une vieille chronique, marquait cent ans d'âge et avait encore une grande vigueur [1]. Et les Fezenzac, alors représentés par Guillaume, surnommé (*Asta-nove*) Nouvelle Épée [2], pro-

1 *Voyez* Dom BOUQUET, tom. VIII, pag. 188.

2 *Gallia christian.* tom. I, col. 979.

dige des batailles; cette branche se fondit dans les Armagnacs, race dont les ancêtres portaient aussi pour surnom de bataille, *Trancaléon* (Traque-Lion). Quel rude courage que celui des comtes d'Armagnac[1]!

Pourrais-je oublier, parmi ces antiques familles des provinces méridionales, les comtes de Périgord? Dans les épais nuages de l'époque carlovingienne, d'abord apparaissent les Boson, comtes de Périgord; le premier d'entre eux (Boson le Vieux), remplit les provinces de ses souvenirs. On le voit construire le château de Bellac dans la Basse-Marche, et conquérir une partie du Limousin. Hélie lui succède; c'est le grand ennemi des clercs: Benoît est élu à la dignité épiscopale; Hélie lui fait crever les yeux pour l'empêcher d'être sacré par le pape. Alors apparaît Guy Ier, vicomte de Limoges, l'ennemi des comtes de Périgord. Antiques féodaux que ces comtes de Limosin: ils étaient d'origine visigothe; leur souche était Focher ou Fulcher, habile ouvrier

1 Benedict., *Art de vérifier les Dates*, tom. III, pag. 47, in-4°.

pour les machines de guerre[1]; puis vient la lignée des Adhémar, qui se confondit avec les Guy vicomtes de Limoges. Giraud le vicomte poursuit Hélie de Périgord pour lui imposer la peine du talion, œil pour œil, dent pour dent; comment s'en sauver? et voilà qu'Hélie part en pèlerinage pour Rome. Parmi ces comtes de Périgord, fut Aldebert, vigoureux féodal qui répondit à Hugues Capet : « Ceux qui m'ont fait comte, sont ceux-là qui t'ont fait roi. » Le fier Aldebert mourut frappé d'une flèche au siége de Gençay; il fut le plus hautain des comtes de Périgord; c'est dans le troisième des fils d'Hélie III, surnommé Cadoirac ou Cadenat, qu'on a cherché l'origine des Talleyrand[2]. Les Périgord, les Fezenzac, grandes mai

1 *Industrium fabrum in lignis.* ADHÉMAR DE CHABANAIS. LABBE, Biblioth. Mss. tom. 1, pag. 163.

2 Dans le titre copié par le P. Labbe il n'y a que *Caderanus;* mais l'homme modeste et prodigieux pour les généalogies du Midi et du Périgord particulièrement, M. l'abbé de Lespine, me dit souvent que le P. Labbe s'était trompé, et que le manuscrit portait *Taleranus.* L'abbé de Lespine fut mon professeur à l'école des chartres; c'était un homme vénérable, savant sur l'histoire nobiliaire, sans ambition et sans intrigue; il est mort simple employé; il était scientifiquement supérieur à tout le charlatanisme d'érudit. Dom Brial seul pou-

sons dans les provinces méridionales, antique souche d'un magnifique nobiliaire !

Telle était la brillante lignée féodale qui entourait la royauté en France : comme la couronne d'or sur le front du roi était ornée d'escarboucles, de topazes, de saphirs, ainsi la royauté était environnée de grandes et illustres races qui brillaient d'un vif éclat ; au moins ainsi le disaient les vieilles légendes !

vait lui être égalé. J'aime à rendre ici ce nouveau témoignage à la vieille école des Bénédictins. Guillaume, surnommé Taleyrand, est nommé au Cartulaire de Chancelade écrit en 1128, et dans celui de l'abbaye de Cadouin, f^os^ 2 et 38.

CHAPITRE XXII.

LES PAPES ET LES EMPEREURS.

Organisation de l'unité ecclésiastique. — Travail de réforme. — Discipline de l'Église. — Histoire du pontificat, depuis Benoît VIII jusqu'à Léon IX. — Les empereurs germaniques. — Henri le Boiteux. — Conrad le Salique. — Henri le Noir. — Les empereurs grecs, depuis Romain III jusqu'à Constantin Ducas.

1012 — 1048.

L'ORGANISATION de l'Église dans ce siècle se confondait profondément avec la féodalité; la séparation morale n'avait point été faite encore. Tout existait dans le chaos; les clercs avaient pris les habitudes des hommes d'armes, et les hommes d'armes avaient envahi les biens

des clercs; les abbés et les chanoines n'observaient aucune des règles imposées par les conciles; dans l'origine chrétienne, le célibat et la chasteté étaient rigoureusement prescrits pour donner une destinée plus haute à l'Église, pour en faire un corps détaché des passions et des faiblesses humaines. Hélas! il n'était pas rare alors de voir les clercs vivre publiquement avec des femmes éhontées; ici l'on entendait le cliquetis des verres dans le festin; là les aboiemens des chiens de l'abbé, grand chasseur à l'arc et à l'arbalète[1]. Les fondations pieuses n'étaient point respectées, et l'on négligeait les services des morts, les messes d'*obiit* pour les courses lointaines, à la piste du cerf ou du sanglier, ou bien pour les concubines au teint rose, aux vêtemens écourtés; et comme le dit le moine Glaber, les clercs donnaient leur vie de solitude et de pénitence pour Bacchus et Vénus impudique[2].

1 Orderic Vital rapporte un concile tenu à Reims par Léon IX, où les plus graves accusations sont portées contre les clercs. Octobre, ann. 1049. ORDERIC, tom. X; dans DUCHESNE, *Hist. Normann. scriptor.* pag. 375.

2 RAOUL GLABER, liv. V.

Les conciles provinciaux, assemblées de haute police, avaient tenté en plusieurs circonstances de réprimer les mauvaises mœurs des clercs, et de ramener un caractère de sévérité au sein de l'Église. Les canons étaient exclusivement dirigés contre les concubines et les religieux qui s'affranchissaient de la règle. Les évêques de chaque province cherchaient à mettre un peu d'ordre dans le gouvernement des clercs, dans la répartition de leurs richesses; les mêmes canons qui prescrivaient la trève de Dieu, pour arracher aux chevaliers l'épée et la lance ensanglantées, ordonnaient aux religieux, aux abbés et chanoines, de quitter les femmes qui habitaient avec eux sous le même toit, au grand scandale de l'Église. La fréquence de ces perscriptions renouvelées dans chaque session de conciles, témoignait assez la difficulté qu'avaient les évêques de rompre de mauvaises habitudes et des coutumes fatales pour la discipline de l'Église[1]; les clercs s'abstenaient plus facilement du port des armes, des chasses lointaines dans la

[1] LABBE, *Collect. des concil.* tab. v° *Concubin. alea. venat.*

forêt, qu'ils parcouraient trempés de sueur; mais la femme de leur amour ou de leurs passions était difficilement renvoyée. On répétait en vain de solennelles prescriptions; le pouvoir des évêques n'était pas suffisant, il fallait une autorité puissante et incontestée, elle devait se rencontrer dans la papauté. Avant qu'une répression forte existe et se développe, il est essentiel qu'il se forme un pouvoir suprême, dont l'autorité morale puisse dominer le monde si fatalement agité par les mauvaises mœurs.

Dans ce temps qui précède de quelques années le pontificat de Grégoire VII, la papauté semble bien affaiblie encore dans le laborieux enfantement de son pouvoir; on dirait toujours qu'une autorité forte ne peut arriver qu'après une période de confusion, et pendant cinquante ans le souverain pontificat se prépare dans le chaos, pour aboutir à la puissance une et absolue de Grégoire VII. Ce résultat d'une domination suprême ne pouvait être atteint qu'après l'accomplissement de conditions diverses; il fallait que l'indépendance et la suprématie du pape fussent reconnues et saluées

également dans l'ordre civil et religieux; ce n'était qu'à l'aide d'un despotisme immense que la hiérarchie pouvait se rétablir dans le sein de l'Église et de la société tout entière. Quand il existe un long désordre, l'autorité absolue se fonde seule; on ne la fait pas, elle se fait. Le pape devait fouler aux pieds les couronnes, parce que seul il était un centre moral d'unité, et que les couronnes n'étaient qu'un pouvoir féodal et tout matériel. Ensuite la papauté s'élevait à toute la puissance morale d'un principe intelligent; rien ne fut plus heureux pour le monde abîmé de troubles que cette dictature qui jetait des flots de lumière et proclamait le triomphe de l'idée morale au milieu de la féodalité brute et dévastatrice [1].

La période qui précéda l'avénement de Grégoire VII vit des papes faibles et sans puissance dans le monde catholique; ils s'élèvent et tombent sans motifs et sans causes: 1° la longue série des Jean (ou des Joanes), pontifes purement Italiens, issus d'une seule lignée, intronisés,

1 Il faut suivre dans les annales de Baronius et de son continuateur, le P. Pagi, les progrès de la puissance pontificale, ad ann. 1030, 1059.

puis abattus; 2° Benoît VIII, le protégé des grandes familles romaines, patricien armé qui combattit à outrance, comme un brave chevalier, les Sarrasins débarqués en Toscane, tandis que ses clercs, à Saint-Jean-de-Latran, essayaient, sous Guy le Moine, les notes de la gamme dans la musique. Benoît IX fut aussi un pape italien avec le patriotisme du peuple, car il s'agissait, dans la longue lutte du pontificat contre l'Empire, de l'Italie repoussant l'invasion germanique: le pape à Rome était l'expression de l'indépendance nationale; il la défendait contre les armées des empereurs qui passaient sans cesse les monts pour imposer violemment les lois des barbares à la race méridionale [1]. Grégoire VI succéda aux Benoît; ce fut le destructeur de tous les pâtres armés qui désolaient les campagnes de Rome; son pontificat fut une époque de police et de répression; les champs de Rome étaient pleins de désordre; on voyait déjà les bandits qui se cachaient dans l'herbe jaunâtre, parmi les joncs des marais et sous les rochers

1 *Voyez* dans MURATORI les savantes dissertations sur l'*Histoire de Rome au moyen âge*, tom. X.

arides qui entourent la ville éternelle d'une ceinture de ruines[1]. Grégoire VI ne gouverna l'Église que quelques années, les papes se succédaient alors avec une fatale rapidité; dans dix ans il y eut sept papes, depuis Clément II jusqu'à Nicolas le second, sans compter encore les anti-papes, qui venaient là comme pour constater le désordre de l'Église : c'est la lutte de la nationalité italienne contre l'invasion germanique qui se produit dans toute son énergie; et lorqu'une si complète désorganisation se trouvait dans le principe d'unité catholique, comment était-il possible que l'administration de l'Église se plaçât sur des fondemens sûrs et solides? Avant qu'il s'agît d'une organisation forte, il fallait que l'unité fût profondément établie.

Cependant, au sein de cette église même, il s'élevait un jeune clerc à la volonté puissante, qui devait ramener la papauté à ses grandes conditions de gouvernement. Hildebrand était né dans la fertile Toscane, au milieu de ces

1 J'ai encore retrouvé, en 1834, les campagnes de Rome telles que les chroniques les avaient décrites. Voyez MURATORI, tom. XET XI.

peuples adonnés aux habitudes simples; les vieilles légendes disent qu'Hildebrand sortait d'une race d'ouvrier; elles racontent qu'il était fils d'un artisan laborieux dans la campagne. Quand Hildebrand fut pape et qu'il eut à lutter contre la puissance matérielle des empereurs et des rois, on voulut lui donner une origine plus haute; on écrivit qu'il était issu de l'illustre famille des Aldobrandini, comtes de Saone[1]. Tant il y a que le jeune clerc vécut enfant parmi les moines de Cluny; il en portait le long vêtement noir et la simple tonsure à l'usage des serfs : Hildebrand étudia dans de longues veilles sous saint Odilon, abbé de Cluny, et les moines avaient vu avec un indicible enthousiasme de piété les vêtemens du jeune clerc briller d'une auréole sainte; les feux du ciel se jouaient comme des étoiles d'argent dans sa chevelure flottante[2]. A vingt-quatre ans, Hildebrand quitta le monastère de Cluny

1 *Habuit parentem Bonicium, non fabrum lignorum, quod ignominiæ ergo adversarios ipsi objecisse scimus, sed ex nobili et antiquâ familiâ Aldobrandescorum comitum Saonensium.* Voyez MABILLON, *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.* tom. VI, p. 113.

2 *Act. sanctor.* Ibid.

et vint à Rome; il fut tristement affecté de voir tant de dissolution et de faiblesse. L'idée de sa vie, la vocation de ses jours fut alors une double pensée; il résolut de rendre le pouvoir du pape indépendant de la suprématie impériale, et puis de commencer le grand œuvre de la réforme ecclésiastique ; en d'autres termes, un pauvre moine voulut rendre à l'Italie sa nationalité, au pouvoir moral sa liberté d'action, et enfin à l'Église elle-même cette forte et grande impulsion qui pouvait sauver la civilisation du monde. Hildebrand s'efforça de restaurer la discipline ; seule la discipline pouvait rendre respectable l'autorité de l'Église : il n'y a pas de pouvoir désordonné et dissolu qui soit longtemps fort. Pour être durable, la dictature a besoin d'être austère. C'est à l'immense labeur de la reconstruction du pontificat que travaillait Hildebrand auprès des papes Grégoire VI et Étienne IX, ses amis et ses protecteurs ; sa réputation s'étendait au loin, l'Italie voyait en lui déjà le principe de sa force et de sa splendeur politique [1].

1 On a beaucoup écrit sur Grégoire VII, mais personne n'a touché ce point important : que le pouvoir de Grégoire VII

Les événemens semblaient favoriser la grande entreprise du pontificat contre la couronne impériale, résistance de la nationalité italienne contre les Allemands. La race germanique n'avait plus cette immense énergie des premières époques de la longue lutte de l'Empire contre Rome; Henri le Boiteux portait la pourpre des empereurs au commencement du onzième siècle; on l'avait vu, à la tête de ses chevaliers, des bords du Rhin s'élancer au delà des Alpes. Henri fut reçu et couronné à Pavie, la noblesse vint au-devant du vainqueur; la haute Italie avait toujours favorisé la nation allemande; Henri le Boiteux vit Rome, et se fit couronner à Saint Jean-de-Latran; il fut ainsi empereur d'Occident et roi d'Italie, selon la vieille formule des Carlovingiens: Henri mourut, jeune encore, dans la Saxe, ce berceau de la race allemande, où Charlemagne domptait les barbares à la tête de ses paladins [1].

fut produit par la nécessité, afin de corriger une grande anarchie; les hommes véritablement studieux reviennent sur les faux jugemens portés sur la papauté. On se reforme bien dans les idées qu'on s'en était faites au dix-huitième siècle.

1 SCHEMIDT, *Histoire des Allemands*, tom. II. — Les Bé-

A Henri succéda Conrad le Salique, de la puissante maison de Franconie; sa vie fut une lutte encore : comme il n'était point issu de la ligne directe des empereurs, il y eut des compétiteurs qui lui disputèrent l'empire; Ernest, duc de Suabe, se mit à la tête d'une ligue teutonique; vaincu dans les batailles, il fut proscrit et mis au ban de l'Empire avec cette formule terrible : « Nous déclarons ta femme veuve et tes enfans orphelins », sorte d'excommunication militaire; car toute société a besoin de se défendre par ces systèmes d'exclusion et de volonté dure et impérative. Une fois délivré de la guerre civile en Allemagne, Conrad le Salique, à l'imitation de Henri, passe de nouveau les Alpes; il arrive avec ses chevaliers teutons, si pesans sous leur armure, comme on les voit tout de pierre dans les églises de Ratisbonne : Conrad le Salique fit son entrée à Milan sous les arcs de triomphe de marbre, et visita San-Ambrosio; il se fit couronner roi lombard à la Monza, selon la vieille coutume;

nédictins, *Art de vérifier les Dates*. Les rapports des empereurs et de l'Italie ont été parfaitement éclaircis dans les savantes dissertations de Muratori.

Conrad vint à Rome recevoir l'investiture du pape[1] : cet usage, qui abaissait l'empereur devant le pontife, devait fortifier la puissance morale de l'Église ; que venaient faire à Rome les empereurs, en s'agenouillant devant les papes ? Jetez cette coutume aux mains d'une tête un peu hautaine, un peu tenace dans sa volonté, elle devait entraîner la suprématie du pontificat : un pape fort et un empereur faible suffisaient pour changer en hommage-lige la simple cérémonie religieuse.

Henri le Noir succéda à Conrad ; sa vie se passa dans les batailles, comme celle de son père. Italie ! Italie ! telle était la passion des empereurs ; ils aimaient à abandonner leurs cités noircies des bords de l'Elbe et du Rhin, pour les villes plus heureusement visitées par le soleil. Henri le Noir fit le dénombrement de ses vassaux italiens dans la plaine de Roncaille, aux abords de Plaisance, et de là il vint encore à Rome[2]. C'était l'époque de la plus grande anarchie du pontificat : le sénat et le

1 Muratori, *Annal. d'Italie*, tom. VI et VII, ad ann. 1002, 1039.

2 Muratori, *Annal. d'Italie*, ad ann 1034-1049.

peuple de Rome déférèrent à Henri le Noir le titre de patrice, et l'on vit l'empereur se revêtir du manteau vert, du laticlave et de l'anneau d'or, marques distinctives du patriciat. Dans la vie des nations, les formes subsistent longtemps après que les principes sont détruits; l'empereur voulut s'empreindre de toutes les coutumes italiennes, il scella des chartres avec ce titre de patrice de Rome [1]. Telle était la force morale des souvenirs; elle abaissait la puissance hautaine des empereurs devant une vieille coutume de Rome. Les temps approchaient d'une lutte décisive; Grégoire VII allait commencer son immense mission; il devait dominer ce pouvoir effréné des hommes d'armes; le sceptre d'or de l'Empire tombait aux mains du bizarre Henri IV d'Allemagne, brutale expression de la féodalité, oubliant tous les devoirs dans la société humaine.

Si l'Italie était menacée au nord par les empereurs d'Occident, au midi n'avait-elle pas, en face de ses riches côtes, les empereurs grecs qui convoitaient ses grandes cités, et revendi-

1 Pagi, continuateur de Baronius, ad ann. 1048. Comparez avec Muratori, ad ann. 1046.

quaient Rome même comme le légitime apanage des héritiers de Constantin ? Si le sol de la Lombardie, les grandes villes de Milan et de Pavie s'abaissaient sous les pas des chevaux lourdement caparaçonnés et nourris aux pâturages germaniques, Naples, la Sicile, toutes les cités de la Pouille voyaient aussi les Grecs aux longs vêtemens, les archers de la Troade et de la Romanie, le carquois sur les épaules, l'arc en main, remarquables par leurs armures d'acier et d'or [1]. Les Grecs n'avaient pas une puissante cavalerie, ils n'avaient pas ces barons coulés de bronze roulant dans la poussière comme des masses de granit; les armées byzantines avaient d'habiles archers, d'admirables tireurs d'arbalètes, des cavaliers agiles couverts de petits boucliers, et lançant avec dextérité les javelots aigus; le feu grégeois s'attachait aux lourdes machines du Franc, comme la robe de Déjanire aux os et à la chair d'Hercule. Il y avait de ces troupes grecques à Naples, dans la Sicile et la Pouille; elles luttaient

1 Tout ce qui touche aux rapports des empereurs grecs avec l'Italie a été recueilli par Muratori, dans le quinzième volume de sa collection, ad ann. 1030-1050.

contre les Normands, tout récemment établis par la conquête. L'habileté du pape s'était servie des hommes du Nord pour atténuer l'influence grecque dans l'Italie; c'est avec le secours de ces braves chevaliers que les papes s'étaient posés tout à la fois comme les adversaires de la race germanique et de la race grecque[1], lesquelles envahissaient l'Italie par le nord et par le midi. Les Normands étaient la milice de la papauté dans la défense de l'indépendance italienne.

Les empereurs grecs d'Orient se succédaient avec non moins de mobilité que les papes sur le trône de Constantin; quel spectacle que celui du Bas-Empire dans cette agitation incessante qui élève ou abaisse les empereurs dans des révolutions de palais! Voici d'abord l'empereur Romain III, dit Argyre; il est étouffé dans le bain par sa femme l'impératrice Zoé, qui donne la pourpre à un garde du trésor, faux monnayeur, sous le nom de Michel IV.

1 La chronique en vers de Guillaume de La Pouille est le plus curieux monument sur l'histoire des rapports des Grecs avec l'Italie : elle a été publiée par Muratori, tom. XV, *Antiquitates Italiæ medii ævi*, etc.

Michel IV ne manquait pas de bravoure; il passa sa vie à combattre les Bulgares; il était si bas de naissance, si laid, que les soldats le montraient entre eux en signe de mépris. Michel mourut dans un monastère, bourrelé de remords [1]. Il eut pour successeur un autre Michel, qui porta le nom de Calafate, constructeur de navires au port de Byzance; il mourut, les yeux crevés, dans la solitude. L'impératrice Zoé se montre toute-puissante dans ces révolutions : elle frappe les empereurs de sa main; elle prend elle-même la pourpre et se fait proclamer par les soldats de la garde seule impératrice. Trop fière pour subir un maître, elle s'associe Théodora sa sœur; puis, femme capricieuse, elle appelle à sa couche et à la couronne Constantin IX, l'un des patriciens de Byzance. Depuis, chaque année voit un empereur, Isaac Comnène, Constantin Ducas. Les femmes aussi se revêtent de la pourpre : on compte dans le Livre-d'Or, Théodora, Eudoxie, dont le doux nom se

1 Sur cette chronologie des empereurs byzantins, comparez Theophanus, liv. IV; Cedren et Zonares, liv. XVI.

mêle aux Alexis, aux Michel, soldats de fortune qui usurpent l'autorité sur les descendans de Basile [1].

A l'aspect de cette vaste anarchie dans le pouvoir en Orient, en Occident, dans le pontificat, l'Empire ou les royautés, on voit que le monde a besoin de chercher son unité; il est avide de trouver une volonté ferme, qui le pousse et le mène; la génération appelle une dictature pour reconstituer l'ordre religieux et politique. Il y a des époques qui ont besoin du despotisme; quand il y a profonde anarchie dans les esprits et les pouvoirs, il s'élève tout naturellement une autorité puissante et unique qui se personnifie dans un homme. La papauté de Grégoire VII

1 Il est impossible de réunir sur les *Annales byzantines* une masse de faits et d'éruditions plus complètes que ne l'ont fait Gibbon et Lebeau; Gibbon, historien éminent, s'est laissé dominer par quelques fausses idées du dix-huitième siècle; Lebeau, érudit terre à terre, n'a fait que copier les annalistes byzantins. C'est encore au grand Ducange qu'il faut recourir pour connaître l'*Histoire du Bas-Empire*. Voyez sa préface, *Gloss. Græc.* et ses notes sur l'Alexiade. Je ne parle pas de la Collection byzantine. Paris, imprimerie royale, in-fol.; elle est pour le Bas-Empire ce que la collection des chroniques, par les Bénédictins, est pour la France.

fut le port de salut de la civilisation au onzième siècle ; une tête suprême et intelligente était nécessaire à la société brisée ; cette tête se montra dans des circonstances si propices, qu'elle n'eut qu'à vouloir pour être partout obéie. Ainsi, quand on cherche dans l'ambition d'un homme les causes de la dictature, on se trompe souvent : le pouvoir se formule d'après les besoins des générations ; il naît et se développe avec les circonstances, pour s'engloutir ensuite dans ses propres ruines lorsque les circonstances ont cessé de dominer !

CHAPITRE XXIII.

GOUVERNEMENT DE HENRI Ier. — ASPECT DE LA SOCIÉTÉ.

Mariage du roi Henri Ier. — Famille. — Tutelle de Guillaume le Bâtard. — Paix normande. — Police du roi Henri. — Chartres. — Ordonnances. — Trève de Dieu. — Triste état de la société. — Peste. — Famine. — Maladreries. — Translation de reliques. — Association de Philippe Ier. — Mort de Henri.

1031 — 1060.

Au milieu de ces grands chocs de races, le roi Henri Ier commençait son règne; comme tous les rois de la famille de Hugues Capet, il avait la main dure aux batailles; roi des chefs féodaux, il maniait fièrement l'épée: la vie

des hommes d'armes était alors uniforme ; leur enfance se passait à durcir leur corps, à le mettre à l'abri des carreaux d'arbalètes ou des flèches aiguës. Presqu'au sortir de l'enfance, on enveloppait les membres du fils de bonne race, d'une cotte de mailles d'acier ou de fer ; on lui passait le brassard et le cuissard, on habituait son crâne à supporter le poids lourd et fatigant d'un casque de fer[1]. Il devait lever de la main droite une lourde épée, une hache d'armes et la massue des batailles, plus pesante encore. Cette prodigieuse force du corps, cette dureté des chairs de chaque féodal avait inspiré toutes ces légendes des chevaliers invulnérables : avec cette poitrine velue sous la cotte de mailles, ne pouvait-on pas croire qu'il était impossible d'atteindre au cœur ces hommes de forte stature, ces Roland, ces Ferragus, géans que la chronique de l'archevêque Turpin jeta dans les chansons de Geste du moyen âge!

Henri Ier fut élevé comme le dernier de ses barons ; quand il sentit bouillonner son sang,

1 *Cartulaire de l'abbé* DE CAMPS. — *Règne de Henri* Ier, ann. 1031-1060.

les clercs lui conseillèrent de se fiancer, et il prit pour compagne Mathilde, fille de l'empereur d'Allemagne Conrad; elle fut le gage de la paix conclue avec l'armée germanique. Mathilde mourut ou fut répudiée; Henri Ier alors épousa Anne, fille d'un duc de Russie. Était-ce la fille du czar de ces vastes solitudes au douzième siècle? Les chroniques le nomment Jaroslaw[1]. Anne était-elle issue seulement de quelques-uns de ces riches boyards qui se divisaient ces immenses terres? Tant il y a qu'une nombreuse lignée naquit de cette union. Les cartulaires constatent la naissance de fils et de filles : l'aîné prit nom Philippe; les puînés furent Robert qui mourut enfant, Hugues qui fut comte de Vermandois. Une fille aussi réjouit sa mère, elle se nommait Emma; ce qu'elle devint, personne ne le sait[2], les vieilles histoires ne l'ont point dit. Henri Ier eut un frère, chef féodal, dans toute la

1 RAOUL GLABERT. Comparez avec les chroniques de Saint-Denis, ad ann. 1031-1060. — *Art de vérifier les Dates.* — *Règne de Henri* Ier.

2 Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, pag. 174, in-4°.

force de la vie : il pillait les églises, les monastères, sans respect pour les antiques droits et les saints priviléges [1]. Rien n'est plus difficile à suivre dans ce chaos que les familles des rois et des comtes. Qu'était le mariage pour eux ? quelle sainteté pouvaient-ils trouver dans cette union de l'homme fort et de la femme faible ? ils la renversaient du lit nuptial au premier accès de colère, à la première passion vive qui venait à leur cœur.

A son avénement à la couronne, le roi Henri avait trouvé appui dans la race normande ; Robert le Magnifique ou le Diable s'était prononcé pour les droits de Henri contre la reine Constance ; il avait rendu la suzeraineté à l'aîné des Capétiens; on avait vu le gonfanon de Robert le Diable, le lion de Normandie, jusque sur les murs de Poissy et de Pontoise. En quittant ses villes de Caen et de Bayeux pour son lointain pèlerinage, Robert confia la garde souveraine de son petit bâtard Guillaume au roi de France; il lui donna la surveillance des

1 Le frère du roi n'avait aucune dignité féodale : *Nullius dignitatis fastigio sublimatus.* (Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI, pag. 483.)

féodaux de Normandie[1]. Henri fut d'abord fidèle à sa foi de tutelle, il protégea Guillaume; mais quand le petit bâtard grandit, les Normands ayant manifesté la volonté de s'affranchir du joug imposé par le fils d'Harlete, Henri prêta l'oreille aux plaintes des barons; il espérait conquérir quelques terres dans une invasion de Normandie. Ainsi, traître et félon à sa parole, Henri s'unit au comte d'Anjou, aux seigneurs révoltés contre le bâtard de Robert; les lances se croisèrent encore, il y eut bataille de chevaliers, et Guillaume resta vainqueur contre son suzerain. La trahison fut ainsi punie[2]; hommes d'armes, sachez le bien, Dieu frappe tous ceux qui manquent à leur foi! La paix normande ne resta point à l'avantage du roi Henri; il fut obligé de céder quelques terres, puis des fiefs plantureux, deux ou trois cités du Vexin, et de plus il concéda à Guillaume le Normand, en hommage, tout ce qu'il pourrait conquérir dans l'Anjou.

1 Guillaume de Jumiège, *Chroniq.* liv. vii, chap. iv et v; dans Duchesne, *Script. Normann.*, pag. 269.

2 *Gesta Guill. dux Normann.*, dans Duchesne, pag. 187, et dans le *Gall. christian* tom. i, pag. 161.

Le roi tentait de mettre un peu de police dans son propre domaine, sa suzeraineté n'allait pas au-delà; la volonté du suzerain pouvait-elle réprimer le droit de bataille, inhérent à tout homme d'armes? Henri aurait-il été roi des Francs, s'il avait cherché à ramollir de mâles courages? Qu'il courût, lui, au champ pour prendre des villes, des fiefs, cela était dans la vie féodale des rois comme dans celle des barons; mais la répression de la violence n'appartenait qu'à l'Église, elle seule pouvait imposer la trêve de Dieu, arracher le glaive des mains des barons. Toutefois une chartre de Henri Ier, qui existe aux cartulaires, fut destinée à protéger le droit des habitans des villes; la liberté consistait alors dans l'abolition de mauvaises coutumes, parce que le servage était la condition générale de la société. « Au nom du Christ[1], moi Henri, par la grâce de Dieu roi

1 Voici le texte de la chartre : « *In Christi nomine, ego*, Henricus, *gratiâ Dei Francorum rex. Notum volo fieri cunctis fidelibus sanctæ Dei Ecclesiæ, tàm præsentibus quàm futuris, qualiter* Isembardus, *Aurelianensis episcopus, cum clero et populo sibi commisso, nostram serenitatem adiit, conquestionem faciens, super injustâ consuetudine, quæ videbatur esse in eâ urbe, videlicet de custodiâ portarum, quæ custodiebantur et*

des Francs, nous voulons qu'il soit connu de tous les fidèles de la sainte Église, tant présens qu'à l'avenir, comment Isembert, évêque d'Orléans, avec les clercs et le peuple qui lui sont soumis, se sont adressés à Notre Majesté, se plaignant d'une mauvaise coutume qui était dans la ville, à savoir : les portes de la cité étaient gardées et closes pour les citoyens aux temps des vendanges, et nos gens levaient une taxe impie sur le vin; ledit évêque, les habitans et les clercs, nous ont supplié d'abolir cette mauvaise coutume; écoutant favorablement cette plainte, j'ai remis à Dieu, aux clercs et au peuple cette mauvaise coutume, de façon que personne ne devra fermer les portes

claudebantur civibus, tempore vindemiæ, et de impiâ exactione vini, quas faciebant ibi ministri nostri, obnixè et humiliter deprecans, ut illam impiam et injustam consuetudinem sanctæ Dei Ecclesiæ, et illi, clero et populo, pro amore Dei, et pro remedio animæ nostræ et parentum nostrorum in perpetuum perdonarem.

« *Cujus petitioni benignè annuens, perdonavi Deo, sibi, et clero, et populo supradictam consuetudinem et exactionem perpetualiter : ita ut nulli ampliùs ibi custodes habeantur, nec portæ, sicut solitum erat, illo tempore toto claudantur, nec vinum cuilibet tollatur, nec exigatur. Sed omnibus sit liber ingressus, et egressus et unicuique res sua, jure civili et æquitate servetur.*

ni percevoir de droit sur le vin, et que chacun puisse entrer et sortir librement, et que le droit civil et l'équité soient ainsi conservés. Pour que cette bonne concession demeure perpétuelle, nous l'avons revêtue de notre scel. Puis est pendant le scel d'Isembert, évêque d'Orléans; le roi Henri; Gervais, archevêque de Reims; Hugues le bouteiller; Henri le maréchal, Malbert le prévôt; Hervée; le voyer, et Jordan le garde du cellier. Baudouin le chancelier a revêtu la chartre de son scel. »

L'habitude de réformer les mauvaises coutumes dans les cités commence à cette époque; elle est le premier germe du régime municipal. On tentait de mettre un peu d'ordre

« *Hæc autem perdonatio, ut firma et stabilis in perpetuum permaneret, hoc testamentum nostræ auctoritatis inde fieri volumus, subterque sigillo et annulo nostro firmavimus.*

« *Signum* Isembardi *Aurelianensis episcopi :* S. Henrici *regis ;* S. Gervasii *Remensis archiepiscopi ;* S. Hugonis *bardulfi ;* S. Hugonis *buticularii ;* S. Henrici *de ferrariis ;* S. Malberti *præpositi ;* S. Hervei *viarii ;* S. Herbeti *subviarii ;* S. Gisleberti *pincernæ ;* S. Jordanis *cellarii.* Balduinus *cancellarius subscripsit.*

« *Datum Aureliæ, publicè, VI nonas octobris, anno ab incarnatione Domini*, 1057, Henrici *verò regis* 27. » (Orléans, 6, des nones d'octobre, ann. 1057, 27ᵉ année du règne. (*Hist. XI*, 595, *rec. des ordon. du Louvre*, tom. 1ᵉʳ, pag. 1ʳᵉ).

dans l'existence des habitans : comme on partait du principe proclamé par le code romain, que la servitude était le droit commun, toute liberté était l'abolition d'une mauvaise coutume[1]; quel aspect ne présentaient pas alors la société, les villes et les campagnes surtout? L'habitude des guerres privées semblait prendre une extension nouvelle! qui pouvait arrêter la main du baron prête à frapper? que de plaintes dures et cruelles! Il n'était pas un pauvre laboureur qui ne poussât des gémissemens profonds sur sa terre désolée; aucune puissance humaine n'osait comprimer le baron violent lorsqu'il lançait ses chevaux de bataille dans les guérets et les plaines cultivées, afin de poursuivre son adversaire féodal, ou bien encore lorsque ses lévriers bien-aimés suivaient à travers la campagne le cerf ou le chevreuil bondissant! L'heure de la ven-

1 *Voyez* les belles préfaces des *Ordonnances du Louvre*, sur l'origine et le développement du droit communal; elles sont encore ce qu'il y a de plus complet et de plus parfait. Depuis, il a été fait beaucoup de charlatanisme sur l'origine de la commune : on n'a ajouté ni un fait important ni une idée aux grands travaux de Laurière, Secousse, Bréquigny, Villevault et Pastoret.

geance arrivée, on courait sur son ennemi; les travaux des champs n'étaient point respectés : si vous suivez cette longue troupe d'hommes de pied et à cheval, ils s'avancent en lances serrées; quelles traces sanglantes ne laissent-ils pas dans le sillon ? qui osera les arrêter dans leur marche à travers les campagnes ? que peuvent opposer à leurs coups ces serfs mal armés qui viennent offrir leur faible poitrine à ces hommes de fer montés sur leurs grands chevaux de bataille, le casque en tête et tout couverts de cottes de mailles ?

Dans ce désordre qui affligeait la terre, le bruit fut répandu par les pieuses légendes qu'un saint évêque avait reçu une lettre écrite du ciel même, pour lui ordonner de mettre un terme à ces tristes excès; le ciel était alors la seule puissance écoutée : aucune parole n'était assez grande pour remuer les générations! le pieux évêque dut annoncer partout la volonté de Jésus-Christ contre les dévastateurs et les pillards. On fit des tableaux lamentables de la colère du Seigneur; de saintes légendes racontaient comment des solitaires avaient aperçu le soir, par un ciel orageux, des nuages de

sang qui se heurtaient d'une façon étrange, tandis que des voix douces et graves comme un chœur d'anges appelaient les Francs à la pénitence; des religieux s'étaient réveillés tout à coup, saisis par une vision. Ici ils avaient vu le Christ avec les yeux courroucés, tout agité de colère, Marie à ses pieds implorant le pardon des hommes; là, un vieillard à la barbe blanche s'était manifesté à un solitaire. Ce vieillard rappelait les traits d'un saint vénéré dans la contrée, un bienheureux élevé au ciel: «Frère, disait-il, le Seigneur m'envoie, car il est plein de courroux contre les hommes; dis-leur de se repentir et de ne plus verser le sang de leur frère, de respecter le laboureur, et d'apaiser l'ire de Dieu.» De telles visions, racontées au milieu d'une population naïve, étaient le meilleur moyen de police sociale : alors il fut publié un décret et chartre pour rappeler la paix au milieu de la société désolée; il était dit : «Que personne ne porterait plus les armes, ne reprendrait et ne réclamerait point les choses qui lui avaient été ôtées, ne vengerait ni l'effusion de son propre sang ni celui de ses parens, quoiqu'en degré très-proche; que

chacun jeûnerait au pain et à l'eau le vendredi, ferait abstinence de viande et de graisse le samedi, et que cette abstinence, et l'observation des préceptes de la paix, suffiraient pour l'expiation de leurs péchés. La chartre portait encore que chacun prêterait serment d'observer ces choses; qu'en cas de refus on serait excommunié; que personne ne leur rendrait visite et ne les assisterait, pas même à l'heure de la mort, et qu'après leur décès leurs corps demeureraient sans sépulture [1]. »

Ces prescriptions qu'on supposait envoyées du ciel, furent adressées à tous les abbés, prélats métropolitains, afin de préparer les esprits à la grande réformation de l'anarchie féodale. Les légendes étaient la puissance morale qui retenait les passions mauvaises dans le cœur; comme les lois de police émanaient des conciles, il n'y avait pas d'autre autorité puissante; le symbole religieux était l'espérance de l'ordre et de la hiérarchie dans cette société si profondément affligée par l'invasion et la violence de l'homme de guerre.

1 Sigeb. *Cronic.* ad ann. 1032. — Albéric Tria-Font, *Cronic.* ad ann. 1032, part. II, pag. 63 et 64.

Lorsque la légende de la trève de Dieu se fut partout répandue, il se fit comme un mouvement moral au sein de l'Église, qui prit la défense de l'opprimé; la pensée d'une trève de Dieu se manifesta dans le centre même des possessions royales; il y eut en tous lieux des conciles assemblés. Des traces demeurent encore de ces règlemens d'ordre et de police établis par l'Église contre les violences des hommes d'armes; le catholicisme fut le grand mouvement civilisateur : un concile provincial surtout fut convoqué à Limoges, la ville centrale des Gaules, pour la fête de Noël de l'année 1031, Noël la sainte naissance du Christ! Il faut rappeler que le Limousin était le pays de la plus vieille et de la plus hautaine féodalité : au milieu de ces lacs, de ces forêts, apparaissaient les châteaux de Rochechouart, de Capréol, de la Drace et de Ponsac. Quels chevaliers pleins de force et de courage élèvent là leurs gonfanons et poussent leurs cris d'armes! Anjou, Poitou, Limousin, voilà le siége et le centre de l'antique châtellenie de France. Cette sauvage contrée était visitée par tout un peuple de féodaux bardés de fer; leurs destriers

ont le poil magnifique, le poitrail digne de leur généalogie; leurs levriers sont reluisans sous leur collier de fer; leurs faucons, à l'œil de feu, sont éperonnés sur leur poing! Lance, bel écuyer, le noble oiseau dans les airs; qu'il vole sur le château de Touron aux larges étangs, sur Mortemart et Saint-Prix; et qu'importe que les moissons s'abaissent couchées sous la trace du sanglier! et qu'importe que le sang des batailles soit versé de tourelles en tourelles, de châtellenies en châtellenies, tout cela ne touche point les dignes barons du Limousin. Voilà les mœurs que le concile devait réformer!

Après que le diacre eut chanté l'évangile de la grand'messe, célébrée par Aimon, archevêque de Bourges, Jourdan, évêque de Limoges, assura le peuple que le concile s'était assemblé pour lui procurer la paix, et tous devaient prier Dieu que leur dessein pût réussir. Cela fait, il défendit sous peine d'excommunication aux grands du Limousin qui étaient à Limoges, d'en sortir sans la permission du concile, et enjoignit à ceux qui n'y étaient pas de s'y rendre dans trois jours sans équipage de

guerre. Il fit de plus défense sous les mêmes peines, à tous, d'insulter à ceux qui viendraient et séjourneraient à Limoges pour ce sujet, ou s'en retourneraient avec permission du concile, ni de leur faire aucun mal ni tort dans leur personne, leurs gens ou leurs biens. Il prohiba encore toutes sortes de combats, entreprises même pour de justes prétentions, comme on avait coutume de faire. Il défendit aussi les expéditions et chevauchées à ce sujet, et ordonna qu'on cherchât seulement les moyens de trouver la paix. Il fit à ce sujet quelques exhortations au peuple, promit aux pacifiques de grandes récompenses sur la terre et au ciel, et menaça des plus terribles malheurs ceux qui ne voudraient pas se soumettre à la paix. Cela fait, les évêques s'étant approchés, le diacre lut à haute voix la déclaration suivante: « Au nom de Dieu père tout-puissant, du Fils, du Saint-Esprit, de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, de saint Pierre, prince des apôtres, du bienheureux Martial, des autres apôtres, et de tous les saints de Dieu : nous, archevêque de Bourges; nous Jourdan, évêque de Limoges; Étienne, évêque du Puy; Rençon, évêque de

Clermont; Ragnemonde, évêque de Mende; Émilien, évêque d'Alby; Dieudonné, évêque de Cahors; Isembert, évêque de Poitiers; Arnaud, évêque de Périgueux, et Rol, évêque d'Angoulême, assemblés en concile, nous excommunions les chevaliers de cet évêché de Limoges qui ne veulent ou ne voudront pas jurer la justice et la paix à leur évêque, comme ils le demandent; qu'ils soient maudits et ceux qui les aideront à ce mal; que leurs armes et leurs chevaux soient maudits; ils seront avec le fratricide Caïn, avec le traître Judas, et avec Dathan et Abiron, qui furent précipités vivans aux enfers; et comme ces cierges s'éteignent en votre présence, que leur joie s'éteigne devant les saints anges, à moins qu'avant leur décès ils ne fassent une pénitence suffisante, et telle que leur évêque leur aura ordonnée. »

Après la lecture de ces malédictions jetées sur tout ce qui troublait la société, les évêques et les prêtres tournèrent vers la terre les cierges qu'ils tenaient dans leurs mains; et le peuple épouvanté, tant par cette cérémonie que par les imprécations qu'il venait d'entendre, s'écria : « Que Dieu éteigne de même

« la joie de ceux qui ne veulent pas recevoir « la justice et la paix ! » Puis l'évêque de Limoges informa ses diocésains que les mêmes imprécations venaient d'être faites et publiées au concile de Bourges, et que tous ceux du Berry avaient accepté la paix : il finit, en souhaitant que ses diocésains l'acceptassent aussi. Après quoi chacun des évêques, et ensuite l'archevêque de Bourges, exhortèrent les nobles Limousins à recevoir la paix, et déclarèrent qu'ils confirmaient et ratifiaient les excommunications lancées par les évêques contre ceux qui refuseraient de la recevoir [1].

Il fallait ces solennels spectacles pour arrêter les violences des barons prêtes à éclater dans toutes les occasions de la vie; leur arracher la liberté des batailles, c'était blesser et restreindre leur esprit, leurs distractions, les passions de leur cœur; l'Église invoquait les plus terribles prescriptions, les anathèmes les plus foudroyans contre la licence des combats. Comment passer son existence au château fortifié, si l'on ne pouvait plus se préci-

1. *Concil. Lemov.* LABB. *Biblioth.* tom. II, pag. 783.

piter dans la plaine, la lance haute et le casque de fer au front? Les murailles du manoir allaient peser comme une chemise de plomb sur le bras et le corps des hommes d'armes, si l'on ne permettait plus les batailles. Aussi, quelle opposition vive, continue, n'excitaient pas les prescriptions de ces conciles? L'homme d'armes pouvait-il se soumettre à la triste loi du repos? quoi! il méritait l'anathème, parce qu'il suivait la loi même de son courage! Ces idées entraient difficilement dans la pensée des barons, et plus d'un de ces hommes fiers et hautains se serait exposé à l'excommunication, à voir ses cendres privées de sépulture, plutôt encore que de subir le repos dans son manoir. Quelques évêques belliqueux s'opposaient également aux conciles, et bien que Baldéric, l'évêque de Cambrai, reconnût le droit qui appartient au roi de réprimer les barons, on voit néanmoins que l'évêque belliqueux a quelque peine à s'avouer qu'il ne peut plus armer son bras de la hache d'armes, du poignard de miséricorde, de la massue et de la longue épée [1].

1 Baldéric. *Cronic. cameracens.*, liv. III, chap. XXVII.

Ces grandes répressions par les conciles se rattachaient à tout l'état social. Il y avait de poignantes afflictions dans la société; la famine rongeait les os du peuple; les guerres privées désolaient tout. Les sillons étaient remplis de sang; il n'y avait plus de bœufs dans les verts herbages; les brebis et les moutons étaient enlevés par les seigneurs qui descendaient de leurs manoirs comme le loup dévorant et l'aigle qui de son aire, sur les Alpes, fond dans les plaines du Milanais. Que devenaient alors les produits de la terre? qui pouvait promettre une bonne récolte? La famine brisa la première moitié du onzième siècle; la chronique nous décrit à quelles privations étaient exposés les malheureux habitans des cités et de la campagne; les populations étaient amaigries d'une manière effrayante. Au sein des monastères mêmes, les dortoirs étaient vides; la cloche ne sonnait plus les heures du repas; on payait jusqu'à six deniers d'or un setier de blé[1]: voilà ce qui ren-

1 GLABER et ADHÉMAR DE CHABANAIS sont les deux chroniqueurs qui parlent le plus longuement des famines qui désolaient la monarchie de 1040-1051. *Voyez* à la fin du chapitre.

dait les prescriptions des conciles indispensables, et en rapport avec ces grandes privations [1]. Les conciles protégeaient les champs par la trève de Dieu, et le peuple par les abstinences qu'ils imposaient aux riches : ces jeûnes répétés deux ou trois fois la semaine, tous ces ordres donnés par l'Église, avaient-ils un but unique de pénitence? n'était-ce pas un moyen d'égaliser les privations, de ménager les subsistances, et de faire que le riche et le pauvre fussent également soumis aux sacrifices par l'abstinence? Alors on n'entendit plus le cliquetis des verres dans les festins des riches; alors les monastères se réformèrent avec un zèle indicible : ici on se résigna à manger des légumes et du poisson de viviers; là quelques racines des champs suffirent pour nourrir les abbayes. Le jeûne de l'Église fut une grande mesure de police dans les temps de famine et de désolation au moyen âge [1].

Les maladies désolaient encore ces tristes populations; il fallait voir alors des villages

1 Les conciles du douzième siècle multiplient les jeûnes et les abstinences. *Voyez* la collection du P. Labbe, ad ann. 1051.

entiers disparaître dans d'affreuses épidémies. Au commencement du onzième siècle, il y eut un dérangement atmosphérique qui se prolongea pendant trente ans; des pluies immenses débordèrent dans les sillons; il y eut des vents étranges, des tempêtes, des coups de foudre en plein hiver. Ces changemens brusques de température, ce froid et cette chaleur subite, les étangs et les marais non desséchés, ces forêts humides près des manoirs, les accidens de l'air, causèrent de fatals ravages dans les populations: la maladie des *ardens* dura plus d'un demi-siècle; on était saisi tout à coup d'une fièvre brûlante, la peau se desséchait affreusement sur les os, puis la mort vous enlevait par masses de famille[1], depuis le pauvre petit enfant au berceau jusqu'à l'homme robuste aux membres forts, à la poitrine velue. Et que diriez-vous de la lèpre hideuse? Loin d'ici, lépreux à la mine horrible! quel feu d'enfer est en toi? Voyez-vous cette face

1 Sur les monumens de cette époque, consultez la savante préface des Bénédictins au dixième volume de la *Collection des historiens de la Gaule*, et les chroniques réunies dans ce même volume qui embrasse Hugues Capet, Robert et Henri Ier.

toute enflée, ces affreux bouleversemens des traits, cette peste qui flétrit la belle carnation de l'homme ? Alors commence le temps des maladreries et des léproseries pour soigner les pauvres infirmes ; l'institution en vint encore de la police catholique, sainte loi du moyen âge ! Le catholicisme était le pouvoir de protection et d'organisation sociale.

Ce qui secouait un peu le linceul de mort jeté sur la société, c'étaient quelques-unes de ces processions publiques, de ces translations de reliquaires, lesquelles donnaient la vie aux malades, un espoir aux souffreteux ; ces saintes histoires de miracles nous révèlent tout ce que la pensée catholique fit alors pour la société humaine. Les reliques étaient comme l'espérance de toute la génération[1] ; quand elles arrivaient dans une confrérie, le peuple accourait en foule saluer ces châsses d'or incrustées de pierres précieuses ; il croyait que le bonheur allait lui être rendu, et ceux qui savent toute

1 La grande époque des translations de reliques est surtout le dixième siècle ; dans le douzième siècle, l'établissement monastique prend plus de régularité et de consistance. Voyez *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, par MABILLON, un des plus beaux recueils des Bénédictins.

la force de l'espérance dans l'âme humaine, peuvent s'expliquer les guérisons merveilleuses. Il y a tant de miracles réels dans une foi ardente! Quand un peuple a la vue frappée de terreur par la maladie et les grandes calamités, ce qui le sauve surtout, ce sont les démonstrations de joie, la conviction d'un secours : la peste ravage une cité; quelle vive impression ne fait pas l'aspect d'une divinité secourable! Voyez cette foule émue à la face de ces lévites aux vêtemens longs et flottans qui jettent des fleurs à la châsse du saint; quelle magnifique procession serpente comme une rivière d'or et de rubis! C'était miracle déjà que le rapide passage des tristesses du fléau à l'espoir en Dieu! la confiance revenait à ces cœurs flétris, à ces âmes éprouvées par tant de calamités! La colère du ciel allait s'apaiser! les générations voyaient partout la main céleste; le saint allait intercéder pour le peuple, et le moral des multitudes se relevait; elles avaient le courage de tout subir et de se rajeunir dans les forces de la vie!

Que faisait alors Henri Ier, suzerain des nobles vassaux de France? dans quelle province

portait-il ses batailles? où se dirigeaient ses carrés de lances? Le roi, comme les barons du moyen âge, restait peu dans l'oisiveté des châteaux, à l'abri des hautes murailles; sa vie se passait aux combats et dans les grandes convocations d'hommes d'armes. Déjà commençait l'usage des joutes à fer émoulu, des tournois en champs clos, qui faisaient le délassement des barons au retour de leurs guerres. Henri Ier avait une brillante ardeur; il aimait les lointaines expéditions; joyeux chevalier, il se montait facilement la tête avec le vin blanc de Rebrechien; il en faisait porter à sa suite dans les expéditions, et quand l'heure du combat était venue, il en prenait deux ou trois bonnes rasades pour s'animer; c'était son usage, et cela lui réussissait bien [1].

1 C'est le chroniqueur Baldéric qui, jugeant des diverses qualités des vins de France, rapporte cette prédilection du roi pour le vin de Rebrechien :

Bacchica non similes generat Præneste racemos;
Imò nec ille locus qui dicitur area Bacchi,
Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,
Talia vina bibit, nec talia vina refundit;
Quæ Rex Henricus semper sibi vina ferebat,
Semper ut in pugnas animosior iret et esset.

(Mabillon, *Annal.*, tom. IV, pag. 536.)

La guerre contre les barons préoccupait Henri Ier ; il avait des griefs contre les comtes de Blois et de Champagne, partisans de la reine Constance. Tout le baronnage féodal depuis Sens jusqu'à Pont-sur-Yonne était soulevé ; le roi Henri Ier marche en personne. Ce fut une lutte de plusieurs années ; les comtes de Champagne furent tour à tour vainqueurs ou vaincus. Voici maintenant une ligue qui se forme entre Thibaut comte de Blois, Raoul comte de Valois, Valeran comte de Meulent : il s'agit de l'apanage de Eudes, frère du roi : « Comment se fait-il que le puîné reste sans avoir ? le roi féodal est donc sans entrailles pour sa famille ? Comtes et barons, vite aux combats ! il faut détrôner Henri, le roi ingrat et parjure. » C'est encore une longue lutte ; le roi reste maître des terres féodales ; le comte Eudes, son frère, demeure captif dans le château d'Orléans ; le comte de Meulent est dépouillé de tout fief et de tout avoir. Les gonfanons de Champagne et de Blois furent abaissés [1].

L'administration du roi Henri se révèle par

1 Comparez GLABER et les *Chroniques de Saint-Denis*, tom. X et XI de dom BOUQUET.

quelques chartres ; il accablait lui-même l'Église de dons. Tous les diplômes de cette époque contiennent des actes pieux pour obtenir les prières de l'Église. Ici c'est une pièce de terre donnée à un monastère; là des muids de vin assurés pour le service des solitaires du désert; les droits de pêche dans les étangs, de chasse dans les forêts, sont également concédés aux cathédrales, aux abbayes; le roi leur accorde des péages sur les ponts, le droit exclusif de cuire le pain des villageois, serfs et manans. Déjà Henri Ier fait quelques concessions aux communaux pour les prairies et les usages ; il veut que les pauvres habitans puissent couper du bois dans les forêts, et que le bétail du petit village ait un droit de vaine pâture sur les prés et les champs qui s'étendent à quelques lieues du clocher; la vaine pâture est le vieux droit de la Gaule, c'est la communauté dans sa nature primitive. Voulez-vous des chartres scellées ? les voici telles qu'on les trouve dans les Cartulaires : « Le roi confirme les dons de l'abbaye de Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre en Châlonnais [1]. Erbert, le clerc,

1 *Gallia christian.* tom. IV, pag. 719.

donne ses biens à l'abbaye de Saint-Mesmin; le roi confirme le don [1]; il approuve la fondation de l'abbaye de Saint-Serge, faite par Foulques comte d'Anjou [2]; le roi autorise l'élection directe des abbés en l'église de Notre-Dame de Soissons [3]. » Quelle meilleure pensée pour un roi, dit la chronique de Baldéric, que de s'occuper de l'Église!

Les pauvres habitans avaient alors des douleurs bien poignantes : après la maladie *des ardens*, la famine était venue encore. Les joies du bon moine Glaber sur quelques années d'abondance avaient été d'une courte durée; les greniers s'étaient vidés avec une indicible rapidité; les celliers, si abondans et si riches en vin d'Orléans et de Bourgogne, étaient épuisés; des pluies inondaient les champs, un vent froid abaissait les moissons jaunies; et les religieux, qui observaient les astres dans les sombres tours du monastère, faisaient mille conjectures sur les phénomènes qui paraissaient au

1 Le P. Labbe, *Miscelan.* tom, II, pag. 57.

2 *Gallia christian.* tom. IV, pag. 688.

3 Germain, *Preuves de l'Histoire de Notre-Dame de Soissons*, pag. 436.

ciel : les étoiles filantes, les comètes à la queue de feu ; le peuple souffrait des tourmens inouïs, et le désordre moral était partout. Faut-il vous narrer les douleurs de la société ? Écoutez de solennelles paroles : « La famine désola l'univers, et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine ; la température devint si contraire, que l'on ne put trouver aucun temps convenable pour ensemencer les terres [1] ou préparer la moisson, surtout à cause des eaux dont les champs étaient inondés ; on eût dit que les élémens furieux s'étaient déclaré la guerre, quand ils ne faisaient en effet qu'obéir à la vengeance divine, en punissant l'insolence des hommes. Toute la terre fut tellement inondée par des pluies continuelles, que durant trois ans on ne trouva pas un sillon bon à ensemencer ; au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient toute la campagne ; le boisseau de grains, dans les terres où il avait le mieux profité, ne rendait qu'un sixième de sa mesure au moment de la moisson, et ce sixième en rapportait à peine une poi-

1 *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.

gnée. Ce fléau vengeur avait d'abord commencé en Orient; après avoir ravagé la Grèce, il passa en Italie, se répandit dans les Gaules, et n'épargna pas davantage les peuples de l'Angleterre. Tous les hommes en ressentaient également les atteintes : les grands, les gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la bouche également affamée et la pâleur sur le front, car la violence des grands avait cédé aussi à la disette commune; tout homme qui avait à vendre quelque aliment pouvait en demander le prix le plus excessif, il était toujours sûr de le recevoir sans contradiction. Chez presque tous les peuples, le boisseau de grains se vendait 60 sous, quelquefois même le sixième de boisseau en coûtait 15. Cependant, quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, la faim ne se fit point sentir moins vivement, et il fallut, pour l'apaiser, se résoudre à dévorer des cadavres ou toute autre nourriture aussi horrible; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux; mais tout était inutile, car il n'est d'autre refuge contre la colère de Dieu

que Dieu même. Enfin, la mémoire se refuse à rappeler toutes les horreurs de cette déplorable époque; hélas! devons-nous le croire? les fureurs de la faim renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et les hommes dévorèrent la chair des hommes; le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs, ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés; d'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture; quelques autres présentaient à des enfans un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim; les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Enfin ce délire, ou plutôt cette rage, s'accrut d'une manière si effrayante, que les animaux mêmes étaient plus sûrs que l'homme d'échapper aux mains des ravisseurs, car il semblait que ce fût un usage désormais consacré que de se nourrir de chair humaine, et un misérable osa même en porter au marché de Tournus pour la vendre cuite comme celle des animaux; il fut arrêté,

et ne chercha pas à nier son crime; on le garrotta et on le jeta dans les flammes. Un rustre alla dérober pendant la nuit cette chair qu'on avait enfouie dans la terre, la mangea, et fut brûlé de même. On trouve à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Chatenay, une église isolée consacrée à saint Jean; un scélérat s'était construit, non loin de là, une cabane où il égorgeait les passans et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui; le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelques instans; mais en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfans. Aussitôt il se trouble, il pâlit; il veut sortir, mais son hôte cruel s'y oppose, et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur, il finit par s'échapper avec sa femme, et court en toute hâte à la ville; là il s'empresse de communiquer au comte Othon et à tous les autres habitans cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait: ils pressent leur marche et trouvent à leur ar-

rivée cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés, et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre, puis on le jette au feu; nous avons assisté nous-même à son exécution[1]. On essaya dans la même province un moyen dont nous ne croyons pas qu'on se fût jamais avisé ailleurs : beaucoup de personnes mêlaient une terre blanche semblable à l'argile, avec ce qu'elles avaient de farine ou de son, et elles en formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le seul espoir qui leur restât d'échapper à la mort, et le succès ne répondit point à leurs vœux; tous les visages étaient pâles et décharnés, la peau tendue et enflée, la voix grêle et imitant le cri plaintif des oiseaux expirans. Le grand nombre de morts ne permettait pas de songer à leur sépulture, et les loups, attirés depuis longtemps par l'odeur des cadavres, venaient enfin déchirer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une sépulture particulière, à cause de leur grand nombre, des hommes

1 Raoul Glaber, *Chron.*, liv. IV, chap. IV.

pleins de la grâce de Dieu creusèrent dans quelques endroits des fosses, communément nommées charniers, où l'on jetait cinq cents corps, et quelquefois plus, quand ils pouvaient en contenir davantage : ils gisaient là, confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement; les carrefours, les fossés dans les champs servaient aussi de cimetières [1]. D'autres fois, des malheureux entendaient dire que certaines provinces étaient traitées moins rigoureusement, ils abandonnaient leur pays, mais ils défaillaient en chemin et mouraient sur les routes. Ce fléau redoutable exerça pendant trois ans ses ravages en punition des péchés des hommes; les ornemens des églises furent sacrifiés aux besoins des pauvres ; on consacra aux mêmes usages les trésors qui avaient été depuis longtemps destinés à cet emploi, comme nous le trouvons écrit dans les décrets des Pères. Mais la juste vengeance du ciel n'était point satisfaite encore, et dans beaucoup d'endroits les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des pauvres ; souvent

[1] Raoul Glaber, liv. IV, chap. IV.

même, quand ces malheureux, depuis long-temps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satisfaire, ils enflaient aussitôt et mouraient; d'autres tenaient dans leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient sans avoir pu jouir de ce triste plaisir. Il n'est pas de paroles capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes désastreuses, surtout parmi les hommes d'église, les évêques, les abbés, les moines et les religieux; on croyait que l'ordre des saisons et les lois des élémens, qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain[1]!»

Ce sombre témoignage d'un contemporain indique le fatal état de la société dévorée par tant de fléaux. Après l'invasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, arrivaient ainsi des temps couverts d'un crêpe de douleur; l'aspect triste de la génération se reflète dans

1 *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.

tous les monumens : chroniques, chartres, épîtres lamentables, diplômes des rois et des seigneurs; on s'explique très-bien dès lors, par des causes physiques, cette ardeur de voyages et de déplacement qui marque le onzième siècle et les croisades, l'immense émigration de cette époque. Lorsque tout un peuple sentait ses entrailles dévorées par la faim et la maladie, il courait sous un autre ciel, dans un autre climat. Ce n'était pas seulement l'esprit religieux, le besoin du mouvement, qui portaient la multitude à quitter le clocher, le champ paternel, mais encore l'aspect affligé d'une société qui n'avait plus de quoi vivre[1]; le peuple croyait à la fin du monde, parce que le peuple mourait, et que Dieu semblait ouvrir les cataractes immenses pour inonder la terre. Les cœurs étaient sombres comme le ciel couvert de nuées épaisses.

Pour lutter contre ces fléaux, on n'aperçoit

1 On verra par l'étude des chroniques que les croisades furent déterminées non seulement par le principe religieux, mais encore par le cri des générations qui mouraient de faim. Comparez GUIBERT DE NOGENT, ann. 1095, et ROBERT LE MOINE, *ibid.*

aucun acte d'administration générale et de prévoyance souveraine; la royauté ne s'en occupe pas, elle est toute militaire; l'organisation sociale n'est pas en elle, la police vient de l'Église, le catholicisme seul est chargé de satisfaire tous les besoins et de contenir toutes les passions terrestres; le roi n'est que le chef de la force militaire. La vie de Henri Ier n'a donc rien d'administratif; en avançant dans l'âge, il devient avide de terres et de fiefs; il en prend de toutes mains, par la guerre comme par l'usurpation; les chroniqueurs l'accusent d'avoir usurpé les propriétés des clercs par pilleries et confiscations. Henri aimait les chants des trouvères, les fastes des tournois, les cours plénières, les dignités de son palais, et on lui doit la division et la hiérarchie des officiers royaux : le chancelier d'abord, qui avait soin du scel et des chartres, du service du trésor et de l'escarcelle; le bouteiller, brave et digne serviteur, qui veillait aux caves de l'office et commandait à l'échanson porteur de coupes; le connétable, ou comte d'estable, soigneux gardien des nobles coursiers de l'écurie; le panetier, qui préparait les pains

d'épices, pâtisseries du roi[1], car Henri Ier aimait joyeusement la table, quand le hanap passait à la ronde dans les festins d'honneur; quels hommages ne devait-on pas à la coupe du roi!

La famille du suzerain était peu nombreuse; il n'avait que deux fils de son mariage avec Anne de Russie; le premier avait nom Philippe, le second Hugues. Philippe, encore enfant, était élevé en fils de noble lignée; son père le montrait aux barons, couvert de sa robe royale, comme le digne successeur de sa couronne; et pour donner une plus haute sanction au droit de l'hérédité, Henri Ier convoqua les vassaux, afin d'associer son aîné au pouvoir royal; cette coutume s'était conservée depuis Hugues Capet comme un moyen de transition d'un règne à un autre : à Reims le couronnement eut lieu en présence des prélats, nobles barons et chevaliers[2] : « L'an de l'incarnation

1 Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

2 C'est la première formule de sacre qui ait été positivement conservée; elle se trouve dans la grande collection des Bénédictins, tom. XI, pag. 32. Elle commence en ces termes : *Anno incarnationis dominicæ*, 1059, *indictione* 12, *regnante*

de Notre Seigneur 1059, la trente-deuxième année du règne du roi Henri, le dixième jour des calendes de juin, la quatrième année de l'épiscopat de Gervais, le saint jour de la Pentecôte, le roi Philippe fut sacré dans l'ordre suivant, par l'archevêque Gervais, dans la grande église, devant l'autel de sainte Marie. La messe commencée, avant la lecture de l'épître, l'archevêque se tourna vers le nouveau roi, et lui exposa la foi catholique, lui demandant s'il la croyait, et s'il voulait la défendre; on lui apporta la profession de foi par écrit; le roi l'ayant prise, la lut, quoiqu'il n'eût que sept ans, et y souscrivit. Voici cette profession : « Moi, Philippe, qui serai bientôt, par la grâce de Dieu, roi des Français, je promets devant Dieu et ses saints, dans le jour de mon sacre, que je conserverai et défendrai selon mon pouvoir à chacun de vous le privilége canonique, la loi et la justice dues, et que j'accorderai la juste dispensation des lois

Henrico rege anno 32. *Philippus rex, hoc ordine in majore ecclesiâ antè altare S. Mariæ à* Gervasio *archiepiscopo consecratus est.* On trouve aussi cette formule dans le grand cérémonial de France.

qui appartiennent à mon autorité. » Cela achevé, il la mit entre les mains de l'archevêque, en présence d'Hugues de Besançon et Rémenfride de Sion, légats du pape Nicolas, des archevêques Mainard de Sens et Barthélemi de Tours, et des évêques Heidon de Soissons, Roger de Châlons, Elinand de Laon, Baudouin de Noyon, Frolland de Senlis, Letbert de Cambrai, Guidon d'Amiens, Aganon d'Autun, Hardoin de Langres, Achard de Châlons, Isembert d'Orléans, Imbert de Paris, Gauthier de Meaux, Hugues de Nevers, Geoffroy d'Auxerre, Hugues de Troyes, Itéron de Limoges[1], Guillaume d'Angoulême, Arnoul de Saintes, Wéreon de Nantes; et des abbés Hérimar de Saint-Remi, René de Saint-Benoît, Hugues de Saint-Denis, Adrole de Saint-Germain, Gervin de Saint-Richard, Guathon de Saint-Valery, Warin de Saint-Josse, Foulques de Forest-Moustier, Gérard de Saint-Médard, Henri d'Homblières, Gouzzou de Saint-Florin, Foulques de Saint-Michel de Laon, Guidon de la Marche, Rodolfe de Moulon, Albert de Saint-Théodoric, Warin d'Hautvil-

1 On remarque que presque tous ces évêques sortent de la classe populaire, et portent des noms de serfs.

liers, Henri de Saint Basile, Hugues d'Orbac, Odilard de Châlons, Wandelger de Clèves, Valezan de Verdun, Adalbert de Dijon, et Avesgrand du Mans. Alors Guillaume, archevêque de Reims, prenant la crosse de saint Rémi, exposa que c'était à lui qu'appartenait le droit de proclamer et de sacrer le roi, depuis que saint Rémi avait baptisé et sacré le roi Clovis; il fit voir ensuite comment le pape Hormisdas donna à saint Rémi la primauté de toute la Gaule, et comment le pape Victor en avait renouvelé le titre à lui et à son église; ensuite, avec le consentement du roi Henri, il proclama roi Philippe. Après l'archevêque de Reims, les légats du pape furent admis, uniquement par honneur et par amour pour le Saint-Siége, à proclamer le roi, après toutefois qu'il eut été déclaré que le consentement du pape n'était pas nécessaire. Les archevêques, les évêques, les abbés et tout le clergé; ensuite Widdon, duc d'Aquitaine; Hugues, fils et envoyé du duc de Bourgogne; les délégués de Baudouin de la Marche, et de Geoffroi, comte d'Anjou; les comtes Rodolfe de Valois[1], Hébert de Verman-

1 Je rapporte cette longue suite de noms propres parce

dois, Widdon de Ponthieu, Guillaume de Soissons, Rainald, Roger, Manassès, Hildouin, Guillaume d'Auvergne, Hedebert de la Marche, Foulques d'Angoulême, le vicomte de Limoges; ensuite les soldats et le peuple, tant grands que petits, y consentirent par des acclamations unanimes répétées trois fois : *Nous l'approuvons! nous le voulons! qu'il soit ainsi!* Alors le roi Philippe, à l'imitation de ses prédécesseurs, promit sa protection pour les terres de l'église métropolitaine de l'abbaye de Saint-Rémi et du comté de Reims. L'archevêque donna à Philippe l'onction royale, et toute la cérémonie se passa avec une grande dévotion et une grande joie, sans aucun trouble, sans aucune contradiction, et sans aucun dommage pour la chose publique. L'archevêque Gervais reçut volontiers tous ces seigneurs, et les fêta magnifiquement à ses frais; il ne le devait qu'au roi, mais il fit cette libéralité pour honorer son église [1]. »

qu'ils appartiennent tous à la grande famille féodale. Il me paraît important de la faire connaître.

1 Dom Bouquet, *Collect. des Histoires des Gaules*, tom. x.

Le couronnement de Philippe Ier en présence de toute la famille féodale, fut une de ces solennités monarchiques qui préparèrent l'unité du pouvoir : les Français s'habituèrent ainsi à la grande loi de l'hérédité; ils virent le fils succéder au père, ils lui prêtèrent foi et hommage avant le commencement du règne. Il n'y eut pas de transition, les dignités du palais restèrent les mêmes; le chancelier du roi scella les chartres; les noms de Philippe et de Henri parurent en commun dans les ordonnances. La suzeraineté n'était pas assez sûre, assez invulnérable, pour qu'on s'abandonnât aux chances de la mort; l'association évitait les dangers d'une transmission successoriale. Henri survécut à peine une année au couronnement de Philippe Ier; il mourut dans la forêt de Bière ou de Fontainebleau[1]; il habitait une de ces fermes royales répandues dans le Parisis[2]; les rois aimaient les grands bois où l'on pouvait suivre à la piste le cerf et le sanglier. La mort de Henri Ier fut subite : un chroniqueur raconte

1 La forêt de Fontainebleau portait alors le nom de *Bière*.

2 La mort de Henri Ier est du 29 août 1060. Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II.

qu'il fut empoisonné par son physicien; le physicien était alors médecin du roi, le savant qui présidait à tous les remèdes de l'apothicairerie; on raconta qu'il avait donné une potion au roi, et que ce prince s'était tout à coup évanoui pour ne plus revenir à la vie [1]. Henri Ier fut enterré dans la petite église de Fontainebleau, puis on plaça son tombeau à Saint-Denis, au milieu de cette longue suite de suzerains qui reposent couchés sur le marbre. Tout cela n'est que tradition, car comment suivre avec certitude la fin d'un prince duquel on trouve à peine quelques chartres? Le règne de Henri Ier disparaît au milieu des grands événemens féodaux qui l'environnent!

Maintenant va se montrer la conquête de l'Angleterre par les Normands. Que devenait le suzerain, quand un simple vassal partait à la tête de ses hommes d'armes pour conquérir tout un royaume? L'administration de Henri Ier n'a rien de saillant; il n'existe qu'une seule ordonnance ou diplôme sur les coutumes d'Orléans, afin qu'on ne ferme jamais les portes du

1 *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1060, et Ordéric Vital.

temps des vendanges [1]; tout le reste se résume en des donations pieuses; la royauté s'affaisse devant les grandes physionomies féodales de la race normande. La société n'a pas d'unité encore, et c'est ce qui rend l'intronisation de Grégoire VII le fait immense du moyen âge!

1 *Collection du Louvre*, tom. 1er, pag. 1.

CHAPITRE XXIV.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

Situation de l'Angleterre. — Le roi Edward. — Progrès des coutumes normandes. — L'armée des Anglais et des Normands. — Le comte de Boulogne à Douvres. — Révolte de Godwing. — Puissance des Normands. — Triomphe des Anglais. — Élévation d'Harold. — Voyage en Normandie. — Pacte avec Guillaume. — Harold roi. — Préparatifs de l'expédition d'Angleterre. — Récit de la conquête, d'après la belle tapisserie de Bayeux.

1040 — 1066.

Les Normands furent la race active et belliqueuse du dixième et du onzième siècle au milieu d'une société triste et fatalement préoccupée; ce sont les quêteurs de terres et

d'aventures. Les Hauteville venaient de conquérir la Sicile, et une vaste expédition de grande chevalerie se préparait aux côtes normandes depuis les rochers du Calvados jusqu'à Tréport et Saint-Valery-sur-Somme. Des navires aux mille rames avec la proue retroussée comme les galères des anciens, s'équipaient en toute hâte; les suivans d'armes réunissaient les pieux aigus, les haches, les casques, les brassards, les cuirasses et les lances! Où se dirigeait cette valeureuse expédition? quel était le but que se proposait ce chef au ventre épais, nourri de sanglier et de venaison, assis sur le rivage, tandis que les flots de la mer venaient baigner ses pieds, comme cela advint au roi Canut, de race danoise? Je vous dois ici l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands : vieux chroniqueurs, chants de Geste, débris de tapisseries brodées dans le manoir, je vais tout consulter pour reproduire cette chevaleresque mémoire [1]!

[1] Je consacre un chapitre à cet épisode de l'histoire de France au dixième et au onzième siècle; j'ai plus narré que disserté. Je me trouve en dissidence avec l'*Histoire de la Conquête des Normands en Angleterre* : je suis resté catholique, et l'auteur dont je parle a conservé des impressions du

L'Angleterre s'était longtemps agitée sous la double domination des Saxons et des Danois ; la race anglaise, après d'immenses efforts, avait vaincu et expulsé les Danois ; Edward, fils d'Ethelred, venait d'être élu roi aux acclamations de tous les nobles hommes. Un grand respect entourait les descendans d'Ethelred, le prince de la race nationale; mais Edward avait été élevé en Normandie, sa jeunesse proscrite s'était passée dans les cités d'Évreux et de Bayeux; il parlait la langue étrangère; ses vêtemens n'étaient point longs et étoffés comme ceux des Saxons ; il portait la casaque normande, la cotte de mailles, l'armure et le casque de fer. A peine arrivé en Angleterre, Edward confia tous les honneurs, toutes les dignités, les meilleurs fiefs à des hommes de race étrangère; son sommellier, son bouteiller,

dix-huitième siècle en retraçant le moyen âge, époque essentiellement catholique. Il y a beaucoup du caractère de pamphlet dans l'*Histoire de la Conquête ;* le temps présent s'y révèle plus que le onzième siècle : on dirait une thèse de journal. Il m'eût été facile aussi de suivre la méthode qui affecte de bouleverser l'orthographe des noms propres. Il y a de l'enfantillage prétentieux dans cette petite érudition qui brouille incessamment le récit sans utilité réelle; quel enseignement peut-il en résulter ?

son chancelier étaient tous nés sur les terres de Neustrie ; les évêchés, les abbayes mêmes furent donnés à des Normands !

Les vieux Anglais, les Saxons qui venaient à peine de se délivrer de la domination danoise, voyaient avec douleur cette suprématie des étrangers aux dures habitudes, aux mœurs belliqueuses; rien ne se faisait dans le conseil du roi que par ces hommes rusés qui s'emparaient des terres les plus plantureuses ; y avait-il un bien d'église, une ferme, une manse bien cultivée, elle était pour les favoris! Ce gonfanon, que vous voyez porter à côté de l'étendard royal, est celui d'un Normand; les coutumes, les lois, tout était importé des usages de Bayeux, de Caen et de Coutances. De cette faveur inouïe était née une haine ardente, invétérée entre les Anglais et les Normands; se rencontraient-ils au palais, ils se mesuraient de l'œil et du geste; dans les villes et les campagnes, le sang coulait à longs flots pour des querelles incessamment engagées entre les deux races. Et qui aurait pu d'ailleurs soutenir longtemps l'insolence normande [1] ?

1 *Attrahens de Normanniâ plurimos quos, variis dignita-*

Dans une matinée froide de 1048, on vit arriver à Douvres un homme de haute taille, à la mine fière et décidée; on le reconnaissait à deux longues aigrettes en fanons de baleine qu'il portait sur son casque, car il avait son comté sur les rivages de l'Océan, et la lourde baleine venait d'échouer en sa terre : on le nommait Eustache comte de Boulogne; il conduisait avec lui une centaine de suivans d'armes couverts de la cotte de mailles; il s'hébergea dans la ville de Douvres; il prit insolemment ce qui lui était convenable; il se rit des hommes, insulta les femmes jusqu'à ce que les habitans armés se réunirent tumultueusement. Des groupes entourèrent les tenanciers d'outre-mer; Eustache de Boulogne fut obligé de fuir avec les siens, en invoquant la paix du roi! Edward prit en effet les chevaliers francs sous sa protection, mais les murmures éclataient partout; les Anglais avaient compris le sort qui leur était réservé; la conduite

tibus promotos, in immensum exaltabat, dit un chroniqueur dans le *Monast. anglic.* tom. I, pag. 35. Guillaume de Malmesbury, pag. 81, donne aux Normands le titre de *delatores, discordiæ seminatores.*

d'Eustache de Boulogne avait révélé la triste sujétion de l'Angleterre ; les nationaux avaient vu leurs femmes et leurs enfans foulés aux pieds des lourds chevaux d'Eustache de Boulogne[1]. La révolte éclata partout sous Godwing le chef populaire ; il n'y eut qu'un cri contre les Normands : allait-on soumettre toutes les terres à ces étrangers ? auraient-ils tous les honneurs, toutes les charges du palais ? Le peuple prit les armes comme une masse immense pour se débarrasser des Normands, et choisit pour conducteur le saxon Godwing.

Les vieux habitans du sol de l'Angleterre poussaient un cri de délivrance ! Que devait faire le roi Edward ? fallait-il essayer les armes, appeler les Normands, ses amis et confédérés ? Les étrangers n'avaient pas des forces suffisantes en Angleterre ; il hésita un moment, puis la peur de voir les flots du peuple gronder sur sa tête le détermina à faire un pacte avec

1 Guillaume de Malmesbury, pag. 81. *Voyez* Roger de Hoveden, qui, dans ses annales, dit des Boulonais, si cruels pendant leur séjour à Douvres : *Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt.* Roger de Hoveden, *Annal.*, pag. 441.

le Saxon Godwing qui menait la multitude. Godwing fut appelé à siéger à côté du roi; il domina le conseil, il fut un autre lui-même. Alors vinrent les exils et les proscriptions contre la race normande en Angleterre; ce fut une révolution entière; on vit les comtes francs, normands et angevins, dépouillés de leurs fiefs, les évêques de leurs siéges; tous passèrent les mers, en déplorant la triste condition de leur destinée; ils avaient souvenir des belles terres qu'ils quittaient, de leur opulent revenu. Hélas! reverraient-ils jamais le sol d'où ils étaient exilés! Ces récits, les Normands les répandaient parmi les nobles enfans de Rolf. A Bayeux, à Caen on eut désir de visiter l'Angleterre en conquérans; leurs compagnons avaient été chassés! Et quels étaient ces Saxons ou ces Anglais qui avaient fait subir un si triste traitement à leurs frères, à leurs amis? des hommes la plupart sans force, sans énergie; un coup de gantelet de fer des Normands suffisait pour briser leurs crânes; les flèches des archers saxons et anglais, leur hache d'armes venaient s'émousser sur les fortes cuirasses et les cottes de mailles des descen-

dans de Rolf et des Scandinaves, durs pirates des mers du Nord[1].

En ce temps il s'élevait en Angleterre un digne enfant de la race anglaise, Harold, fils de Godwing; il avait vécu tout jeune homme encore auprès du roi Edward; la renommée de ses exploits s'était étendue en Écosse, en Irlande. Déjà Harold était désigné comme l'espérance du peuple anglais; si Edward ne laissait pas d'héritier en son lignage, quel noble successeur à la couronne! Harold était le héros des ballades et des chants des bardes saxons et anglais; que d'espérances se rattachaient à lui! Harold, prince désigné par les races du sol, se déciderait-il à une guerre contre les Normands? braverait-il cette nation belliqueuse qui campait en face de lui dans les champs de la Neustrie et de la Bretagne? Harold manifesta un vif désir de voir ces belles campagnes et de s'aboucher avec Guillaume le Bâtard, dont il avait ouï l'histoire. En vain le roi Edward voulut l'en dissuader en lui parlant de la

1 Sur le départ des Normands, consultez *Chronic. Saxon.*, GIBSON, pag. 164, et GUILLAUME DE MALMESBURY, pag. 82.

ruse des Normands, des embûches qui pouvaient être tendues à sa jeunesse et à sa candeur. Harold persista néanmoins à se rendre dans la cour plénière où l'attendait Guillaume le Bâtard, duc de Normandie[1].

Le voilà donc, le jeune Harold, qui s'embarque sur quelques navires choisis, pleins de riches présens, de chevaux et de chiens; il était sans défiance et portait le faucon sur le poing comme s'il allait en plaisir et chasse[2]. Qui peut compter sur l'Océan, même au soir, quand le ciel est serein et les flots paisibles? La tempête éclata, et Harold fut jeté à l'embouchure de la Somme; ses navires vinrent se briser sur les récifs; Harold et ses compagnons, pauvres naufragés, furent impitoyablement dépouillés par le comte de Ponthieu, et retenus captifs dans la tour de Beaurain[3]. Harold adressa une chartre à Guillaume de Normandie; leur

1 *Chroniq. de Normand.*, recueil de dom BOUQUET, t. XIII, pag. 223. C'est ici que Robert Wace commence à devenir fort détaillé sur l'*Histoire d'Angleterre*. (*Roman du Rou.*)

2 J'analyserai plus tard la tapisserie de Bayeux, où le départ d'Harold est reproduit en broderies.

3 *Chronique de Normandie*, dom BOUQUET, tom. XIII. Mathieu Pâris commence là sa chronique, pag. 1.

race avait vécu sous le même toit; leurs pères avaient chassé ensemble. Le bâtard se hâta de racheter Harold, captif du comte de Ponthieu, par le don d'une riche terre; aussi Harold vint à Rouen plein de reconnaissance. Des fêtes l'attendaient là! que de riches et chevaleresques distractions furent offertes au jeune Saxon! Guillaume se montra digne de sa bonne renommée; il donna l'accolade de chevalerie à Harold; il le reçut dans cette grande confrérie normande qui fortifia si puissamment le lien féodal en créant un devoir de reconnaissance et de hiérarchie; tous deux allèrent rompre une lance dans une lointaine expédition contre la Bretagne. Harold brilla partout; le bâtard Guillaume ne le perdit pas de vue; il le traitait avec une touchante fraternité d'armes; et un jour qu'ils revenaient d'une course lointaine, Guillaume le Rusé lui dit : « Harold, nous avons toujours vécu avec le roi Edward comme deux frères; il avait promis de me faire héritier de son royaume; aide-moi à réaliser ce projet, et tu seras satisfait pour tout ce que tu me demanderas [1]. »

1 *Chron. de Normandie*, GUILLAUME DE POITIERS, pag. 291.

Harold répondit par quelques paroles d'adhésion, et il fut convenu avec Guillaume que le port de Douvres, avec des provisions et une source d'eau vive, serait livré aux Normands. Cette promesse fut solennellement renouvelée dans un plaid de barons à Avranches ou à Bayeux; Harold jura, sur une huche bénite, qu'il reconnaîtrait Guillaume le Normand comme le légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Selon la coutume normande, Guillaume découvrit ensuite le reliquaire, pour bien constater que le serment était valable, ainsi fait sur une châsse pleine de saints ossemens; car serment sur reliques obligeait jusqu'à la fin de la vie : c'est pourquoi Guillaume « toute une cuve en avait fait emplir, couverte de paille, pour que Harold ne vît rien et ne sût rien [1]. »

Harold quitta la cour plénière de Bayeux ou d'Avranches; il se crut délivré de Guillaume quand il vogua sur l'Océan. Les Anglais et les Saxons le reçurent avec enthousiasme; le vieil Edward lui fit quelques reproches sur sa cré-

1 Comparez GUILLAUME DE POITIERS, ROGER DE HOVEDEN, dans la collection de GALL, tom. II.

dulité envers les Normands. « Ne te l'avais-je pas dit, mon fils? le gros bâtard t'a séduit. » Que faire après un tel engagement? Les Saxons dissimulèrent jusqu'à la mort d'Edward; ils étaient inquiets, mais ils n'osaient prendre aucune résolution : on laissait courir le temps. Le vieillard s'affaiblissait, et à son lit d'agonie il désigna Harold pour son successeur. Harold, le parjure envers les Normands, fut donc décoré du sceptre, de la couronne d'or et de la grande hache des batailles[1]. Il se souillait ainsi d'un mensonge, il oubliait la parole religieuse et chevaleresque donnée en cour plénière : le reliquaire était le gage du serment au moyen âge, et le chevalier qui manquait à sa parole à la face des barons, sur les corps saints, se déshonorait, car il en avait menti par la gorge, comme le disent les chansons de Geste. L'enthousiasme fut grand en Angleterre; le fils de Godwing le Saxon était élevé à la couronne. Toutes les villes le saluèrent comme le roi national; il prit le sceptre aux fleurons d'or!

Mais au sein de la race normande en était-il

1 Guillaume de Poitiers, Ordéric Vital, et surtout la *Chronique saxonne*, Gibson, pag. 172.

de même? comment pouvait-on estimer un chevalier qui s'était montré félon et sans foi quand il avait engagé sa parole en présence des compagnons de la grande chevalerie? Ce fut partout un cri de réprobation; et d'ailleurs ces Anglais n'avaient-ils pas expulsé la race normande? les villes de Caen, de Bayeux et d'Avranches étaient remplies des exilés qui regrettaient leurs terres, leurs manses et leurs abbayes anglaises. Guillaume reçut le message du fils de Godwing dans un herbage près de Caen; il essayait des flèches neuves[1]: il suspendit ses jeux, rassembla tout inquiet ses hommes, et leur dit: «Edward est mort, et Harold m'a fait un grand tort en se parjurant.» Harold fut considéré par tous les Normands comme félon[2], et la guerre fut décidée: on avait toutes chances dans les combats, car le pape était pour la Normandie; il avait été vivement indigné de l'expulsion des évêques

1 *Chronique normande*, dom BOUQUET, tom. XIII. Ce volume contient toutes les chroniques sur la conquête de l'Angleterre.

2 Guillaume de Normandie ne pouvait souffrir que Harold le parjure régnât: *Nè perjurum suum regnare sineret.* ORDÉRIC VITAL, pag. 493.

et des clercs normands. Partout cette race des hommes du Nord avait pris l'étendard de saint Pierre. En Italie, n'étaient-ce pas les Normands qui s'étaient faits les braves et dignes défenseurs de l'Église! ils avaient tout à la fois repoussé les Grecs et les Allemands, les empereurs germains et les souverains de Byzance. Alexandre II envoya l'étendard papal à Guillaume le Bâtard et à ses valeureux chevaliers, tandis que le roi de France, Philippe Ier, enfant, ne pouvait opposer ses vassaux indociles aux Normands, si rudes hommes; il préféra garder une sorte de neutralité : mauvaise chance que de se déclarer hostile à la race de Rolf[1].

Maintenant sonnez, trompettes et buccines, car la grande guerre va commencer! A la suite des chartres écrites par Guillaume à tous les hommes de race normande, il s'était donc fait un rassemblement de vassaux, d'archers, arbalétriers, nobles chevaliers couverts de fer, dont j'ai parlé en commençant cette chronique de la conquête; il y avait joie dans ce puissant baronnage ; les Normands al-

1 Guillaume Malmesbury, pag. 93.

laient voir des terres nouvelles et se partager les fiefs conquis. Leurs parens, leurs amis n'étaient-ils pas maîtres de la Sicile et de la Pouille? eh bien! eux allaient bientôt se distribuer les grasses et vertes campagnes au delà du détroit. Quelle brillante escarboucle que cette conquête! elle fit une si grande impression dans le baronnage normand, qu'elle fut reproduite en une belle tapisserie. Qui n'a contemplé cette œuvre de patience brodée dans les longues soirées d'hiver aux châteaux de Normandie? Allez la voir, vous qui voulez connaître le moyen âge et ses coutumes! Quel trésor a là notre vieille cathédrale de Bayeux, quand elle l'expose aux yeux de tous dans les solennelles fêtes de l'année[1]!

1 Je ne sache pas de document plus curieux sur l'histoire de la conquête des Normands en Angleterre que la tapisserie de Bayeux; fut-elle l'œuvre de la reine Mathilde? Sur ce point je partage tous les doutes de M. l'abbé de La Rue (*Recherches sur la tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre;* Paris, ann. 1824); mais elle est incontestablement une œuvre du onzième siècle, car les monumens qu'elle reproduit sont sans ogives. L'auteur de l'*Histoire de la Conquête* a dédaigné cette belle chronique brodée, car elle ne peut pas aider à déclamer contre le pape et les clercs.

D'abord voyez ce roi vénérable sur son siége de forme saxonne! c'est le vieil Edward; il a le sceptre en main, la couronne à trois pointes sur la tête; il exhorte attentivement un jeune homme, le fils de Godwing, sans doute le brave Harold : le roi veut le détourner de son voyage en Normandie : « Tu veux partir, noble jeune homme? méfie-toi des embûches du Normand. » Voilà donc Edward qui va demander l'aide d'un bon voyage pour Harold; le roi paraît en tête, il a le vêtement court de la chasse; il est à cheval, le faucon sur le poing; de nombreux barons le précèdent, et ses dignes vassaux le suivent [1]. Le départ arrive, les navires sont prêts sur la mer agitée; Harold se dispose comme à une joyeuse partie de plaisir; ici, des compagnons boivent sous le toit d'une maison hospitalière; là, de nobles écuyers embarquent les lévriers aux oreilles basses, aux naseaux ouverts, craintifs de se trouver sur la mer orageuse; l'Océan est immense! les navires aux rames et à la voile sil-

1 *Rex Edwardus, dux Anglorum, et sui milites equient ad bos hanc ecclesiam.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

lonnent les flots soulevés[1]. La tempête gronde; Harold et ses compagnons fidèles sont jetés sur la terre du comte Guy, qui tient le Ponthieu; barbare Guy, les coutumes des naufragés te donnent les dépouilles d'Harold. Les vassaux du comte épuisent la coupe des festins, ils se félicitent d'une si belle proie : quels navires pleins de richesses! Harold, captif du féodal, invoque le nom de Guillaume, le bâtard de Normandie; il vient au plaid de Guy, qui le recoit en son siége d'honneur. Le noble Harold ne cesse point d'avoir le faucon sur le poing, en signe d'amitié et de paix, pour témoigner au comte de Ponthieu qu'il n'est point venu en ennemi sur sa terre; et pourquoi le retenir captif, lui le preux et sincère chevalier[2]?

Harold et le comte Guy devisent ensemble, lorsque arrivent avec les signes de paix les envoyés de Guillaume le Normand; ils courent à toute bride de leurs nobles coursiers; ils sont si pressés, si pressés, que leur tête est

1 *Hic Haroldus mare navigavit et velis vento plenis, venit in terram Wuidonis comitis.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

2 *Hic Harold et Wido parabolant.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

sans casque, leurs cheveux flottent aux vents[1]; leurs boucliers portent des marques de blason, le lion et la merlette; ils viennent réclamer la liberté d'Harold au nom du duc Guillaume[2]; quelles conditions dures! Guy demande des terres, des otages; quand on a un captif, à quoi bon s'en dessaisir? Le comte Guy envoie son messager au bâtard pour ratifier ce traité: c'est un nain tout contrefait qui tient les chartres; il s'agenouille en grimaçant; Guillaume le reçoit sur sa huche ou siége d'or, en présence de quelques hommes d'armes appuyés sur des boucliers où brille aussi une merlette. Le comte Guy est en marche; il conduit de sa personne Harold au bâtard de Normandie: Guy porte le court vêtement de chasse et de paix; il est en tête à cheval, ses chiens en laisse; Harold le suit également, le noble oiseau sur sa main gantée, tandis que Guillaume est revêtu du man-

1 Dans la tapisserie de Bayeux quelques Normands ont de longs cheveux; plusieurs chroniques disent pourtant qu'ils les portaient rasés lors de la conquête.

2 *Venerunt ad Widonem nuntii Willelm.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

teau ou pallium écourté[1]. Quand ce pacte est conclu avec le comte Guy, le duc Guillaume conduit joyeusement Harold dans son palais, vaste salle à petites colonnettes romaines, comme les *pronaos* des églises chrétiennes; Guillaume s'appuie sur sa large épée dans cette cérémonie au plaid féodal.

Et pourquoi Harold ne ferait-il pas ses preuves à côté du duc de Normandie, qui vient le délivrer d'une dure captivité? La guerre est déclarée aux Bretons! ils partent tous, les nobles chevaliers, liés par une confraternité d'armes! C'est d'abord vers le mont Saint-Michel qu'ils commencent leurs coups de lance; la tour de Saint-Michel se dessine sur la tapisserie avec la montagne, la marée basse et le sable; et au-dessus de ce mont, l'impénétrable forteresse à tourelles et mangonneaux! Qui peut arrêter l'impétuosité des Normands? Ces chefs traînés dans le sable de la mer sont les compagnons de Conan, le duc des Bretons; ils roulent, hommes, chevaux, armures, dans les

1 *Venit nuntius ad Willelmum ducem; hic Wido adducit Haroldum ad Willelmum, Normanorum ducem.* (Tapisserie de Bayeux, planche 36.)

débris de la marée. Guillaume le Bâtard vient assiéger Dinan; ces hommes tout couverts d'une cotte de mailles serrée comme l'écaille d'un serpent, ce sont les Normands indomptables; ceux-là qui se protégent d'un bouclier dans ce château confondu dans les nues, ce sont les braves Bretons; mais que faire contre Guillaume le Bâtard et Harold d'Angleterre? Conan, du bout de sa lance, jette les clefs au duc Guillaume[1] et à son compagnon Harold; la ville ouvre ses portes; quels hommes! quels chevaliers! comment tant d'exploits ne seraient-ils pas récompensés!

Dans un petit coin de la tapisserie sont deux féodaux debout, le casque en tête, et tout enveloppés de leur cotte de mailles aux anneaux pressés! L'un est le duc Guillaume, l'autre le vaillant Harold. Guillaume reçoit le Saxon dans l'ordre de chevalerie, en posant sa main sur sa tête et sur son cœur; Harold tient sa lance haute et couronnée d'un gonfanon féodal, digne caractère de la confraternité d'armes! puis tous deux se mettent en

1 *Hic milites Willelmi ducis pugnant contra Dinantes et Conan claves porrexit.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

marche pour Bayeux, la ville normande; ils portent leurs grands boucliers de bataille: quels magnifiques chevaux à la tête fière! où vont-ils ainsi de concert dans cette belliqueuse intelligence, suivis de leurs échansons et de leurs écuyers? Guillaume et Harold viennent à Bayeux; là, le bâtard monte sur son siége ducal; des clercs apportent un beau reliquaire d'or en forme de cathédrale, avec ses clochers, ses tours, ses créneaux et ses portes; ici point d'ogives encore dans ces ornemens de la châsse où brillent des colonnettes lombardes et romaines : sur ce reliquaire, le Saxon Harold doit jurer le pacte qui donne l'Angleterre à Guillaume; comme il étend la main avec confiance, le jeune homme couvert de sa prétexte ou manteau! car il a quitté ses armes, et son bras est nu; le pacte est consommé: hommes d'armes, saluez le bâtard normand comme héritier de la couronne d'Angleterre[1]!

Les navires aux mille rames se préparent; Harold part, cent voiles sillonnent les flots; il débarque en Angleterre, et se hâte d'accourir

1 *Willelm. venit Bagias ubi Harold. sacramentum fecit; Willelm. duc* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

auprès du roi saxon Edward. Le voici abaissant sa tête devant le vieillard couronné; ses hommes portent devant lui la hache des batailles, marque de sa dignité; la hache rappelait les forêts, berceau de la famille saxonne! L'âge a tant affaibli le roi Edward! il meurt dévoré de chagrins, car il prévoit la domination normande. Assistons à ses funérailles! Huit nobles hommes portent le cercueil en forme carrée, tout parsemé d'ossemens et de têtes de morts, comme l'Église le requérait, tandis que deux sonneurs de cloches presque enfans le précèdent : la suite des seigneurs est nombreuse; ils pleurent et déchirent leurs vêtemens, leur roi est mort[1]! A qui la couronne sera-t-elle offerte? Harold tiendra-t-il le pacte honteux conclu avec le bâtard? Ce pacte n'a-t-il pas été arraché par la violence à l'inexpérience et à la jeunesse? Harold le Saxon, le défenseur de la nation anglaise, sera-t-il privé de son droit? Les grands se réunissent pour élever Harold au trône de race; l'un lui offre la hache d'armes de fer et d'or, l'autre la couronne : Harold est roi! Il

1 *Hic portatur corpus Edwardi ad sancti Petri ecclesiam.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

porte d'une main la boule surmontée d'une croix, de l'autre le sceptre en forme de branche fleurie, comme c'était la coutume anglo-saxonne : à ses côtés est l'archevêque Stigand, le représentant des clercs de l'Église nationale. Honneur donc à Harold, le roi couronné ! tous les grands lui font hommage, tandis qu'une étoile merveilleuse brille au ciel [1] : Harold est sur son trône, et qui pourrait le lui disputer, quand les grands parmi les Saxons et les Anglais le saluent à l'envi !

Un navire jette l'ancre sur la terre normande, pays fertile dans la saison où la pomme dorée pend au vieil arbre de la Neustrie ! Qu'annonce ce messager au duc Guillaume ? que s'est-il passé en Angleterre ? La colère éclate dans les yeux roux du bâtard ; on lui annonce que Harold est salué roi ! Harold le parjure, qui naguère étendait la main sur les saintes reliques, et promettait la couronne à Guillaume ; et vous ne voulez pas que le duc fasse gronder la foudre de ses paroles contre le félon ? Voici l'ordre du duc de Normandie, et qu'il soit par-

[1] *Hic dederunt Haroldo coronam regis.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

tout exécuté ! « Il faut couper du bois dans les forêts épaisses ; la hache d'armes abattra les grands arbres, les poutres longues et durcies. » Je vois une indicible activité aux ports de Normandie; ouvriers, mariniers, bûcherons, travaillent à la quille allongée des navires; construits sur le sable, ils sont traînés à force de bras dans le flot calme et limpide. On emplit les vastes coques ; ici, on porte les casques pointus comme le pic des montagnes; là, des cottes de mailles aux anneaux de fer noirs et serrés ; ceux-là chargent de petits tonneaux de cidre, ceux-ci des épées aiguës qui perceront bientôt la poitrine des Saxons [1].

La flotte se déploie sur la Manche, les navires sont remplis d'hommes et de chevaux; on aperçoit les nobles coursiers qui montrent leur tête en dehors des navires; dans d'autres se pressent les hommes de pied; leurs boucliers sont rangés en ordre sur le pont; ils brillent au loin, tandis que les chevaux semblent hennir à l'aspect des flots et au son des trompettes

1 *Hic Willelm. dux jussit naves œdificare; hic trahunt naves ad mare; isti portant arma ad naves.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

retentissantes. C'est ici qu'apparaît la terre du débarquement, le sol que les Normands requièrent de leurs vœux féodaux; ils vont enfin avoir fiefs et terres à partager! Comme ils débarquent pêle-mêle sur le rivage! les chevaux sortent des navires en bondissant! Quand le sol s'affermit sous leurs pieds, comme ces hommes s'essaient au javelot, à la lance! comme les destriers se déploient lestes et fringans! Tous ces nobles batailleurs se répandent dans la plaine pour reconnaître les vertes campagnes si abondantes en troupeaux; il leur faut des vivres pour leur premier repas sur le sol d'Angleterre; que d'apprêts pour le festin! des vases d'argent ciselé, de larges coupes de corne sont rangés sur cette table à fer-à-cheval où préside le bâtard de Normandie placé au centre. Bénissez le festin, vous, saint homme Eudes; que la bataille soit favorable aux compagnons de Guillaume le duc! Quand de nobles hommes ont mangé tout armés sur une terre, quand ils ont recueilli les fruits du sol, ils en ont pris possession, d'après la coutume normande; la bataille maintenant fera le reste [1].

1. *Hic fecerunt prandium et hic cibum benedicit Odo episcopus.*

Les barons se préparent aux combats! les trompettes et buccines ont retenti; à quelques lieues de Hastings, l'armée de Harold a paru: les haches saxonnes ont brillé aux premiers feux du soleil, et les sons de la harpe, les chants des bardes ont résonné. Il y a une vieille haine contre les Normands; n'ont-ils pas trompé la jeunesse et l'inexpérience du roi Harold? Cette antipathie peut s'assouvir maintenant, car les deux armées sont en présence! Hastings, Hastings! ton nom va être terrible! l'armée normande a une forte et bonne cavalerie couverte de cottes de mailles, protégée par de longues lances, des épées aiguës; les Saxons tiennent de leurs ancêtres une prédilection pour la hache d'armes et les arcs de corne et d'acier: ainsi, les combattans s'avancent! Comment décrire cette sanglante bataille de Hastings? chroniques, chansons de Geste, tout est rempli de cette grande mémoire. Le signal est

(Tapisserie de Bayeux, planche 31.) Le plus curieux document pour l'histoire de la noblesse provinciale, est évidemment le rôle des barons et des chevaliers qui suivirent le duc Guillaume à la conquête; on a fait sur ce sujet de grandes recherches en France et en Angleterre. (*Voyez* l'abbé de La Rue, tapisserie de Bayeux.)

donné par Taillefer, le héros normand, le barde du *roman du Rou*, qui jetait sa lance comme si ce fût un bastonnet, en récitant les gestes héroïques de Roland, d'Olivier, et des vassaux qui moururent à Roncevaux[1].

Ici, le beau drame de la tapisserie de Bayeux agrandit la scène; on voit brodés en relief tous les glorieux accidens de la bataille, le choc des lances et des épées, les chevaux couverts de poussière, haletant dans la plaine, l'hésitation des Normands à l'aspect des cavaliers saxons et des archers habiles qui font pleuvoir comme une forêt de traits et de flèches! Relève donc le courage de tes compagnons, noble bâtard Guillaume! Quel heurtement de chevaux et de lances! les montagnes en rendent le son aux vallées! Le carnage est partout! Quels sont ces chevaliers couverts d'une cotte de mailles, brisés sous les pesantes armures des Normands? leurs ha-

1 Taillefer ki molt bien cantait,
Sur un ceval ki tost alait,
Devant ax s'en alait cantant,
De Karlemann et de Rollant,
Et d'Olivier et des vassaux
Ki morurent à Raincevaux.

(*Roman du Rou.*)

ches brillantes doivent les faire reconnaître! Ce sont les Saxons Leofwin et Gurth, les nobles frères de Harold frappés de mort. La mêlée devient plus épaisse! A la tête d'une autre bataille de lances, se place l'évêque Eudes; il est couvert d'une cotte de mailles comme les chevaliers, mais il ne porte à la main qu'un simple bâton noueux; les conciles ne défendent-ils pas à l'évêque de répandre du sang? Il assomme, mais ce sang ne jaillit pas des blessures profondes! Qui peut résister aux Normands? Harold lui-même reçoit la mort; les Anglais et les Saxons s'enfuient : victoire aux dignes fils des Scandinaves[1]! les voyez-vous insultant aux vaincus? la débauche se répand sur le champ de bataille, et ce soldat hautain qui frappe de son poing nu une femme éplorée, est l'image de la brutalité assouvie qui flétrit et brise sa victime!

Ainsi se déploie la magnifique étoffe de la

1 Je ne sache rien qui donne une plus vive et plus exacte impression de la bataille de Hastings, que la tapisserie de Bayeux; les chroniques sont froides à côté de cette grande représentation d'une des héroïques scènes de l'histoire du moyen âge. Je ne peux comprendre qu'on ait fait un travail sur la conquête, sans la faire connaître en son entier.

conquête. Quand aux jours de fête elle se montrait dans la cathédrale de Bayeux, quelle ne devait pas être l'émotion du baronnage de Normandie, à l'aspect de tous ces héros couverts d'armes connues, avec leurs gonfanons au vent! On fouillait dans les figures brodées pour retrouver les traits des ancêtres; quel pouvait être ce digne baron tout en relief, avec son gonfanon et sa lance? Portait-il le nom d'Auray, d'Angerville, de Canouville, de Courcy, de Cussy, de Harcourt, de Mathan, de Percy, de Tournebu ou de Tilly, nobles familles à châtellenies et fiefs de Normandie[1]? Quelle

1 Voici les noms normands de la conquête : Achard, d'Angerville, d'Anneville, d'Argouges, d'Auray, de Bailleul, de Briqueville, de Canouville, de Carbonel, de Clinchamp, de Courcy, de Couvert, de Cussy, de Fribois, de Harcourt, d'Héricy, de Houdetot, Mallet de Graville, de Mathan, du Merle, de Mont-Fiquet, d'Orglande, de Percy, de Pierrepont, de Saint-Germain, de Sainte-Marie-d'Aigneaux, de Touchet, de Tournebu, de Tilly, de Vassy, de Venois, de Verdun et le Viconte. Au reste, tous les barons de la conquête n'étaient pas Normands; Robert Wace dit :

Ne sai nommer toz les barons,
Ne de toz dire les sornoms
De Normandie et de Bretaigne
Que li dus out en sa compaigne;
Mult out Mansels et Angevins,
Et Toarceis et Peitevins.

belle origine pour de braves gentilshommes, d'avoir marché avec Guillaume le Conquérant à la bataille de Hastings!

Bayeux, cette tapisserie est ta gloire, tu as le plus beau débris du moyen âge! Je ne sache rien qui soit plus digne de l'étude des antiquaires que la tapisserie des nobles dames, tissue aux manoirs; c'est une chronique brodée, une légende féodale en relief. Fut-elle l'ouvrage de la reine Mathilde, dans ses longues soirées d'hiver? ainsi le dit la tradition ; mais la tradition est souvent une de ces fables dorées qui viennent réchauffer le généreux orgueil des peuples! Qu'importe que les doigts de Mathilde l'aient touchée? tant il y a que la tapisserie de Bayeux date du siècle de la conquête : les armures des nobles hommes, ces cottes de mailles, ces casques pointus avec des demi-visières, ces boucliers longs et immenses, ces ornemens sans ogives, tous ces signes sont antérieurs aux croisades, ils appartiennent à l'époque du onzième siècle. La tapisserie de Bayeux reproduit avec une exactitude scrupuleuse toutes les habitudes de la société[1] : la guerre, la vie com-

1 Je crois que si l'auteur de l'*Histoire de la Conquête* avait

mune, le costume des barons et des serfs; ce noble goût des oiseaux de proie, des lévriers féodaux, et de ces chevaux de race au poil brillant, qui se perpétuent encore dans les manoirs. Que la chronique est sèche à côté de ce tableau mobile et vivant, qui rappelle l'invasion de la race normande en Angleterre [1], où elle régna si longtemps! que Dieu lui soit maintenant en aide, car ce siècle est l'époque des grandes choses!

exactement consulté la tapisserie de Bayeux, son livre se serait un peu moins ressenti des idées et des préjugés historiques du dix-huitième siècle. Il fallait voir le moyen âge autrement que ne l'a fait M. Dulaure.

1 L'âge de la tapisserie de Bayeux a fait l'objet d'une savante dissertation de M. de La Rue. (Paris, ann. 1824.)

CHAPITRE XXV.

UNITÉ DU POUVOIR. — GRÉGOIRE VII.

Symbole féodal. — L'empereur Henri IV. — Symbole du pouvoir moral. — Grégoire VII. — Nationalité italienne. — Usurpation allemande. — Lutte de Grégoire VII contre Henri IV. — Maximes de la papauté. — Réforme. — Abaissement du type féodal. — Réaction. — Mort de Grégoire VII.

1073 — 1085.

A toutes les époques les idées se font hommes; le Verbe se fait chair, et ce mystère sublime domine les générations dans la marche des temps. L'incarnation de l'intelligence qui naît, souffre et meurt, est le tableau de ce grand martyre de l'homme qui se donne une

mission; l'histoire présente la lutte incessante de deux principes hostiles : la matière et l'intelligence, la force brute et l'esprit qui vivifie. Henri IV, qui portait en ses mains la boule d'or de l'Empire, devient dans ce siècle l'expression de la féodalité; c'est le caractère emporté, fantasque, dissolu, sensuel, comme le baron, au milieu de la vie : ses membres sont forts et velus, il a le ventre proéminent, il mange beaucoup, comme toute la race allemande, il se nourrit, comme Guillaume le Normand, de sanglier et de venaison qui alimentent les passions brutales; l'empereur Henri IV est violent, cruel; il ne s'arrête à rien, il noie la tyrannie dans la dissolution; c'est l'homme féodal en sa nature primitive; il essaie d'assouplir les idées à la force, l'intelligence à la chair [1].

Grégoire VII au contraire devient le symbole énergique du pouvoir moral; son corps est amaigri; il est austère, tenace, impératif;

1 Aussi l'empereur Henri IV a-t-il été hautement célébré par le dix-huitième siècle, époque essentiellement sensuelle; Grégoire VII fut alors présenté comme un tyran et un moine ambitieux. Voltaire a écrit sur ce sujet un chapitre tout d'esprit, dans son livre sur les *Mœurs et l'Esprit des Nations*.

il a un plan et le suit, aucune résistance ne l'arrête; il a la conscience de son droit; il veut le pouvoir, il y marche. Grégoire VII développe fièrement sa pensée; les obstacles matériels ne sont rien pour lui, il a la conviction que tôt ou tard il pourra les vaincre : les hommes d'armes, les barbares, foulent l'Italie aux pieds de leurs chevaux; des nobles Romains frappent le pontife sur les marches de l'autel; des patriciens, des comtes pleins de traîtrise, l'arrachent du sanctuaire par les cheveux; Grégoire VII ne s'arrête pas un seul moment dans sa mission, il la développe, la suit avec la plus grande, la plus profonde unité; captif, il se proclame aussi fort que s'il avait le monde à ses pieds: la pensée n'est-elle pas toujours libre? et saint Pierre-ès-liens n'annonçait-il pas l'idée de l'émancipation chrétienne opprimée dans le vieil empire romain, «puis triomphante aux quatre vents de la terre?» Grégoire VII continue sa lutte contre le pouvoir brutal et armé, sans détourner la tête; obligé de fuir de Rome, il n'en porte pas moins haut l'autorité morale dont il s'est fait la constante expression! Le pape oppose sa force intellec-

tuelle au féodal qui n'a pour lui que la grossièreté de ses passions et l'impatience de ses batailles. La victoire viendra au faible prêtre, les armes de fer s'usent sur la conscience du droit[1].

Un second trait qui se manifeste dans cette physionomie de Grégoire VII, c'est le principe de la nationalité italienne; la domination des papes n'est qu'une grande résistance à l'invasion des Germains. Grégoire VII est Italien de cœur et de tête, il a mission de défendre la race méridionale contre les invasions des Allemands. Si quelques seigneurs lombards, indignes de la patrie, se jouent assez des liens sacrés de la nationalité pour appeler de leurs vœux l'invasion de la race germanique; si à Milan et à Ravenne on salue l'étendard des empereurs, le véritable peuple suit l'impulsion du pape, pouvoir qui représente le plus complètement la patrie italienne. Grégoire VII opposa tour à tour avec habileté les Normands de Sicile aux hommes du Rhin, de

1 Il faut suivre attentivement l'histoire de Grégoire VII dans le P. Pagi, le continuateur de Baronius, en la comparant avec Schmidt, *Hist. des Allemands*, ad ann. 1073-1085.

la Meuse, et puis aux Grecs du Bas-Empire. Quand les Normands eux-mêmes se montrent impératifs, alors le pape fait un appel au peuple d'Italie pour soutenir la patrie commune; ne faut-il pas sauver les belles cités méridionales? faut-il les abandonner aux invasions qui les menacent? A toutes les époques, les papes furent le pouvoir le plus exclusivement italien, et ce n'est pas sans intérêt qu'on suit la correspondance de Grégoire VII, couvrant de sa protection les marchands de Parme et de Bologne qui voyagent en France, pour les sauver du pillage des féodaux[1].

Ainsi fut l'origine de cette lutte immense, permanente, entre Grégoire VII et Henri IV, dont l'histoire est partout. Quand l'empereur des Allemands s'abandonne à l'impétuosité féodale de son caractère, il se précipite dans l'Italie, il plante le gonfanon de Souabe sur les murailles de Ravenne, de Pavie et de Rome; puis le cœur lui manque devant l'excommunication et l'interdit; les remords pèsent à l'adul-

1 *Voyez* la correspondance de Grégoire VII dans le P. Pagi, ad ann. 1076. Le pape menace d'excommunication tous ceux qui arrêtent ou pillent les marchands italiens.

tère, il se repend, il s'agenouille devant le pape, et courbe son front dans la poussière. Le type féodal est abaissé devant la pensée austère du pouvoir; l'homme dissolu fléchit le genou devant la tête impérative, mais pure de toute passion vulgaire. Ne cherchez pas d'autres explications aux différens entre l'Empire et la papauté au moyen âge; et ici se révèle ce beau caractère de la comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane et des villes lombardes. Mathilde, née en 1046, avait donc vingt-sept ans lors de l'intronisation de Grégoire VII; fille de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix de Lombardie, elle avait reçu en héritage la Toscane, Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, Parme et Plaisance, c'est-à-dire la plus belle, la plus fertile, la plus intelligente portion de l'Italie. A huit ans, cet héritage souverain était échu à Mathilde, et l'on vit une jeune fille, profondément dévouée à la pensée italienne, se prononcer contre la race germanique; son tuteur fut Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine, second mari de Béatrix [1]. Quand Mathilde gouverna seule,

1 *Voyez* le beau travail de Mansi, *Memorie della Gran' Con-*

elle se dévoua patriotiquement aux intérêts italiens et à la puissance papale qui s'en était fait l'expression. Tout entière à ses idées politiques, Mathilde resta chaste, quoiqu'elle eût épousé le fils de Godefroi le Barbu son tuteur. Noble administration que celle de Mathilde! car elle orna la Toscane, Modène et Reggio de monumens magnifiques, de temples, de châteaux forts, des ponts d'une architecture hardie jetés sur cette campagne ombragée de peupliers et de pampre comme sur les bas-reliefs antiques. Ce fut dans le château de Canossa, près de Reggio, que Mathilde accueillit Grégoire VII fugitif; et quand ce pontife maigre, maladif, ne possédant pas un pouce de terre, abaissa le puissant empereur féodal jusqu'à ce point de recevoir un châtiment de sa main, Mathilde assistait à côté du pape à cette humiliation de la race germanique; le patriotisme italien devait être ici pleinement satisfait, quand les coups de discipline retentissaient sur les chairs grasses et blondes

tessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino, con molti documenti. Lucca, anno 1756, in-4°.

de ce féodal, type grossier des Allemands, vieux ennemis et envahisseurs de la patrie. Mathilde subit avec résignation la disgrâce ; l'armée impériale dévasta le Modénais, les pesans coursiers de la Germanie foulèrent les campagnes de Mantoue. Mathilde resta toujours Italienne et l'alliée de Grégoire VII jusqu'à la mort du pontife. Ce fut un beau spectacle que ce dévouement d'une femme pour la nationalité et la liberté! Il s'en produit souvent ainsi sous un ciel pur et chaud. Grégoire VII et Mathilde furent le symbole de la grande idée de patrie qui se déploya contre l'invasion des Germains. Aussi le souvenir de la comtesse est-il encore populaire dans les cités de Modène et de Ferrare, et des traces de son administration magnifique se trouvent ici là cachées sous l'herbe comme les ruines romaines dans les campagnes qui environnent la ville éternelle [1].

Henri IV, un moment abaissé dans la poussière, se montre une fois encore avec toute

1 J'ai visité plusieurs fois le tombeau de la comtesse Mathilde dans la basilique du Vatican : il y fut transporté en 1635 par le pape Urbain VIII.

l'impétuosité de l'ambition charnelle; il s'émeut de honte, il voit l'humiliation que la force conquérante vient de subir; elle a fait hommage au pape! Quoi! il a une épée, ses bras sont vigoureux, des lances épaisses l'entourent et le pressent, ses chevaux hennissent, il peut donner à ses hommes d'armes mille manoirs de clercs à piller, et il se reposerait là, humilié dans la poussière! Cela ne peut être; abaissera-t-il ainsi son front d'empereur? Henri IV convoque de nouveau ses barons, il marche en Italie; Grégoire VII fuit de Rome, le Capitole est occupé par la race germanique. L'empereur reste maître des Romains, il proscrit tous les partisans du pontife; Grégoire VII parcourt en fugitif la Pouille et les terres méridionales de l'Italie, mais il emporte avec lui cette grande idée d'un pouvoir unique et moral qui dominera le monde des âmes.

La lutte de Grégoire VII et de l'empereur paraît comme un vaste conflit; elle personnifie l'histoire du moyen âge, elle symbolise le débat du baron contre le clerc. Toutes les époques présentent cet aspect dans des formes

modifiées; il n'est pas de société qui n'assiste à ce dualisme de l'idée contre la matière. Au moyen âge, le catholicisme est la pensée sociale, le mobile de la civilisation; la féodalité est la matière forte qui résiste au mouvement des idées; c'est la conquête en possession du sol, comme l'homme d'armes dans sa tour fortifiée. La querelle de Grégoire VII et de Henri IV est un mythe où se heurtent ces deux principes sur un plus vaste théâtre, dans des proportions qui touchent à l'empire universel; ce que les barons et les clercs disputaient pour un fief, pour une manse de terre, le pape et l'empereur l'étendaient à la domination de l'Europe : « J'ai un noble et fort baronnage, et je saisis cette terre »; ainsi parle le seigneur féodal : à cela le clerc répond : « Arrête, homme de la force, sur les limites de cette terre, sinon je t'excommunie et t'interdis[1] ! »

Dans ce drame laborieux, dont le résultat fut si disputé, il resta de grandes maximes

1 Cette lutte s'est reproduite même aux temps modernes, et les guerres de la révolution contre Pie VI, et de Napoléon contre Pie VII ne furent-elles pas mues par le même principe? La force matérielle fut ici en opposition avec la force morale. Cette lutte se personnifie dans le pape et l'empereur.

d'unité et de gouvernement jetées aux générations. Vaincu et exilé, Grégoire VII n'abandonne jamais les immenses théories de l'Église catholique ; il rédige son propre code du pouvoir souverain, la plus curieuse expression d'une autorité qui a foi en elle-même. « L'Église romaine a été fondée par Dieu seul ; le pape exerce la juridiction souveraine, seul il peut déposer les évêques et les réconcilier ; ses légats ont les prérogatives sur tous les évêques dans les conciles, quelle que soit leur dignité ; ils pourront les déposer en vertu de leur droit. Personne ne peut demeurer dans la maison d'un excommunié ; au pape seul il appartient de faire de nouvelles lois, de réunir des peuples nouveaux, de fonder des abbayes ; seul il peut user des ornemens impériaux ; tous les princes devront baiser le pied du pape ; son seul nom sera récité dans les prières de l'Église ; son nom doit seul dominer dans le monde ; il peut déposer les empereurs, il peut transférer les évêques d'un siége à un autre ; seul il peut ordonner des clercs, seul il peut convoquer les synodes, seul il peut briser toutes les sentences, et seules ses sentences ne peuvent être

méconnues; nul ne peut le juger, et lui peut juger tout le monde. Toutes les grandes causes doivent lui être déférées, l'Église romaine ne peut errer, et dans l'avenir et dans le présent; celui-là n'est plus catholique qui se met en opposition avec le pape [1]. »

Cette profession de foi complète, absolue, cette répétition constante de ce mot *seul*, qui est l'expression de toute domination exclusive, constituait la dictature, puissance souvent civilisatrice pour sauver les sociétés. Le pape se place hautement à la tête du pou-

1 *Quod romana Ecclesia a solo Domino sit fundata.*

Quod solus romanus pontifex jure dicatur universalis.

Quod ille solus possit deponere episcopos vel reconciliare.

Quod legatus ejus omnibus episcopis præsit in concilio, etiam inferioris gradûs, et adversùs eos sententiam depositionis possit dare.

Quod absentes papa possit deponere.

Quod cum excommunicatis ab illo, inter cætera nec eâdem domo, debemus manere.

Quod illi soli licet pro temporis necessitate novas leges condere, novas plebes congregare, de canonicâ abbatiam facere et contra divitem episcopatum dividere et inopes unire.

Quod solus possit uti imperialibus insignis.

Quod solius papæ pedes omnes principes deosculentur.

Quod illius soli nomen in ecclesiis recitetur.

Quod unicum est nomen in mundo.

voir; il le délègue à ses légats pour l'exercer dans tous les royaumes qui ne sont que des provinces dans l'univers catholique. Tout ce qui porte son image ou son empreinte est plus puissant que les rois et les empereurs; un légat, serait-il simple clerc, peut briser les évêques et les primats ecclésiastiques. Que cette autorité soit matériellement contestée en plusieurs circonstances, la pensée en est néanmoins jetée au monde. Ainsi tout pouvoir fort, qu'il soit roi, assemblée de peuple ou pontife, a besoin de faire respecter ses représentans; il les place

Quod illi liceat imperatores deponere.

Quod illi liceat de sede ad sedem, necessitate cogente, episcopos transmutare.

Quod de omni ecclesiâ quocumque voluerit clericum ordinare.

Quod ab illo ordinatus alii ecclesiæ præesse potest, sed non militare, et quod ab aliquo episcopo non debet superiorem gradum accipere.

Quod nulla synodus absque præcepto ejus debet generalis vocari.

Quod nullum capitulum nullusque liber canonicus habeatur absque illius auctoritate.

Quod sententia illius a nullo debeat retractari, et ipse omnium solus retractare possit.

Quod a nemine ipse judicari debeat.

Quod nullus audeat condemnare apostolicam sedem apellantem.

haut, afin que leur autorité rayonne, et qu'elle imprime sa propre énergie. Il faut se reporter au temps d'anarchie et de dissolution, à ce onzième siècle, où tout était lutte dans la société religieuse et politique; il n'y avait aucun pouvoir incontesté, la force brutale dominait la féodalité éclatant sur le laboureur, sur le marchand, sur tout ce qui n'était pas assez fort pour se défendre. L'individualité se formulait partout; au sein de l'Église même, les mœurs étaient dans la dépravation la plus profonde; les concubines envahissaient les dortoirs des abbayes; les clercs couraient à la

Quod majores causæ cujuscumque ecclesiæ ad eam referri debeant.

Quod romana Ecclesia nunquam erravit nec in perpetuum, scripturâ testante, errabit.

Quod romanus pontifex, si canonicè fuerit ordinatus, meritis beati Petri indubitanter efficitur sanctus, testante sancto Ennodio papiensi episcopo, et multis sanctis patribus faventibus, sicut in decretis beati Symmachi papæ continetur.

Quod illius præcepto et licentiâ subjectis liceat accusare.

Quod absque synodali conventu possit episcopos deponere et reconciliare.

Quod catholicus non habeatur qui non concordat romanæ Ecclesiæ.

Quod a fidelitate iniquorum subjectos potest absolvere. (*Concilia Collect.*, tom. X, pag. 110 et 111.)

chasse, aux festins, ils portaient les armes comme les féodaux eux-mêmes : cette absence de toute discipline, qui pouvait la réprimer? quelle était l'autorité assez forte pour imprimer un peu d'ordre à ce chaos? Ne fallait-il pas une dictature constituée et reconnue? Toutes les fois que l'anarchie s'empare des idées, il se fait une inévitable réaction vers le pouvoir absolu ; n'est-il pas nécessaire d'établir une forte pensée sociale, quand le désordre est partout?

Grégoire VII prit donc cette dictature, parce qu'elle était indipensable dans le triste état social du moyen âge. Le premier bienfait pour la société, c'est l'existence d'un pouvoir régulier, et le pape constitua l'autorité des principes que les empereurs n'avaient pu obtenir. Le pape et l'empereur, voilà les deux forces qui luttent pendant trois siècles, parce qu'ils personnifient deux grandes idées : Grégoire VII parvient à dominer moralement. Une fois la dictature prise, le pape la met en action comme un puissant moyen de discipline dans la société désolée ; il abaisse tant qu'il le peut la force féodale, qui était la première cause du désordre ; d'elle venaient le pillage et la violence :

cet empereur que vous voyez aux pieds du pape, la tête couverte de cendres, c'est la féodalité sauvage, la force individuelle et brutale agenouillée devant le symbole de la loi morale, de la puissance qui ne recourt pas au glaive et à la désolation; c'est la luxure, les passions ardentes, l'homme de chair et de sang qui reconnaît la suprématie de la pensée; c'est la terre brute qui s'agenouille à la face du ciel! Ensuite, quel bel exercice de la dictature papale dans l'intérêt de la discipline sociale et de la loi ecclésiastique? Un sire, un baron hautain renvoie-t-il sa femme de la couche nuptiale, brise-t-il les liens du mariage, le pape intervient pour ramener l'unité et les saints égards entre l'homme et la femme que la main de Dieu a bénis; qu'il y ait usurpation par un féodal des terres d'autrui, des biens de la famille, de cette terre cultivée, vieux patrimoine des races, c'est encore le pape qui se montre et foudroie l'usurpateur : la puissance pontificale semble ici instituée pour ramener les âmes à ce qui est juste et droit; et qu'on remarque bien que ce n'est pas pour lui que Grégoire VII travaille; il est sobre, austère comme un soli-

taire du désert; il se nourrit de légumes sans sel; jamais femme n'a touché ses vêtemens; et cette comtesse Mathilde, que l'on a présentée comme une concubine, mourut chaste et pure : la vie austère est la première condition de toute dictature, et le pontife qui réprimait les mœurs et jetait l'excommunication contre les clercs concubinaires, devait donner l'exemple de la plus profonde chasteté. Il n'y a de pouvoir durable que celui qui se respecte lui-même [1].

L'idée de gouvernement et d'unité, on la trouve dans les persévérantes prescriptions de Grégoire VII pour la réorganisation de l'Église; il n'y a rien d'épars, rien qui n'aboutisse à un centre commun, la papauté. Il soumet à la juridiction pontificale les conciles des évêques, les assemblées cléricales : appelé à régir l'organisation de l'Église, il ne veut pas plus de l'indépendance d'un évêque que de celle d'un roi, de la liberté d'un synode que de la liberté d'un concile; tout doit venir de Rome et du pape

1 Pour bien juger Grégoire VII, il faut lire ses propres œuvres. C'est le manque d'étude qui a rendu si imparfaits la majorité des travaux modernes sur ce grand pontife. *Voyez* BARONIUS et PAGI, ad ann. 1073-1085.

infaillible; cette unité est le centre commun, reconnu et salué par l'univers catholique. Admirable caractère que celui de Grégoire VII! La violence est dans Rome, on traîne le pape par les cheveux, on le soufflète au pied de l'autel, et dans cet abaissement il conçoit la pensée d'une dictature universelle; il a le sentiment de sa force morale : quelle confiance n'a-t-il pas dans sa parole! quel caractère incorruptible et tenace dans ses desseins! il ne pardonne aucun désordre, il les domine tous par l'action régulière de sa volonté. La dictature, pour se justifier, a besoin d'être morale, incorruptible; autrement, elle ne peut agir et prouver sa mission. Il ne faut jamais se jouer avec l'idée qui vous fait dominer un temps ou une société.

Après avoir constitué l'unité de pouvoir, Grégoire VII essaie de lui donner une armée; il tente un de ces grands mouvemens militaires dont le pape serait le centre : de là cette ardeur que met le pontife à suivre la prédication du pape Sylvestre II sur la croisade; il sent bien qu'en jetant l'Europe sur l'Asie[1], en remuant

1 *Epistol. Grég. VII*, ad ann. 1075.

tout le sol féodal, il affaiblit la violence militaire parmi les chrétiens. Grégoire donne une issue à toutes les ambitions, il dompte les cœurs fiers et hautains, il les abaisse à ses genoux, où tous viennent prendre le bourdon, la panetière et la croix sainte du pèlerinage! Il crée une milice du Christ, idée mystérieuse et symbolique, qui place en définitive l'homme des batailles sous la direction du pape et de l'Église catholique. Les croisades détachaient du sol féodal les rois et les seigneurs redoutables; la force territoriale est complètement déplacée dans ce mouvement militaire du catholicisme.

Telle est la vaste pensée de Grégoire VII; le pape veut la dictature, et la société a cette tendance, car elle est profondément agitée par l'anarchie; il n'y a ni autorité civile ni unité dans l'Église. N'est-ce pas ici l'occasion de créer un pouvoir extraordinaire qui domine tous les autres? Grégoire VII s'en saisit par la promulgation de sa grande théorie de l'omnipotence et de l'infaillibilité du pape; il la jette au monde comme une pensée d'ordre, il la met en action autant qu'il est en lui. De telles tentatives ne sont jamais sans réaction;

le pouvoir brutal de la terre se révolte un moment : cet Henri IV, agenouillé devant le pape, se réveille pour faire un appel à ses hommes de batailles. Le voilà une seconde fois en Italie; Rome est livrée au pillage des Germains, l'homme d'armes élève son gonfanon sur la basilique. Grégoire VII s'enfuit, il meurt, mais ses maximes demeurent debout comme une puissance morale; on brise le pouvoir, mais les principes restent; on foule aux pieds la tête du vieillard, mais il a la gloire d'avoir posé au milieu du chaos du moyen âge le principe d'unité : en vain cherchait-on l'autorité quand tout était brutalement livré à la violence égoïste. Grégoire VII constitue les élémens du pouvoir; il sauve la société morale, en proclamant un corps de doctrines invariables; il se fait dictateur au profit d'une pensée de civilisation!

CHAPITRE XXVI.

RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

Tutelle du comte de Flandre. — Mariage du roi. — Ses premières armes. — Actes et chartres de Philippe Ier. — Question de divorce. — Mariage avec Bertrade de Montfort. — Opposition de l'Église. — Ives de Chartres. — Urbain II. — Idée de la croisade.

1060 — 1095.

Philippe, associé depuis un an à la couronne et au partage de la suzeraineté féodale [1], succéda enfant au roi Henri Ier son père. Les lois de la minorité n'étaient point fixées en-

1 23 mai 1059, Duchesne, tom. IV, pag. 161.

core par les grandes coutumes; devait-on suivre le droit canonique ou le principe des fiefs? En aucun cas un suzerain de huit ans ne pouvait mener ses barons dans des expéditions belliqueuses, et il fallut dès lors un tuteur d'armes à Philippe Ier, qui prenait le sceptre[1]. Anne de Russie, sa mère, se remariait au comte de Vermandois : c'était devoir pour les veuves de chercher immédiatement un mari et protecteur de leurs personnes et de leurs fiefs; femmes et orphelins n'étaient point protégés encore par les lois de la chevalerie : si la veuve ne trouvait asile dans le monastère, quelle ressource lui restait-il dans son isolement? Anne de Russie, en épousant le comte de Vermandois, était entrée dans une nouvelle race; elle perdait son droit de surveillance sur Philippe Ier. « Hélas! écrit l'archevêque de Reims au souverain pontife, notre royaume n'est pas peu troublé. Notre reine s'est remariée au comte Raoul, ce qui déplaît extrêmement à notre roi, et ses ministres n'en ont pas moins de douleur. Cette

1 *Epist. Gervasii archiepiscop. Remens.*, DUCHESNE, t. IV, pag. 207.

affaire me donne aussi, en mon particulier, beaucoup de chagrin, et m'ôte le moyen d'exécuter, pour cette fois, ce que j'avais beaucoup désiré. Je m'étais proposé de faire un voyage à Rome pour visiter le tombeau des saints apôtres, pour avoir l'honneur de vous voir et de vous rendre et au Saint-Siége tous les services qui m'auraient été possibles, mais je n'ai pu le faire, tant le royaume est agité. » Ainsi exprimait ses douleurs le plus antique des archevêques de la Gaule; Gervais de Reims craignait de nouvelles émotions de guerre.

La tutelle de Philippe Ier fut déférée à Baudouin V, comte de Flandre, un des prudens barons de la monarchie féodale; le noble comte protégea l'éducation de son pupille [1]. Baudouin lui-même, instruit dans toutes les sciences de la guerre, développa les forces naturelles du jeune suzerain, il maintint l'état de paix dans le domaine du roi [2]; la suzeraineté était

1 Il est une curieuse lettre de Philippe Ier sur sa propre éducation, et sur les troubles du commencement de son règne. *Voyez* l'original rapporté dans le *Traité du Franc-Aleu*, pag. 286-287.

2 AIMOIN, *de Miracul. sanct. Benedit.*, liv. IV, et MABILLON, *de Re diplomaticâ*, liv. VI, chap. DLXXXV.

trop restreinte pour qu'il fût possible à un roi enfant de conquérir les terres et les droits des fiefs nombreux qui avaient été usurpés. Baudouin ne tenta aucune expédition ; la race normande dominait tout, elle couvrait le monde de son éclat aventureux. Nul n'aurait osé, dans la toute jeunesse d'un roi, franchir les limites du Vexin français pour ravager les terres de Normandie et se mesurer avec ses belliqueux féodaux. Le comte de Flandre vit partir Guillaume le Bâtard pour l'expédition d'Angleterre sans s'émouvoir et sans se disposer à la combattre ! Pouvait-on savoir ce qu'il adviendrait de cette expédition ? Et d'ailleurs le duc Guillaume portait le gonfanon de saint Pierre ; il était sous la protection du pape, et cette sainte tutelle couvrait ses armes.

Il mourut le comte Baudouin, lorsque le roi venait d'atteindre sa quinzième année. Philippe n'était point majeur de plein droit par la loi féodale ; il prit néanmoins le gouvernement de son État ; il se sentait le bras assez fort, la main rude et prompte ; et pourquoi voulez-vous qu'il n'essayât point son courage ? Quand un suzerain n'était pas adonné à

la clergie, lorsqu'il était élevé au noble métier des armes, rien de plus naturel qu'il couvrît sa tête et son corps nerveux d'une armure de fer pour conquérir terres et fiefs; quel autre vie eût pu lui convenir? Lit mollet et doux pouvait-il servir au jeune varlet impatient! Il advint en l'année suivante (1068) que Foulques le Rechin (ou le rechigné), comte d'Anjou[1], se prit de querelle avec Geoffroy le Barbu, son frère, «dont le corps estoit si velu, qu'on ne savoit mie si c'estoit un homme ou une beste brute des bois.» Or, Foulques le Rechin craignait que sondit frère ne fût secouru par Philippe le roi; il s'en vint incontinent en la cour plénière de Compiègne, et céda à son suzerain tout le Gâtinais, à condition qu'il ne prendrait point parti pour Geoffroy le Barbu; ce que le suzerain consentit à faire. «Lors le roi jura bonnement qu'il tiendroit la terre aux us et coutumes qu'elle avoit été tenue, car autrement ne voudroit Guillaume du pays faire hommage.»

C'était ainsi une bonne terre acquise sans

1 *Chronique d'Anjou*, ad ann. 1068.

bataille ; les chartres posaient le principe de la réunion. Mais voilà que Robert le Frison, comte de Hollande, pays alors barbare et germanique, apparut avec une grande armée pour envahir le comté de Flandre, tenu par Arnould III, petit-fils de Baudouin, le tuteur de Philippe Ier. On vit à la cour plénière de Compiègne un enfant blond comme les anges du ciel; Richilde sa mère le tenait de sa main droite ; tous deux s'agenouillèrent devant le suzerain, et le requirent de prêter secours à l'orphelin détrôné contre l'usurpateur. Philippe le roi part à la tête d'une forte bataille de lances. Le dimanche de la septuagésime, l'an du Seigneur 1071, les Français rencontrent les Frisons et Hollandais près de Montcassel; les trompettes et buccines sonnent, on se précipite à la face les uns des autres, mais la victoire n'est pas favorable à Philippe Ier ; l'enfant Arnould, qui combattait de son bras innocent, est tué à ses côtés dans la mêlée[1]. L'orphelin fut ainsi dépouillé; la race du Nord avait une supériorité de corps et de force sur

1 Meïer, *Annal. de Flandre*, ad ann. 1070-1071.

les Francs et les familles méridionales ! on ne pouvait résister à ces Frisons demi-sauvages, que les chroniques présentent comme incessamment aux prises avec les coups de la mer orageuse et les monstres qui paraissaient sur ces côtes désolées; que de récits n'avaient pas faits les solitaires et les prédicateurs de l'Évangile, sur le caractère sauvage des peuples de la Frise et de la Zélande [1] !

Le découragement produit par la triste défaite de Montcassel détermina le roi à demander en mariage Berthe, la belle-fille de Robert le Frison. Berthe appartenait aussi à cette race du Nord qui obtenait le premier amour des rois de France; douces et simples dans leur résignation, les filles du Nord étaient presque toujours délaissées pour les châtelaines du Midi, plus adroites, plus tenaces. Constance d'Aquitaine, sous le roi Robert, avait été le type de ces femmes de race méridionale qui absorbaient le caractère de leurs maris Francs; tandis que Berthe, et après elle

1 Ces traditions sur les Frisons se retrouvent dans les romans de chevalerie, et l'Arioste s'en est fait lui-même l'écho. *Voyez* le beau travail de M. Mazuy.

Ingerburge sous Philippe-Auguste, reproduisent la femme germanique, douce, patiente, mais fade dans la vie commune. Le mariage se célébra dans la cour plénière de Fontainebleau [1], et ce fut fête pendant plusieurs jours au milieu de la forêt agitée par les chasses bruyantes.

En ces parlemens tenus ici là, dans les fermes et maisons royales, se décidaient les causes d'Église et de féodalité. Voici venir les moines de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers; ils en étaient arrivés à ce point de dispute ardente à l'occasion d'un champ, que leurs serfs étaient prêts à se battre; les abbés s'adressèrent à la cour du roi pour se faire juger; à qui devait revenir le champ? lequel des deux moutiers avait titre et possession? il n'y avait pas de chartres antiques, pas de titres de propriété réelle et reconnue. Une transaction, scellée du roi, donna le champ à l'abbaye de Saint-Serge, moyennant une redevance payée aux moines de Saint-Aubin [2]. Maintenant ce grave

1 DUCHESNE, au tom. IV, *Collect. Francor. Histor.* p. 166.

2 Cartulaire de l'abbé DE CAMPS. — Philippe Ier, tom. Ier. L'abbé de Camps ne dit pas où il a trouvé l'original de cet acte.

religieux que vous voyez venir dans la plaine, c'est Renaud, abbé de Saint-Médard de Soissons; à ses côtés marche Albéric de Coucy; que veut donc l'abbé de Saint-Médard? il se plaint des usurpations d'Albéric. « L'Église a raison », dit le roi Philippe Ier, et Albéric prête serment de ne plus rien usurper sur l'abbaye; « que s'il y manque, dit la chartre, il s'engage à se donner en otage pendant quinze jours de captivité dans la tour de Compiègne[1]. »

Pourquoi prépare-t-on cette grande cuve d'eau chaude à la face du roi dans l'église de la sainte Trinité de Soissons? de quoi s'agit-il, et quelle question de jurisprudence faut-il décider? Quand il y avait dispute de fief d'église, l'épreuve n'était-elle pas ordonnée? le duel par champion n'était pas encore complétement admis. Le cas est grave, car le comte Arnould, surnommé l'*Amère Farine*, tant il avait pillé les greniers, tant il avait rançonné le peuple, dévasté les moulins et les fours, avait donné en mourant ses biens à l'abbaye Sainte-Marie, comme pénitence de ses fautes. Ses hoirs niaient

1 MABILLON, *de Re diplomaticâ*, liv. VI, chap. CLVII, p. 585.

cette donation ; les clercs d'église, ne sachant pas qui disait vrai dans le serment, ordonnèrent l'épreuve de l'eau chaude : elle était fort populaire, cette épreuve, et la multitude s'était réunie en la cathédrale. Voilà les moines qui soufflent le feu au-dessous de la cuve ; les servans de l'abbaye jettent bûches sur bûches, l'eau bouillonne, tandis que le serf des héritiers s'avance le premier pour subir l'épreuve ; ce serf est presque aveugle ; il plonge la main, et la retire tellement brûlée, que la chair tomba toute flétrie en moins de trois heures. Ainsi fut constaté le bon droit de l'abbaye [1].

Dans le monastère de Saint-Florent, à Saumur, les moines eurent au contraire un procès à soutenir contre le seigneur de la terre ; l'eau chaude bouillonna aussi pour l'esclave ; mais, oh ! miracle, l'épreuve est subie sans que la main soit atteinte par la brûlure [2] ! « Ainsi le jugement de Dieu manifesta le juste et l'injuste », dit la chronique. Les clercs n'étaient-ils pas experts en toutes les sciences ? n'avaient-ils pas

1 DUCANGE, *Gloss. latin.*, tom. I, col. 282, édit. en 2 vol.

2 *Notice de l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur.*

trouvé une bonne préparation pour préserver le bras de l'esclave des monastères? la ruse luttait ainsi contre les armes des chevaliers, et balançait l'énergie du corps!

Les bons métiers de Paris eurent à se réjouir également du règne de Philippe; les maîtres chandeliers, huiliers, furent agrégés en corps et durent jouir du bénéfice du regrat (vente en détail). Ladite ordonnance est datée de Louvres en Parisis [1], le roi présent, et la chartre fut scellée en plomb et en lacs de cordons blancs. Une autre ordonnance du roi affranchit Eudes, le maire, l'un des familiers du suzerain, à cause de son voyage en la Terre-Sainte, et les dix enfans de Eudes durent tous rester également affranchis. Cette chartre est revêtue du scel en croix de la propre main de Philippe I^er^ [2].

Vie active de guerres et de plaisirs que celle de ce roi! A peine s'est-il reposé de son expé-

1 La chartre est écrite en français : Donné à Louvres, en Parisis, l'an du Christ 1061, et de notre règne le premier. (Cod. Louv. XVI.)

2 *Et nominis sui caractere seu sigillo signari et præsente propriâ manu suâ crucefactâ.* (Collect. du Louvre, XV.)

dition en Flandre, qu'il se porte en Bretagne, alors envahie par la race normande. La rivalité se manifeste dès ce moment entre Philippe Ier et Guillaume le Bâtard : hommes de France et de Normandie s'étaient souvent prêté appui; depuis l'avènement de Hugues Capet, ils avaient marché de concert en Bourgogne; plus d'un duc de Normandie avait secondé la race capétienne; mais après la conquête de l'Angleterre, les jalousies se manifestent; elles éclatent d'abord en vaines paroles et en simples moqueries. On se rappelle qu'un vieux traité, conclu sous le duc Robert, cédait le Vexin français à la race normande; Guillaume, roi d'Angleterre, le revendiqua comme son propre héritage; fallait-il lui céder de si belles, de si riches terres? Guillaume était alors alité, son ventre avait considérablement grossi, à ce point qu'il montait difficilement à cheval; et comment, à cette époque de batailles, un prince alourdi, au ventre énorme, pouvait-il inspirer respect et obéissance à ses vassaux? il fallait à Guillaume une selle exprès, des étriers forgés de fer pour soutenir sa puissante corpulence. Il s'était donc alité, le roi Guillaume, et prenait

remède pour s'amaigrir; il craignait de devenir la risée de ses hommes, qui déjà lui jetaient à la face le titre de gros bâtard [1] !

C'était aussi un sujet de fou rire et de plaisanteries pour Philippe Ier et les Français, que cette grosseur du ventre et cette énormité du corps du roi Guillaume. Quand donc le Normand réclama ses droits sur le Vexin, le roi des Français répondit : « Le gros bâtard relèvera-t-il bientôt de ses couches ? » Ce mot plein de moquerie et de méchanceté fut rapporté au vaillant roi d'Angleterre : « Dites à Philippe, s'écria Guillaume tout rouge de colère, que j'irai bientôt faire mes relevailles à Paris, avec dix mille lances en guise de chandelles [2]. » Ainsi fit le bâtard, car au son du cornet retentissant, il se précipita sur le Vexin : à peine pouvait-il monter à cheval, tant son ventre lui pesait en sa selle; qu'importe, quand la colère bouillonne ! Guillaume mit tout à feu et à sang; la vieille barbarie scandinave se retrouva pour

1 Roger de Hoveden, ad ann. 1087.

2 Au reste, la bâtardise ne paraît pas toujours une injure à Guillaume; dans une chartre il en prend le surnom : *Ego Guillelmus cognomento Bastardus, rex Angliæ*, ad ann. 1080.

le pillage des abbayes; ses archers vinrent jusqu'à Saint-Denis en France, et quelques-uns parurent même sur les hauteurs de Montmartre[1].

Mais qui peut compter sur les prospérités et les grandeurs de l'existence? Dieu disposa de la vie du conquérant; Guillaume s'échauffa tellement dans sa colère, qu'il voulut franchir un fossé, ainsi qu'il le faisait dans l'âge de la force et de la jeunesse; il tomba; un chroniqueur dit qu'il se brisa tout le ventre si charnu, si épais! le conquérant alla rejoindre la terre qu'il avait tant convoitée. Il mourut, le noble duc, dans un petit village aux environs de Rouen; les clercs l'inscrivirent parmi les morts de leur obituaire[2], et les cloches sonnèrent trois jours le glas des trépassés. Il ne resta plus de lui que sa grande image sur les scels; on l'y voit à cheval, l'épée nue au poing, le casque de fer en tête; de l'autre

1 Comparez ORDERIC VITAL, GUILLAUME DE JUMIÈGE et ROGER DE HOVEDEN, ad ann. 1080-1087.

2 Guillaume mourut à Hermentruville, le 8 ou le 9 septembre 1087. L'historien de *la Conquête*, dans ses répugnances pour l'idée catholique, n'a qu'imparfaitement rapporté les pieuses circonstances de cette mort, telles qu'elles sont dans ORDERIC VITAL, liv. VII, pag. 556.

main il tient la boule du monde, avec ces mots : « Voici le signe du roi des Anglais[1]. »

Ce fut une joyeuse délivrance pour Philippe Ier que celle d'un rival aussi redoutable que le bâtard, roi d'Angleterre et duc de Normandie ! Guillaume laissait trois fils : l'un du nom de Guillaume le Roux, à cause de ses cheveux ras et rouges comme les feux du soir ; il était le cadet de race, et prit la couronne à Londres ; l'autre fut Robert II, la Coute-Heuse (courte-botte ou courte-chausse, selon l'explication des glossaires) ; le troisième fut Henri, depuis duc des Normands. Cette division d'héritage d'Angleterre et de Normandie entre les fils fut un sujet de guerre civile ; et comment en eût-il été d'une autre façon, quand il s'agissait de posséder un si riche patrimoine ? Le Roux prétendait à la suzeraineté de la Normandie ; la Coute-Heuse voulait garder ses bonnes terres, son patrimoine d'hérédité. Les fils de Guillaume se menaçaient par chartres et lettres fort dures[2] ; ils en vinrent à com-

1 *Hoc Angle regem signo fatearis eumdem.*

2 Comparez sur cette guerre civile ORDERIC VITAL et GUILLAUME DE MALMESBURY, pag. 697.

battre de si près, que deux des frères croisèrent le fer en ennemi[1].

Quel avantage que cette guerre civile pour Philippe Ier! car il pouvait opposer un frère à l'autre, les Normands aux Normands, et conquérir ainsi sur eux la suzeraineté! Philippe Ier n'hésita pas à secourir Robert, comme son vassal immédiat et son homme lige; il lui prêta quelques batailles de lances. Une telle résolution du roi retentit en Angleterre; Guillaume le Roux connaissait trop bien Philippe Ier, sa rapacité et son avarice, pour redouter beaucoup cette guerre : un peu de corruption, quelques besans d'or devaient suffire pour calmer le suzerain. Guillaume lui envoya une centaine de marcs d'argent, avec une lettre de prières et de soumission, et le roi des Français délaissa Robert avec perfidie[2]. Il avait besoin de se livrer aux dissipations et aux joies de sa cour plénière : tel était le caractère tout sensuel de Philippe Ier; souvent il préférait les jouissances

1 Orderic Vital, ann. 1089.

2 Orderic Vital en fait le reproche, ann. 1090.

des fêtes chevaleresques aux périls et aux succès de l'ambition.

Les joies étaient bruyantes en la cour du suzerain, on préparait de nouvelles noces. Les passions de Philippe Ier étaient vives; le roi se dégoûta tout à coup de Berthe, sa chaste épouse; et comme il fallait un motif pour rompre ce lien, le roi déclara devant la cour que Berthe était sa parente. Les lois canoniques ne permettaient pas ces unions par la chair et le sang[1]; on invoquait ce prétexte pour briser le mariage. Une passion plus vive tenait au cœur du suzerain; Philippe relégua Berthe à Montreuil-sur-Mer, fief désigné pour son douaire, et tandis qu'elle pleurait, la pauvre délaissée, Philippe enleva violemment Bertrade à Foulques le Rechin (le rechigné), comte d'Anjou, son mari : quand le désir était impétueux et le bras fort, qui pouvait arrêter le féodal? Ainsi Philippe renvoya Berthe, et s'unit, par l'adultère, à la femme d'un autre, et tout cela à la face de l'Église,

1 Pour toute l'histoire du divorce et de l'excommunication de Philippe Ier, il faut surtout consulter la collection des épîtres d'Yves de Chartres, dans le tom. x des Bénédictins.

gardienne des chastes mœurs ! Cette insulte était trop profonde, pour que le pape ne préparât pas ses châtimens, avec l'activité de toute sa puissance, contre l'adultère. Heureusement le moyen âge vit la grande répression de l'Église contre les écarts de la force matérielle et des passions brutales.

Alors s'était élevé un de ces prélats à la parole hardie qui dominèrent le onzième siècle par l'action incessante de leur esprit. Yves, évêque de Chartres, né en Beauvoisis, de parens nobles, reçut ses premières leçons à l'abbaye du Bec, sous le diacre Lanfranc, la belle intelligence des cathédrales[1]. Yves se rattacha à la vie monastique; il fut offert enfant à l'ordre de saint Benoît, car alors l'existence des moines permettait seule les solitaires méditations et les progrès réels de la science; il fut le fondateur de l'abbaye de Saint-Quentin à Beauvais, et dota cette institution nouvelle de tout son patrimoine, pour que l'on y enseignât les sciences humaines et sacrées; les clercs s'étaient donné

1 Les Bénédictins ont publié la vie d'Yves de Chartres, et analysé ses œuvres dans le x^e^ volume de l'*Histoire littéraire de France*.

cette mission d'intelligence qui avait si fortement grandi leur autorité. Yves s'éleva jusqu'à l'évêché de Chartres ; il y reçut le pallium des mains du pape Urbain II, et dans cette nouvelle dignité, Yves se déclara le défenseur des prérogatives pontificales, parce que, comme tous les hommes supérieurs, il avait apprécié la toute-puissance de l'unité.

Le divorce de Philippe Ier avait retenti, et tout l'univers catholique s'occupait du nouveau mariage du roi avec Bertrade, la femme enlevée du comte d'Anjou. Quelques évêques de France avaient prêté complaisamment leur autorité pour confirmer les noces royales fixées à Paris; ils avaient écrit à tous les monastères pour mander les abbés à venir dans les joyeuses cours plénières. Yves fut invité aux pompes du mariage ; il s'opposa vivement à la consommation de l'adultère ; il écrivit des lettres pressantes et fières au roi ; il lui montra combien était indigne d'un prince catholique cette conduite, qui brisait de saints liens[1] pour se jeter

1 *Epistol. Yves Carnotens.*, DUCHESNE, tom. IV, p. 217. Ces lettres sont un curieux monument pour l'histoire de

dans l'adultère ; il lui rappela surtout que Rome allait s'agiter, que le pape Urbain II, le conservateur de l'Église universelle, ne laisserait pas sans répression cet outrage aux lois divines et humaines. « A présent que je suis absent de Votre Sérénité, je lui répète ce que je lui avais dit avant son serment : vous m'ordonnez de me trouver à la solennité de vos noces ; je ne le puis et ne le veux point, jusqu'à ce que j'aie été pleinement informé qu'un concile général a défini que le divorce que vous avez fait avec la reine votre femme est légitime, et que vous pouvez en conscience épouser Bertrade. Si l'on m'invitait à me rendre en un lieu où je pusse librement examiner cette affaire avec les évêques mes confrères, où je fusse sûr qu'on ne nous ferait aucune violence, je m'y rendrais volontiers, et là j'écouterais, dirais et ferais avec eux ce que les lois et la justice m'ordonneraient. Mais comme vous me commandez simplement de me rendre à Paris auprès de votre femme (je ne sais si elle le peut être), je ne veux

France ; il faut les comparer à la lettre d'Urbain II, qui se trouve dans le *Spicileg.* de DACHERY, tom. V, pag. 337.

point le faire; ma conscience, que je veux tenir nette devant Dieu, et la bonne réputation que je veux conserver devant tout le monde comme évêque, m'en empêchent. J'aimerais mieux être jeté dans l'eau, une meule de moulin au col, que de scandaliser les faibles et les ignorans [1]. » Ces paroles étaient graves : la mort plutôt que le scandale, disait Yves de Chartres; ces martyrs des idées de vertu et d'ordre sont nécessaires pour épurer les mœurs de la société qui s'oublie. Yves de Chartres écrivait, dans un ton respectueux et plein d'énergie, à l'occasion du mariage du roi Philippe Ier; mais les passions du prince étaient trop vives, son caractère d'une trop grande brutalité féodale, pour qu'il s'arrêtât devant les simples remontrances des évêques : « Cette femme me plaît, je la prends; cette autre me déplaît, je la délaisse », telle était la loi des féodaux. Berthe, l'épouse répudiée, était morte; Bertrade de Montfort, enlevée par le roi, vivait publiquement dans les cours plénières; chacun savait qu'elle était sa mie, et que Philippe Ier allait

1 *Epist. Yves Carnotens.*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 218.

la prendre pour sa femme. Yves de Chartres insiste fortement pour qu'un tel adultère ne se consomme pas, il menace le roi des foudres pontificales; il écrit également aux évêques qui adhèrent à la célébration des noces royales : « Ne prêtez pas la main à la consommation du crime, vous en répondrez devant Dieu. » Yves de Chartres est l'esprit actif de cette époque; ses épîtres forment une collection considérable, et se lient à tous les événemens contemporains. L'épiscopat avait une si grande destinée! Yves de Chartres se pose comme l'expression de la pensée morale de répression [1]; le principe de sa conduite est dans son obéissance à la cour de Rome; il sait toute la force de la papauté; il suit dans l'affaire du mariage de Philippe Ier avec Bertrade l'impulsion de la cour de Rome, la pensée unique de son gouvernement. Tous les esprits hors ligne du dixième et du onzième siècle se rattachent à l'unité pontificale. Yves est en correspondance avec le

1 Duchesne a publié toutes les lettres d'Yves de Chartres; mais, je le répète, pour se faire une idée exacte de l'esprit de toute cette correspondance, il faut consulter les Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. x.

pape Urbain II, ce pontife qui avait si fièrement succédé à Grégoire VII, l'organisateur de l'Église; il sent que la force est en lui.

Entre Urbain II et l'immense pontificat qui l'avait précédé, il n'y avait que Victor III, abbé du Mont-Cassin, qui mourut dans la solitude après quatre mois d'une administration agitée. Urbain II avait été un des évêques désignés par le pape Grégoire VII pour lui succéder à la tiare. Dès que les Romains reconnurent son élection, le nouveau pape se consacra de toutes ses forces à la vie pontificale, et comme pour confirmer la puissance des légats dans les divers royaumes, le nouveau pape se destina aux voyages, à l'existence active de l'apostolat. Ce fut une nouvelle vie pour la papauté [1]; elle se montra partout présente. Urbain II voulut faire reconnaître l'autorité de Rome : dans ce but, il passa les Alpes, annonçant lui-même qu'il tiendrait un concile général à Clermont en Auvergne. Un concile

1 La vie du pape Urbain II mérite d'être spécialement écrite; ce fut lui qui donna l'impulsion aux grandes croisades. *Voyez* BARONIUS et son continuateur le P. PAGI, ad ann. 1088-1099.

était alors une des grandes assemblées politiques de la chrétienté. Il ne s'agissait pas seulement de réprimer les mauvaises mœurs des clercs et des laïques; une pensée de conquête et de lointains voyages avait saisi toute cette génération; on parlait partout d'une expédition en Palestine, et une guerre sainte était l'immense affaire du temps. Tel était le but spécial du concile de Clermont; Urbain II, suivi des cardinaux et de quelques évêques d'Italie, traversa la Savoie, après avoir tenu des assemblées à Melfi, à Bénévent, à Plaisance; il vint à Clermont en Auvergne pour inviter les peuples à la sainte expédition de la croix! L'Europe chrétienne allait se lever tout entière à la parole d'un homme!

CHAPITRE XXVII.

CONCILE DE CLERMONT. — PRÉDICATION DE LA CROISADE.

Urbain II à Clermont. — Composition du concile. — Pierre l'Ermite. — Campement des féodaux. — Exhortation d'Urbain II. — Prise de la croix. — Actes du concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier.

1095.

Dans les vallées du Puy-de-Dôme, au milieu des cratères formés par les volcans éteints, s'élève la ville de Clermont en la province d'Auvergne; la cité n'était pas, au onzième siècle, entourée de florissantes manufactures

et de ces campagnes fécondées par l'industrie. L'Auvergne avait quelque chose d'âpre comme ses montagnes; des laves volcaniques couvraient son sol d'une pierre noire et calcinée; des montagnes veinées de porphyre et de marbre blanc, de basalte, de granit, de plomb, de fer, couronnaient des plaines couvertes de noyers, de châtaigniers et de verts pâturages pour les bestiaux : ici le ruisseau de Tiretaine allait se perdre en murmurant sous les murs de Clermont; plus loin la source de la Royat et le Puy-de-Dôme, d'où se découvre un horizon si lointain et si magnifique; le Mont-Dor avec ses eaux bienfaisantes; le lac Pavin qui bouillonne encore dans le gouffre éteint d'un volcan, vieux comme l'époque antédiluvienne; la cascade d'Auvergne qui se brise en écume murmurante à travers les rochers, et au milieu de toutes ces merveilles d'une création agitée par les grands bouleversemens terrestres, la ville de Clermont, l'ancienne *Nemetum* d'Auguste, ruinée lors de l'invasion des barbares, reconstruite par les races gothiques au neuvième siècle, et toujours habitée par ces peuples aux traits réguliers et beaux qui rap-

pellent les cariatides de la sculpture romaine, les types des bas-reliefs, et ces femmes transtéveraines qui se groupent aujourd'hui encore, dans les grands jours de processions catholiques, sur les sept collines de Rome [1]. L'Auvergne, comme la ville d'Arles, avait été une vieille colonie romaine, et conservait intacts et purs les beaux profils de la famille grecque et ionique, sans aucun mélange de ces traits bizarres et fades, de ces yeux ronds et de ce nez épaté de la race tartare et envahissante. Auvergne, Provence, Languedoc, Arles surtout, offraient partout les traces d'une origine antique.

Ce fut vers la cité de Clermont que le pape Urbain II s'achemina, après avoir parcouru l'Italie et la Suisse, pour tenir le concile disciplinaire qui devait organiser le clergé de la Gaule, alors livré au plus grand désordre. Les

1 Je me suis plusieurs fois arrêté à Rome, dans le quartier transtéverain, tout à côté du Vatican; c'est là qu'il faut chercher les souvenirs de la femme romaine des bas-reliefs. Le mélancolique tableau *des Moissonneurs*, de Léopold Robert, a seul reproduit ces traits; les femmes d'Auvergne et d'Arles ont une grande ressemblance avec le type romain. Sur le concile, consultez ALBERT D'AIX et GUILLAUME DE TYR, liv. 1er.

cloches de Clermont avaient annoncé à pleine volée l'arrivée du souverain pontife qui entrait dans la cité. Urbain II était monté sur une mule grise ferrée d'argent, précédé de la triple croix, de la bannière pontificale, et suivi des cardinaux à la robe éclatante. Bientôt Clermont vit se réunir dans son sein treize archevêques, deux cent cinq évêques ou abbés de monastères portant la mitre et la crosse en signe de juridiction. Les conciles étaient comme des assemblées de sages qui allaient délibérer sur les vastes intérêts de la société chrétienne. Quand ce clergé se réunit dans sa première assemblée[1], son aspect fut magnifique : le pontife avec sa tiare aussi resplendissante de rubis et d'émeraudes que les châsses bénites ; ces surplis blancs comme la neige, ces aubes fines et dentelées, ces chapes d'or sur or qui enveloppaient les évêques ; ces dalmatiques, rouges comme le sang des martyrs ; l'étole à franges, ornement grec du Bas-Empire ; la chaussure de soie violette comme l'améthyste qui ornait l'anneau épisco-

1 Sur le concile de Clermont, il faut consulter aussi Robert le Moine, liv. 1er. Il était témoin oculaire.

pal, en signe de l'union mystique de l'évêque et de l'Église ; l'encens qui s'élevait en tourbillons, les chants des psaumes qui retentissaient dans l'enceinte, le faux-bourdon des chantres, la voix séraphique des jeunes clercs; tout ce spectacle imprimait au concile un aspect solennel, et le peuple semblait entendre la voix des anges dans le paradis. Ne s'agissait-il pas de l'intérêt du peuple, quand les évêques faisaient cesser la guerre terrible qui désolait la campagne, lorsqu'ils allaient calmer la fureur des barons et le désordre de cet état social si plein de passions et de guerres privées! Un concile était un aréopage réuni pour le triomphe de la paix, de l'ordre et de l'intelligence.

Autour de Clermont, la campagne présentait un air tout animé, mille tentes diverses resplendissaient sous les derniers feux du soleil de novembre; on entendait le hennissement des chevaux, le cliquetis des armes, les cris de la foule émue. Des barons, des chevaliers, femmes, enfans, et vieillards à la main affaiblie, les manans des cités, les serfs de la campagne, attendaient pêle-mêle l'ouverture du concile, afin d'écouter la parole solennelle

d'Urbain II, le père commun des fidèles, qui devait parler des malheurs de Jérusalem, et appeler les chrétiens au secours de leurs frères de Palestine. On voyait au milieu de cette foule épaisse et agitée comme les flots de la mer, un homme petit de taille, le front chauve, couvert d'une robe de bure, avec un capuchon comme les serfs et les ermites qui habitaient les déserts de Bourgogne, de Champagne ou de Picardie; il était monté sur un âne, ainsi que l'on voit le Christ à son entrée à Jérusalem, quand les palmes et les branches d'olivier couvraient sa tête divine. La multitude s'approchait de ce pauvre ermite, baisait ses vêtemens, s'agenouillait autour de l'âne pour atteindre les pieds et les mains du solitaire. Partout retentissait le nom de Pierre l'Ermite ou de Petit Pierre; c'était l'homme du peuple, parlant au peuple sa langue et ses émotions[1]; on disait l'histoire de ses pèlerinages lointains, de ses merveilleuses destinées, et les miracles

1 L'histoire de Pierre l'Ermite a été écrite avec beaucoup de soin par le P. d'Outreman, 2 vol. in-12. Il y a des détails curieux, mais qui se rattachent plus à la croisade qu'à l'homme extraordinaire.

de sa vie; on parlait des périls du saint homme, des accidens de sa traversée en Palestine, des visions qui avaient doré son sommeil des plus fantastiques images. Et moi-même, puis-je résister au désir de vous faire connaître la naïve chronique du solitaire qui remua le monde par la parole? car ce fut un grand triomphe de la parole que la prédication de la croisade[1]; ce fut la propagande la plus démocratique à travers les temps : elle vint du peuple pour retourner au peuple.

Dans le diocèse d'Amiens, en Picardie, Pierre naquit vers le milieu du onzième siècle. Quelle fut son origine de race? on l'ignore; alors il n'y avait pas de titre traditionnel dans les familles, chacun portait un nom de saint avec le surnom d'un village, d'une qualité de corps ou d'esprit, d'un accident de la vie usuelle. Pierre s'était d'abord voué à la profession des armes; comme tous les hommes qui avaient quelque force dans le bras, il mania l'épée dans les batailles; on le vit dans le rôle des

1 Les chroniques opposent son corps exigu à ses grandes vertus : *Major in exiguo corpore regnabat virtus.* (ROBERT, *Monach. Croniq.*, liv. 1er.)

hommes d'armes que le comte de Boulogne dirigea vers la Flandre en l'année 1071; il est porté sous le nom de *Pierre des Acheris*[1]. Pierre était donc parmi les nobles francs avant de se vouer à la solitude des anachorètes; il épousa Anne de Roussy, dame de plusieurs fiefs dans l'Amienois : Pierre devint veuf presque aussitôt, et ce fut alors qu'il se consacra à l'ermitage dans la forêt. C'était vers l'an 1080, époque où les pèlerins abondaient en Orient comme les oiseaux de passage qui traversent les mers, pauvres oiseaux humbles et voyageurs. Pierre, qu'on désignait dès lors sous le nom de *l'Ermite*[2], comme on avait appelé Foulques d'Anjou le Hiérosolymitain, visita tous les lieux de la Palestine; il vit Jérusalem, le Golgotha couvert de palmiers et d'oliviers sauvages, lieux vénérés des pèlerins; il vit les étoiles du ciel scintillantes sous la voûte bleue de l'Orient; il coucha sur la dure, s'abreuva au puits, à la citerne du désert; puis il vint se jeter aux pieds du pa-

1 *Petrus d'Achirensis.*

2 *Re et nomine Eremita.* ROBERT, *Monach.*, liv. v.

triarche Siméon, et versa des pleurs sur la situation malheureuse des chrétiens d'Orient[1]. Le tombeau du Christ était outragé par les mécréans qui insultaient la vie et la mort du Sauveur des hommes; la maison du grand Dieu était dévastée, chaque jour les barbares la remplissaient d'immondices et outrageaient les saintes images. Pierre revint en Occident par la Pouille et l'Italie, car il devait visiter Rome : il vit la ville éternelle, et se confessa de ses péchés au pape Urbain II; il lui demanda d'une voix étouffée de sanglots la licence et indulgence de prêcher une glorieuse expédition contre les infidèles. Urbain II, tête puissante comme Grégoire VII, éleva la mission de Pierre jusqu'à l'apostolat; et le pauvre ermite traversa les Alpes, prêchant partout la croisade; il voyageait monté sur un âne du désert, haut de taille, qu'il avait conduit de la Palestine; il portait un crucifix à la main en os blanc comme l'ivoire sur un bois de palmier; son corps était ceint d'une corde forte et

1 Guillaume de Tyr parle avec détail de la visite de Pierre l'Ermite au patriarche Siméon : les traditions s'en étaient conservées, liv. III.

noueuse qui pendait sur ses sandales ; il avait le vêtement de bure des ermites aux temps de solitude ; la multitude suivait ses pas, et déjà on lui prodiguait familièrement le surnom de *Petrus Cucullus*[1] (Pierre l'encapuchonné[2]) ; car il était peuple, Pierre l'Ermite, et il parlait au nom du Christ, qui était peuple aussi. Sa réputation s'étendait au loin ; des flots de multitude s'agitaient autour de lui, et quand il voyait un rocher élevé, une éminence couronnée d'une croix, Pierre y montait pour en faire le trône de sa prédication. De là il remuait les masses ; sa parole, aussi puissante que celle des tribuns et des orateurs qui secouaient les entrailles démocratiques dans les vieilles républiques de Rome et d'Athènes, retentissait partout. Peut-on nier la puissance d'un homme et la valeur des idées qu'il exprimait, quand un monde se lève pour le suivre ! Pierre parlait des malheurs et de la captivité de Jérusalem, il conjurait les chrétiens de prendre les

1 Anne Comnène le nomme Κουκουπέτρος dans l'*Alexiade*, liv. x.

2 C'est ainsi que l'explique Ducange dans son *Glossaire*, v° *Cucullus*.

armes pour délivrer leurs frères d'Orient et reconquérir la cité de Dieu. La chronique nous dit le merveilleux effet de sa parole[1]. Pierre s'achemina donc ainsi à travers les forêts, les bruyères, les lointaines campagnes et les cités populeuses; partout la foule attentive écoutait sa prédication, comme si c'était la manne céleste qui tombât sur les fidèles. Le pauvre ermite visita l'Allemagne, le Brabant, le midi et le nord de la Gaule, le Languedoc au beau soleil, aux riantes cités, et la Langue d'oil, plus sombre dans ses villes de pierres grisâtres. Jamais orateur n'avait conquis cette puissance, et les tribuns de Rome, sur les sept collines, exercèrent-ils jamais un pouvoir plus populaire que celui de Pierre *Cucullus*, le petit Pierre au capuchon de bure, celui-là qui parlait ainsi aux multitudes?

On le vit donc paraître au concile de Clermont, le saint ermite, couvert de son vêtement de serf; il était là tout à côté du pape à la chape d'or, et comme son égal. Pierre se

1 Comparez ALBERT D'AIX, liv. 1er. — ROBERT LE MOINE, liv. 1er. — GUIBERT DE NOGENT, témoins oculaires, et historiens de la croisade.

tenait sur son âne qui trottait modestement au milieu de la foule attentive. Pierre parla le premier devant le peuple dans la langue vulgaire, car il était d'Amiens, et le patois picard lui était familier. La multitude de ces contrées l'appelait le petit ermite dans son idiome naïf[1]; mais ce petit ermite avait une puissance, une énergie de parole qui remuait au loin les masses; elles s'agitaient bruyantes comme l'Océan autour de lui. Quand Pierre l'Ermite ou le Petit eut longuement narré les lamentables histoires des chrétiens de Jésusalem, quand il eut rappelé les pleurs que les fidèles versaient chaque jour sur le tombeau du Christ, les humiliations que leur faisaient subir les barbares envahisseurs; alors, dis-je, il se fit un grand bruit, suivi d'un silence profond; le pape Urbain II prit la parole, car il fallait au pauvre ermite, au simple et enthousiaste prédicateur, la grande sanction du pape. Urbain II avec sa figure grave, ses vêtemens de lin, la tiare en tête, harangua aussi dans la langue vulgaire; le pontife était né de la race des Francs, et la

1 Kiokio (le petit).

langue latine n'était point alors assez répandue pour qu'elle pût être comprise par les chevaliers, les hommes d'armes ou le menu peuple. Ce fut aussi aux Francs que la harangue du pontife s'adressa spécialement; ils étaient ses compatriotes bien-aimés : « Hommes français, hommes d'au-delà des montagnes; nation, ainsi qu'on le voit briller dans vos œuvres, choisie et chérie de Dieu, et séparée des autres peuples de l'univers, tant par la situation de votre territoire que par l'honneur que vous rendez à l'Église, c'est à vous que nous adressons nos paroles [1]; il faut vous faire connaître quelles causes douloureuses nous ont amenés dans ce pays lointain, comment nous y avons été attirés par vos cris et ceux de tous les fidèles. Voici que des confins de Jérusalem et de la ville de Constantinople nous sont parvenus de tristes récits! Les Persans, nation maudite, nation entièrement étrangère à Dieu, ont

1 J'ai traduit le texte exact du sermon d'Urbain II; je me suis gardé de la tentation de *faire une harangue;* je regrette déjà que Robert le Moine, témoin oculaire, ait traduit en latin le discours du pape Urbain II; j'aurais voulu le donner en langue vulgaire, et dans toute sa simplicité. Comparez ROBERT LE MOINE, liv. Ier, et GUIBERT DE NOGENT, *ibid.*

envahi les terres des chrétiens et les ont dévastées par le fer, le pillage, l'incendie; ils ont emmené les fidèles captifs; d'autres chrétiens ont été mis à mort d'une manière atroce; ces misérables ont détruit les églises de Dieu, ou les ont fait servir aux cérémonies de Mahom et de Tervagant; ces hommes renversent les autels après les avoir souillés de leurs impuretés; ils circoncisent les chrétiens, et font couler le sang des circoncis ou sur les autels, ou dans les vases baptismaux; ceux qu'ils veulent faire périr d'une mort honteuse, il leur percent le nombril, en font sortir l'extrémité des intestins, les lient à un pieu, puis à coups de fouet les obligent de courir autour jusqu'à ce que leurs entrailles sortant de leur corps, ils tombent à terre privés de vie. D'autres, attachés à un poteau, sont percés de flèches; à quelques autres ils font tendre le col, et se jetant sur eux le glaive à la main, s'exercent à le trancher d'un seul coup. »

A ces tristes tableaux, à ces lamentables histoires des souffrances de leurs frères en Jésus-Christ, un sentiment d'horreur se communiqua dans toute l'assemblée; on écoutait

en pleurant ces paroles du pape ; les chrétiens d'Orient n'étaient-ils pas des frères, des parens, des serviteurs d'une même loi? Toutes les fois que les hommes d'une même opinion souffrent, il n'y a pas de limites et de climats lointains qui arrêtent : on gémit de leurs gémissemens, leur sang rejaillit à votre face, et l'on frissonne à l'aspect des ruines qu'amoncèle un implacable ennemi! Quand l'assemblée fut très-émue, bien vivement touchée, le pontife continua : « Que dirai-je de l'abominable pollution des femmes ? il serait plus fâcheux d'en parler que de s'en taire. » Alors le pontife se couvrit les yeux de ses mains comme témoignage de chasteté. « Ils ont démembré l'empire grec, et ont soumis à leur domination un espace qu'on ne pourrait traverser en deux mois de voyage. A qui donc appartient-il de les punir et de leur arracher ce qu'il ont envahi, si ce n'est à vous, à qui le Seigneur a accordé, par-dessus toutes les autres nations, l'insigne gloire des armes, la grandeur de l'âme, l'agilité du corps et la force d'abaisser la tête de ceux qui vous résistent? Que vos cœurs s'émeuvent et que vos

âmes s'excitent au courage par les faits de vos ancêtres, la vertu et la grandeur du roi Charlemagne et de son fils Louis, et de vos autres rois qui ont détruit la domination des Turcs et étendu dans leur pays l'empire de la sainte Église[1]!»

Ces souvenirs de Charlemagne le grand empereur, que rappelait ainsi Urbain II, étaient bien propres à exalter les cœurs dans d'immenses entreprises. Le nom de Charlemagne n'était-il pas présent partout avec ses pairs, les Roland, les Renaud, la fleur des paladins? Déjà il se faisait dans la plaine un long murmure d'indignation et de courage; les chevaliers n'étaient-ils pas armés de pied en cap? On entendait dans les airs mille cris de *Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veult! Dieu le veult!* au milieu des barons et de la foule. Le pontife reprit encore d'une voix plus grave,

1 L'opinion générale, aux dixième et onzième siècles, était que Charlemagne avait fait un pèlerinage armé en Palestine; la chronique de Turpin, insérée dans celle de Saint-Denis, répandit encore cette opinion. Il existe dans les Mémoires de l'ancienne Académie des Inscriptions des travaux remarquables sur ce point de critique historique, tom. XXI. J'examinerai ces questions en traitant le règne de Charlemagne.

plus solennelle : « Soyez touchés surtout, mes frères, en faveur du saint sépulcre de Jésus-Christ notre Sauveur, possédé par des peuples immondes, et des saints lieux qu'ils déshonorent et souillent avec irrévérence de leurs impuretés. O très-courageux chevaliers, postérité sortie de pères invincibles, ne dégénérez point, mais rappelez-vous les vertus de vos ancêtres ! Que si vous vous sentez retenus par le cher amour de vos enfans, de vos parens, de vos femmes, remettez-vous en mémoire ce que dit le Seigneur dans son Évangile : « Qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; quiconque abandonnera pour mon nom sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, sa femme ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle. »

C'est ainsi, au nom du Christ, qu'on faisait un appel à la piété chevaleresque d'une génération batailleuse ; le Christ, l'image du Dieu-peuple, mort pour affranchir le genre humain ; le Christ qui brillait partout dans les églises et dans les cités naissantes ; le Christ

dont la croix de fer protégeait le serf, le pauvre, le souffreteux! Quand cet appel eut été bien entendu, le pape s'adressa bientôt à l'ambition des servans d'armes, et là, parlant des immenses terres qu'ils avaient à conquérir: «Chevaliers francs, continua-t-il, ne vous laissez retenir par aucun souci pour vos propriétés et les affaires de votre famille, car cette terre que vous habitez, renfermée entre les eaux de la mer et les hauteurs des montagnes, tient à l'étroit votre nombreuse population; elle n'abonde pas en richesse, fournit à peine à la nourriture de ceux qui la cultivent; de là vient que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous élevez des guerres, et que plusieurs périssent par de mutuelles blessures[1]. Éteignez donc entre vous toute haine, que les querelles se taisent, que les guerres s'apaisent, et que toute l'aigreur de vos dissensions s'assoupisse. Prenez la route du saint sépulcre, arrachez ce pays des mains de ces peuples abominables, et soumettez-le à votre puissance. Dieu a donné à Israël cette terre en

1 Robert le Moine, liv. 1er.

propriété, dont l'Écriture dit : « qu'il y coule du lait et du miel. » Jérusalem en est le centre; son territoire, fertile par-dessus tous les autres, offre, pour ainsi dire, les délices d'un autre paradis; le Rédempteur du genre humain l'a illustré par sa venue, honoré de sa résidence, consacré par sa passion, racheté par sa mort, signalé par sa sépulture. Cette cité royale, située au milieu du monde, maintenant tenue captive par ses ennemis, est réduite en la servitude des nations ignorantes de la loi de Dieu; elle vous demande donc et souhaite sa délivrance, et ne cesse de vous implorer pour que vous veniez à son secours; c'est de vous surtout qu'elle attend de l'aide, parce que Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, l'insigne gloire des armes. Prenez donc cette route en rémission de vos péchés, et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux [1]. »

1 *Chronique de* ROBERT LE MOINE, liv. Ier, chap. Ier. Guibert de Nogent est peut-être le chroniqueur qui a le plus parfaitement décrit le mouvement imprimé au peuple par la croisade, liv. Ier.

Les paroles du pape, transmises par les échos dans la plaine, excitèrent un indicible frémissement ; traduites de bouche en bouche, ces exhortations produisirent le même effet que si la volonté de Dieu avait paru sur le mont Sinaï, à travers les foudres et la tempête. On entendait ce bruit effrayant, ces mille voix retentissantes qui ressemblent au bruit des vagues agitées ; on voyait cette mer de têtes qui s'ondule et s'agite lorsqu'une vive émotion réveille le peuple ! Partout fut poussé ce cri de *Dieu le veult ! Dieu le veult !* prononcé dans des idiomes divers ; car il y avait là des hommes de la langue d'oc et de la langue d'oïl[1], des Francs, des Provençaux, des Picards, des Auvergnats. Les cris d'armes se mêlaient au bruit des épées et des boucliers violemment secoués. Le pontife vit bien qu'il fallait imprimer une règle, un ordre dans cette confusion ; il reprit la parole : « *Dieu le veult ! Dieu le veult !* s'écria le pontife, mais nous n'ordonnons ni ne conseillons ce voyage ni aux vieillards, ni aux faibles, ni

1 Albert d'Aix, liv. Ier.

à ceux qui ne sont pas propres aux armes. Que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris ou sans leurs frères, ou sans leurs garans légitimes ; car de telles personnes sont un embarras plutôt qu'un secours, et deviennent plus à charge qu'utiles. Que les riches aident les pauvres et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre. Il n'est permis ni aux prêtres ni aux clercs, quel que puisse être leur ordre, de partir sans le congé de leur évêque; s'ils y allaient sans ce congé, le voyage leur serait inutile. Aucun laïque ne devra sagement se mettre en route, si ce n'est avec la bénédiction de son pasteur; quiconque aura donc volonté d'accomplir ce saint pèlerinage, en prendra l'engagement avec Dieu, et se dévouera en sacrifice comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu; qu'il porte le signe de la croix du Seigneur sur son front ou sur sa poitrine. Que celui qui, en accomplissement de son vœu, voudra se mettre en marche, la place derrière lui entre ses épaules; il accomplira, par cette double action, le précepte du Seigneur, qui a enseigné dans son Évangile que, « Celui qui

ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi [1]. »

Le pape avait ici la grande pensée d'imprimer une règle, une discipline à cette multitude qui prenait les armes sans frein, sans plan militaire; il lui donnait un signe visible, la croix; il voulait faire de la croisade une véritable expédition guerrière, et non point une confusion de multitude; après avoir constitué la milice du Christ, Urbain II voulait la conduire dans une voie sûre et vers un plein succès [2]. Alors tous les assistans se prosternèrent contre terre, et firent entendre, en se frappant la poitrine, le *confiteor* des pécheurs, sorte de confession générale à la face du jubilé et de la promesse d'un pardon. On s'accusa des fautes de la vie, des pillages et des dévastations commises : chevaliers, hommes d'armes, barons hautains, tous demandèrent rémission de leurs égaremens et des troubles qu'ils avaient jetés dans la société; et n'était-ce pas un résultat social que d'avoir abaissé le

1 *Chroniq. de* Robert le Moine, liv. I.

2 *Voyez* lettre d'Urbain II, dans les *Annales de* Baronius, et Pagi, ad ann. 1095.

front des hommes d'armes barbares sous le repentir moral? La puissance de cette parole du pape fut immense; rien, dans les temps modernes, ne peut être comparé à cette agitation produite par la parole. Il fallait voir cette plaine toute remplie d'hommes appartenant aux provinces les plus éloignées; ils s'entendaient, se jetaient dans les bras les uns des autres. Quand les hommes se touchent, souvent éclate cet enthousiasme subit qui fait frissonner de joie les âmes exaltées, et les entraîne aux grands sacrifices. Ce dévouement à une cause, produit par l'exaltation des idées, se voit de temps à autre dans l'histoire des peuples : liberté, religion, gloire, toutes ces nobles idées lèvent en masse les générations, parce qu'elles reposent sur la foi.

Tous demandaient que le pape et les évêques voulussent bien coudre la croix du pèlerinage sur leurs épaules; cette croix était le signe de l'engagement pris par tous, de suivre la milice sainte, l'armée du pape qui allait délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Il arrive ainsi que tout un peuple court en armes pour défendre une idée : et ces temps-là ne sont

pas les moins beaux, les moins héroïques dans l'histoire. L'enthousiasme fut au comble ; n'était-ce pas parler au véritable caractère de l'homme d'armes que de lui offrir le pardon de ses fautes en échange d'une conquête féodale dans un lointain voyage[1] ? Quoi de plus noble pour lui ! quelle destinée répondait mieux au caractère belliqueux de la nation, le pardon accordé au courage ! Marchez, marchez, dignes chevaliers, vous avez des terres à conquérir, de beaux pays à visiter, et au-dessus de tout, vous obtenez l'indulgence plénière de vos fautes après les violens orages de la vie; quand vous vous coucherez dans la tombe, les prières de l'église apaiseront votre cercueil[2].

En Occident, la famine poignante rongeait les os du peuple ; les produits de la terre ne suffisaient plus pour assouvir la faim des multi-

1 Bientôt furent publiées une succession de bulles du pape sur les priviléges des croisés. DUCANGE, le grand Ducange a réuni dans son *Glossaire*, sous le titre de *Crucis privilegia*, tous les priviléges accordés aux croisés (*Gloss.* lat. 6f, col. 1279 et seq.).

2 Toutes les chartres révèlent cette pensée craintive de la mort au cœur du baron. *Voyez* la grande collection de Bréquigny, tom. I et II.

tudes; les entrailles étaient déchirées; des tempêtes, des orages bruyans venaient secouer les grandes eaux; un ciel habituellement grisâtre, des brouillards épais jetaient la mélancolie au cœur; on passait sa vie entre le château aux murailles noircies et le moutier, où s'inscrivaient les noms des morts dans l'obituaire. Qu'offrait-on aux barons et aux chevaliers en prêchant la croisade? que promettait le pape à leurs nobles épées? Un beau ciel, des terres plantureuses comme les Normands en avaient trouvés en Sicile; il leur offrait cet admirable soleil tout reluisant sur des terres chaudes et abondantes. Il faut lire dans les chroniques quelle fut l'impression produite par les paroles pontificales; jamais peut-être on n'avait vu d'enthousiasme égal dans les émotions de l'antiquité. « Déjà les comtes des palais étaient préoccupés du désir d'entreprendre ce voyage, dit Guibert, et tous les chevaliers, d'un rang moins élevé, cédaient à cette impulsion [1]. Mais voici que les pau-

1 *Chronique de* GUIBERT DE NOGENT, liv. II. Il était contemporain de la croisade. J'ai consacré un chapitre spécial sur les effets produits par les prédications de la croisade.

vres eux-mêmes furent bientôt enflammés d'un zèle si ardent, qu'aucun d'entre eux ne s'arrêta à considérer la modicité de ses revenus, ni à examiner s'il pouvait lui convenir de renoncer à sa maison, à ses vignes ou à ses champs : chacun se mit en devoir de vendre ses meilleures propriétés à un prix beaucoup moindre que s'il se fût trouvé livré à la plus dure captivité, enfermé dans une prison, et forcé de se racheter le plus promptement possible. Il y avait à cette époque une disette générale, les riches mêmes éprouvaient une grande pénurie de grains, et quelques-uns d'entre eux, quoiqu'ils eussent beaucoup de choses à acheter, n'avaient cependant rien ou presque rien pour pourvoir à ces acquisitions [1]. Un grand nombre de pauvres gens essayaient de se nourrir de la racine des herbes sauvages; et comme le pain était fort rare, ils cherchaient de tous côtés de nouveaux alimens pour compenser la privation qu'ils s'imposaient en ce point. Les hommes les plus puissans se voyaient menacés de la misère dont on

1 Comparez Albert d'Aix, Robert le Moine et Guibert de Nogent.

se plaignait de toutes parts, et chacun, témoin des tourmens qu'éprouvait le petit peuple par l'excès de la disette, s'imposait avec beaucoup de soin une extrême parcimonie, dans la crainte de dilapider ses richesses par trop de facilité ; les avares, toujours insatiables, se réjouissaient d'un temps qui favorisait leur cruelle avidité; et jetant les yeux sur leurs boisseaux de grains conservés depuis longtemps, ils faisaient sans cesse de nouveaux calculs pour évaluer les sommes qu'ils auraient à ajouter à leurs monceaux d'or après avoir vendu ces grains[1]. Ainsi, tandis que les uns éprouvaient d'horribles souffrances, et que les autres se livraient à leurs projets d'avidité, « semblables au souffle qui brise les vaisseaux de la mer », le Christ occupa fortement tous les esprits ; et celui qui délivre ceux qui sont

1 GUIBERT DE NOGENT, liv. II. Guibert était abbé de Nogent : c'est un des plus remarquables chroniqueurs du onzième siècle; les Bénédictins ont écrit sa vie dans l'*Histoire littéraire*, tom. IX. Le recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos*, est toujours le plus complet sur les croisades. Bongars, comme tous les diplomates des seizième et dix-septième siècles, s'occupait beaucoup d'érudition ; il fit ce recueil au milieu même de ses ambassades.

enchaînés par des chaînes de diamant, brisa tous les liens de cupidité qui enlaçaient les hommes dans cette situation désespérée. Comme je l'ai déjà dit, chacun resserrait étroitement ses provisions dans ce temps de détresse; mais lorsque le Christ inspira à ces masses innombrables d'hommes le dessein de s'en aller volontairement en exil, les richesses d'un grand nombre d'entre eux ressortirent aussitôt; et ce qui paraissait fort cher, tandis que tout le monde demeurait en repos, fut tout à coup vendu à vil prix lorsque tous se mirent en mouvement pour entreprendre ce voyage; et comme un grand nombre d'hommes se hâtaient pour terminer leurs affaires, on vit, chose étonnante à entendre, et qui servira pour donner un seul exemple de la diminution subite et inattendue de toutes les valeurs, on vit sept brebis livrées en vente pour cinq deniers. La disette des grains se tournait aussi en abondance, et chacun, uniquement occupé de ramasser plus ou moins d'argent d'une manière quelconque, vendait tout ce dont il pouvait disposer, non d'après l'évaluation qu'il en faisait, mais d'après celle de l'a-

cheteur, afin de n'être pas le dernier à embrasser la voie de Dieu[1]. »

Tous donc voulaient quitter cette terre sombre des Gaules inondée par les pluies, pressurée par une famine horrible. Il y avait partout un besoin d'émigrer; les Francs reprenaient leur vieux caractère de nation errante; ils imitaient les Scandinaves, les Normands qui étaient partis du Danemarck et de la Suède pour visiter des terres plus méridionales. On souhaitait l'abondance et les rayons d'or du soleil. Cette terre brumeuse, remplie de nuages humides, de vapeurs noires et froides, semblait un sépulcre où le corps était mal à l'aise; le peuple appelait le ciel bleu que Dieu lui refusait depuis vingt années; il souhaitait Jérusalem comme le voyageur appelle l'Italie quand il a passé quelques journées sur la cime des Alpes, au milieu des neiges éternelles et des brumes glacées du matin. Ainsi, au sentiment de piété profonde, exaltée, venait se joindre encore le besoin d'une existence plus gaie, d'un bien-être plus sûr, d'une vie plus

1 *Chronique de* GUIBERT DE NOGENT, liv. II.

douce ; la société avait été si triste dans le dixième et le onzième siècles, qu'elle avait besoin d'un changement [1].

Le pape Urbain II profita de l'ascendant que la prédication de Pierre l'Ermite avait donné à l'appel pontifical, pour ramener un peu de police sociale au milieu de cette multitude qui se pressait autour de sa chaire. Les actes du concile de Clermont embrassent une série de dispositions canoniques sur la discipline ecclésiastique et l'ordre de la société. « L'Église, y est-il dit, doit être catholique, chaste et libre, c'est-à-dire exempte de toute juridiction séculière ; la simonie et la pluralité des bénéfices sont défendues ; l'abstinence et le jeûne pendant le carême et les quatre-temps sont ordonnés; les prescriptions pour la trève de Dieu sont renouvelées avec défense de toutes violences contre les ecclésiastiques et leurs biens ; que les armes des barons respectent les champs de blé, les prairies, les jardins cultivés des

1 Une grande gaieté domina les chroniques une fois la croisade résolue. Ce n'est plus le même peuple ; il ressemble à l'homme fatigué de travail quand il s'élance dans une voiture de poste pour l'Italie : il respire !

pauvres laboureurs; qu'ils ne pillent ni leurs outils, ni leurs semoirs qui éparpillent les grains dans les guérets, ni leurs bœufs, ni leurs ânes; puis, défenses sont faites de marier les parens en deçà du septième degré, d'élever les fils des prêtres et des concubines à l'épiscopat, s'ils ne sont faits moines auparavant [1]. »

Ces dispositions du concile étaient destinées à constituer la police civile et cléricale dans l'Europe chrétienne. Le souverain pontife Urbain II profitait du suprême ascendant que la croisade donnait à son pouvoir pour mettre un peu d'ordre dans l'Église et dans la société politique. De la hauteur où il s'était placé, et dans la majesté de puissance qui éclatait autour de sa parole, le pape aperçut avec un admirable instinct que le moment était bien choisi pour frapper un grand coup contre la rébellion de Philippe le roi de France, relaps et concubinaire, ce monarque qui violait la loi divine et humaine, en renvoyant l'épouse légitime pour une femme adultère. Urbain II voyait à ses pieds tous les barons

1 Orderic Vital, ad ann. 1095. — Duchesne, *Hist. Norm.* pag. 719.

francs; il venait remuer de sa sainte parole, des milliers d'hommes armés; des masses de peuple inondaient les avenues du concile, et formaient comme une nuée de têtes dans le creux des rochers du Puy-de-Dôme, nouvelle vallée de Josaphat où se pressaient les générations devant la parole du grand Dieu. Fort de cette puissance morale, quand les fronts étaient abaissés vers la terre, Urbain II frappa la terrible excommunication contre Philippe Ier comme adultère et relaps. Le pape était dans la province d'Auvergne sous des comtes indépendans[1]; il invoquait la puissante loi morale de la chrétienté, il avait à ses ordres toutes les consciences et tous les bras, il créait une milice de la croix dévouée et obéissante au Saint-Siége, et mettant l'Église bien au-dessus du suzerain temporel. Il n'y avait plus d'idées étroites et territoriales; la pensée universelle dominait les imaginations et les cœurs. Com-

1 L'école philosophique du dix-huitième siècle s'est indignée de ce que le pape Urbain *osa braver le roi jusque dans son royaume;* ceci est de la phrase; d'abord l'Auvergne n'était pas France, et les vassaux étaient assez indépendans pour agir selon leur volonté; ensuite le mouvement catholique était si prononcé pour la croisade que le pape pouvait tout oser.

ment, à l'aide d'une telle puissance, le pape aurait-il craint de frapper anathème contre le roi ? comment aurait-il redouté l'adultère et l'incestueux, alors même qu'il portait le sceptre de la suzeraineté ? Dans ce vaste univers moral qui avait sa couronne d'étoiles au ciel, que pouvait être un roi tout de chair ? Ainsi, quand la parole de la croisade soulevait l'Occident contre l'Orient, Urbain II frappait anathème contre le roi des Français. Philippe Ier allait devenir un objet d'horreur pour le peuple, car l'excommunié était en dehors de la société des hommes[1]. Les croisades avaient semé une ferveur catholique qui partout assurait l'obéissance aux lois de l'Église ; qui aurait osé résister au pape, quand sa sainte parole soulevait des myriades de chevaliers bardés de fer ? Voici quelle était la différence du pape et du roi : Urbain II, précédé d'un pauvre ermite, le

1 Consultez toujours sur le divorce et l'excommunication de Philippe les épîtres d'Yves, évêque de Chartres, dans dom BOUQUET, tom. XI, ORDERIC VITAL, liv. IX, pag. 719, dans DUCHESNE, *Histor. Normanor. Collect.* Le chroniqueur Albéric des Trois-Fontaines, ajoute que tous ceux qui avaient participé à ce mariage furent également excommuniés. *Chroniq.* ad ann. 1095.

capuchon sur la tête, monté sur un âne, remuait les entrailles de la société par la seule puissance de la parole ; et Philippe Ier, roi couronné, couvert de sa cotte de mailles, le sceptre en main, convoquait en vain quelques féodaux pour obéir à ses ordres et volontés ; il envoyait ses chartres scellées, et personne ne répondait ; il appelait ses bouteillers, ses comtes de l'étable, ses panetiers, et ils avaient fui le roi comme si c'eût été un lépreux ! Quand une forte idée de religion, de gloire, de liberté, je le répète, se révèle pour dominer le monde, tout ce qui se met en dehors, serait-ce un roi couronné, est proscrit, brisé, parce qu'il faut que le monde moral marche, et les générations ne s'arrêtent pas pour un homme !

CHAPITRE XXVIII.

GÉOGRAPHIE DES CROISADES.

Routes. — Bornes. — Ponts et péages. — Villages. — Cités. — Populations. — Races. — Les Allemands. — Les Hongrois. — Les Bulgares. — Les Petscheneges. — Les Grecs. — L'Asie mineure. — Nicée. — Antioche. — La Syrie. — Les Sarrasins. — Les Turcs. — Le Califat et l'Égypte.

1095.

Tout ce peuple de chrétiens, qui s'armait avec tant d'enthousiasme pour la délivrance du saint sépulcre, avait de vastes terres à traverser avant de saluer Jérusalem! Dans le concile de Clermont, quand la parole eut soulevé des myriades d'hommes, Urbain II s'efforça de

mettre un peu d'ordre, un peu de discipline au milieu de ces masses émues. Les prescriptions pontificales avaient pour objet de grouper en armées régulières [1] la foule des pèlerins qui allaient s'acheminer tumultueusement vers le saint sépulcre. Le pape savait que les routes n'étaient pas sûres; les croisés avaient à traverser des populations diverses à peine chrétiennes, hostiles aux étrangers, ou méfiantes au moins pour ces hommes d'armes qui venaient de lointains climats. L'itinéraire n'était pas tracé, et d'ailleurs la protection qui suffisait à quelques pèlerins marchant isolés ne devait point répondre aux besoins immenses de ces populations entières qui allaient déborder, comme les eaux des grands fleuves, sur l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et l'Asie mineure [2].

Rome impériale avait semé le monde de magnifiques routes, impérissables œuvres qui

1 Voyez *Actes du concile de Clermont*, dans ORDERIC VITAL, ad ann. 1095.

2 L'itinéraire des pèlerins a été tracé par saint Antonin, saint Arculphe, saint Guillebaud et plusieurs autres pieux voyageurs. *Voyez* MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, part. II.

liaient toutes les parties de ce vaste univers. Depuis les murailles de la Calédonie jusqu'aux confins de la Perse ; depuis la Germanie indomptée jusqu'au grand Atlas qui supportait les cieux sur ses vastes flancs de rochers, quels travaux immenses avaient tracés ces voies romaines, dont les débris restent encore debout! Les légions signalaient leur passage à travers une province, en y laissant les monumens de leur patiente immortalité[1]. Ici des arcs de triomphe que les centurions et les tribuns élevaient à César ; là des aqueducs suspendus qui unissaient les montagnes ; partout ces routes en pierre que le ciment romain préservait des ravages du temps ; les cirques, les théâtres, les tours dures comme le diamant entouraient la cité d'une triple enceinte. Tous ces monumens de l'art avaient survécu ; dans le dixième siècle, on voyait épars ces souvenirs des grandeurs impériales, et les inscriptions qui en perpétuaient la mémoire. Le moyen âge vécut des débris de la civilisation romaine ; ce fut à l'aide de ces pierres carrées, et avec la

1 Sur les travaux militaires des Romains, consultez BERGIER, *Hist. des grands chemins*, liv. III.

poussière de ces splendeurs, que les châteaux fortifiés des premiers siècles féodaux furent construits[1]. Les routes militaires étaient largement tracées et bien conduites ; aux grandes époques de Rome, le char du préteur ou du proconsul parcourait les itinéraires qui embrassaient le monde connu[2].

Tous ces débris de Rome allaient encore servir l'instinct voyageur des pèlerins pour se diriger vers Jérusalem ; les traces étaient si bien marquées, qu'un seul chemin conduisait de l'embouchure du Rhin jusqu'à l'Oronte, et les pèlerins pouvaient se rendre des marais de la Belgique jusqu'aux rians bosquets de Daphné sous les murs d'Antioche, célébrés par l'empereur Julien[3]. Ainsi ces vestiges de routes qu'avaient traversées autrefois les légions victorieuses, les pèlerins chrétiens les parcouraient aujourd'hui pour accomplir le but pieux de leur voyage, l'adoration du grand sépulcre. Les uns allaient partir de la Gaule occidentale ou méridionale; les autres quittaient l'Alle-

1 *Voyez* le chap. 1er de ce travail.

2 SPANHEIM, *Orb. Roman.*, chap. VIII.

3 BERGIER, *Hist. des grands chemins*, liv. III.

magne ou l'Italie pour visiter d'abord Constantinople, et de là, traversant le Bosphore, ils devaient toucher la terre d'Asie mineure ; ils avaient à parcourir des provinces nombreuses, des pays à peine connus. Les barbares avaient fait bien des ruines dans les primitives invasions du quatrième siècle : cependant les voyageurs devaient trouver sur leur route des villages, des ponts, des bacs avec péages féodaux; ces bourgs étaient très-multipliés ; il y avait peu de grandes villes, mais des habitations ici là éparses se groupaient ensemble en hameaux, et formaient des peuplades dans les positions abritées de la campagne, au pied d'une haute montagne, dans le creux d'un vallon, au bord d'une rivière qui fertilisait les champs agrestes[1].

Le voyageur égaré trouvait secours dans les oratoires et les hospices (*hospitium*), et ces maladreries que les fondations chrétiennes avaient jetées sur les routes, de lieu en lieu, dans les situations les plus périlleuses. Partout

1 La situation actuelle de la plupart des cités explique cette topographie. Je regrette qu'aucun travail statistique n'ait été fait sur le moyen âge. Le meilleur guide serait l'admirable collection des Bollandistes.

où il y avait un désert, on voyait une croix s'élever comme un signe de miséricorde et de secours pour les voyageurs. L'hospice était une idée toute chrétienne inconnue à l'antiquité polythéiste [1]. Dans leur temps de victoire, les légions de Rome avaient aussi placé des bornes milliaires qui indiquaient les véritables voies, et ne permettaient pas aux pèlerins de s'égarer quand ils entreprenaient le lointain voyage de Jérusalem. Ainsi la prévoyante administration de Rome servait encore aux barbares conquérans qui avaient foulé la poussière de ses ruines!

Le premier peuple qui se trouvait sur la route du pèlerinage, quand on avait traversé l'Allemagne, étaient les Hongres ou Hongrois, dont le souvenir effrayait encore les chroniqueurs du dixième siècle; ces populations aux traits aplatis, à la figure ronde, au nez large et épaté, avaient une origine tartare; leurs ancêtres étaient les Ouigours [2], d'où dérivait

1 DUCANGE, v° *Hospitium*.

2 Le tableau des mœurs des Hongrois a été parfaitement tracé par GEORGES PRAY, *Dissertationes ad Annal. veter. Hungar. etc.*, *Vindobonæ*, ann. 1775, in-fol.

le mot Hongrois; ils sortaient de la Scythie ou de la Tartarie, origine première des Huns [1] et des Avares, si célèbres aux derniers jours de l'empire romain. Les Ouigours avaient d'abord planté leurs tentes au milieu de la Pannonie; comme toutes les races tartares, ils montaient de petits chevaux, et portaient le carquois sur l'épaule; les chroniques nous racontent avec effroi les mœurs de ces populations, comment elles se précipitaient impétueusement dans la bataille, puis fuyaient pour se réunir encore. Leur idiome était le tartare mantchoux; leur premier chef portait le nom d'Almus, et se disait issu d'Attila; car lorsqu'il y a une grande renommée chez un peuple, tous veulent y chercher leur origine pour se donner une empreinte de sa grandeur. Les Hongrois étaient restés barbares et païens jusqu'aux deux tiers du dixième siècle, lorsque parut Étienne, fils du duc Géisa; il était de haute stature et de belles formes; il se distinguait du commun des Hongrois par la taille et les traits de son visage.

1 *Voyez* FISCHER, *Quæstiones petropolitanæ*. Goëttling., ann. 1770. Il disserte longuement sur l'origine des Huns.

Quelques saints moines avaient parcouru les terres des Hongrois pour prêcher la loi du Christ; Étienne reçut le baptême des mains de saint Adalbert, évêque de Prague; il fut reconnu waivode ou duc de Hongrie par les acclamations du peuple. Étienne, devenu chrétien, se donna la belle mission de convertir et de civiliser ses peuples; il fut obligé de dompter les Hongrois qui se révoltaient sous sa main pour revenir à leurs dieux et à leur vieille barbarie. La barbarie a ses charmes d'habitude et d'innocence; les idoles que votre enfance vous a faites d'or, ce culte, ces coutumes du berceau, ce campement sur des chars à la face du ciel pur, cette vie des forêts quand l'air épanouit les poumons, tout cela constitue la vie primitive, et les peuples l'oublient difficilement. Étienne devint le roi le plus fidèle au Saint-Siége[1]; il voyait dans Rome le principe de la civilisation et de la force; il lui fit hommage de son sceptre : Étienne, avec la pourpre de roi, reçut le nom d'apôtre de Hongrie. A la fin du onzième siècle, sa couronne fut

1 PALMA, *Notitia rerum Hungarum*, tom. 1er, pag. 38.

déférée à Coloman, prince mal fait de corps et d'un esprit méchant; Coloman, depuis tristement célébré par les chroniques de la croisade, alors que les bandes des pèlerins traversaient les villages hongrois qui commencent là où le Danube déploie ses eaux immenses. Le Danube a quelque chose de sauvage, souvenir de ses habitans primitifs [1].

Quelle était l'origine des Bulgares, populations nomades que l'on voyait avec leurs tentes se transporter ici là comme les Arabes du désert? Les Bulgares étaient Scythes; ils appartenaient encore à cette vaste famille du Volga, la Sarmatie asiatique des anciens : une colonie de Bulgares vint se fixer dans la Valachie et la Moldavie, et posa ses pavillons noirs dans l'empire même des Grecs. Comme les Hongrois, les Bulgares s'étaient convertis au christianisme sous leur roi Bogoris ; l'unité

1 Bonfinius, *Annal. Hungar.*, et Thwrocz (*Hungar.*, pag. 117.) Il est impossible de voir le Danube sans éprouver une indicible émotion. Je suivis en 1837 le cours de cet immense fleuve, depuis Passaw jusqu'à Presbourg; je me fis une juste idée du culte des anciens pour les eaux majestueuses.

européenne arrivait par le pape. Ce fut une histoire miraculeuse que cette conversion de tout un peuple : une jeune fille Bulgare, aux traits marqués des races de Tartarie, la sœur même de Bogoris, avait été captive à la cour de Constantinople, auprès de l'impératrice Théodora; elle admira les pompes chrétiennes, les peintures d'or dans les églises de Sainte-Sophie, au milieu des immenses basiliques grecques; elle avait vu les églises parfumées d'encens : ardente pour les enseignemens de Théodora, la jeune Bulgare embrassa la foi du Christ; puis elle s'en revint auprès du roi son frère, et comme Clotilde pour Clovis, elle abaissa le cou du barbare, en lui révélant les dogmes de châtiment et d'espérance qui constituent la foi religieuse; le rôle de femme fut toujours si puissant dans le catholicisme! Alors de fréquentes relations existaient entre les Grecs et les Bulgares[1]; ces races tar-

1 C'est dans les histoires du Bas-Empire qu'il faut chercher les annales des Bulgares. Il n'y a pas de chroniques originales sur l'origine de ces barbares. *Voyez* aussi DUCANGE et le P. PAGI, qui donne l'histoire de tous les rapports des rois bulgares et du pape, pendant les dixième et onzième siècles.

tares voulaient imiter le faste brillant de la cour de Constantinople; Bogoris avait demandé un peintre pour jeter quelques ornemens dans son palais, et ce fut le moine Méthodius qui se donna cette mission d'art qui pouvait servir la foi. Dans une assemblée nombreuse où les Bulgares se livraient à leurs jeux sur des chars qui soulevaient la poussière, Méthodius, avec l'admirable instinct de l'école chrétienne, reproduisit la peinture du jugement dernier, cette effrayante image du grand Dieu dans sa justice et dans sa colère, ce chœur éblouissant de vierges candides et célestes, d'anges aux ailes séraphines, cette multitude de confesseurs agenouillés, l'archange Michel lançant la foudre sur les méchans et sur les pécheurs, cette échelle effrayante de corps amoncelés qui se déploie sous la main des anges exterminateurs, ces femmes grasses et charnelles jetées aux tourmens des enfers, l'avare qui a fermé ses entrailles aux pauvres, le guerrier implacable, le voluptueux efféminé, l'homme de chair et de sang qui sacrifie tout à l'enveloppe mortelle; le jugement dernier, en un mot, la plus sublime conception morale que l'art se soit

transmise d'âge en âge[1]. Cette peinture, le moine Méthodius la traça rapidement sur les murs du palais, et le roi Bogoris en fut tellement frappé, qu'il s'agenouilla tremblant devant la puissance de ce grand Dieu qui frappait ainsi dans sa justice. Depuis cette époque, les Bulgares se civilisèrent, et ils furent réunis à la domination grecque sous l'empereur Basile le Victorieux; ils se soumirent et se révoltèrent tour à tour; quelques villes s'élevèrent au milieu de cette population jusqu'alors nomade. Il en fut des Bulgares comme des Hongrois, la masse tout entière ne se convertit pas au christianisme; il y eut des bourgs qui conservèrent leur vieille origine[2]. Là se montraient encore les pompes du culte des ancêtres; on conservait cette religion des Scythes dont parle Quinte-Curce, et les pèlerins de la croisade, en traversant les vastes plaines de la Bulgarie,

1 Il est beau de suivre en Italie la peinture du jugement dernier, depuis les fresques à demi détruites du Campo-Santo de Pise, jusqu'à cet admirable jugement dernier de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine.

2 Les annales de Metz parlent longuement de Bogoris et des Bulgares, ad ann. 887.

trouvèrent sous leurs pas les vestiges des dieux asiatiques.

Les Petscheneges, dont le nom retentit si souvent encore dans les monumens de la croisade[1], étaient aussi des populations tartares qui, sans territoire fixe, se mettaient au service, tantôt des Grecs, tantôt des Hongrois, et couraient partout où le pillage les appelait. Les Petscheneges s'étaient moins assouplis que les Bulgares; ils conservaient une activité remuante, ils se servaient de l'arc avec une admirable dextérité, et leurs chevaux, aussi sobres que le chameau et l'âne du désert, les portaient rapidement sur le champ de bataille. Ils formaient avec les Turcomans une milice redoutable aux armées grecques; quelques tribus s'étaient mises à la solde de l'empereur, et composaient des troupes considérables appelées à défendre Constantinople ou les frontières de l'Empire menacé; dans cette décadence de toute énergie, Byzance appelait les barbares contre les barbares; c'était la politique des derniers empereurs romains, au mo-

1 Lisez surtout ALBERT D'AIX, qui parle souvent de ces peuplades tartares.

ment où Rome et l'Italie croulaient de toutes parts sous l'invasion des Huns.

Quand on avait traversé ces tribus barbares, on arrivait aux frontières de l'empire de Byzance. Ici les mœurs changeaient; c'étaient les manières efféminées, les habitudes de ruse et d'obéissance; point de force, mais de la mauvaise foi, de l'adresse et de la dextérité dans les moyens; les Grecs avaient les yeux de lynx, l'intelligence ouverte et souple; rien de cette franchise brutale des vassaux d'Occident. Le type grec se révélait dès qu'on avait passé Nicopolis; on rencontrait là les vêtemens longs, les amples tuniques, les dalmatiques brodées d'or et les tiares ornées de pierres précieuses qui couvraient leurs têtes dans les grandes solennités. L'administration du Bas-Empire était absolue; l'empereur, absorbé dans sa robe traînante aux plis ondoyans tout de soie, brochée de perles, d'émeraudes et de diamans, recevait l'adoration de ses sujets; toutes les dignités du palais inscrites sur le livre de pourpre se réglaient dans un ordre invariable, depuis le *curopalata* (le grand maître de la garde-robe) jusqu'au *logothete*

(le gardien des lois) et le *protostrator* (le chef des forces militaires), et le *protospathaire*, qui commandait les gardes du palais [1]. Les provinces étaient régies par des gouverneurs qui représentaient la majesté impériale, comme les satrapes des antiques rois de Perse et de Babylone dont parle l'Écriture. L'obéissance la plus absolue était imposée; les ordres de l'empereur étaient sacrés comme la parole de Dieu même, jusqu'à ce que les révolutions de palais vinssent leur arracher les yeux avec des tenailles d'or, ou les jeter dans un monastère obscur, prison éternelle de la puissance déchue.

Au milieu de ces peuples rusés et soupçonneux, les pèlerins devaient trouver mille embûches; car quelle ressource reste-t-il à la faiblesse quand la force gronde? Les Grecs professaient tous la foi chrétienne, ils adoraient le même Dieu; dans les églises de Constantinople, de Nicopolis ou de Smyrne; on voyait sur un fond d'or le *Christos* du Nouveau-

1 Codinus, *de Officiis Ecclesiæ et Aulæ Constantinop.*, chap. xvii, pag. 120-121, le plus beau livre sur le cérémonial de Constantinople.

Testament avec sa face divine, son manteau d'un bleu céleste, sa tunique pourprée et cette auréole rayonnante autour de sa chevelure. On voyait également Paul, l'apôtre des aréopages d'Athènes[1]; Pierre qui traversait la Syrie, la Palestine, pour annoncer la bonne nouvelle; et Joannes le beau jeune homme, le disciple chéri aux idées ardentes, à l'imagination qui déborde dans le terrible Apocalypse, le livre conçu à l'île solitaire de Patmos, quand les chevaux amaigris lui apparaissent dans les airs avec leurs naseaux de feu, lorsque les sept sceaux brisés répandent sur le monde les fléaux de la peste et de la famine. Les Grecs étaient chrétiens, mais ils ne considéraient pas les barbares d'Occident comme leurs frères; tous se disaient d'une race supérieure : qu'avaient-ils de commun avec ces hommes d'une origine étrangère qui venaient ainsi traverser les terres du grand Empire? Avaient-ils des desseins de conquête et d'envahissement, comme les enfans de Normandie

1 Toutes les peintures ecclésiastiques du Bas-Empire représentent le *Christos*, saint Jean, saint Paul, et Rome et Milan en possèdent encore de bien conservées.

alors dans la Pouille et dans la Sicile? n'étaient-ils pas de la même race que Robert Guiscard et Bohémond?

Alexis Comnène, fils de Jean, prince d'une illustre naissance, avait été élevé à l'Empire; fier du sang pourpré de son origine, il croyait relever la dignité des empereurs. Depuis son élection Alexis était en guerre avec Robert Guiscard le Rusé, et les Normands de la Pouille, les ennemis des Grecs. Alexis envoyait contre les barbares d'Occident des myriades d'hommes, et ces myriades étaient brisées par les valeureux enfans de Normandie. A Durazzo il arriva que dix mille chevaliers défirent en rase campagne plus de soixante mille Grecs[1], et Bohémond, l'habile et fort Normand, était venu mettre le siége devant Larisse en Thessalie. L'Empire était ainsi comme une proie que deux races dévorantes se disputaient : à l'Orient les Sarrasins, à l'Occident les fils de la Scandinavie. Alexis vit bien qu'on ne pouvait

1. Anne Comnène en fait elle-même l'aveu. ALEXIADE, liv. IV, pag. 106. *Voyez* MURATORI, *Annal. Ital.*, ad ann. 1080-1095.

combattre qu'avec la ruse ces hommes aux poitrines de fer, qui foulaient sous les pieds de leurs chevaux les terres de l'Empire; il temporisa donc; que pouvait faire la faiblesse lorsque la force brutale partout débordait victorieuse? Alexis Comnène avait dans le palais du Bosphore sa jeune fille du nom d'Anne. Au moment décisif où la croisade gronda sur l'Empire, Anne atteignait à peine sa douzième année, et déjà une pénétration extrême lui avait révélé les fatales destinées que les barbares réservaient à l'Empire d'Orient; l'histoire admire, avec une curiosité attentive, cette jeune fille qui se trouve tout à coup jetée au milieu des cris de guerre à la face des barbares. Anne Comnène a décrit elle-même les dons que Dieu lui avait prodigués; en écrivant la vie de son père, dans son pompeux récit de l'*Alexiade*, Anne Comnène dit que, jeune fille, elle avait la taille bien prise, le pied petit, de beaux cheveux qui tombaient tressés à la manière grecque, comme on voit encore aujourd'hui les filles de Smyrne, de Chio et de Crète; sa tunique blanche brochée d'or lui servait à envelopper son frêle corps, amaigri

par la méditation et l'étude[1]. Anne Comnène n'avait que douze ans, et déjà l'esprit d'observation se révélait en elle; la princesse avait profondément réfléchi sur les philosophes de la vieille Attique; grecque par le sang, elle était fière d'Homère comme d'un de ses ancêtres, et se rappelant la langue harmonieuse de Démosthènes, elle jetait ses mépris sur les idiomes barbares d'Orient. Anne Comnène discutait avec les savans sur les origines et les causes des idées humaines; les scolastiques la considéraient comme une perle de science incrustée au milieu de la tiare des empereurs, et cette tiare pouvait briller au front d'Anne Comnène, comme elle avait brillé sur les cheveux tressés des impératrices Zoé, Théodora et Eudoxie.

L'empire grec était envahi de toutes parts; les infidèles campaient sur le Bosphore; du haut des tours de Constantinople, on pouvait voir les tentes noires des Turcomans qui couvraient les

1 L'*Alexiade* a été publiée en entier dans la *Byzantine* (édition du Louvre). Le grand Ducange a fait un remarquable travail d'étude sur Anne Comnène et l'*Alexiade* (*Hist. Byzant. et famil. Constantinop.*)

terres asiatiques; et lorsque les vents impétueux ridaient les flots du Bosphore, ils apportaient, comme une menace de destruction, le hennissement des chevaux tartares campés sur la rive opposée. Toute l'Asie-Mineure avait subi le joug des infidèles; Nicée, la cité des conciles, la ville aux souvenirs de l'Église primitive; Antioche, qui défendit si longtemps les dieux de l'Olympe, Apollon et ces bosquets de lauriers où frémissaient, comme la feuille d'arbre, les oracles de Daphné; toutes ces villes de l'Écriture, ces Églises chrétiennes auxquelles Jean adressait sa voix pure et ses conseils d'amour, avaient vu s'élever les mosquées de Mahomet. La croix s'était abaissée, les cloches n'appelaient plus les fidèles à la prière, les patriarches et les papas grecs étaient poursuivis par de fatales persécutions: encore quelque temps, et le feu grégeois même ne préserverait plus Constantinople! la ville des empereurs allait tomber au pouvoir des enfans du Prophète[1].

1 *Alexiade*, liv. III; *voyez* aussi CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *de Administrat. imperi.*, tom. XIII, pag. 64 et 65, et CINNAM., liv. VI, pag. 161.

Dans cette situation désespérée, l'empereur Alexis avait écrit au pape et à quelques comtes Francs pour appeler leurs secours au milieu de l'Empire désolé. Alexis ne songeait point au soulèvement de l'Europe par la croisade; mais il implorait l'appui de quelques troupes de pèlerins glorieusement armés pour le nom du Christ. L'empereur exposait les douleurs de l'Église chrétienne ; est-ce que l'Occident demeurerait impassible, quand l'Orient était envahi par les barbares ? Il existe une épître lamentable d'Alexis Comnène, adressée au comte de Flandre, qu'il avait connu dans son passage à Constantinople : l'empereur expose au comte féodal tous les malheurs qu'éprouvent les chrétiens. Le texte de la lettre est perdu ; mais Guibert de Nogent, le bon et pieux chroniqueur, en rapporte des fragmens qu'il accompagne de ses observations naïves [1]. Ces sortes de pièces et chartres écrites couraient de monastère en monastère; on se communiquait ces plaintes et ces lamentations de châteaux à châteaux, pour appeler appui.

1 GUIBERT, *Chronic.* ad ann. 1095.

Puis-je résister au désir de faire connaître cette vive expression contemporaine ? « L'empereur, dit le bon moine, se plaignait de ce que les Gentils, en détruisant le christianisme, s'emparaient des églises et en faisaient des écuries pour leurs chevaux, leurs mulets et leurs autres bêtes de somme; il était également vrai qu'ils employaient aussi ces églises à la célébration de leur culte, en les appelant des *mahoméries* ou *mosquées*, et ils faisaient en outre, dans ces mêmes lieux, toutes sortes de turpitudes et d'affaires, en sorte que les églises se trouvaient transformées en halles et en théâtres. Il serait superflu, ajoutait-il, de parler des massacres des catholiques, puisqu'il est certain que ceux qui meurent dans la foi reçoivent en échange la vie éternelle, tandis que ceux qui leur survivent traînent leur existence sous le joug d'une misérable servitude, plus dure pour eux que la mort même, comme j'ai lieu de le croire. En outre, les vierges fidèles, lorsqu'elles sont prises par eux, sont livrées à une prostitution publique; car ils n'ont aucun sentiment de respect pour la pudeur, et ne ménagent point l'honneur des épouses. » Le naïf chroniqueur

exprime ici l'opinion générale de l'Occident sur les mœurs et les habitudes abominables des races turque et tartare. En faisant ainsi d'épouvantables tableaux de la dépravation des infidèles, l'empereur voulait surtout exciter l'indignation des chrétiens; allaient-ils abandonner leurs frères dans le dénuement et la disgrâce? allaient-ils laisser leurs évêques, les pères de tous en Jésus-Christ, au milieu de ces barbares? La rougeur devait monter au front à toute la race d'Occident; le cri d'armes devait retentir dans tous les châteaux de chevalerie. « Les Sarrasins, continuait l'empereur, ont menacé d'assiéger Constantinople, événement, ajoute le vieux chroniqueur, qu'Alexis redoutait par-dessus tout, et dont il était sans cesse effrayé, dès que ses ennemis auraient franchi le bras de Saint-Georges. L'empereur disait, entre autres choses, que si l'on ne voyait aucun autre motif de se porter à son secours, on s'y déterminât du moins pour défendre les six apôtres dont les corps avaient été ensevelis dans cette ville; il fallait empêcher les impies de les livrer aux flammes ou de les précipiter dans les gouffres de la mer.

Alexis faisait valoir l'illustration de Constantinople; cette ville n'était pas célèbre seulement par les monumens qui renferment les corps de ces saints, mais aussi par le mérite et le nom de celui qui l'a fondée, et qui, en vertu d'une révélation d'en haut, transforma un petit bourg antique en cette cité digne des respects du monde entier, seconde Rome, où tous les hommes de l'univers devraient accourir, s'il était possible, pour l'honorer de leurs hommages. »

C'était parler la langue du moyen âge, que de rappeler les noms des saints qui honoraient Constantinople! Les reliques étaient un objet de vénération et de richesse pour les monastères. « L'empereur, continue Guibert indigné, dit qu'il a aussi chez lui la tête du bienheureux Jean-Baptiste, laquelle (quoique ce ne soit qu'une fausseté[1]) est encore aujourd'hui recouverte de la peau et des cheveux, et ressemble à une tête de vivant. Si cette assertion était vraie, il faudrait donc demander aux moines de Saint-Jean-d'Angély quel est le

1 GUIBERT, liv. 1er.

Jean Baptiste dont ils se vantent aussi d'avoir la tête, puisqu'il est certain, d'une part, qu'il n'a existé qu'un Jean-Baptiste, et d'autre part qu'on ne saurait dire sans crime qu'un seul homme ait pu avoir deux têtes[1].» Guibert de Nogent porte toujours l'empreinte de son siècle, de ses opinions, de ses controverses. Les translations de reliques étaient la grande affaire du temps: les églises, les monastères se disputaient la prééminence; un corps saint était un souvenir immense pour un bourg, pour un village; car jamais on ne porta plus loin que dans le moyen âge le culte de la personnalité, l'admiration des vertus et des services de l'homme. Ici Guibert reprend : « L'empereur disait, après tout cela, que si les Francs n'étaient pas déterminés à lui porter secours par le désir de mettre un terme à tant de maux, et par leur amour pour les saints apôtres, du moins ils devaient se rendre à l'espoir de s'emparer de l'or et de l'argent que les Gentils possédaient en des quantités incalculables. Enfin l'empereur Alexis terminait par un autre argument qu'il était bien inconvenant

1 Guibert de Nogent, *Chronic.* ad ann. 1095.

de proposer à des hommes sages et tempérans, car il cherchait à attirer ceux qu'il sollicitait, en exaltant la beauté des femmes de son pays (le chroniqueur, Franc et tout national, s'indigne de cette préférence); comme si les femmes grecques, s'écrie-t-il, étaient douées d'une si grande supériorité, à ce point qu'elles dussent incontestablement être préférées aux Françaises, et que ce motif pût seul déterminer une armée de Français à se rendre dans la Thrace[1]! »

La vieille haine des deux races franque et grecque se révèle dans le témoignage de Guibert, le vieux chroniqueur de la croisade. Les deux familles de peuple obéissent bien à la loi du Christ, elles adorent le même Dieu dans les basiliques; mais les Occidentaux sont impatiens de conquêtes, ils savent les riches terres que possèdent les Grecs, les opulentes moissons qui remplissent leurs greniers, la vigne dorée qui pend aux branches sauvages, les forêts d'oliviers et de jujubiers. Ils savent les cités merveilleuses du Bosphore; les pèlerins leur ont appris les grandeurs de Constantinople,

1 GUIBERT DE NOGENT, *Histoire des Croisades*, liv. 1er, chap. 1er.

la ville aux palais d'or, aux statues d'airain et de bronze ; et quand la famine ronge les os du peuple dans la Normandie, la Bretagne, le duché de France ou de Bourgogne, les Grecs savourent à longs traits le vin de Chypre et de Chio, autour des tables chargées des mets les plus exquis. Ces récits étaient bien capables d'exciter la fureur des conquêtes et des victoires dans le cœur des barons d'Occident. Ces Grecs, d'ailleurs, n'avaient-ils pas la main faible, le bras impuissant pour arrêter les batailles de chevalerie ? Les chroniques toutes récentes disaient que Robert Guiscard, à la tête d'un petit nombre de lances, avait mis en fuite une armée de soixante mille Grecs ; Bohémond, son digne fils, marchait à la conquête de la Thessalie, le berceau primitif de l'antique Grèce. Il n'y avait pas à comparer ces deux races pour la force et le courage ; c'était le désespoir qui forçait l'empereur Alexis à recourir aux comtes francs qui méprisaient ses armes et convoitaient son empire ; mais le péril était imminent, l'Empire était menacé sur le Bosphore[1] !

1 Anne Comnène ne parle pas de cette lettre d'Alexis, écrite aux comtes francs ; sa fierté répugne à un tel aveu. Mais

La grande invasion des Tartares, qui avait englouti les plus belles provinces de l'Occident, s'était également dirigée, comme un fleuve de feu, sur les contrées soumises quelques siècles avant par les Arabes; les Turcs ou Turcomans, nation de pasteurs, avaient passé l'Oxus sous la conduite des enfans de Selgiouk; tous appartenaient ainsi à l'immense race des Tartares asiatiques; ils en avaient les mœurs errantes, le courage indomptable, et cette force de corps qui brisait les peuples efféminés. Les Turcs s'étaient donc emparés de la Perse, de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Asie mineure; leurs étendards ornés du croissant et de queues de chevaux flottantes au vent, fidèles compagnons de la conquête, menaçaient à la fois l'Égypte et Constantinople. Les Turcs campaient sur le Bosphore, ils dédaignaient le séjour des villes encore remplies d'une population grecque et arménienne; les Turcomans gardaient leurs troupeaux dans la montagne, menant une vie errante et nomade, souvenir des steppes

la princesse entre dans de grands détails sur les guerres d'Alexis contre les Normands (*Alexiade*, liv. II).

de l'Asie; quand le tambour retentissait sous la tente, ils tiraient leurs cimetères recourbés, et le hennissement des chevaux était comme un pronostic de guerre et de victoire [1]: les Turcs, race tartare, étaient partis sans autre culte que celui du désert et des astres, religion de la solitude; mais quand ils s'établirent en Perse, en Mésopotamie, ils saluèrent la loi de Mahomet. Partout les Turcs élevèrent des mosquées, et les églises chrétiennes d'Antioche, de Jérusalem, furent la plupart changées en mahométies; ils se fanatisèrent comme les Arabes pour ce paradis d'Orient, pour ces houries au front de perle, aux yeux noirs, à la chair grasse et rebondie.

Le mahométisme n'avait point conservé son unité; la domination arabe, le culte primitif

1 Consultez sur la situation de l'Asie-Mineure et de la Palestine, à l'époque des croisades, les extraits des historiens arabes, par dom Berthereau. Ce précieux recueil forme 1100 pages in-folio. Je dois remarquer que l'école des Bénédictins a défrayé toute la petite érudition moderne; ôtez la bannalité prétentieuse de quelques écrivains sur *la liberté des communes*, sur l'*histoire des classes bourgeoises* et du *tiers-état*, que reste-t-il de toutes les prétendues découvertes d'érudition, et de toutes les commissions scientifiques, de toutes les sociétés pour l'histoire et la conservation des monumens?

du Prophète, se concentrait dans l'Égypte, l'Afrique et une partie de l'Espagne; encore un félah, qui se disait issu de Mahomet par Fatime, avait séparé de la religion commune une portion de l'Afrique, de l'Égypte et de la Syrie. Dans cette Syrie même, au milieu de Bagdad, la ville des roses, aux tapis somptueux, aux bazars de l'Asie, le calife, qui appartenait aussi par Abbas au sang de Mahomet, n'exerçait plus qu'une puissance spirituelle : les Turcs, comme les féodaux d'Occident, avaient opposé la force matérielle à la puissance du calife, le pape des musulmans, comme le disaient naïvement les chroniques du onzième siècle [1]. L'Égypte saluait aussi un chef du pontificat, également sous le nom de calife. Les débris des villes antiques, Alexandrie avec ses

1 Consultez dans IBN-ALATIR, *Hist. des Atabecs* (père du prince), les détails précis sur les révolutions et les guerres de la Syrie. Les Allemands ont fait de grands travaux sur les historiens arabes des croisades. M. Sylvestre de Sacy a fait connaître l'Orient avec cette fécondité d'aperçus et cette hauteur de critique qui le distinguent. *Voyez* aussi *Bibliothèque des Croisades*, de M. Reinaud, extraites de dom Berthereau. La source la plus abondante est l'historien Aboulféda. *Voyez* la belle édition publiée par REISKE et ADLER, *Annal. Moslemici*. Copenhague, ann. 1789 à 1794.

tronçons de colonnes incrustées d'hiéroglyphes; le Caire avec ses déserts parsemés de pyramides antiques, des aiguilles d'Antoine et de Cléopâtre, des zodiaques qui marquent le temps, des sphynx à la chevelure plate et noire, à l'orbite creux, au nez épaté; ces sphynx qui abritaient de leur ombre gigantesque des caravanes entières, quand le soleil dardait ses feux sur le sable brillant; l'Égypte avec son Nil, son Delta, ses villes populeuses et turbulentes, n'avait point subi encore le joug; les mamelucks, ces fils des esclaves robustes, ne s'étaient point montrés pour soumettre les populations arabes. Le calife d'Égypte pouvait ainsi jeter des myriades d'hommes noircis au soleil d'Afrique dans une guerre religieuse [1].

L'islamisme était divisé en sectes ; partout des opinions étranges se manifestaient : dirai-je les mœurs des baténiens ou ismaéliens, que les vieux chroniqueurs appellent *les Assassins*? Les ismaéliens, secte d'une fanatique contemplation, professaient le sentiment d'oubli absolu de tout individualisme; ils s'abreu-

1 Dom Berthereau, *Extrait des Historiens arabes.* — (*Biblioth. reg.*)

vaient de liqueurs enivrantes et d'opium; s'abîmant dans la vie méditative, ils n'avaient aucun culte que celui d'une obéissance aveugle envers leur chef; quand le Vieux de la Montagne au front ridé, à la barbe longue et blanchie [1], ordonnait aux ismaéliens de frapper un prince, un muphti même, une tête puissante, rien ne les arrêtait; ces jeunes hommes exécutaient dans le plus profond secret les ordres de leur seigneur, qui leur montrait un ciel fantastique dans les jouissances de l'ivresse, alors que l'opium fermentait dans les coupes de jaspe et d'émeraude. Les ismaéliens attaquaient la victime désignée un poignard à la main; ils le tournaient dans la plaie profonde, afin de s'assurer que les ordres du Vieux étaient exécutés. Plus tard on verra la terreur que la secte des ismaéliens jeta jusque dans l'Occident, et les rois mêmes eurent à se garder contre les Assassins [2].

Comme nation envahissante, les chrétiens

1 *Voyez* la belle dissertation de M. de Sacy sur les ismaéliens, *Mém. de l'Institut*, vol. IV. Consultez aussi les travaux de M. de Hammer dans les *Mines d'Orient*.

2 *Voyez* mon travail sur *Philippe-Auguste*, tom. II.

n'avaient à craindre que les Turcs; le sultan Malek-schah avait réuni toute la puissance des Selgioukides; c'était sous ce valeureux envahisseur que la Syrie et l'Asie-Mineure avaient subi le joug; mais comme il arrive toujours au sein des nations conquérantes, les chefs s'étaient déclarés indépendans : l'Asie-Mineure se divisait en deux gouvernemens militaires sous des émirs; Kilig-arslan, fils de Soliman, campait dans Nicée, tandis que le nord de la Syrie avait pour chef un autre émir du nom tartare de Kemeschtekin[1]; on comptait également une foule de chefs indépendans dans la Mésopotamie : Kerboga commandait à Moussoul, et Bagui-sian élevait son croissant d'acier, couronné du turban vert, dans Antioche. Les Égyptiens avaient aussi envahi, par un mouvement qui se produit à toutes les époques, les villes maritimes de la Phénicie et de la Palestine; leurs étendards pendaient sur les murs de Jérusalem la sainte.

1 *Extrait des Historiens arabes*, de dom BERTHEREAU. La partie orientale du grand travail sur les croisades, de M. Wilken, est très-remarquable : *Geschichte der Kreuzzuge* (Leipsick, ann. 1807).

Telles étaient les nations que la féodalité d'Occident allait avoir à combattre! Que de terres n'avait-on pas à traverser! que de peuples divers n'avait-on pas à saluer dans une longue route? Les Francs avaient à visiter les Allemands, les Hongrois, les Bulgares, les Grecs, pour se trouver ensuite au-delà du Bosphore à la face des musulmans. Nobles croisés, vous avez des périls à vaincre, des sacrifices à vous imposer! Déjà le soleil de mars vous invite, les routes sont libres de neige! Allons, digne chevalerie, fourbissez vos armes, sellez vos vaillans coursiers, le temps est venu pour la conquête! Humbles pèlerins, partez, car de belles terres vous attendent, et une gloire plus grande encore, celle de délivrer le sépulcre du Christ!

CHAPITRE XXIX.

TRANSACTIONS ET CHARTRES POUR LE DÉPART DES CROISÉS.

Joie du peuple. — Donations pieuses. — Ventes de fiefs. — Emprunts d'argent. — Les clercs. — Les juifs. — Les marchands. — Abolition des mauvaises coutumes. — Affranchissement des serfs. — Priviléges des croisés.

1095.

Quand une idée de voyage vous prend au cœur, quand on va quitter le clocher et le manoir, il se mêle au dernier adieu plaintif donné au lieu de naissance, une joie secrète, une insouciante pensée pour le foyer qu'on laisse; on brise son nid du pied, comme l'oi-

seau voyageur qui vole à tire-d'ailes; on ne pense plus qu'aux pays qu'on va voir, aux émotions qu'on va éprouver. On change sa vie d'habitude pour une plus brillante enveloppe; le pèlerin soupire après un nouveau soleil, il appele un air plus pur. La vieille terre lui pèse; il ne respire plus en liberté dans ce vêtement de pierre que forme le château, le clocher ou la ville natale; il secoue la poussière dorée avec la joie du papillon; il ne rampe plus sur le sol. Le pèlerin vole de climat en climat sous les mille feux du ciel qui réchauffent.

Ce saisissement de toute une population qui s'épanouit tout à coup à l'idée d'un saint pèlerinage explique la plupart des transactions du onzième et du douzième siècle; tenait-on à ses fiefs, à son manoir, quand on avait devant soi la perspective de brillantes conquêtes? Le croisé devait être prodigue et insouciant de son patrimoine[1]; que pouvaient être les terres d'Occident sous un horizon grisâtre, quand on les comparait aux merveilles

1 Comparez sur l'enthousiasme des croisés les chroniqueurs Robert le Moine, Albert d'Aix, Guibert de Nogent dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

de Jérusalem telles que l'imagination les reproduisait ? D'après les récits de l'Écriture, la Palestine n'était point cette terre brûlée où coule le Jourdain, toujours épuisé sous un lit de limon et de sable ; la fontaine de Siloë, le mont pierreux des Oliviers, la ville sainte avec ses maisons carrées, ses rues étroites, ses mosquées appauvries, apparaissaient à la pensée des croisés comme un lieu de délices où des ruisseaux de miel et de lait abreuvaient les hommes. Jérusalem était l'image de cette ville éternelle où Dieu conviait les vierges et les archanges dans un commun festin du pain céleste. Jérusalem semblait aux simples, aux humbles chrétiens comme ces villes aux couleurs bleues, aux murailles de saphirs et d'escarboucles brillantes de mille feux qui se produisent à vous dans des nuages de pourpre quand l'esprit se plonge dans les ravissemens de la contemplation [1]. Ne devait-on pas tout donner

1 *Voyez* les descriptions de Jérusalem dans les chroniques de la croisade. Les premières peintures reproduisent également la ville sainte dans des nuages, au milieu d'un cœur angélique. L'école florentine, le grand Sanzio lui-même, a peint Jérusalem dans les cieux. *Voyez* GUIBERT, *Hist. des Croisades*, liv. VII.

à mépris, châteaux, terres, fiefs, pour jouir un moment de cette vue de la ville sainte, et prendre part au festin des anges? Quoi d'étonnant que les chartres de donations soient devenues si nombreuses aux dixième et onzième siècles, et que les chevaliers n'aient tenu compte d'aucune des richesses qu'ils laissaient derrière eux? L'insouciance et la prodigalité formaient le caractère d'une génération qui s'en allait toute en pèlerinage, abandonnant le sol et la famille!

Les premières chartres sont des donations pieuses; les chevaliers, en partant pour la croisade, étaient animés de la plus pieuse ardeur : comme ils avaient de grands périls à vaincre, de longues fatigues à subir, comme rien n'était plus chanceux que leur retour dans le pays d'Occident, car la traversée était lointaine, quelle plus utile destination pouvaient-ils faire de leurs biens que de les consacrer à l'Église[1]? N'avaient-ils pas besoin de prières s'ils succombaient? ne devaient-ils

1 *Voyez* Bréquigni, *Collection des Chartres*, tom. II, et Mabillon, *de Re diplomaticâ*.

pas laisser quelques saintes fondations pour l'âme des défunts? il y aurait tant de funérailles dans les croisades! tant de nobles chevaliers allaient trouver la mort dans ces longs pèlerinages! Le culte des âmes du purgatoire commençait alors à se populariser dans l'Occident, pieuse légende des tombeaux où vous apparaissent à la face tous les ancêtres, comme une pâle procession d'ombres chéries; adoration consolante qui vous fait causer une dernière fois avec les êtres qu'on a aimés, avec les âmes qui vous ont compris dans le court chemin de la vie. Lorsqu'une fondation était faite dans le monastère, on célébrait une messe perpétuelle d'*obiit* dans le cloître, en présence des chevaliers, des nobles dames, des varlets agenouillés; n'était-ce pas le meilleur moyen de perpétuer la mémoire des grands services? La chartre de donation était inscrite dans le cartulaire et renfermée au trésor de l'église; le nom du chevalier était incrusté sur le marbre ou la pierre froide qui dallait les nefs; et quand les moines foulaient de leurs sandales ces inscriptions tumulaires, plus d'une prière lamentable sortait de ces poitrines aus-

tères [1]. L'Église avait institué la fête des morts, où toutes les funérailles sont réunies dans une même commémoration; jour de tristesse de la nature, car la feuille tombe de l'arbre, le vent d'automne vient pleurer dans les vitraux comme un triste et dernier entretien des âmes en souffrance dans le purgatoire. Ce culte des morts, alors que la nature se mourait elle-même, cet appel aux tombeaux des ancêtres à travers les frissonnemens de l'automne, excitait dans l'âme des chevaliers une pieuse terreur; les idées de la vie éternelle et de ses châtimens apparaissaient à leur imagination exaltée. En partant pour la croisade, tous désiraient laisser un souvenir dans l'église de leur naissance, afin que le glas des funérailles sonnât plaintivement s'ils succombaient dans la guerre sainte. Une chartre de donation au monastère était comme un témoignage de la foi du chrétien; on lisait souvent sur les cartulaires ces naïfs témoignages : « Guillaume (Miles), chevalier, et Ingerburge son épouse [2], ont donné une manse

1 MABILLON, *de Re diplomaticâ*, tom. I.

2 *Voyez* combien ces formules sont multipliées dans BRÉQUIGNI, *Diplomata. chart.*, tom. II.

de terre pour le repos de leurs âmes. » Consacrer son champ inculte, son fief à Dieu, c'était le donner en quelque sorte à un service public; cette terre, souvent aride, allait être fertilisée par le labeur des moines. L'homme d'armes dédaignait la culture des champs, ses mains gantées ne touchaient que l'épée; les moines cultivaient les rochers élevés, arrosaient les plaines desséchées; le bien n'était-il pas ainsi donné à bonne ferme?

La prédication de la croisade avait jeté dans toutes les âmes des féodaux une grande insouciance de la fortune; tout ce qu'on laissait en Occident paraissait à vil prix; que pouvait être un manoir pour qui rêvait avec Jérusalem un monde de merveilles? On avait besoin d'armes, de chevaux de bataille et de casques d'acier, de brassards et de cuirasses; le sol n'était plus rien, l'unique pensée était la Terre-Sainte arrosée du sang du Christ! A quoi pouvaient servir les forêts séculaires, les grands bois pleins de cerfs, de loups et de sangliers? le seigneur, revêtu de la croix sur sa poitrine, ne pouvait plus lancer sa meute de lévriers; le château, le clocher du bourg allaient être

en veuvage. Que pouvait être désormais le droit de propriété dans ces âmes ardentes pour la conquête? la terre n'était plus utile à ces nobles familles qui ne voyaient que la Palestine dans leurs rêves d'or. De cette insouciance pour le sol, de ce mépris pour tout ce qui n'était pas l'Orient, naquirent les ventes et les donations à vil prix qui marquent l'époque du départ des croisés[1]. L'érudition patiente a recueilli plus de trois cents chartres scellées dans les trois premières années de la croisade; les barons cédaient tout ce qui ne pouvait servir au départ : aux uns le fief, aux autres le château, le manoir où brillait le souvenir des ancêtres. Quelques écus d'argent suffisaient pour satisfaire les chevaliers impatiens de suivre une autre fortune; les chartres constatent qu'on obtenait cent acres de terre pour quelques pièces de monnaie. Le temps de départ pressait, et l'on vendait tout : péages, bacs, fours banaux, sels et greniers; on échangeait

1 Le seul cartulaire de Cluny contient cent trente-cinq chartres, toutes données par les croisés. Voyez *Biblioth. Cluniacens*, et MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, ann. 1095 à 1107.

un serf, un juif contre un coursier au poil luisant, contre le bœuf qui traînait les chariots de vivres, ou pour une épée de bataille fortement trempée comme celle de Roland ou du grand Charles, ou même pour quelques provisions de route que l'on traînait sur de lourds chevaux. Tout ce qui n'était pas pour le service de la croisade était méprisable aux yeux de ces âmes ardentes [1].

Dans toutes les grandes exaltations de peuple pour la religion ou pour la patrie, il apparaît deux classes d'hommes marqués d'un caractère différent : les uns se laissent entraîner et dominer par l'enthousiasme, ils sont prodigues, aventureux, ils ne tiennent compte d'aucun sacrifice, ils marchent par le cœur et l'imagination vers le côté fantastique d'une idée qu'ils éprouvent fortement; les autres exploitent cet enthousiasme de nobles âmes, ils spéculent sur l'entraînement, ils profitent de la plus sainte ferveur pour la religion ou la patrie. La génération de la croisade fut empreinte de ce double caractère; s'il y avait de

1 GUIBERT, *Chronique*, dans BONGARS, *Gesta Dei per Francos*.

braves et dignes chevaliers qui se dépouillaient de tous les biens des ancêtres pour courir au saint sépulcre, secouant ainsi la robe terrestre, il y avait d'autres hommes qui profitaient de cette entraînante prodigalité. Le croisé avait-il besoin de quelques deniers pour son voyage, il trouvait là les clercs du domaine royal, gens fins et matois, qui échangeaient quelques pièces d'or pour un comté, une baronnie, ou toute autre terre de cette nature dont ils augmentaient le domaine. Philippe Ier restait dans son royaume, et ses clercs, comme des vautours, pressuraient les barons prodigues qui ne pensaient qu'à la Terre-Sainte [1].

Ces dons que faisaient à l'Église les dignes chevaliers partant pour la Palestine, étaient pour le repos de leurs âmes; les ventes qu'ils consentaient au profit du fisc avaient pour but de garnir un peu leurs escarcelles vides; s'ils ne trouvaient pas à les vendre, ils donnaient ces mêmes terres en gages, selon l'*us* du droit coutumier ou romain, jusqu'à leur retour; n'avaient-ils pas des terres, les nobles

1 *Voyez* le cartulaire de Philippe Ier, dans l'abbé DE CAMPS. (*Règne de Philippe Ier*, Mss.)

chevaliers? étaient-ils sans fiefs et sans avoir? Les pieux voyageurs arrachaient l'escarboucle, les topazes, l'émeraude de leurs toques ou capels aux plaids féodaux et cours plénières, pour les donner en gage aussi à des juifs, à des marchands italiens, à des bourgeois expérimentés de la cité qui avaient le nez toujours si fin pour les prêts à usure, à six sous pour livre le mois; ces marchands couards, tous enfermés dans leurs maisons et échoppes, réunis dans les foires, spéculaient sur l'enthousiasme des croisés qui ne rêvaient que gloire et chevauchée; ils cherchaient à garnir leurs huches de bons deniers comptant au préjudice des nobles hommes qui montaient les puissans coursiers. Les braves chevaliers féodaux allaient exposer leurs poitrines dans les champs de Palestine; ils étaient suivis du menu peuple, car le menu peuple avait du courage; dignes preux, ils allaient passer les grandes mers avec insouciance, et mourir pour un sentiment, pour une exaltation, pour une idée. Les marchands calculaient mieux : ils arrachaient à ces poitrines des chevaliers tout ce qu'elles portaient de riches vêtemens, en prêts

sur gages; l'hermine de l'hiver, la toque des cours plénières agrafée de pierres précieuses; tous ces ornemens n'avaient-ils pas une bonne valeur[1]?

Ainsi les marchands et les juifs gagnèrent beaucoup aux croisades; c'était une bonne aubaine pour eux; ils exploitaient la prodigalité insouciante; ils échangeaient quelques armes de bataille, quelques deniers d'or contre de précieux atours de la chevalerie; ils prêtaient sur gages à grosse usure; ils s'emparaient de la terre pour une ou deux années de récolte payées d'avance; des fiefs nombreux passèrent ainsi aux bourgeois. Les chroniqueurs ont décrit l'enthousiasme désintéressé des croisés pour se débarrasser de tout ce qui gênait le vœu de leur pèlerinage; et Guibert, abbé de Nogent, a dépeint, dans son style naïf et pittoresque, l'aspect du peuple quand la sainte prédication fut annoncée. «Ainsi, dit-il, on voyait dans ce moment s'opérer ce miracle, que tout le monde achetait cher et vendait à

1 Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, in-fol., ann. 1095.

vil prix[1] : on achetait cher, au milieu de cette presse, tout ce qu'on voulait emporter pour l'usage de la route, et l'on vendait à vil prix tout ce qui devait servir à satisfaire ces dépenses. Naguère les prisons et les tortures n'auraient pu leur arracher aucune des choses qu'ils livraient maintenant pour un petit nombre d'écus. Mais voici un autre fait non moins plaisant : la plupart de ceux qui n'avaient fait encore aucun projet de départ se moquaient un jour et riaient aux éclats de ceux qui vendaient ainsi à tout prix, et affirmaient qu'ils feraient leur voyage misérablement, et reviendraient plus misérables encore; et le lendemain, ceux-là mêmes, frappés soudainement du même désir, abandonnaient pour quelques écus tout ce qui leur appartenait, et partaient avec ceux qu'ils avaient tournés en dérision. Les enfans, les vieilles femmes se préparaient à aller à la guerre! Qui pourrait compter les vierges et les vieillards tremblans et accablés sous le poids des ans? Tous célébraient la guerre en même temps; ils se pro-

1 GUIBERT, *Chronic.* ad ann. 1095.

mettaient le martyre qu'ils allaient chercher avec joie au milieu des glaives : « Vous, jeunes gens, disaient-ils, vous combattrez avec l'épée; qu'il nous soit permis à nous de conquérir le Christ par nos souffrances [1]. »

Elles étaient belles et héroïques ces paroles des vieillards! Ne semble-t-il pas entendre, avec des émotions différentes et les accens d'une autre civilisation, les vieillards de Sparte conseillant à leurs fils de mourir pour la patrie? N'était-ce pas le même héroïsme? les bras débiles invoquaient les bras forts; au lieu de la patrie terrestre, c'était la patrie céleste. Ainsi les mêmes sentimens exaltés produisent partout le même dévouement; l'héroïsme grec et l'héroïsme chrétien s'étaient montrés puissans sur les âmes; les vieux barons, épuisés de guerre et de fatigue, ressemblaient aux archontes de Sparte et d'Athènes, qui léguaient leur exemple à leurs successeurs; les féodaux éteints disaient à leurs fils plein de vie : « Mourez pour le Christ », comme les vieillards de

1 Comparez encore, sur l'enthousiasme des croisés, le chroniqueur GUIBERT, ALBERT d'Aix et ROBERT LE MOINE; dans le *Gesta Dei per Francos*, de BONGARS, tom. 1, in-fol.

Sparte disaient à leurs enfans : « Mourez pour la patrie. » Le chroniqueur Guibert partage tout l'enthousiasme de la croisade ; il continue ainsi à peindre cette insouciance pour le sol et la propriété : « Vous eussiez vu en cette occasion des choses vraiment étonnantes, et bien propres à exciter le rire ; des pauvres ferrant leurs bœufs à la manière des chevaux, les attelant à des chariots à deux roues, sur lesquels ils chargeaient leurs minces provisions et leurs petits enfans, qu'ils traînaient ainsi à leur suite ; et ces petits enfans, aussitôt qu'ils apercevaient un château ou une ville, demandaient avec empressement si c'était là cette Jérusalem vers laquelle ils marchaient. A cette époque, et avant que les peuples se fussent mis en mouvement pour cette grande expédition, le royaume de France était livré de toutes parts aux troubles et aux plus cruelles hostilités ; on n'entendait parler que de brigandages commis en tous lieux, d'attaques sur les grands chemins, et d'incendies sans cesse répétés. Partout on livrait des combats, qui n'avaient d'autre cause que l'emportement d'une cupidité effrénée ; et

pour tout dire en peu de mots, toutes les choses qui s'offraient aux regards des hommes avides étaient livrées au pillage sans aucun égard pour ceux à qui elles pouvaient appartenir. Bientôt les esprits se trouvèrent complétement changés d'une manière étonnante, même inconcevable, tant elle était inattendue; et tous se hâtaient pour supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la croix, selon les ordres donnés par le pontife de Rome; comme le souffle d'un vent impétueux ne peut être calmé que par une pluie douce, de même ces querelles et ces combats de tous les citoyens ne furent apaisés que par une inspiration intérieure, qui provenait sans aucun doute du Christ lui-même[1].» La croisade fut donc une grande trève de Dieu; les passions humaines se turent devant de si puissans desseins! Jamais chroniqueur n'a fait de peinture plus forte, plus naïvement expressive de l'enthousiasme qui animait la génération de la croisade; on ne s'arrêtait à aucun intérêt, on transigeait, on vendait, on donnait le sol

1 Guibert de Nogent, *Chronic.*, ad ann. 1095.

comme chose la plus simple et la plus vile; ce fut un des notables changemens dans la propriété foncière. La permutation de la terre se faisait de plein gré, sans que rien arrêtât : ni les liens de famille, ni l'instinct naturel des intérêts; on livrait son fief en gage à la couronne, à l'église, comme l'escarboucle au juif. Les cartulaires constatent tout ce que le roi et les monastères gagnèrent au milieu de cette émotion du peuple.

Dans l'entraînement général, il y eut également quelques concessions faites aux bourgs, aux villes, aux petits villages mêmes qui entouraient les châteaux. Il ne faut pas chercher dans ces actes l'idée morale et forte de la liberté politique, elle n'entrait pas dans la pensée de ces générations; elles ne voyaient ni si haut ni si grandement : ce qu'on appela la chartre des *communes* fut tout d'abord une concession destinée à soulager les habitans et manans réunis[1], des mauvaises coutumes que

1 Cette manière de voir la question *des communes* diffère un peu de toutes les théories enfantines ou pédantes qu'on a développées sur la naissance et les progrès de la liberté politique. On s'est engagé dans des idées systématiques pour ex-

les siècles avaient établies; on disait mauvaises coutumes les sujétions bizarres et pesantes, vieilles de dates : ici l'obligation de cuire le pain au four seigneurial sous une forte redevance; là il fallait secouer la poussière de ses routes; plus loin était constatée la nécessité d'une brutale servitude, qui obligeait le pauvre communal à des actes contraires à sa volonté et à sa liberté. Dans telles villes on devait fermer les portes durant les vendanges, pour que les agens du féodal où de l'abbé pussent percevoir un droit fiscal; dans telle autre, il fallait porter toutes les prémices aux religieux des monastères, droit justifié par chartres et donations pieuses. Partout où il y avait réunion d'habi-

pliquer l'époque où il n'y avait pas de système. L'idée politique était tout à fait étrangère à ces populations du moyen âge; on ne pensait qu'à Dieu, à l'existence et à la vie future. Je répète que tous ces théoriciens modernes des Communes n'ont pas ajouté un fait ou une idée qui ne soit dans la préface des tomes X, XI, XII, des ordonnances du Louvre, par Laurière et Villevaut. M. de Pastoret a fait un bien remarquable travail sur les impôts et mauvaises coutumes en France, en tête des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ volumes, même collection; vieillard vénérable, M. de Pastoret protégea mes premiers efforts dans la carrière de l'érudition; qu'il en reçoive ici le témoignage.

tans, il y avait des coutumes plus ou moins dures, et il était naturel que chacun eût la volonté de s'en affranchir : c'était le mouvement de ce qui souffre, pour conquérir le droit de respirer à l'aise dans sa demeure[1]. Telle fut l'origine des chartres appelées *communales;* ces concessions ne furent, dans le onzième siècle, que l'abolition des mauvaises coutumes; en vain on chercherait le sentiment moral de la liberté et d'une théorie de gouvernement politique dans ces âmes primitives[2] : on s'affranchissait naturellement d'un joug qui pesait, mais on n'allait pas au-delà.

1 On n'a qu'à parcourir les tables de Bréquigny, si exactes et si complètes, pour trouver ces chartres des onzième et douzième siècles. M. de Bréquigny avait réuni une collection très-vaste de pièces et de copies de pièces ; elles sont éparses dans les combles de la Bibliothèque du roi.

2 A toutes les époques il y a un esprit de parti un peu puéril, qui s'empare des recherches historiques; aujourd'hui que nous avons l'idée bourgeoise triomphante, on s'occupe d'écrire l'*Histoire du tiers-état*, comme si au moyen âge il y avait un tiers-état, comme si cette dénomination, exploitée par l'abbé Sieyès, allait au-delà du quatorzième siècle. Au moyen âge il y eut des serfs rébellionnés, des manans qui sonnèrent le beffroi, mais la liberté rationnelle et politique était inconnue; c'est un peu le système des passions du jour jetées au milieu des ruines des vieux siècles. Je m'en tiens à la méthode savante et sévère de dom Brial, de M. Daunou et des vieux Bénédictins.

Lorsque les féodaux furent prêts à partir pour la croisade, et qu'ils requéraient argent de toutes mains, ils écoutèrent favorablement les plaintes et les griefs des manans et habitans qui demandaient à se racheter ; n'avaient-ils pas besoin pour leur voyage d'avoir leur escarcelle bien argentée? il fallait faire deniers de tout bois; et quand les manans venaient dire au seigneur : « Abolissez tel péage, et nous vous donnerons bonne récompense pour votre huche », le seigneur ne refusait pas, et ainsi fut fait le rachat des mauvaises coutumes. Le croisé qui cheminait pour la Palestine donnait aussi bien l'affranchissement au bourg qu'il vendait le fief au roi et le manteau d'hermine au juif; il fallait de l'argent à tout prix, et la liberté fut donnée aux communautés, par ce motif de garnir un peu la panetière de voyage[1].

En échange de tous ces dons d'une prodigalité aventureuse, les chevaliers, peuples et clercs qui prenaient la croix, recevaient des priviléges, des garanties pour tout le temps qu'ils marchaient à la croisade, pieuse con-

1 DUCANGE, v° *Crucis privilegia*.

sécration, saint travail dans la vie de l'homme. La puissance du pape était alors si grande, que se mettre au service de l'Église, c'était se placer sous de nombreuses et fortes immunités : avec l'étendard de saint Pierre, les Normands n'avaient-ils pas conquis l'Angleterre ? Cet étendard aux clefs d'or ne s'élevait jamais que pour couvrir d'une protection absolue le défenseur des idées catholiques. Dans une époque de désordre et de confusion, il fallait un refuge respecté également par tous ; le croisé qui délaissait famille, manoir, richesses, opulence, avait à protéger sa personne et sa terre ; pour sa personne, elle était placée sous la sauvegarde de Dieu et de l'Église [1]. Qui oserait toucher un pèlerin ? les mécréans seuls pouvaient commettre de telles indignités ; le croisé devait être accueilli sous tous les climats, partout où la croix dorée réfléchissait les rayons du soleil : il n'était pas un baron puissant dans son fief, ou un pauvre serf exténué de fatigue

1 *Quicumque pro solâ devotione, non pro honoris vel pecuniæ adoptione, ad liberandam Dei Jerusalem fecerit iter illud, pro omni pœnitentiâ reputetur.* Canon concil. Clerm., tom. II, pag. 829.

aux champs, qui ne dût l'hospitalité aux chevaliers croisés pour la Terre-Sainte; n'étaient-ils pas soldats du Christ? Le signe de la croix, cousu sur la poitrine en couleur d'un rouge flamboyant, établissait le principe de l'égalité : quiconque avait fait vœu de se dévouer à la milice sainte obtenait la même indulgence, le même pardon, la même protection de l'Église; il ne payait plus de redevances, il ne devait aucun service militaire, soit au seigneur supérieur, soit à l'abbaye ou au monastère voisin. Le croisé était affranchi de ses dettes[1], nul ne pouvait toucher sa terre sans encourir l'excommunication; nul ne pouvait coucher ses blés sous les lévriers haletans, ou couper les arbres qui ombrageaient son fief. On ne pouvait poursuivre ni faire vendre la propriété du pèlerin; elle était marquée d'une croix de bois; le pèlerin ne restait plus soumis aux redevances envers le baron, et s'il voulait vendre sa terre, il n'avait pas besoin de requérir permis-

1 DUCANGE, *Gloss.* v° *Crucis privilegia.* Aussi dit Foulcher de Chartres, en parlant de la multitude des Croisés, *Tristitia remanentibus, gaudium autem euntibus erat*, lib. 1er.

sion du seigneur suzerain, contrairement à la coutume. S'il était affranchi du péché, comment ne le serait-il pas d'une obligation matérielle qui se rattachait à la terre? Il reprenait sa liberté pleine et entière; son fief était, comme son cheval de bataille, exempt de tout service, si ce n'est envers Dieu; il pouvait en disposer à son gré, car il avait bien des marches lointaines à faire, bien des périls à essuyer.

Ainsi la prédication de la croisade opéra dans la propriété et dans les personnes un changement remarquable; il y eut comme une suspension d'armes dans toute la chrétienté; on ne courut plus chevaliers contre chevaliers; la société ne fut préoccupée désormais que d'une seule idée : la délivrance de la Palestine. Les guerres privées furent suspendues[1]; les nobles coursiers des paladins, nourris aux pâturages de Normandie ou du Poitou, ne heurtèrent plus leurs beaux poitrails les uns contre les autres; les lances cessèrent de se croiser

1 Les larons eux-mêmes furent touchés de repentir, *Fures et piratæ aliique scelerosi, tactu spiritûs sancti, de profundo iniquitatis exsurgebant, ritus suos confitentes relinquebant, et pro culpis suis Deo satisfacientes peregrè pergebant.* ORDERIC VITAL dans DUCHESNE, *Hist. Norman.*, collect. in-fol.

en champ clos; il y eut repos pour la campagne désolée. Par un mouvement spontané, la trève de Dieu s'exécuta partout; quand il y avait une guerre sainte, que devenaient les intérêts humains! On considéra comme un impie le fougueux baron qui lançait ses hommes contre la terre d'autrui; un frein fut mis au désordre. La police se fit par un pieux dévouement à la guerre du Christ; *les Gestes de Dieu, par les Francs*[1], commencèrent sur un vaste théâtre.

Il résulta de cet enthousiasme pour le saint voyage une plus libre disposition de la propriété, livrée jusque là aux usurpations et au pillage. Le croisé put vendre son fief et en disposer. Comme à toutes les époques de grandes commotions militaires, le croisé reçut ensuite les priviléges et immunités des défenseurs de la patrie : le chevalier qui abandonnait son manoir pour Dieu, ne dut point payer d'autres redevances; la croix était un affran-

1 Cet admirable mot, qui témoigne de toute la modestie des croisés, a été adopté par Bongars dans sa belle collection *Gesta Dei per Francos;* comme si tout s'était fait par Dieu. Bongars était encore un de ces grands érudits qui ont laissé des traces de leur passage aux seizième et dix-septième siècles.

chissement dans le sens divin comme dans l'interprétation terrestre. Il y eut un principe d'égalité; tout fut soumis à une règle commune, le serf comme le baron, l'homme du bourg comme le châtelain; plus de distinction de naissance pour qui suivait le même étendard. Ainsi les besoins de la croisade amenaient de rapides transmissions de propriétés; ils entraînaient également l'abolition des mauvaises coutumes; on vendait à poids d'argent cet affranchissement successif de la bourgade ou du hameau, du serf et du bourgeois. La prédication d'Urbain II changeait la face de la société et en bouleversait la vieille physionomie : à une génération sédentaire et silencieuse succédait une autre génération tout empreinte d'émotions voyageuses et actives : chrétien, on voulait saluer le tombeau du Christ; habitant d'un ciel grisâtre, trempé sous la pluie des brouillards, on voulait voir le soleil. La terre d'Europe pesait, les châteaux n'étaient plus que des prisons de pierres pour des oiseaux qui mouraient du désir de jeter leurs ailes au vent. Telle était la génération belliqueuse.

A côté de vous, braves pèlerins qui partez pour la croisade, n'existe-t-il pas encore un peuple silencieux qui adore les bois touffus, l'ermitage de la montagne et les froides murailles du monastère? Quand vous brûlez de visiter les lointaines contrées, que fait le pauvre religieux au désert? Vous cherchez au loin le soleil et ses rayons d'or, et le moine fouille la terre et cultive les sillons! Le spectacle de la solitude se place à côté de l'agitation désordonnée; et je dois ici raconter la chronique de saint Benoît et de ses magnifiques institutions qui embrassent le monde!

CHAPITRE XXX.

LES MONASTÈRES AUX DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

Organisation des ordres monastiques. — Règle de saint Benoît. — Vieilles abbayes. — Saint-Denis. — Saint-Germain. — Saint-Wandrille. — Jumiège. — Fleury-sur-Loire. — Saint-Bertin. — Saint-Victor. — Développement de la règle de saint Benoît. — Fondation de Cluny. — Citeaux. — Clairvaux. — Saint-Bruno et la Chartreuse. — Études monastiques. — Culture des lettres. — Enseignemens.

---

930 — 1405.

Ainsi soupirait après l'Orient la génération active et voyageuse du moyen âge, les barons, les dignes chevaliers. Aux champs de guerre, le tumulte; dans le monastère, la solitude et la prière sous les grandes voûtes, au milieu

de la campagne déserte. Il y a des âmes qui appellent le bruit et l'éclat dans la vie qui passe; d'autres adorent l'écho : quand un froissement subit vient briser les espérances, quand une déception amère s'imprime à votre front en caractères indélébiles, on a besoin d'étreindre les arbres touffus, on a besoin de pleurer au désert, le ciel sur la tête et la bruyère aux pieds [1].

L'histoire des ordres religieux, dans le moyen âge, est le plus haut sujet des méditations politiques; on peut la considérer comme la reconstruction du principe d'ordre et de sociabilité. C'est le gouvernement et la règle au milieu du désordre et de l'anarchie. En pénétrant dans les sources de notre nature, la vie monastique se trouve profondément empreinte au cœur; elle est puisée dans les émotions de tristesse et de désenchantement qui sur-

1 L'histoire des ordres monastiques, étudiée sous le point de vue philosophique et moral, n'a point été écrite : je ne peux dire l'indicible plaisir que j'ai éprouvé à lire *la Bibliotheca Cisterciens.* et *Cluniacens.*, et les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, par Mabillon, cet érudit immense, à l'âme si belle, à l'esprit si calme ; *Annal. ordin. sanct. Benedict.* Paris, ann. 1707-1713.

gissent au milieu des générations. Le suicide moderne, c'est le désespoir athée et sensualiste; le monastère, c'était le suicide spiritualiste, le sacrifice de la chair dans la pensée morale et dans le sein de Dieu. Et pourquoi n'y aurait-il pas des âmes malades que le bruit importune[1]? et pourquoi n'y aurait-il pas des yeux qui n'aiment pas l'éclat des pompes mensongères? ceux-là fuient l'agitation fébrile, clarté passagère du plaisir qui aboutit à la dernière des solitudes, l'abîme sans fond. La retraite sous le ciel dans les vallées profondes console les douleurs, cicatrise les plaies, elle détache les liens importuns d'une sociabilité bruyante. Le malade repousse le bruit qui brise les parois du crâne.

Ce fut une forte conception politique et morale que la règle de saint Benoît au sixième siècle; elle est la plus remarquable organisation d'une pensée de gouvernement et d'ordre au milieu de l'anarchie. Au temps où

1 Il faut lire les *Annales de Saint-Benoît* pour se faire une idée du bonheur paisible et de la paix studieuse de ces ordres religieux. MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, tom. I à IV, in-fol.

tout s'agitait dans les voies tumultueuses, quand les hommes d'armes ne respectaient rien, ni la hiérarchie ni les droits, ce fut une entreprise immense que l'organisation d'une règle, c'est-à-dire que l'application des formes de gouvernement et d'administration parmi les hommes. L'ordre monastique, dans les siècles premiers de l'histoire, fut le modèle le plus perfectionné de la démocratie sous une dictature; l'abbé fut élu parmi ses égaux; il y eut à côté de lui un chapitre pour délibérer, et comme complément, chaque membre de la communauté dut apporter une telle abnégation de lui-même, que tout moine, vieillard ou jeune homme, dut s'abdiquer pour confondre sa personnalité dans la corporation [1]. La règle de saint Benoît devint ainsi un grand modèle de la société politique; il n'y eut pas de type plus profondément complet dans la marche du temps : quoi de plus parfait, pour réaliser l'idée démocratique, que l'élection, la dictature, et une si absolue renonciation au

1 *Regul. sanct. Benedict. Biblioth. Cluniacens.* Voy. aussi *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, ad ann 584.

moi humain, que tout l'individualisme se confonde et s'abîme dans la communauté[1] !

Aussi l'institut de saint Benoît, développant les premières et fortes idées de Cassien, le solitaire méditatif, prit une commune existence dans les Gaules; l'esprit de corporation s'étendit avec une indicible rapidité, et dans le onzième siècle la forme monastique devint le type social dans sa plus vaste étendue. Tout ce qui était en armes courait à la conquête, aux batailles lointaines; les barons partaient le faucon au poing pour la Palestine, et à côté de cette population errante, les monastères accoutumaient les hommes à la vie régulière et stationnaire; ils faisaient disparaître cette empreinte nomade des races du Nord; ils apprenaient comment on devait obéir à la règle; les moines rédigèrent une formule de gouvernement dans le désordre.

En partant du centre du Parisis, vous trouviez, un peu en dehors de la Cité même, deux grandes abbayes fortifiées comme des châteaux, car il fallait se défendre contre les barbares : sur la rive gauche, Saint-Germain-des-Prés

1 *Regul. sanct. Benedict.*, chap. v, viii, x et xv.

avec son portique du huitième siècle, son pronaos, son baptistère, ses murailles épaisses, sa tour carrée, débris des vieilles murailles romaines, quand Julien bâtissait les Thermes, tout entourés de prés fleuris s'étendant au loin dans la plaine. Sur la rive droite, Saint-Germain-l'Auxerrois, autre abbaye antique assiégée par les Normands, lorsque le vigoureux Abbon défendait les murailles menacées et perçait sept barbares de sa flèche acérée [1]. Autour de Saint-Germain-l'Auxerrois se groupaient des maisons basses et très-rapprochées en ruelles étroites qui serpentaient, car les monastères étaient le centre des bourgades. Aux premiers siècles, dans le parvis, ici là s'élevaient quelques maisons pour tenir la foire et loger les serviteurs de l'abbaye; peu à peu ces petites cases s'agrandissant, devenaient un bourg autour de l'église. Ainsi s'étaient formées la plupart des villes; la fondation d'un monastère était comme

1 Il existe un admirable travail des jésuites sur l'histoire de l'Église gallicane, où se trouve avec beaucoup de développemens la chronique des abbayes. Les PP. Longueval, Fontenay, Brumoy et Berthier ont emprunté leur beau travail à la grande collection des Bollandistes, autre œuvre immense de la compagnie de Jésus.

la première pierre jetée pour la civilisation; les bourgades, les cités se formaient autour de la croix; et voilà pourquoi tant de villes de France retiennent encore le nom du pieux monastère qui fut la base de leur origine provinciale.

Saint-Germain avait été un nom si populaire dans le *Parisis!* Pieux évêque, il fut le grand négociateur au temps de l'invasion des barbares; l'admiration des peuples n'arrive jamais follement comme un caprice à des esprits sans mérite et à de vaines intelligences. Il y eut dans les Gaules, du sixième au huitième siècle, une longue suite d'évêques éminens, de saints et de saintes qui entrèrent dans le Panthéon catholique pour les services rendus aux générations souffrantes: qui pourra nous dire tout ce que fit saint Loup pour préserver Troyes, sainte Geneviève pour sauver les Parisiens? Saint Agnan ne délivrait-il pas Orléans d'un siége meurtrier, quand Attila réduisait les villes en cendres? Faudra-t-il vous parler de saint Hilaire, de saint Romain de Rouen[1], tous

1 La plus belle chronique à écrire serait le *Martyrologe dans les Gaules;* là est l'histoire primitive de la France; il n'y eut

dévoués à la cause du peuple, tous martyrs pour le peuple, tous préservant les villes, et obtenant ainsi les honneurs et les invocations dans ces pieuses cathédrales qui portaient leur nom comme un éternel témoignage? L'histoire antique ne présenta jamais une plus magnifique galerie de citoyens célèbres, plus hautement placés que les évêques des Gaules élus par le peuple, et le sauvant au milieu de l'invasion des barbares.

En suivant la Seine, à quelque distance de Paris, s'élevait le monastère de Saint-Denis, l'apôtre des Gaules qui, parti de Rome, vint confesser sa foi sur le mont des Martyrs : ce n'était point encore l'église gothique avec ses

pas dans l'invasion des barbares de plus grands citoyens que les évêques gaulois qui domptèrent les envahisseurs. Je me propose de développer ces annales immenses dans mon travail sur la première race. Je me suis vivement étonné que l'historien imitateur de Vico se soit si étroitement empreint des préjugés de notre époque, et qu'il n'ait pas compris la pensée catholique dans son travail de fantaisie sur l'*Histoire de France* ! C'est un défaut commun à l'historien *de la Conquête des Normands;* l'un et l'autre ont toujours cru écrire des articles de revues et de journaux ; qu'en est-il résulté? c'est que l'*Histoire des Normands*, publiée en 1827, se ressent de la situation des partis ; et comme on l'a dit dans une revue étran-

vitraux de l'époque de la croisade, telle que Suger en jeta les fondemens au milieu des soucis d'une administration royale. Saint-Denis en France, construit sur le tombeau du saint martyr enseveli par Catulla, la noble dame romaine sa pieuse amie, formait comme une réunion de cellules garnies de fortes murailles avec des portes en fer; il fallait se défendre contre les invasions des hommes d'armes [1]; ces portes criaient sur leurs gonds quand on les roulait pesamment aux solennités de l'année. Le monastère de Saint-Denis était déjà un lieu vénéré sous le roi Dagobert; quelques tombeaux de princes se voyaient là en pierres blanches et carrées sous les voûtes; la bour-

gère, on la croirait faite dans la pensée de l'adresse des 221. L'historien imitateur de Vico a costumé son idéalisme de l'esprit des petites écoles et des petites coteries du temps actuel, de telle sorte que l'ingénieux écrivain a été à ce point de parler de l'influence du vin de Champagne, et de la naissance de tel auteur inconnu, pour expliquer le développement des races. J'aurais désiré d'ailleurs dans deux esprits d'études un autre point de vue que celui de M. Dulaure et de M. l'abbé de Montgaillard.

1 Bollandist. *Mens. Juni.;* et sur l'abbaye de Saint-Denis, *voyez* le P. Montfaucon, qui est encore la source la plus pure et la plus haute du moyen âge.

gade s'élevait tout au tour du monastère ; au temps d'été, il y avait les foires du *landit*, pleines de juifs et de marchands italiens. Les religieux de Saint-Denis labouraient les plaines fertiles des environs de la Seine ; ils étaient riches de toute espèce de biens, et dans la lutte féodale les religieux de Saint-Denis étaient menacés par les barons hautains et seigneurs terriers qui avaient leurs châteaux en Parisis. Combien de fois les Buchardus de Montmorency ou les sires de Puiset n'avaient-ils pas essayé de fracasser les portes de l'abbaye! quelle belle proie pour leur rapacité! Les abbés de Saint-Denis possédaient de riches terres, des manses considérables, des serfs nombreux qui habitaient les champs ; leur cartulaire était rempli de chartres royales; ils avaient reçu d'immenses dons de la munificence des rois, qui aimaient à parer leur sépulcre ; et dans les journées silencieuses, au bruit des matines et des tierces, les religieux commençaient à écrire ces chroniques [1] devenues si

1 La meilleure édition des chroniques de Saint-Denis a été récemment publiée sur un manuscrit antique et unique de la Bibliothèque du roi, écrit en 1350, le plus complet et le plus

fameuses, et toujours citées comme des actes authentiques sous le nom de Saint-Denis en France, belles chroniques qui font frissonner de joie l'antiquaire, tant elles sont naïves et sincères dans leur récit : là s'inscrivaient jour par jour les faits, gestes, merveilles, les légendes qui doraient la belle histoire de France, et les traditions pieuses, annales d'émotions, d'orgueil et de poésie pour chaque génération qui roule dans les temps; car les unes ont des légendes de gloire, les autres des légendes de liberté; quoi d'étonnant que le moyen âge eût aussi ses souvenirs et ses traditions héroïques? On parlait des chroniques de Saint-Denis comme des actes de foi chevaleresque; il y a pour chaque époque des erreurs qu'il ne faut pas approfondir, des préjugés qu'il faut sauver de l'examen, si l'on veut maintenir les nobles traditions d'un peuple, son héroïsme et sa fierté de lui-même. Clercs, chevaliers, dames, recherchaient dans les pages enluminées d'or et de miniatures à Saint-Denis, les annales de leur lignée, l'origine de leurs

beau, sous ce titre : *Ce sont les grans chroniques;* le volume a été imprimé à Lyon, Louis Perrin, ann. 1837.

fiefs. On aime à fouiller dans ce passé qui remue l'esprit des temps et les fait apparaître [1].

La Normandie possédait deux grandes abbayes : Jumiège et Saint-Wandrille, pieuses sœurs nées aux mêmes années, resplendissantes du même éclat comme deux améthystes sur l'anneau épiscopal. Lorsque vous avez quitté Caudebec, vous trouvez là les ruines silencieuses d'un vieux monastère; à travers ces monceaux de pierres suspendus en voûte sur votre tête, et que brise le vent de mer, au milieu de ces tronçons de colonnettes jetés pêle-mêle à côté des saints évêques en pierres froides mutilés et debout dans ces débris du temps, vivaient au onzième siècle des moines soumis à la règle de saint Benoît, le fondateur des ordres monastiques dans les Gaules. Vous dirai-je la renommée de Jumiège [2]? Elle retentissait au loin cette

1 Il a été fait de belles recherches dans les recueils de la vieille Académie des Inscriptions sur les grandes chroniques de Saint-Denis en France. *Voyez* sur le privilége de Saint-Denis, *Concil. Gall.*, tom. II, pag. 113.

2 *Voyez* sur ces fondations de Jumiège et de Fontenelle *Chroniq. Fontan.*, tom. III. — *Spicileg.*, pag. 192. — *Vita Vandreg.*, tom. 1er. — *Biblioth. Labbe*, pag. 784, et *apud Mabill.*, *Vita Filiberti*, *apud Duchesn.*, tom. 1er.

grande renommée; on savait la fondation de l'abbaye qui se perdait dans la nuit de la première race : là était le tombeau de ses abbés, ici la sépulture de quelques grandes familles normandes avec leurs histoires incrustées sur le marbre. Le souvenir de Jumiège fut célèbre à l'époque surtout où les Scandinaves saccagèrent ses autels et mutilèrent ses trésors. Depuis, les siècles ont passé sur ses murailles, le temps a respecté quelques débris, et le paysan, qui chemine encore à travers les arceaux suspendus sur sa tête, se rappelle les légendes des vieux temps; triste légende que celle de la reine Mathilde, qui jeta ses pauvres enfans, les os brisés, dans une nacelle; et la pieuse chronique de saint Aichèdre, qui sut la mort de quatre cents des religieux dans une extase de méditation et de silence; il les avait contemplés la face rayonnante, s'élevant au ciel comme on voit dans les basiliques les confesseurs de la foi dans un nuage de pourpre et d'or. Jumiège, au quatrième siècle, était une de ces grandes abbayes qui divisaient le sol de la Normandie; elle voyait alors agenouillés aux pieds des autels les fils de ces mêmes Scandi-

naves qui avaient brisé ses portes et pillé les châsses bénites. Ce monastère conservait les histoires des faits et gestes des ducs de Normandie, et le chroniqueur Guillaume de Jumiège a gardé sa célébrité toute patriotique. Qui pourrait écrire l'histoire normande sans recourir au moine de Jumiège [1] ?

Fontenelle ou Saint-Wandrille était la seconde abbaye normande ; la pieuse maison était située au milieu de taillis épais, et formait une de ces grandes solitudes que le catholicisme avait fondées dans les terres incultes. Son premier abbé fut saint Wandrille ; dès sa fondation, Fontenelle avait été une des vastes maisons de Dieu dans une terre inondée de marais ou cachée sous les bruyères. On avait vu s'élever les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Pancrace, qui formaient comme une croix latine au centre des cellules dans la forêt. Qu'opposer à la splendeur de Saint-Wandrille, si ce n'est l'antique monastère de Saint-Ouen de Rouen,

1 *Guill. Jumietens.* a été publié par DUCHESNE, *Normanor. histor. Collect.*, tom. Ier.

saint Ouen, le confesseur de la foi dans la Neustrie ? Jumiège et Fontenelle étaient ainsi les deux perles de Normandie. La description de Fontenelle à ces temps du moyen âge est curieuse : le monastère était comme une ville de pierres avec ses greniers abondans et bien pourvus des récoltes de l'abbaye ; de longues cellules où travaillaient les moines ouvriers, le pressoir où se faisait le cidre doré de Noël et de Pâques, l'écurie pour les bœufs du labeur et les mules de l'abbé ; les cellules hospitalières, selon les règles de saint Benoît, car l'étranger était admis au monastère, hébergé et servi par les religieux ; le vivier pour les poissons abbatiaux, le brochet et la carpe ; les jardins cultivés, et ce petit ruisseau qui avait donné son nom à la grande abbaye ; un peu plus loin la chapelle Saint-Saturnin, où l'on voit encore les peintures grossières du vice et de la débauche, les serpens enlacés autour des tronçons de statues, le démon, image de la tentation et du désordre[1] ; enfin la fontaine de Notre-Dame de

1 *Vita Vandreg.* — *Biblioth. Labbe*, pag. 784. M. Langlois a publié une dissertation érudite, mais un peu naïvement philosophique sur l'abbaye de Saint-Wandrille. Paris, 1827.

Caillouville, sorte de baptistère pour les néophytes, alors qu'ils abandonnaient leurs faux dieux pour le Christ, le sauveur des hommes. Salut à toi! sire Nicolas d'Estouteville, seigneur d'origine normande, issu des compagnons de Guillaume; tu es là sur ton tombeau couché raide et froid comme la pierre, avec le lion de tes armoiries sur ta poitrine, le lion encore sous tes pieds, la longue épée à tes côtés. Ainsi mourait la race normande; elle bataillait toute la vie sans respecter les églises et moutiers, puis elle venait mourir dans le monastère, ainsi qu'on voit le sire d'Estouteville dans l'église de Notre-Dame de Valmont[1].

Seigneurs et chevaliers, voici de grandes ruines encore dans Saint-Omer, la ville de Picardie. Qui n'a ouï la chronique de l'abbaye de Saint-Bertin? qui ne connaît, au moyen âge, les annales du monastère écrites dans la solitude? cette vieille chronique où tout est rapporté: les batailles, les transactions, les

1 Notice sur le tombeau des énervés de l'abbaye de Jumiège. Rouen, ann. 1824, in-8°, et le *Chronic. Fontan.* dans le *Spicileg.* de dom Luc d'Achery, tom. 1er.

mœurs du peuple, pour l'époque carlovingienne surtout. Quand tout est silencieux dans les vieux âges, lorsque nous soulevons en vain la poussière des temps pour recueillir quelques souvenirs de l'épopée du neuvième au dixième siècle, pour connaître les guerres meurtrières, les cours plénières, les invasions des barbares, nous trouvons, comme des fanaux qui nous guident, les annales de Saint-Bertin et celles de Metz : l'une pour la race franque, l'autre pour la race germanique[1] ; n'y avait-il pas dans Charlemagne deux natures, deux hommes? le vieil empereur imprimait l'obéissance aux deux côtés du Rhin, et dans sa grande enjambée, le colosse du moyen âge touchait Francfort sur le Rhin d'un pied, et Paris en l'île de l'autre. Le monastère de Saint-Bertin était la plus noble des fondations de la race picarde; ruiné, incendié incessamment, il se reconstruisait toujours; vieille institution qui trouvait au cœur des peuples une source puissante de richesses; on comptait au

1 Les *Annales de Saint-Bertin* ont été publiées dans le tome VII de la collection des Bénédictins. *Voyez* la préface : on trouve également une notice sur les annales de Metz.

dixième siècle jusqu'à quinze cents frères tous occupés à défricher la terre. Les moines de Saint-Bertin desséchaient les marais qui environnaient l'abbaye ; les larges bâtimens semblaient s'élever sur les eaux, tant le lieu était marécageux ; mais que ne peut le labeur, la patience et la main de l'homme ? Un siècle plus tard, le monastère de Saint-Bertin s'élevait au centre d'une plaine fertile ; des canaux serpentaient dans de riches prairies, autour des vieilles murailles. La règle de saint Benoît recommandait le travail de l'esprit et du corps ; quelques-uns des frères de Saint-Bertin écrivaient les annales de France, tandis que d'autres poursuivaient leur grand labeur : le défrichement de la terre, la culture du sol [1].

Chaque province avait ses cellules monastiques dont les souvenirs se rattachaient à son histoire populaire. Les monastères étaient placés sous l'invocation d'un saint qui avait rendu d'immenses services dans la confusion et le désordre de l'invasion des barbares ; il n'y

1 *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, par dom MABILLON, tom. I.

avait pas de culte plus grand et mieux mérité que celui de ces illustres chrétiens, évêques éloquens, ou de ces clercs courageux qui avaient souffert le martyre dans les Gaules pour sauver les cités menacées, alors qu'Attila s'avançait comme un torrent dévastateur. Parcourez les légendes du huitième et du neuvième siècles; que de souvenirs nationaux ne se rattachaient-ils pas aux fondations monastiques! Ici c'était l'abbaye Saint-Benoît sur Loire (l'antique monastère de Fleury): on invoquait saint Benoît partout où devaient s'accomplir de pénibles travaux de culture. Plus loin, vers la Bretagne, de vastes solitudes dans les vieux bois druidiques étaient consacrées à la vie du désert: le Poitou, la Langue-d'Oc, l'Anjou, étaient pleins déjà de ces cellules de solitaires qui s'élevaient comme des fermes modèles dans les retraites inaccessibles, au creux des rochers, dans les vallées arides que visitaient le loup et le sanglier[1]. Qui pourrait nous dire l'histoire de *Saint-Florent-le-Vieux*, de *la Croix*

1 On trouve une sorte de statistique sur l'état des monastères dans la *Vita S. Clari*, chap. II, apud Bolland., 1er janvier, tom. I.

Saint-Leufroy, de Saint-Rambert en Lyonnais, de Saint-Marcel en Viennois ?

Dois-je oublier la chronique de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille ? Saint-Victor, monument des siècles primitifs, quand le sang des martyrs coulait dans les catacombes, à l'époque des pieuses femmes, des veuves qui ensevelissaient les clercs, les évêques, les centurions agenouillés au pied de la croix ; temps des diacres, des vierges qui recueillaient les fioles d'un sang précieux ou essuyaient les plaies avec leurs chevelures flottantes, et plaçaient la palme dans le tombeau, comme on en retrouve de pieux fragmens à Rome [1]. Le monastère de Saint-Victor avait pour fondateur primitif saint Cassien ; sa chapelle fut d'abord un souterrain taillé au vif dans les rocs de la montagne druidique qui s'étendait sur les bords de la Méditerranée ; cette grotte mystérieuse, où se trouvent encore ici là des tombes, des figures étranges que les cierges éclairent d'une lumière fantastique, avait vu les chré-

1 Les religieux de Saint-Victor, à Marseille, n'avaient rien de la vie active et industrieuse des autres ordres religieux ; ils n'ont point laissé d'annales, mais seulement des cartulaires.

tiens primitifs échapper à la persécution. Quand la fureur s'apaisa, on vit sortir de la grotte humide les fidèles; et le monastère de Saint-Victor s'éleva sur la chapelle souterraine qui avait salué les *agapes* et les repas fraternels des enfans du Christ [1]. La voilà debout encore cette image de saint Victor incrustée avec son armure chevaleresque sur la vieille porte noire qui ferme le parvis de l'abbaye ; ce guerrier plein d'énergie est donc le centurion Victor (le victorieux); il a la pique romaine au poing, il terrasse un dragon, serpent ailé qui enlace son fougueux coursier de ses longs replis; courage, brave et digne centurion! ce monstre qui se débat dans les angoisses de la mort, n'est que la pieuse légende des services que saint Victor rendit à la cité grecque et romaine [2].

Presque toutes les saintes histoires des pre-

1 Je ne puis dire l'émotion que m'a fait éprouver ce souterrain, qui ressemble beaucoup, du reste, aux catacombes de Rome ; je le visitais en 1838, à la lueur de quelques cierges, et je touchais une à une ces ruelles pieuses où sont reproduites ici là quelques figures des troisième et quatrième siècles chrétiens.

2 *Voyez* dans RUFFI les traditions du monastère de Saint-Victor, in-fol.

miers siècles chrétiens disent les dévouemens patriotiques ; et tandis que saint Victor terrasse le dragon à Marseille, sainte Marthe, la compagne de Lazare, délivre Tarascon d'une grande calamité, personnifiée dans l'abominable tarasque, monstre affreux qui se débat encore au milieu des fêtes municipales [1]. Ce symbolisme des légendes était donc l'expression naïve de la gratitude des peuples : ce dragon à la peau d'écailles, ce monstre brisé par le courage et la prière, n'était-il que l'image du démon ou du péché ? Peut-être exprimait-il le souvenir du fléau dont le saint faisait cesser la funeste influence par son généreux dévouement. Saint Victor fut le Persée chrétien. Il faut à toutes les époques ces légendes de courage qui rappellent les services et préparent les grandes actions ; le martyrologe des Gaules est la plus magnifique chronique des

1 J'ai assisté à Tarascon à cette procession bruyante ; la tarasque est une grande poutre qui brise tout dans son itinéraire : image de la calamité qui bouleversait les cités municipales. Comparez PAPON, *Hist. de Provence*, tom. I, et dom VAISSÈTE, *Hist. du Languedoc*, tom. II. Les légendes des Gaules se trouvent surtout dans MABILLON, *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.* Rien n'est, au reste, plus complet que les Bollandistes.

puissans efforts de la civilisation chrétienne. Le caprice des peuples n'élève pas des autels ; il y a au fond de toutes les grandeurs de l'homme une cause : ces immenses monastères qui peuplaient les provinces étaient comme un noble témoignage ; l'adoration n'est pas une vaine chose ; la légende fut le bulletin populaire des services rendus par les évêques et les clercs au temps de barbarie !

Que de saintes femmes se présentent également dans l'histoire de la prédication catholique au sein des Gaules ! L'ordre monastique s'était étendu parmi de pieuses héroïnes, depuis sainte Geneviève jusqu'à sainte Bathilde du monastère de Chelles [1], et cette Gertrude [2], jeune fille qui mourut à peine à vingt ans, joyeuse et parée comme pour une fête ; Gertrude portait, aux jours de ses funérailles, la couronne blanche et virginale au front. Chaque province avait aussi sa sainte, comme elle avait son pieux évêque ; une église mo-

1 *Vita sanct. Bathild. apud Bolland.*, 17 *mart.*

2 *Vita sanct. Gertrud. apud Bolland.*, 17 *mart.* Je ne cesse de répéter que cette belle collection est la source historique la plus réelle pour la première et la seconde race.

nastique lui était consacrée. Le christianisme avait élevé la femme à la double et noble condition d'égalité et d'amour pur et chaste; elle était passée de l'esclavage et de la servitude à toute la dignité de la nature sociale. L'image de la vierge Marie, cette mère de souffrances, protégeait la vie faible et souffreteuse; la proclamation enthousiaste que fit le concile de Nicée, souvenir de l'Église primitive, sur la divinité et la chasteté de Marie, fut un des magnifiques triomphes de la femme; elle marqua une nouvelle époque dans les sociétés modernes. Le double culte de la Vierge et de l'enfant Jésus forme la plus belle légende en l'honneur de ce qui est faible et misérable : au temps d'une civilisation brutale et violente, ce fut une idée éminemment sociale que de placer au ciel, parmi les gloires et les puissances, une femme et un enfant divin; on arrachait ainsi la société à l'empire de la force. Sous la seconde race, les monastères de femmes se multiplièrent à l'infini; cette consécration à des idées morales, à une vie chaste et solitaire, était un grand exemple au milieu du désordre des mœurs et de l'impureté

des hommes d'armes; la jeune fille se mettait ainsi sous la protection de Dieu et de cette empreinte virginale, pur sacrifice qui s'élevait au Seigneur, et que couronnait l'histoire de Marie, le triomphe de la femme[1].

Tandis que les évêques préparaient des lois sévères et des disciplines pour arrêter les écarts de quelques monastères dissolus, une fondation immense était faite au milieu de la chrétienté, comme un acheminement vers la pureté plus haute de la règle. Le dixième siècle s'ouvrait! l'Aquitaine était soumise au duc Guillaume, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils du comte de Poitiers. Guillaume avait pour femme Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis. Ainsi sa lignée était magnifique! Dès son enfance, ce duc s'était lié avec un saint abbé du nom de Bernon, issu du comté de Bourgogne; Bernon s'en allait prêchant la réforme monastique, et la réputation de sa sain-

1 Ce culte de la vierge Marie n'a été bien dominant qu'à partir du onzième siècle; il fut le principe et le mobile de la chevalerie. L'influence de la Vierge a été déterminante sur la civilisation du moyen âge.

teté s'étendit bientôt au loin[1]; il vint trouver Guillaume d'Aquitaine, le suppliant de lui donner un coin de terre pour établir sa réforme monastique; et comme le digne seigneur possédait des manoirs dans le Maconnais, il scella, lui et sa femme Ingelberge, la chartre suivante qui fut l'origine de la grande fondation de Cluny : « Moi, Guillaume[2] duc d'Aquitaine, voulant employer utilement pour mon âme les biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'attirer la gratitude de ses pauvres; et afin que cette œuvre soit perpétuelle, je veux entretenir à mes dépens une communauté de moines. Je donne donc pour l'amour de Dieu et de notre sauveur Jésus-Christ, aux saints apôtres saint Pierre et saint Paul, de mon propre domaine, la terre de Cluny, sise sur la rivière de Graune, avec la chapelle qui y est, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Pierre, et ses dépen-

1 *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I, ad ann. 910, et MABILLON, tom. V, act. pag. 77.

2 *Concil. Gallic.* tom IX. Cette chartre se trouve en entier dans la *Biblioth. Cluniacens.*, pag. 2, et dans MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, *sæcul.* 5, pag. 78.

dances; le tout situé dans le comté de Macon ou aux environs. Je le donne pour l'âme de mon roi Eudes et de mes parens et serviteurs; à condition qu'à Cluny on bâtira un monastère pour y assembler des pauvres vivant selon la règle de saint Benoît, et que ce soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant misérables du siècle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté de servir Dieu[1]. Ces moines et tous ces biens seront sous la puissance de l'abbé Bernon tant qu'il vivra; mais après son décès ils auront le pouvoir d'élire librement pour abbé, selon la règle de saint Benoît, celui qui leur plaira, pourvu qu'il soit de la même observance; sans que nous ou aucune autre puissance empêche l'élection régulière. Tous les cinq ans ils paieront dix sols d'or à saint Pierre de Rome pour le luminaire, et auront les saints apôtres pour protecteurs et le pape pour défenseur; qu'ils exercent donc tous les jours les œuvres de miséricorde, selon

1 Cette chartre était conservée à Cluny en original. Le cartulaire de Cluny était le mieux préservé des ravages du temps; le résumé connu sous le titre de *Biblioth. Cluniacens.* est un précieux recueil pour l'histoire des dixième et onzième siècles.

leur pouvoir, envers les pauvres, les étrangers et les pèlerins. De ce jour ils ne seront soumis ni à nous, ni à nos parens, ni au roi, ni à aucune autre puissance de la terre; aucun prince séculier, aucun comte, aucun évêque, ni le pape même, je les en conjure au nom de Dieu et de ses saints et du jour du jugement, ne devra s'emparer des biens de ces serviteurs de Dieu; nul aussi ne les vendra, ne les échangera, diminuera ou donnera en fief à personne, et ne leur imposera point de supérieur contre leur volonté; enfin anathème sera prononcé contre ceux qui voudront empêcher l'effet de cette donation; et de ma propre puissance, moi comte, j'ajoute une amende de cent livres d'or contre quiconque méconnaîtra les immunités et priviléges de mon hospice des pauvres[1]. »

Ainsi fut fondée la grande cellule de Cluny en Maconnais, cette institution qui brille d'un si vif éclat dans la silencieuse société du moyen âge. Le nom de Cluny apparaît sur

1 *Biblioth. Cluniacens.* — *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict., sæcul.* 5.

toutes les chartres et diplômes; les cartulaires sont remplis de donations pieuses faites aux pauvres moines; Cluny! Cluny! que ton souvenir est magnifique encore, au milieu même des ruines! Lorsque vous descendez la Saône qui roule ses eaux paisibles, jetez les yeux à quelques lieues de Macon; vous voyez s'élever des débris, puis un bâtiment, puis de vastes dortoirs, de hautes murailles, qui forment là comme une cité; foulez ces ruines, parcourez ces vallées, ces coteaux, ces lieux si animés, cette ville peuplée, ces hameaux riches si bien cultivés, ces petits bourgs de Saint-Maur, de Jalogny, de Larency, de Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Royal, baigné des mêmes eaux que Cluny, ce lieu si fertile avec ses prairies légèrement agitées par les vents de Saône; tout cela fut produit par le travail des religieux de Cluny[1]; cette civilisation fut

1 J'ai visité les ruines de Cluny et le cloître qui est aujourd'hui consacré à ce qu'on appelle *des établissemens d'utilité publique;* le cœur m'a saigné de voir toutes ces dévastations; on a des inspecteurs de monumens publics, des comités historiques, et la destruction des œuvres de l'art continue; nous sommes si ingrats envers les générations qui nous ont précédés dans la vie! Ce grand égoïsme s'applique à tout : on fait bruit

leur œuvre, et les générations ingrates ont brisé les premiers auteurs de leurs richesses. Cluny était au dixième siècle un désert couvert de bruyères, dévasté par les féodaux des montagnes; ce fut là que les premiers fondemens du monastère des pauvres de saint Benoît furent jetés sous l'abbé Bernon; le duc Guillaume d'Aquitaine avait désigné ce solitaire pour abbé de Cluny. Après la mort de Bernon, l'élection fut reconnue la base et le fondement de l'ordre. Désormais toute fondation religieuse dut réunir les grands principes de la liberté démocratique, avec la dictature ensuite, qui est le dernier résultat de tout système dont le peuple est la base[1].

Les priviléges de la fondation de Cluny grandirent bientôt avec la piété et la renommée des religieux; on vit alors les règles et les coutumes monastiques de la pauvre cellule

des commissions et des écoles; on nomme des comités, on fouille tumultueusement les chartres selon les passions du temps actuel; on exploite les idées politiques passagères, on ouvre *boutique de communes*, *de tiers-état*, et dans ce triste bazar d'érudition mal conduite, de jeunes intelligences s'abîment dans d'infructueuses et inutiles recherches.

1 *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I.

s'étendre sur toutes les provinces ; les religieux de Cluny étaient affranchis de la juridiction épiscopale ; l'évêque de Macon ne pouvait pas franchir le seuil du monastère, même avec le bâton pastoral aux mains. Cluny releva directement du pape ; l'abbé avec sa mitre sainte, sa croix de bois, ne dut son pouvoir qu'à ses frères[1]. Les cellules s'étendirent au loin dans la campagne ; des oratoires ici là placés devinrent comme des succursales qui saluèrent la croix de Cluny, leur mère et leur fondatrice ; et telle fut la puissante renommée de cette fondation, que, dans l'espace de quarante années, Cluny reçut plus de cent vingt chartres de donations ; tout chevalier mourant léguait quelques manses de terre ou un droit féodal, ou une somme d'écus d'or aux pauvres de Cluny qui exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs. Les religieux soignaient avec sollicitude dans leur infirmerie les hommes d'armes blessés ; nobles, clercs et peuple laissaient aux moines de Cluny des terres incultes

1 Ces priviléges furent reconnus et confirmés par plusieurs papes, et spécialement par Urbain II. *Voyez* Baronius et Pagi, ad ann. 1094-1097.

que les frères allaient défricher après l'étude et la prière[1].

Les coutumes de Cluny étaient rigides : dès que le chant du coq se faisait entendre, les religieux étaient debout; on écoutait psalmodier les saintes leçons morales de l'Écriture; au milieu d'une silencieuse attention, on disait les cantiques des prophètes, cri douloureux qui exprime l'impuissance et le désespoir de la vie; on récitait ces hymnes où l'âme saignante pousse un cri lamentable. Le roi David est l'image du sensualisme épuisé, qui a trouvé partout le vide et l'amère déception; le roi puissant a porté la coupe du plaisir à ses lèvres; elle s'est desséchée : quelle puissante consolation pour ces religieux qui macéraient leur chair et se séparaient du monde, quand on leur présentait ce monde avec ses misères! Après la prière, un frugal repas d'herbes cuites, de légumes sauvages, qu'assaisonnaient légèrement le sel et la graisse; on mangeait aux fêtes de l'Église un peu

1 *Biblioth. Cluniacens.*, tom. 1; elle contient le résumé du cartulaire si précieux de Cluny. La bibliothèque de Macon en renferme des débris épars. MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, *sæcul.* 5.

de chevreau et de viande, moins pour nourrir le corps que pour ne point ressembler aux Manichéens, qui avaient répugnance de toute nourriture animale. Le repas était suivi du travail; les disciples de saint Benoît se dispersaient les uns dans le désert pour cultiver la terre, les autres dans leurs cellules pour recueillir et copier les livres saints ou les traditions de l'antiquité grecque et romaine. Il y a un indicible bonheur dans l'étude des générations mortes, alors qu'on est sous les grands bois, quand le murmure des vents secoue les feuilles qui naissent et tombent comme les années du passé. Le silence était impérieusement commandé; on n'entendait pas dans le monastère un cliquetis de paroles oiseuses, d'inutiles propos; à certaines heures les religieux [1] pouvaient se communiquer leurs pensées, mais habituellement ils devaient se replier sur eux-mêmes, et méditer profondément sur les vanités du monde; car l'énergie de la

1 La règle de Cluny est en tête de la *Biblioth. Cluniacens.*, in-fol. Elle fut recueillie par le frère Bernard en 1067; Trithème a rapporté ce remarquable règlement, *Script.*, chap. CCCXLVII. Le meilleur texte est dans dom D'ACHERY, *Spicileg.*, tom. IV, aux preuves 9.

pensée vient des sensations qui se refoulent solitaires vers la tête et le cœur.

L'habitude monastique recommandée par les premiers chrétiens, était de fonder ici là des colonies de frères dans les lieux les plus sauvages et les plus incultes des provinces ; si un monastère se trouvait trop nombreux, il envoyait quelques-uns des moines au loin dans la campagne ; souvent c'était sur les sollicitations mêmes de quelques pieux habitans que l'oratoire était fondé ; cinq à six pauvres frères s'acheminaient avec le souvenir chéri et les règles de l'ordre [1] ; lorsqu'ils trouvaient un lieu propice où l'écho seul retentissait, une roche audacieuse ombragée de quelques arbres sauvages, ou un torrent qui se précipitait écumeux à travers les broussailles ; lorsqu'ils trouvaient un désert où l'oiseau de proie poussait ses cris

1 Consultez les notices d'André Duchesne sur la *Biblioth. de Cluny*, pag. 23, et dom D'ACHERY, *Spicileg.*, page 7 et 9. Sur un des manuscrits de la règle de Cluny, que j'ai eu en ma possession, j'ai trouvé ces vers de la main d'un solitaire, sur lequel les siècles ont roulé :

Monache, qui Christi fieri pugil arripuisti,
Ut pugnare scias, hoc opus inspicias.
Lex sub quâ vivis quæ sit, cognoscere si vis,
Nosse quid hæc habeat pagina non pigeat.

aigus, où le loup faisait entendre son glapissement lugubre; ou bien lorsque mille reptiles, la couleuvre, la salamandre, prenaient la vie sous un sol humide, réchauffé par le soleil; dans ces lieux d'affreux aspect les moines choisissaient leurs cellules de préférence, comme si Dieu leur avait donné pour mission de cultiver, de défricher incessamment la terre pour la nourriture de l'homme. Bientôt s'élevaient des cellules de bois, une église de pierre, un hospice pour les pèlerins et les pauvres; puis un bourg, un village, une foire avec priviléges; la vie de l'homme, puissante et laborieuse, remplaçait bientôt la solitude sauvage. Ainsi fut fondé Citeaux, la fille de Cluny, colonie du monastère de Molesne en Bourgogne; vingt et un moines de l'abbaye allèrent s'établir dans un désert à cinq lieues de Dijon; ces terres incultes portaient le nom latin de *Cistercium*, et l'on disait Citeaux dans la langue franque et bourguignonne. Il faut lire dans les légendes la description affreuse de cette plaine sauvage de Citeaux, toute couverte de bois et de broussailles; on ne pouvait faire un pas sans se déchirer la chair sous les vêtemens de bure:

les annales de Saint-Benoît disent qu'on trouvait là le basilic aux yeux méchans, au regard oblique et pernicieux[1]; et quand on jeta les premiers fondemens de quelques cellules en bois de sapin, il fallut disputer la terre aux serpens qui sifflaient dans les herbes vénéneuses. Citeaux devint bientôt une magnifique demeure; les religieux s'y étaient établis dans la lune de mars 1098, un dimanche des Rameaux; et dix ans après, la renommée de Citeaux s'étendait par tout l'univers; car alors Clairvaux n'était pas né encore; il n'existait dans la vallée d'*Absinthe*, sur la rivière d'Aube, qu'un simple oratoire de toute part entouré par des repaires de voleurs, ainsi que nous l'apprend depuis saint Bernard; triste surnom que celui d'*Absinthe*, car il exprimait

1 Comparez *Cisterciens. Exord.* chap. XIII, XVII, et les Bollandistes, *mens. april.* pag. 603, n° 4, et 17 *april.* pag. 496, n° 2. Je dois donner ici en son entier le titre des livres les plus curieux sur la fondation de Cluny et de Citeaux. *Bibliotheca Cluniacensis, in quâ SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc., cura D. Martini Marrier et Andræ Quercitani Turonensis.* Paris, 1614, in-fol.; et *Exordium cœnobii Cisterciensis, auctore S. Stephano, illius archimonasterii fundatore et Abbate :* dans la *Bibliotheca Cisterciensis*, tom. I.

la tristesse et l'amertume des habitans de ce désert en proie au pillage et à la dévastation.

Dans ce temps apparaissait à Cologne, la vieille ville du Rhin, un clerc qui devait remplir de sa pieuse renommée les annales des ordres monastiques; il s'appelait Bruno, archidiacre de la cathédrale, une des intelligences les plus savantes et les plus avancées de ce siècle : sa conduite était austère, son front large et chauve à vingt ans; Bruno était déjà la pierre précieuse du chapitre de Cologne avant que s'élevât cette belle cathédrale, œuvre des confréries et des ouvriers de chaque état en la ville. Bruno vint à Reims pour étudier et développer les enseignemens scolastiques ; profondément affligé des mauvaises mœurs des clercs, il conçut la pensée d'une vie monastique plus rigide et d'une abdication du monde plus profonde; il ne trouvait aucune règle assez sévère, aucune discipline assez impérative; il résolut de se consacrer tout à fait à la vie des ermites, et de fonder une communauté silencieuse qui se livrât tout à la fois à la contemplation, à la prière et à l'étude, comme ces pères du désert dont parle saint

Jérôme, et dont le Titien a divinisé les magnifiques têtes.

Bruno s'achemina donc vers les montagnes du Dauphiné; il y était attiré par la réputation des vertus du saint évêque de Grenoble. Bruno et deux de ses compagnons s'agenouillèrent la face contre terre pour solliciter la solitude et le désert; l'évêque leur concéda des rochers amoncelés sur des rochers, une sorte d'aire, nid d'aigle dans la montagne: ce lieu est nommé dans les vieux documens la *Chartrouse* ou Chartreuse [1], et devint une communauté d'ermites. Les compagnons de saint Bruno vécurent ensemble, mais jamais ils ne se communiquèrent leurs désirs, leurs volontés par la parole; c'étaient des corps en dehors du monde, s'élevant par l'âme vers la cité céleste, la seule espérance de leur amour. Dès qu'un peu de terre leur fut concédé, ils l'ensemencèrent de quelques grains, puis ils

1 *Voyez*, sur la fondation de la Chartreuse, GUIBERT, abbé de Nogent, *Vita*, lib. I, chap. XI. — MABILLON, *Annal.*, nos 85 et 86. — *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.*, tom. IX, no 88. Rien n'est plus curieux pour suivre l'histoire du désert et de la solitude.

se livrèrent à l'éducation des troupeaux sur la montagne, comme les pasteurs et les bergers; leurs yeux s'élançaient au ciel, leurs mains calleuses brisaient les rochers pour jeter quelque culture sur la cime des monts. Les chartreux durent s'abstenir de vin et de viande, qui alourdissent le corps et enflamment l'imagination des vains désirs du monde; le silence méditatif fut la règle impérative des religieux de la Chartreuse; le travail dans chaque cellule, l'étude par l'esprit surtout, puissante nourriture, ainsi que le dit saint Bruno : voilà les prescriptions qui furent imposées aux solitaires[1].

On conçoit à peine, dans les sociétés modernes si agitées, ce besoin qui jeta tout une génération dans le désert. Au moyen âge, une sorte de tristesse soudaine pousse des populations entières à la solitude; aujourd'hui voyez

1 La Chartreuse commença d'être habitée par les religieux à la Saint-Jean 1084. GUIBERT, *de Vitâ suâ*, chap. XI, est toujours fort curieux sur la règle des chartreux. *Voyez* aussi MABILLON, *Præfat.* de ses annales, *sœcul.* 6. Comparez avec les Bollandistes, *Vitâ Hug.* 1er *april.*, tom. IX. Le P. Labbe a également publié un fragment curieux sous ce titre : *De Institution. Cartusianæ. Biblioth.*, tom. I, pag. 638.

autour de nous l'aspect de tout ce peuple qui travaille, et se remue incessamment; la génération actuelle est comme une vaste fourmilière, où tout se meut sans but déterminé, pour arriver ensuite au tombeau, le dernier terme d'une vie laborieuse. Spectacle bien mélancolique, que l'aspect de ces masses qui s'agitent avec une sorte d'instinct d'animalité, et bourdonnent comme des insectes autour de la société qui n'a plus ni traditions, ni croyance, ni foi en elle-même! Ce spectacle d'une activité stérile, ce rapide retour des fêtes sans plaisir, des joies sans bonheur, des félicités amères, tableau si effrayant dans la marche des siècles, entraîne les esprits méditatifs en dehors de ce tourbillon qui vous prend, vous mène sans cause et sans résultat. Quand l'âme déchirée pousse un profond soupir, l'existence du désert soulage; qu'importe le dur cilice sur la chair, quand le cœur est en lambeaux! qu'importent la macération et le jeûne, quand la tête brûle et s'affaisse sur la poitrine! qu'importe l'aspect d'une terre sauvage, lorsque l'affreuse satiété ne donne plus de sensations à l'âme épuisée! La vie monas-

tique s'explique par le cœur même : en vain vous briserez la vocation solitaire, vous disperserez au vent les débris des monastères ; cette vocation viendra, parce qu'elle est dans l'instinct douloureux de chaque existence fatiguée. Les corporations religieuses s'abîment et se reforment ; les hommes d'armes envahissaient les monastères dans le moyen âge, comme aujourd'hui les soldats, les industriels envahissent les ruines des cloîtres pour y transporter leurs habitudes actives. Cluny a servi longtemps de caserne ; le bruit des armes s'y faisait entendre, comme au moyen âge le hennissement des chevaux dans le monastère. Cîteaux abrite quelques ouvriers qui s'agitent pêle-mêle : femmes, enfans, vieillards, abrutis devant une mécanique pour gagner un salaire péniblement obtenu ; et Clairvaux est devenu la prison des délits politiques, invention cruelle des sociétés modernes. Ainsi rien ne change que dans la forme ; l'invasion de la solitude par les hommes sensuels, par les forts et les puissans, est le retour vers la brutalité féodale ; la pensée morale est dominée par la force de la chair jusqu'à ce qu'elle triomphe à son tour,

car l'intelligence est au-dessus de la matière, et l'homme n'est pas condamné à marcher sans but, comme s'il était marqué au front par la malédiction de Caïn [1].

La règle de saint Bruno fut une réforme austère de celle de saint Benoît : les mêmes prescriptions de travail et d'étude furent ordonnées; Bruno recommanda surtout l'hospitalité envers les étrangers, pauvres voyageurs égarés dans les solitudes. Ce fut la première vertu [2]. Je vécus enfant au milieu des débris d'une chartreuse, à la face de quelques fresques en ruines qui reproduisaient les tableaux de Lesueur sur la vie de Bruno, et l'hospitalité des frères qui avaient cultivé ces jardins potagers, ces bosquets embaumés de

1 Les statistiques de la France se vantent beaucoup de cette transformation. Je visitais Cluny en 1837, et Citeaux l'année suivante; je vis là une nature plus abaissée, plus souffrante à la face des machines de manufactures que les serfs et les manans du moyen âge; l'enfant de huit ans est jeté devant une machine qui roule, roule pour lui jusqu'à quarante ans, époque où il devient infirme déjà; alors lui viennent la mendicité et l'hospice !

2 *De Institution. Cartusianæ.* LABBE, *Biblioth.* tom. 1, pag. 638.

roses au milieu d'une nature aride fécondée par les religieux[1]; ce qui me frappait dans ces fresques, c'était l'humble posture de ces religieux qui s'agenouillaient la face contre terre, devant les étrangers au maintien grave, à l'œil doux et reconnaissant; et tandis que les frères observaient une abstinence rigide, ils offraient aux visiteurs émus le poisson des viviers, des fruits magnifiques étalés sur une table avec l'aménité d'une hospitalité antique. Ces images qui m'avaient si vivement frappé, je les retrouvai plus tard à la chartreuse de Grenoble, fondée par saint Bruno. Qui ne sent la paix silencieuse d'une âme battue par les orages de la vie au milieu de cette nature sauvage, de ces rochers brisés par l'ouragan, de ces cascades en poussière, moins déchirées encore que le cœur de l'homme! qui n'aime à contempler cette neige éternelle avec sa teinte rosée, lorsque les derniers feux du soleil vien-

1 Je veux parler de la chartreuse, à une demi-lieue de Marseille, colonie de la Chartreuse de Villeneuve; l'église existe encore tout entourée de cellules détruites, et de petits jardins que les chartreux avaient cultivés de leurs mains.

nent frapper les lacs de glaces, mers immobiles dont les ondes pétrifiées ne s'agiteront qu'au jour où la terre s'abîmera dans le heurtement des mondes!

Dans les solitudes sous l'invocation de saint Benoît, le premier devoir était l'étude, la première mission l'enseignement; au sein des monastères, comme dans les cathédrales, on avait formé des écoles publiques destinées à apprendre aux riches et aux pauvres, sans distinction, les élémens de la science. Il n'était pas une église qui n'eût, indépendamment de la prédication dominicale, des leçons scientifiques après matines; les scolastres présidaient à l'éducation des jeunes clercs et étudians. La science resta néanmoins stationnaire dans les dixième et onzième siècles; elle ne fit aucun progrès remarquable depuis l'époque du roi Robert jusqu'à l'apparition de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, types de la scolastique. Un caractère commun se manifeste entre la situation littéraire des deux siècles; l'état de sauvagerie n'avait pas changé dans la société, et au milieu des querelles sanglantes, la lance au poing, ou des combats à outrance,

comment trouver le moyen d'agrandir le cercle des études[1] ?

La langue vulgaire était toujours parmi le peuple un mélange corrompu du latin et des idiomes de la conquête, débris de la vieille Gaule. Le peuple ne parlait pas la langue de Tite-Live et de Cicéron; les tournures de phrases longues et développées de Rome antique ne pouvaient servir aux passions belliqueuses et rudes de la race franque et des autres barbares envahisseurs; la colère vive, brutale, impétueuse, ne pouvait s'exprimer en périodes étudiées; il lui fallait une langue plus simple et plus altière. Il se forma donc partout dans les Gaules un patois distinct, idiome de chaque province, qui se fondit et se régularisa dans la double syntaxe de la langue romane[2] et de l'anglo-normand, mélange du latin corrompu, du gaulois et du saxon. Là fut la parole du peuple, la phrase usuelle, même des barons et chevaliers;

1 Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII (discours préliminaire).

2 Le glossaire de Ducange est la preuve vivante des révolutions qu'avait éprouvées la langue latine.

si les clercs conservaient dans le sanctuaire l'étude de la langue latine, s'ils s'en servaient dans leurs livres ou dans les hymnes qui s'élevaient à Dieu, les hommes d'armes, les serfs, les manans employaient le parler vulgaire; cet idiome éclate et retentit dans les chansons de Geste, les cantilènes, dans les sermens prêtés de prince à prince [1], dans le cri de guerre ou d'armes avant la bataille, comme à Hasting, ou dans la rédaction primitive des lois normandes de Guillaume, et bientôt il se déploie avec plus de magnificence dans les longs poëmes ou romans qui furent publiés à la fin du onzième siècle. « Chevaliers, voulez-vous ouïr la chanson de Guillaume au court nez? voulez-vous ouïr la cantilène du vicomte de Ventadour en Limousin, ou bien la passion de notre Seigneur Jésus-Christ par le chantre du Dorat? voulez-vous ouïr le cantique de saint Wulfram et de saint Wandrille, par Thié-

1 Voici un exemple de la syntaxe adoptée dans les neuvième et dixième siècles. Serment de Louis le Germanique : « *Pro Deo amur et pro Christian poplo, et nostro commun salvamento dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, etc.* » NITHARD, liv III, pag. 374.

bauld de Vernon, ou la belle légende de saint Thibaud de Provins [1]?» vous trouverez ces longues histoires, ces naïves poésies des cantadours, baladins, jongleurs, toutes écrites en vulgaire; car n'était-ce pas ainsi qu'on devisait dans les cours plénières? Et comment les dames et chevaliers eussent-ils pu lire en latin la langue de clercs, les aventures de Guillaume au court nez, avec les enfances de saint Guillaume, le couronnement de Louis le Débonnaire, le moinage de notre Sire? comment auraient-ils lu les beaux faits d'armes de Roland qui mourut à Roncevaux? Tout ce qui s'adressait aux masses était écrit dans la langue du peuple; ce peuple riait et gambadait en écoutant les jongleurs et ménestrels; quelle était la fête ou cour plénière qui pouvait se passer de ménestrandie? L'usage de multiplier les chansons de Geste se répandit dans

1 L'origine de ces chansons de Geste a été discutée et résolue dans une multitude de travaux ; c'est une matière usée. Comparez Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII, préface, et les travaux érudits de M. Raynouard sur la langue romane, et l'histoire de la vieille Académie des Inscriptions, tom. I, part. I ; tom. II, pag. 736.

la société, et à la fin du onzième siècle on commença à réciter la plupart des vastes chansons qui appartiennent au cycle de Charlemagne et de la Table ronde. Sous la période suivante, les épopées se régularisent dans des œuvres plus parfaites [1].

La génération ne fut donc point littéraire dans le sens de la vieille latinité grecque et romaine; après les faibles lueurs du règne de Charlemagne, il y a peu de souvenirs et de goût dans les intelligences pour Rome impériale avec son cortége illustre de Cicéron, Virgile, Horace, Tite-Live, Tacite et Salluste; on bégaie une littérature nationale, on prépare en longues poésies les premières œuvres des langues d'*Oc* et d'*Oïl*, ces chants de Geste, épopées dont je retracerai plus tard le développement successif : ne cherchez pas encore une philosophie disputeuse, les arguties

1 Comparez le président FAUCHET, liv. I, chap. IV; MÉNAGE, pag. 396, 570, et le *Journal des Savans*, 1712, pag. 533. M. Raynouard se distingue toujours parmi les modernes (*Choix des poésies des Troubadours*). M. Raynouard défendait la Provence, M. l'abbé de La Rue s'était fait le champion de la Normandie et de la Langue d'oïl. *Voyez* son ouvrage (*Bardes, Jongleurs et Trouvères*, ann. 1834).

ne vont pas aux époques de brutalité native et de franchise dans les idées et dans les mots. La scolastique n'est point née, la croyance domine tout, et lorsque quelque hérésie se montre, comme sous le roi Robert, on se hâte de l'étouffer par un cruel mouvement de peuple et par de sanglantes exécutions. S'il y a quelque trace de libre examen, elles s'abîment dans la foi naïve, qui jette les ténèbres sur le monde, et abaisse toute conscience devant Dieu et l'Église. L'examen libre, hardi, ne vient que dans les époques avancées; il ne se montre point quand la croyance embrasse tout; la philosophie du doute ne s'implante pas dans un champ stérile et sauvage; l'examen est le type et la plaie des sociétés épuisées et raisonneuses.

Au onzième siècle, les premières lueurs de la critique hautaine ne paraissent point encore dans les sciences; les observations pratiques font plus de progrès : comme elles sont le résultat de l'application, elles se développent instinctivement; ainsi la chirurgie et la médecine s'avancent vers des résultats. Dans ces époques où tant de fléaux régnaient, quand les

chevaliers et les barons se faisaient de profondes blessures de leurs grandes épées, il fallait bien que des chirurgiens habiles pussent panser par des moyens simples les ravages de la guerre; s'il y avait des expériences maladroites, comme les chroniques nous en ont laissé de nombreuses traces [1], d'autres furent heureuses : de là toutes ces traditions de guérisons merveilleuses qui nous restent dans les chansons de Geste; de là cette poétique herborisation des châtelaines bienfaisantes qui couraient la campagne pour chercher des plantes, des baumes; nobles dames qui guérissaient de leurs mains les plaies cruelles des chevaliers blessés dans les combats. Les jongleurs faisaient intervenir sans cesse dans l'épopée du moyen âge les fées enchanteresses en rapport avec les esprits; elles venaient porter aux hommes d'armes blessés le secours de leur art divin. Qui nous rendra les épopées d'or de Merlin et de Morgane? Ces traditions, en les dépouillant du merveilleux qui les environne,

1 Richard Cœur de Lion mourut par l'inexpérience des chirurgiens. *Voyez Philippe-Auguste*, tom. II, d'après ROGER DE HOVEDEN.

font supposer un avancement assez sérieux dans la médecine et la chirurgie[1]; les légendes des vieux romanciers indiquent quelques guérisons surprenantes qui avaient vivement frappé les esprits. Il n'y a pas de légendes absolument fausses; elles prennent toutes leur origine dans les impressions et les souvenirs populaires; ces fées gracieuses qui, dans les romans de Geste, se servaient de quelques paroles murmurées pour rendre les forces et la vie aux chevaliers, rappelaient les services des nobles châtelaines instruites dans la science des simples, transmise depuis les druidesses sous les hautes forêts celtiques. L'astronomie, les mathématiques et la chimie se mêlaient alors d'une façon étrange à toutes les superstitions : l'astronomie cherchait les temps, les horoscopes dans les phénomènes célestes, dans les étoiles filantes ou les éclairs lumineux qui parcouraient l'horizon enflammé avec le fracas de la foudre; elle étudiait la grêle qui moissonnait les champs, les pluies de pierres et

1 Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII (préface, pag. 10 à 30).

d'animaux immondes qui de temps à autre venaient effrayer l'imagination des solitaires. Tous ces phénomènes jetaient les chroniqueurs dans d'étranges conjectures sur le mouvement des mondes et sur la fin prochaine du genre humain; car tout se rattachait alors à la vie future; la chair était comme une enveloppe importune. L'idéalisme catholique[1] était l'abdication de toute sensualité.

Les mathématiques ne rectifiaient rien; elles s'éloignaient de toute rectitude, elles étaient dans ces imaginations simples et ardentes un moyen de calcul algébrique pour les sorts; chaque nombre avait sa signification et son pronostic. « Fuyez, pauvres serfs, lorsque le nombre treize apparaît ou sur votre case ou dans le calcul de vos journées, ou bien encore si vous l'apercevez en songe au milieu de figures étranges et de créations fantastiques. Maintenant si vos troupeaux s'amaigrissent, si de

1 Sur la médecine et les mathématiques aux dixième et onzième siècles, lisez ORDERIC VITAL, liv. IV, pag. 550; MABILLON, *Annal.* 60, nº 14. Gerbert et Abbon de Fleury furent de remarquables mathématiciens. *Voyez* encore ORDERIC VITAL, liv. IX, pag. 719.

pâles figures demeurent désormais dans les villages, c'est qu'on a jeté une mauvaise combinaison sur les hommes et les troupeaux : le cercle, le triangle, le mélange informe des signes cabalistiques, est comme la fatalité qui vous menace. Fuyez au loin, dames et chevaliers, vos manoirs sont marqués par les mauvais esprits[1]. » Dans ces combinaisons de simples, de nombres, dans ces mixtions de plantes, apparaissent les premières idées de l'alchimie; la science commence à se déployer avec les ailes noires des esprits qui voltigent, comme des chauves-souris, sur les fourneaux allumés de quelques solitaires; les savans soufflent les ustensiles rouges de feu, et s'abîment en méditations à la face des métaux liquéfiés, pour y chercher incessamment les secrets de la nature et de la vie des choses.

Au-dessus de tout il n'y a qu'une science qui reste intacte comme une tradition sacrée,

1 Les principaux mathématiciens du onzième siècle sont, indépendamment de Gerbert, 1° Halinard, archevêque de Lyon, 2° Helbert, moine de Saint-Hubert, dans les Ardennes; 3° Francon Scolastique, de Liége. Voyez *Spicileg.*, tom. I, pag. 461; MARTENN. *amplissim. Collect.* tom. IV, pag. 925; MABILLON, *Ann.* liv. LV, n° 95.

c'est la théologie ; elle domine les intelligences, elle préoccupe les esprits, parce que la croyance est au fond du cœur de ces peuples, et que la théologie n'est que la règle imposée au culte qui monte vers le ciel : chroniques, légendes, histoires, tout se rattache à l'adoration de Dieu [1] ; douce science qui, vous détachant des misères de la terre et de la tristesse des réalités, vous place dans un monde rêveur et imaginaire où se montrent le Seigneur dans sa gloire, les vierges, les archanges et la poétique hiérarchie des cieux! Le matériel de la vie n'est qu'un long désespoir autour des joies qui se dessèchent et des plaisirs qui fuient ! Nature fatale qui s'attache à l'homme, et lui présente toujours la plaie de sa destinée passagère! La vie est comme ces beaux fruits aux couleurs veloutées : on les touche, on les cueille, et l'on trouve au cœur le ver rongeur. La théologie vous enlève au désespoir des réalités, elle vous fait vivre dans un monde d'imagination où tout est beau comme l'arc-en-ciel, où tout est nuagé

1 *Voyez* MABILLON, *Etud.* pag. 210, et FLEURY, *Discours sur l'état des études ecclésiastiques au moyen âge.*

d'or et d'idéalisme, comme ces horizons vagues et brillans qui présentent à l'œil une population de feu, des têtes rayonnantes, des vierges au bleu céleste, et des séraphins aux ailes d'argent; tout cela disparaît quand la nuit vient avec ses ombres noires; la nuit, triste condition pour l'intelligence de l'homme, image de la matière dans son effrayante nudité, lorsque nous voulons pénétrer le mystère des sources de la vie. Au moyen âge, la théologie et la croyance s'emparent des arts; elles les élèvent, elles les font beaux, elles jettent sur les grandes œuvres comme un rayon céleste.

Alors commence la construction des vieilles cathédrales : l'église de Sainte-Bénigne de Dijon, celle de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers, la cathédrale de Chartres, Saint-Martial de Limoges, la primitive église de Cluny appartiennent à cette période, et leur architecture commence à s'élancer vers les cieux, le but ardent des générations. Ces cathédrales n'ont pas de peintures encore, elles sont simples et froides comme la pierre, elles n'ont d'autres ornemens que les stalles du chœur et les tombeaux : les stalles où les moines pas-

saient la vie, le sépulcre où ils la finissaient[1]; ici là des sculptures dans les cintres des voûtes, figures grotesques ou hideuses. Le goût des nations primitives a quelque chose d'abrupt qui ne devine pas le beau. De grossières miniatures de l'art byzantin sont reproduites dans les missels; l'art de l'orfévrerie y brille en topazes, émeraudes, fermoirs d'ivoire, d'or ou d'argent, avec l'améthyste au centre, enchâssée dans l'argent blanc et plat, selon l'*us* de saint Éloi, l'argentier et orfévre du roi Dagobert[2]. Ces peintures et ces couleurs se reproduisent demi-effacées encore sur les tapisseries qui se sont conservées comme des débris des vieux âges; on tissait la laine grossière qui servait aux vêtemens du menu peuple. Au coin du feu, dans les longues veillées, on voyait la quenouille antique aux mains des matrones; elles racontaient les légendes et les chansons de Geste

1 MABILLON, *Annal. ordin. sanct Benedict.* liv. LII, n° 8; liv. LV, n° 7; liv. LIII, n° 116; liv. LVIII, n° 100; liv. LXVII, n°. 57.

2 *Voyez* les *Missels de la Biblioth du roi.* Un des grands orfévre de ce temps fut Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif. *Voyez* MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict*, tom. VIII, pag. 264, n° 26.

des temps passés. Que ne sait-on pas lorsqu'on a vu tant d'années s'écouler devant soi avec le sablier des heures, le rouet qui tourne et l'horloge du temps ? On a tout appris, excepté la science des choses, l'énigme de la mort, fatal mystère où vous apparaissent les nuées noires, les ombres épaisses, les feux éblouissans qui brûlent l'orbite de l'œil. La quenouille fut le meuble héréditaire du manoir; on la vit plus tard dans les images de sorcellerie, et les vieilles devineresses parurent aux miniatures une quenouille en main qu'elles filaient en jetant les sorts et les malencontreuses aventures sur le populaire.

Au milieu de ces progrès informes encore dans l'art, il y eut alors des métiers qui se perfectionnèrent par l'usage. Voici d'abord les fourbisseurs d'armes qui trempaient de bonnes épées comme celles de Charlemagne, de Roland et de Renaud : Joyeuse, Durandal et Flamberge ; les ouvriers qui tressaient les mailles d'acier du haubert ; les faiseurs de cuirasses, les caparaçonneurs de chevaux, les maréchaux ferrans avec leurs chefs, les connétables; tous ces états devaient grandir avec

l'usage des armes de guerre; la bataille était la pensée absorbante! ne formait-elle pas toute l'éducation des varlets et nobles hommes? Les traditions d'épées enchantées, des armes à l'abri d'un coup d'estoc, de ces lances qui résistaient au heurtement des chevaux, devaient se rattacher à un perfectionnement immense dans le travail de l'ouvrier : quand les besoins alimentent une industrie, elle enfante des merveilles[1]; les armes furent bien trempées alors. Le baron avait aussi des manteaux d'hermine pour tenir ses plaids de justice et ses cours plénières; les nobles dames portaient coiffes et bonnets de fin lin, robes traînantes, souvent doublées d'étoffes : à aucune époque on n'abandonne le désir du luxe, il est au fond de notre nature. On travaillait alors avec ténacité, et les tapisseries, ces œuvres du manoir, nous donnent la mesure de la patience dans l'art. Les cor-

1 Il n'existe pas de travail spécial sur les corporations d'ouvriers au moyen âge; ce serait plus important que les recherches sur la classe moyenne et la bourgeoisie, la petite préoccupation du jour. *Voyez* dom BOUQUET, *Hist. de France*, tom. XI et XII (préface).

porations commençaient à s'organiser pour chaque état; ne fallait-il pas servir la richesse des vêtemens de l'église? on devait orner les étoles brodées, les dalmatiques avec la croix, les robes violettes des évêques, les mitres éclatantes qui surmontaient leur tête, les gants de daim qui couvraient le rude poignet des chevaliers, quand ils passaient joyeusement leur vie aux manoirs. Il y avait donc un besoin de travail et de progrès; on marchait vers la corporation.

Dès ce moment le drame va se déployer sur une plus vaste échelle; le douzième siècle développe la *Commune;* tout tend à se classer dans une hiérarchie: clercs, barons, communaux, manans et serfs, tout va stipuler ses droits, racheter sa liberté, écrire ses coutumes et se montrer enfin dans l'histoire. A peine le cri de croisade a retenti, que la vie et l'animation populaires se répandent partout! La prédication d'Urbain II a remué les masses; la démocratie apparaît, parce qu'elle se manifeste toutes les fois qu'un peuple s'agite pour une opinion. Quand la foule des pauvres serfs marche à côté des barons pour la délivrance

du saint sépulcre, il naît de là une fraternité religieuse, premier progrès vers l'égalité politique. C'est par cette action de la croisade que la *Commune* reçut son impulsion. Il y eut des chartres conquises par les serfs révoltés; d'autres furent concédées à prix d'argent; d'autres enfin données dans une intention pieuse pour le repos de l'âme. Ce nouvel état social va se produire quand les gonfanons volent au vent du pèlerinage, et que les barons de France partent tous plein de joie pour la Palestine!

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XVIII.

(Pages 1 à 20.)

PÈLERINAGE ET CONQUÊTE DES NORMANDS EN ITALIE.

983 — 1032.

Les quarante Normands pèlerins. — Leur retour en Normandie. — Récit de leur pèlerinage. — La Pouille. — Belles villes. — Beau ciel. — Promesses. — Population normande. — Le duc Richard. — Le baronnage de Hauteville. — Le duc Robert. — Départ du lignage de Tancrède.

CHAPITRE XIX.

(Pages 21 à 35.)

AVÉNEMENT DE HENRI Ier.

1031 — 1036.

Influence de la race Normande. — Henri Ier. — Robert, son frère. — Constance. — Guerre civile. — Traité avec les Normands. — Cession de territoire. — Entrevue de l'empereur et du roi Henri.

CHAPITRE XX.

(Pages 36 à 61.)

LES TROIS GRANDS PÈLERINS.

1020 — 1040.

Itinéraire des pèlerins. — Le comte d'Angoulême. — Pèlerinage à Jérusalem. — Foulques Néra, comte d'Anjou. — Son triple pèlerinage. — Robert le Diable à Jérusalem et à Nicée. — Le lignage de Tancrède dans la Pouille.

CHAPITRE XXI.

(Pages 62 à 83.)

HISTOIRE DES FEUDATAIRES.

1024 — 1045.

Normandie. — Guillaume le Bâtard. — Bretagne. — Ses ducs Alain. — Révolte des serfs. — Flandre. — Les Baudouin. — Comte d'Anjou. — Geoffroy Martel. — Comte de Champagne et de Blois. — Thibault. — Aquitains. — Gascons. — Toulouse. — Bourgogne. — Sires feudataires. — Les Buchardus Montmorency. — Montlhéry. — Les barons de Coucy. — Montfort-l'Amaury. — Le sire de Beaugency. — Les seigneurs de Corbeil. — Les princes de Béarn. — Comminges. — Armagnac. — Les Fesenzac. — Les Périgord.

CHAPITRE XXII.

(Pages 84 à 101.)

LES PAPES ET LES EMPEREURS.

1012 — 1048.

Organisation de l'unité ecclésiastique. — Travail de réforme. — Discipline de l'Église. — Histoire du pontificat, depuis Benoît VIII jusqu'à Léon IX. — Les empe-

reurs germaniques. — Henri le Boiteux. — Conrad le Salique. — Henri le Noir. — Les empereurs grecs, depuis Romain III jusqu'à Constantin Ducas.

CHAPITRE XXIII.

(Pages 102 à 145.)

GOUVERNEMENT DE HENRI Ier. — ASPECT DE LA SOCIÉTÉ.

1031 — 1060.

Mariage du roi Henri Ier. — Famille. — Tutelle de Guillaume le Bâtard. — Paix normande. — Police du roi Henri. — Chartres. — Ordonnances. — Trève de Dieu. — Triste état de la société. — Peste. — Famine. — Maladreries. — Translation de reliques. — Association de Philippe Ier. — Mort de Henri.

CHAPITRE XXIV.

(Pages 146 à 176.)

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

1040 — 1066.

Situation de l'Angleterre. — Le roi Edward. — Progrès des coutumes normandes. — L'armée des Anglais et des Normands. — Le comte de Boulogne à Douvres. — Révolte de Godwing. — Puissance des Normands. —

Triomphe des Anglais. — Élévation d'Harold. — Voyage en Normandie. — Pacte avec Guillaume. — Harold roi. — Préparatifs de l'expédition d'Angleterre. — Récit de la conquête, d'après la belle tapisserie de Bayeux.

CHAPITRE XXV.

(Pages 177 à 196.)

UNITÉ DU POUVOIR. — GRÉGOIRE VII.

1073 — 1085.

Symbole féodal. — L'empereur Henri IV. — Symbole du pouvoir moral. — Grégoire VII. — Nationalité italienne. — Usurpation allemande. — Lutte de Grégoire VII contre Henri IV. — Maximes de la papauté. — Réforme. — Abaissement du type féodal. — Réaction. — Mort de Grégoire VII.

CHAPITRE XXVI.

(Pages 197 à 220.)

RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

1060 — 1095.

Tutelle du comte de Flandre. — Mariage du roi. — Ses premières armes. — Actes et chartres de Philippe Ier. — Question de divorce. — Mariage avec Bertrade de

Montfort. — Opposition de l'Église. — Ives de Chartres. — Urbain II. — Idée de la croisade.

CHAPITRE XXVII.

(Pages 221 à 254.)

CONCILE DE CLERMONT. — PRÉDICATION DE LA CROISADE.

1095.

Urbain II à Clermont. — Composition du concile. — Pierre l'Ermite. — Campement des féodaux. — Exhortation d'Urbain II. — Prise de la croix. — Actes du concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier.

CHAPITRE XXVIII.

(Pages 255 à 288.)

GÉOGRAPHIE DES CROISADES.

1095.

Routes. — Bornes. — Ponts et péages. — Villages. — Cités. — Populations. — Races. — Les Allemands. — Les Hongrois. — Les Bulgares. — Les Petscheneges. — Les Grecs. — L'Asie mineure. — Nicée. — Antioche.

La Syrie. — Les Sarrasins. — Les Turcs. — Le Califat et l'Égypte.

CHAPITRE XXIX.

(Pages 289 à 314.)

TRANSACTIONS ET CHARTRES POUR LE DÉPART DES CROISÉS.

1095.

Joie du peuple. — Donations pieuses. — Ventes de fiefs. — Emprunts d'argent. — Les clercs. — Les Juifs. — Les marchands. — Abolition des mauvaises coutumes. — Affranchissement des serfs. — Priviléges des croisés.

CHAPITRE XXX.

(Pages 315 à 374.)

LES MONASTÈRES AUX DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

950 — 1105.

Organisation des ordres monastiques. — Règle de Saint-Benoît. — Vieilles abbayes. — Saint-Denis. — Saint-Germain. — Saint-Wandrille. — Jumiège. — Fleury-sur-Loire. — Saint-Bertin. — Saint-Victor. — Déve-

loppement de la règle de Saint-Benoît. — Fondation de Cluny. — Citeaux. — Clerveaux. — Saint-Bruno et la Chartreuse. — Études monastiques. — Culture des lettres. — Enseignemens.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Princeton Theological Seminary Library
1 1012 01599 4371